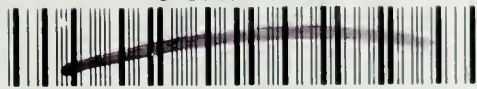
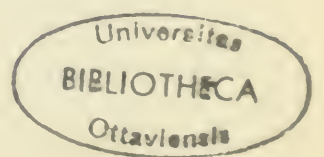


U d/of OTTAWA




39003004164652



Universitas

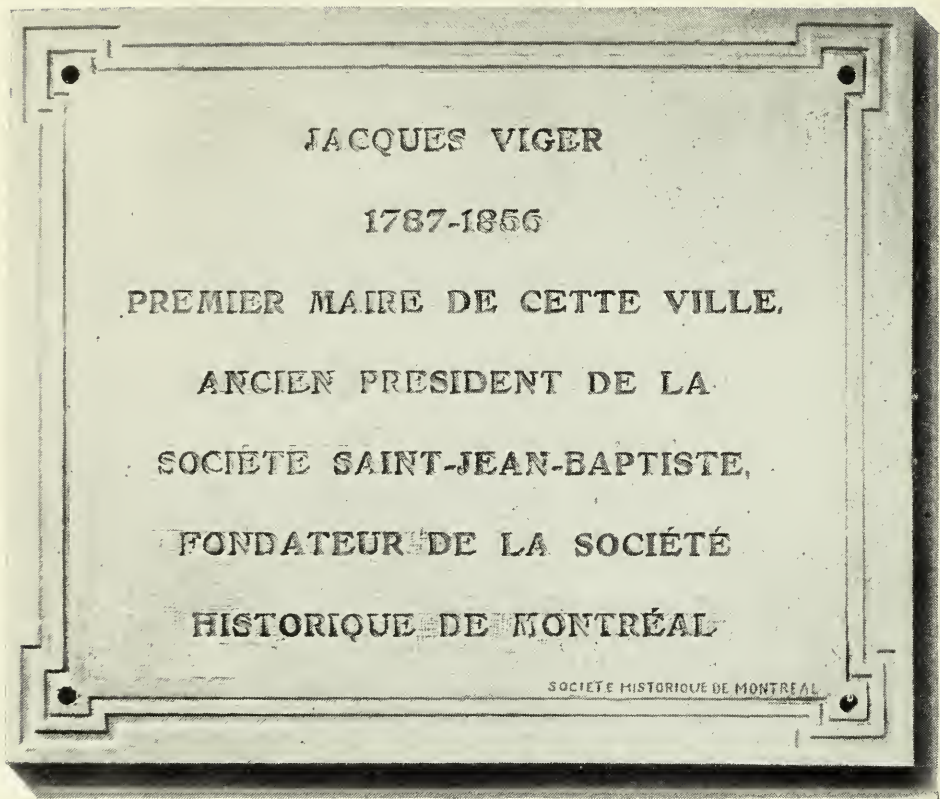
BIBLIOTHECA

Ottaviensis



Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

LES ORIGINES DE MONTRÉAL



Reproduction de la médaille commémorative du 275ème anniversaire et d'une des plaques historiques.

LES ORIGINES DE MONTRÉAL



MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE
MONTRÉAL



ONZIÈME LIVRAISON



MONTREAL
ADJ. MENARD, IMPRIMEUR ET EDITEUR
1917



Droits réservés par La Société Historique de Montréal.

FC
2947.4
072
1917
EX. 2

PREFACE

La célébration du 275^e anniversaire de la fondation de Montréal permet à la Société Historique de reprendre la publication de ses *Mémoires*, après une léthargie de dix-sept ans.

Réorganisée depuis un an, elle a ranimé chez ses membres l'ardeur des premiers jours de sa fondation; ses réunions mensuelles sont très fréquentées; ses membres ont publié de nombreuses études dans les revues et journaux du pays; elle a mis en voie des travaux historiques importants; en un mot, elle prend une part active au réveil intellectuel de l'heure présente.

De son côté, la Société Saint-Jean-Baptiste ne pouvait laisser échapper cette occasion de rappeler au peuple canadien-français les beautés de son histoire; aussi ces deux sociétés soeurs se sont-elles prêtées main-forte pour préparer de commun accord la célébration de cette fête du souvenir. Invitées à prendre part à cette manifestation patriotique, la Société d'Archéologie et de Numismatique et l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne ont apporté leur concours éclairé, tandis que la Ville de Montréal a fourni au comité conjoint les moyens matériels de conduire ce projet à bonne fin.

Nous donnons à titre documentaire la liste des officiers de ces différents corps:

Ville de Montréal.—Maire, M. Médéric Martin. Commissaires: MM. Joseph Ainey, Thomas Côté, A. G. Ross et

E. W. Villeneuve. Echevins: MM. Emery Larivière, chef du conseil, J. A. A. Brodeur, Eudore Dubeau, W. S. Weldon, T. O'Connell, W. J. Hushion, Joseph Ward, Louis Rubenstein, A. Blumenthal, J. A. Lamarre, A. H. Denis, Emile Lafortune, Georges Vandelac, Joseph Elie, Roméo Houlé, J. H. Bédard, D. Macdonald, Georges Mayrand, Napoléon Turcot et G. Menard, fils. Secrétaire municipal: l'Hon. L.-O. David.

Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.—Président général: M. Victor Morin; 1er vice-président-général: M. V. E. Beaupré; 2e vice-président-général: M. J.-B. Lagacé; secrétaire-général: M. Guy Vanier; trésorier-général: M. Joseph Hurtubise; directeurs: l'Hon. L. O. David, MM. E. P. Lachapelle, Thomas Gauthier, Victor Doré, J. V. Desaulniers, Omer Héroux et Joseph Courtois; chef du secrétariat: M. Emile Miller.

Société Historique de Montréal.—Président: M. Victor Morin; vice-président: M. Aegidius Fauteux; secrétaire: M. Napoléon Brisebois; trésorier: M. Montarville B. de la Bruère; bibliothécaire: M. R. Z. Baulne; membres du Conseil: MM. E. Z. Massicotte, Casimir Hébert, O. M. Lapalice et Gonzague Ducharme.

Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal.—Président: M. W. D. Lighthall; vice-présidents: MM. Ludger Gravel, James Reid, Abbé N. Dubois, S. M. Baylis, Victor Morin et C. A. de Lotbinière-Harwood; secrétaire-archiviste: M. R. W. McLachlan; secrétaire-correspondant, M. Pemberton Smith; trésorier: M. George Durnford; conservateur du musée: M. P. O. Tremblay; conservateur de la bibliothèque: M. Montarville B. de la Bruère; membres du Conseil: MM. E. Z. Massicotte, J. C. A. Hériot, G. N. Moncel, S. W. Ewing, Alcide Chaussé, G. S. Wilson, O. M. Lapalice,

R. Neilson et E. P. Chagnon; conservateur du château de Ramezay: M. Thomas O'Leary.

Association Catholique de la Jeunesse Canadienne.—Président: M. Georges H. Baril; vice-présidents: MM. Guy Vanier et Emile Girard; secrétaire-archiviste: M. J.-C. Martineau; secrétaires-correspondants: MM. Wilfrid Guérin et Lucien Germain; trésorier: M. Aimé Parent; administrateur: M. Joseph Blain; chef du secrétariat: M. Alphonse de la Rochelle; conseillers-adjoints, MM. Henri Lessard, Hector Aubry, Alexandre Thérien, Bruno Roy, Cuthbert Désy, et Albert Landry.

Les délégués de ces diverses associations se sont formés en comité de célébration des fêtes comme suit: Président: M. Victor Morin; vice-présidents, MM. J.-B. Lagacé et A. Beaugrand-Champagne; secrétaire: M. Emile Vaillancourt; trésorier: M. Montarville B. de la Bruère; conseillers: MM. V. E. Beaupré, Victor Doré, U. H. Dandurand, Aegidius Fauteux, E. Z. Massicotte, J. C. O. Bertrand, Edgar Gariépy, W. D. Lighthall, R. W. McLachlan, J. C. Martineau, A. de la Rochelle et H. Lessard; secrétaires-adjoints: MM. Napoléon Brisebois et Emile Miller.

Le programme arrêté par le comité fut établi comme suit:

Premier jour: 17 mai 1917.—A dix heures du matin, messe pontificale à l'église Notre-Dame; sonnerie du *Gros-Bourdon* et du carillon de cloches; exposition des ornements d'église brodés par Jeanne LeBer pendant sa réclusion. A trois heures de l'après-midi, visite du "vieux Montréal" sous la conduite des membres de la Société Historique. A huit heures du soir, fête de nuit au parc Lafontaine.

Deuxième jour: 18 mai 1917.—A dix heures du matin, départ de l'Hôtel de Ville; visite et décoration des institu-

tions religieuses suivantes: les Soeurs de la Charité de l'Hôpital Général (Soeurs Grises), dépôt d'une couronne de fleurs sur le tombeau de la mère d'Youville; les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, dépôt d'une couronne de fleurs sur le tombeau de la Soeur Marguerite Bourgeoys; les Soeurs Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu, dépôt d'une couronne de fleurs sur le monument de Jeanne Mance; décoration du monument élevé par la Société Historique sur le site de la fondation de Montréal; décoration du monument de Maisonneuve sur la place d'Armes. A huit heures du soir, séance historique et réception par la Société d'Archéologie et de Numismatique au Château de Ramezay.

Pour rappeler le souvenir de cette manifestation, le comité a décidé:

1° La frappe d'une médaille commémorative dont l'exécution a été confiée au sculpteur Laliberté. L'avvers représente Maisonneuve prenant pied sur le sol de Montréal où il est accueilli par la muse de l'Histoire qui lui découvre les développements futurs de la ville et porte l'inscription "275^e anniversaire de la fondation de Montréal, 17-18 mai 1917"; le revers présente l'allégorie d'un arbre majestueux au pied duquel sont accolés les écus de France et d'Angleterre et la parole prophétique du Père Vimont se détache sous les rameaux: "Je ne fais aucun doute que ce petit grain ne produise un grand arbre." (P. Vimont, 18 mai 1642). Voir la reproduction au frontispice.

2° La pose de plaques commémoratives à divers endroits de la ville auxquels se rattachent des souvenirs historiques. (Voir au frontispice la reproduction d'une de ces plaques.)

3° La publication d'un compte-rendu des fêtes auquel

on a cru intéressant d'ajouter comme deuxième partie le *Terrier* de la Seigneurie de Montréal qui fournit une documentation de la plus haute importance pour l'histoire de notre ville. La Société Historique de Montréal a été chargée de la préparation de ce volume, qui formera la onzième livraison de ses "Mémoires".

PREMIERE PARTIE

Compte-rendu des fêtes

MONTREAL

1642-1917

Entre toutes les villes de ce continent, Montréal occupe aujourd'hui un rang enviable. Sans rivale dans l'Amérique britannique du Nord, dont elle est la métropole incontestée, elle ne le cède en importance qu'à quelques-unes des principales agglomérations de la grande république voisine. Par l'étendue de son commerce, par le chiffre de sa population et par la grandeur de ses institutions, elle commande l'attention du monde entier. Et il n'a fallu que deux cent soixante quinze ans pour opérer cette évolution merveilleuse d'une humble bourgade en une vaste et imposante cité.

N'est-ce pas remarquable, en effet, de penser qu'il y a un peu moins de trois siècles, la nature vierge, avec ses arbres géants et ses broussailles touffues, occupait encore cette même terre où fourmille aujourd'hui une vie si intense? Comme elle a été promptement et pleinement remplie la prophétie du père Vimont! Le grain de senevé, jeté dans un généreux sillon, s'est gonflé d'une forte sève, est devenu un arbre aux puissantes ramures. L'on connaît peu d'exemples d'une croissance plus rapide, et surtout plus visiblement entourée de soins providentiels. L'histoire des débuts de

Ville-Marie et de son agrandissement est un poème qui égale les plus beaux dans tous les âges. Nous ne devons pas nous lasser de la revivre, car c'est la seule pensée du chemin déjà glorieusement parcouru qui nous apportera le réconfort nécessaire pour marcher toujours plus avant. Puisque nos origines sont si belles et si hautes, pourquoi notre avenir ne serait-il pas d'un éclat plus grand encore? Noblesse oblige.

Lorsque quelques siècles encore auront mûri notre génie national et auront en même temps donné aux événements le recul nécessaire, il viendra sûrement le grand poète canadien tant attendu qui doit chanter nos temps héroïques. Et jamais aucun aède n'aura rencontré plus beau sujet d'épopée.

Homère a chanté l'Illiade en vers immortels, mais pour quiconque s'y arrête et y réfléchit, comme ils sont petits les exploits des Agamemnon, des Achille et des Ulysse à côté des gestes grandioses de nos propres aïeux !

La modeste chambre de Meudon où Jérôme le Royer de la Dauversière et Jean Jacques Olier, brûlant du même amour de Dieu et des âmes, et inspirés d'un même mouvement prophétique, décidèrent contre toute sagesse humaine la fondation de Ville-Marie, cette modeste chambre vaut bien le fabuleux Olympe où fut machinée dans la haine et dans la discorde la guerre déraisonnable d'Argos contre Troie. Et combien mieux qu'Achille, Hector, Ulysse et Ajax, ils mériteraient d'être appelés des demi-dieux nos héros du Nouveau-Monde! Ce n'est plus seulement quelques détroits qu'ils traversent pour aller arracher à ceux qui la retiennent une Hélène de chair, c'est l'immense océan qu'ils franchissent pour aller ravir à la barbarie et aux ombres de la mort des âmes immortelles. Plus encore que celle des Grecs, leur entreprise était audacieuse. Ils s'avançaient dans une terre nouvelle, semée d'embûches de toutes sortes, éloignée de tout

secours, et ils avaient à lutter nuit et jour contre des ennemis plus féroces et plus redoutables que ne le furent jamais les guerriers de Priam. Leur sublime aventure dura, d'ailleurs, non pas dix ans, mais un siècle et plus. Nous ne connaissons pas d'entreprise qui ait demandé à la fois une obstination plus héroïque et un courage plus vaillant. Nous pouvons camper sans crainte nos grandes figures des premiers temps à côté des héros d'Homère; ils les dépassent de tout ce qu'une âme chrétienne peut ajouter à la bravoure et à l'intrépidité. Rien ne manque à notre incomparable épopée, ni la noblesse, ni la fierté, ni la valeur, ni le sublime.

Qui n'admirerait par exemple le tranquille courage d'un M. de Maisonneuve s'enfonçant en pleine forêt, avec une faible poignée de colons? A M. de Montmagny qui l'avertit des dangers qui l'attendent et le presse de rester aux portes de Québec, il répond simplement qu'à Montréal il doit aller et qu'à Montréal il ira, "quand tous les arbres de cette île se devraient changer en autant d'Iroquois". Le fier Atride lui-même n'aurait jamais pu opposer aux avis du prudent Ulysse une réponse empreinte d'une plus indomptable volonté et où résonne plus haut le sentiment de l'honneur.

N'avons-nous pas notre Achille, encore plus vaillant que l'ancien, en la personne de Charles Lemoyne? Ce père de tant de héros, héros lui-même, sert pendant plus de vingt ans de bouclier à la colonie naissante. Infatigable, il est toujours prêt à la première alerte, il fond avec intrépidité sur la horde iroquoise, la disperse et lui arrache ses victimes. Sans le secours de son bras valeureux, le faible grain de senevé qui venait à peine d'être déposé dans la terre fraîchement remuée, aurait péri vingt fois étouffé par le sang du carnage.

Que dire aussi de Dollard des Ormeaux, ce sublime

sacrifié? Essayons de nous représenter son départ pour le Long Sault avec ses dix-sept compagnons, un matin de juillet 1660. Tous savent qu'ils vont mourir et ils viennent de communier, de recevoir à la Table Sainte le viatique suprême. Sur le parvis de l'humble chapelle, tous les habitants de Ville-Marie les entourent et les couvrent de leurs embrassements, sachant qu'ils ne les reverront plus. Mais voici que l'heure a sonné, et les dix-huit jeunes gens s'arrachent aux bras de leurs parents, de leurs amis, se redressent, s'éloignent d'un pas ferme et, au premier tournant de la route, après avoir jeté un dernier adieu à la colonie en larmes, ils disparaissent. Ils s'en vont vers la mort, mais leur mort sera une victoire. Nous ne croyons pas que l'histoire d'aucun pays offre une page plus pathétique et plus glorieuse à la fois.

N'avons-nous pas le droit, enfin, d'opposer aux plus suaves figures féminines créées par le génie d'Homère quelques-unes de nos admirables héroïnes?

La douce Iphigénie, se soumettant au stupide sacrifice commandé par Calchas, n'est certes pas plus touchante qu'une Jeanne Mance se sacrifiant elle-même, de sa volonté propre, et quittant tout, patrie, famille, richesses, pour se consacrer irrévocablement au soulagement de la souffrance. Et l'incomparable Marguerite Bourgeoys qui fait sa famille de tous les petits, qui les abrite sous son aile et qui se dépense pour eux sans compter jusqu'à l'épuisement de ses forces, est-ce que sa sollicitude maternelle ne laisse pas dans l'ombre celle même de la tendre Andromaque?

Et nous n'avons pas parlé des Lambert Closse, des d'Aillebout, des Legardeur, des Leber, autant de héros qui s'ignoraient eux-mêmes mais qui n'en sont que plus admirables dans leur simplicité. Nous n'avons pas parlé surtout de nos missionnaires, ces conquérants pacifiques, qui gardent la supériorité de n'avoir versé que leur propre sang et dont

le rude labeur au milieu des peuplades sauvages a fait plus que tout le reste pour assurer le triomphe de la civilisation sur cette terre canadienne.

Tels sont les glorieux ancêtres qui ont mérité à Montréal sa grandeur et son succès présents. Arrosée du sang de tant de martyrs, la terre de Ville-Marie n'en a produit que des fruits plus abondants. Et le Canada tout entier a profité de cette étonnante fécondité. C'est de Montréal qu'ont rayonné depuis deux cents ans presque toutes les grandes entreprises; c'est de Montréal qu'ont essaimé la plupart des établissements nouveaux; c'est de Montréal que sont partis à la recherche de terres inconnues nos principaux découvreurs, les Cavalier de la Salle, les Galinée, les Dulhut, les Bienville, les Tonty, les Lamothe-Cadillac et les Gauthier de la Vérendrye.

Les Montréalais ont donc raison d'être fiers de leur histoire et, avec le barde de Solyme, ils ont le droit de dire: "Non fecit taliter omni nationi". Mais il y a le danger qu'un engourdissement routinier la leur fasse trop longtemps oublier. Devant tant de préoccupations matérielles qui sollicitent notre attention et l'accaparent, le passé court risque de s'effacer et de s'oblitérer. Et pourtant c'est dans le passé que notre force réside. Nous ne pouvons être ce que nous devons qu'en étant soutenus par ce que nous avons été. Il est nécessaire que nous nous retournions souvent vers nos origines, qu'à des intervalles rapprochés, nous redescendions pieusement les marches du souvenir jusqu'aux lointains horizons de notre berceau. C'est la raison d'être de nos fêtes nationales, et des célébrations populaires comme celle du 275^e anniversaire de la fondation de Montréal qui vient d'avoir lieu en 1917 et dont nous avons à consigner, pour mémoire, le succinct compte-rendu;

C'est à la Société Saint-Jean-Baptiste qu'il convenait de prendre l'initiative d'une semblable démonstration, en sa qualité de gardienne pour ainsi dire officielle du souvenir patriotique et elle n'y a pas manqué. Dès le mois de février 1917, par la voix de son Conseil, elle attirait l'attention publique sur la date prochaine du 275^e anniversaire de la fondation de Montréal et elle invitait nos concitoyens à la commémorer dignement. Le concours lui fut immédiatement acquis de la Société Historique de Montréal qui s'est précisément donné pour mission de sauvegarder nos souvenirs et d'en propager le culte. D'autres associations non moins intéressées au maintien de nos vieilles traditions suivirent aussitôt, comme la Société d'Archéologie et de Numismatique et l'Association Catholique de la Jeunesse canadienne-française. De cette action commune résulta la formation d'un Comité général du 275^e anniversaire composé de MM. Victor Morin, président, V.-E. Beaupré, Victor Doré, J.-B. Lagacé, U.-H. Dandurand, de la Société Saint-Jean-Baptiste; MM. A. Fauteux, Montarville de la Bruère, A. Beaugrand-Champagne, E.-Z. Massicotte, Emile Miller, J.-C.-O. Bertrand, et Edgar Gariépy, de la Société Historique de Montréal; MM. W. D. Lighthall, Emile Vaillancourt et R. W. McLahlan, de la Société d'Archéologie et de Numismatique; MM. J. -C. Martineau, Alph. de La Rochelle et H. Lessard de l'Association Catholique de la Jeunesse. Le comité se mit à l'oeuvre sans plus tarder et, grâce aux précieux concours qui lui vinrent de tous les côtés, il put mener son travail à bonne fin, en dépit du peu de temps qu'il avait à sa disposition. Du premier coup d'ailleurs, le projet avait rencontré l'approbation universelle. Chacun comprit que s'il ne convenait peut-être pas, en ces temps malheureusement si troublés, de célébrer ce 275^e anniversaire avec autant d'éclat qu'en

d'autres circonstances, il importait cependant de ne pas le laisser passer inaperçu. Nos administrateurs municipaux eux-mêmes l'ont parfaitement compris et ils n'ont pas hésité à accorder à l'entreprise la consécration officielle de leur autorité. Par une décision unanime, la commission administrative de Montréal, à une de ses séances du mois d'avril 1917, approuvait l'idée d'une commémoration solennelle de la fondation de notre ville, assumait les frais de la célébration et déléguait au Comité qui avait pris l'initiative de la fête l'autorité nécessaire pour en faire véritablement une fête de Montréal.

Le premier soin de nos premiers colons en abordant à Ville-Marie, le 18 mai 1642, fut d'appeler la bénédiction de Dieu sur l'établissement nouveau.

Au Dieu de l'univers consacrant leurs prémices, ils voulurent avant toutes choses entendre la messe. Aussitôt le débarquement opéré, ils dressèrent un autel sous une tente de toile et, au milieu du plus profond recueillement, ils assistèrent au divin sacrifice que célébrait le père Vimont.

La foi de nos pères s'est conservée intacte parmi nous et il était juste que la célébration du 275^e anniversaire de Montréal s'ouvrit de même par un acte religieux. C'est par une messe solennelle qu'ont été inaugurées les fêtes de 1917. Par dessus deux cent soixante quinze ans, ancêtres et descendants se rencontraient devant le même autel.

Le 17 mai 1917, premier jour de la célébration du 275^e anniversaire, une foule considérable se pressait donc dans la vaste nef de l'église Notre-Dame. Le temple lui-même était orné comme aux plus beaux jours. Croyant que la circonstance exigeait le plus grand déploiement, les Messieurs de Saint-Sulpice n'avaient pas hésité à exhumer les plus rares richesses de leur trésor. Ainsi un antependium brodé

de la main de Jeanne LeBer parait le maître-autel. La chasuble et les dalmatiques des diacres et sous-diacres étaient également l'oeuvre de la pieuse recluse.

Sa Grandeur Monseigneur Gauthier, évêque de Philadelphie et auxiliaire du diocèse de Montréal, officiait pontificalement, assisté de M. l'abbé Garrouteight, comme prêtre assistant, et de MM. les abbés Thuot et Yelle comme diacre et sous-diacre.

Un grand nombre de prêtres de la ville et de la province occupaient les stalles du sanctuaire. Dans la nef, au premier rang, figuraient les principaux représentants de l'autorité municipale, M. le Maire, les Commissaires et les échevins, les consuls de France et de Belgique, les membres les plus marquants de notre magistrature, du monde universitaire, professionnel ou politique.

Le sermon fut prononcé à l'Offertoire par le R. P. Joseph Papin-Archambault, S.J. De même que le 18 mai 1642, un jésuite, le Père Vimont, avait prêché pour la première fois la parole de Dieu sous le ciel de Ville-Marie, l'on avait voulu que le sermon qui devait commémorer ce grand événement fût confié à un fils de saint Ignace.

Prenant pour texte même de son discours les mémorables paroles prononcées par le père Vimont, à la première messe du 18 mai 1642, l'orateur déclara que ces paroles étaient à la fois prophétiques et directrices. Elles annonçaient le développement merveilleux de notre métropole, mais elles indiquaient en même temps le sens de ce développement. De semence française et catholique, l'oeuvre fondée sur notre sol devait, à moins d'avorter, s'épanouir en fleur française et catholique.

L'après-midi du premier jour fut consacré au pèlerinage historique du Vieux-Montréal. Ainsi que le faisait fort

justement observer le lendemain un journal de Montréal, “le Devoir”, cette visite a réveillé tous les anciens souvenirs et fait revivre les pieux pèlerins aux premiers battements du coeur de la colonie naissante.

“Un groupe d'enfants, d'écoliers, de jeunes gens, d'hommes mûrs et de vieillards, deux mille citoyens de tout âge et de toutes conditions ont bravé les difficultés qu'offrait ce pèlerinage au centre même des affaires en un jour non chômé par nos concitoyens d'autre origine (le jour de l'Ascension), pour suivre religieusement la série des leçons vivantes qui se dégageaient de ces pierres, “écrin ignoré des plus belles pages de notre histoire.

“M. Victor Morin, assisté de plusieurs membres de la Société Historique et de la Société d'Archéologie et de Numismatique, a conduit cette foule dont plusieurs étaient des descendants directs des premiers colons, à travers le dédale des vieilles rues de la cité, s'arrêtant à tous les endroits historiques échelonnés de la place Youville à la place Jacques Cartier. A tous ces patriotes courageux qui le suivaient, il a relu ce testament de bronze et de pierre, lavé et vieilli par le temps, mais resté intact pour l'édification des générations nouvelles.”

L'on a pensé que tous ceux qui avaient accompli cette promenade du souvenir aimeraient à en voir retracées ici les principales étapes. Nous en reproduisons donc le compte-rendu tel qu'il a été publié dans le “Bulletin de la Société de Géographie de Québec” par les soins de M. Victor Morin, l'initiateur même du projet.

PELERINAGE HISTORIQUE DU VIEUX-MONTREAL.

“1. *Place d'Youville.*—A l'époque de la fondation de Montréal, la petite rivière Saint-Pierre passait ici et se jetait dans le fleuve Saint-Laurent à l'endroit occupé par l'ancien édifice de la Douane; elle passe aujourd'hui sous terre dans l'égoût qui suit la même direction.

C'est donc ici que Maisonneuve et ses compagnons vinrent mettre à l'abri leur petite flottille de quatre barques le soir du 17 mai 1642. Le lendemain qui était un dimanche, une messe d'actions de grâces fut célébrée sur la rive par le père Vimont, jésuite, qui compara, dans une envolée prophétique, l'humble fondation de la colonie au grain de senevé destiné à devenir un grand arbre, et la chronique rapporte qu'on exposa le Saint-Sacrement dans la soirée en utilisant comme luminaire des lucioles enfermées dans de petites bouteilles.

Lors de la célébration du 250^e anniversaire de fondation de la ville, la Société Historique a fait ériger à cet endroit un monument commémoratif consistant en un obélisque avec plaques de bronze rappelant ces événements et contenant les noms des fondateurs. Ce monument fut ensuite offert à la ville de Montréal à charge de l'entourer d'une palissade et d'en prendre bon soin à perpétuité; les plaques contiennent quelques inexactitudes que notre comité de célébration du 275^e anniversaire doit faire rectifier.

2. *Le Vieux Fort de Ville-Marie.*—Cet endroit situé à l'embouchure de la petite rivière Saint-Pierre est aujourd'hui occupé par l'ancien édifice de la Douane. Dès 1611 il avait été choisi comme site d'un poste par Champlain qui lui avait donné le nom de Place Royale. Maisonneuve le choisit à son tour pour son premier établissement et il y construisit

en 1645 un fort de 320 pieds de côté, flanqué de quatre bastions, qui servit de résidence à la petite colonie et qui contenait une chapelle, un hôpital, des logements pour les colons et pour la garnison, des magasins, etc.; il fut démoli en 1672. Un moulin à vent fut construit en dehors du fort, en 1648, un peu en amont du fleuve à l'endroit qui porte encore le nom de Pointe du Moulin à Vent.

Après la démolition du fort, le gouverneur de Callières y construisit son château et l'endroit fut connu depuis lors sous le nom de Pointe-à-Callières; sur l'extrême point aujourd'hui occupée par l'ancien édifice de la douane, on a érigé une statue à John Young, l'un des principaux promoteurs du port de Montréal.

3. *Hôpital Général*.—A l'ouest du fort, entre la petite rivière Saint-Pierre et le moulin-à-vent, un homme de bien, François Charon de la Barre, commença en 1692 la construction d'un hospice pour les nécessiteux et fonda avec Pierre LeBer et Jean Fredin une communauté connue sous le nom de Frères Charon qui ajouta, quelques années plus tard, à son oeuvre une école pour l'instruction de la jeunesse.

Cette communauté s'étant éteinte en 1745, Madame d'Youville y établit deux ans plus tard son Hôpital Général des Soeurs Grises qui fut incendié partiellement en 1765, puis rebâti et finalement transporté de cet endroit au site actuel des rues Guy et Dorchester en 1870.

La porte principale de cet édifice ouvrait juste en face de la rue Saint-Pierre; remontons cette rue, traversons la petite rivière du même nom qui coule aujourd'hui sous la place d'Youville, saluons, en passant au coin sud-est de la rue Saint-Paul, le site de la résidence de Robert Cavelier de la Salle, l'illustre explorateur du Mississipi, et tournons à

l'ouest dans la rue des Récollets pour visiter le site qu'occupaient les religieux de ce nom.

4. *Eglise et Monastère des Récollets.*—Ces religieux furent, comme on le sait, les premiers missionnaires du Canada; les pères Denis Jamet, Joseph Le Caron, Jean Dolbeau et le frère Pacifique Duplessis accompagnèrent Champlain dans son voyage de retour en 1615. Les deux premiers partirent aussitôt pour évangéliser les sauvages et chantèrent sur le bord de la rivière des Prairies, le 24 juin de la même année, la première messe célébrée au Canada, tandis que le père Dolbeau, resté à Québec avec le frère Duplessis, célébrait en cette ville le lendemain. L'établissement des Récollets était situé sur la rue Notre-Dame à l'est de la rue Sainte-Hélène et leur jardin s'étendait vers la rue Saint-Paul. Le monastère fut construit en 1693 et l'église en 1706; ces édifices furent démolis en 1867.

5. *Rues Notre-Dame, Saint-François-Xavier, Saint-Paul et Chagouamigan.*—En nous dirigeant sur la rue Notre-Dame vers l'est, nous trouvons à l'angle nord-est de la rue Saint-François-Xavier le site du Tribunal occupé aujourd'hui par la maison de finance Forget, au coin nord-est celui de l'Ecole fondée par M. le curé Souart, plus tard occupé par le Cabinet de Lecture Paroissial et aujourd'hui par l'édifice Transportation. Nous saluons de loin le Séminaire de Saint-Sulpice auquel nous reviendrons bientôt, nous redescendons la rue Saint-François-Xavier; tournant à l'est sur la rue Saint-Paul jetons un coup-d'oeil en passant sur la petite rue Chagouamigan qui est peut-être la plus typique de l'ancien régime, ouverte dès 1697, avec son nom indien et ses sombres maisons de pierre aux contrevents de fer dont les résidents peuvent se serrer la main d'un côté à l'autre de la rue, et nous arrivons

au centre commercial et administratif de l'ancienne Ville-Marie.

6. *La Place du Marché (aujourd'hui Place Royale)*.— Il ne faut pas confondre la Place Royale actuelle avec l'endroit auquel Champlain donna le même nom en 1611; celle-ci était située, comme on l'a vu plus haut, à la Pointe-à-Callières, tandis que la Place Royale actuelle occupe, avec l'édifice de l'Accise, l'emplacement de la Place du Marché des premiers temps de Ville-Marie, ainsi nommée parce qu'on venait y échanger des produits. C'était en même temps la place publique officielle de la colonie; on y affichait les proclamations; on y exécutait les jugements; les flâneurs s'y rencontraient pour apprendre les nouvelles et colporter les potins du jour; on venait y voir souffrir les criminels condamnés au pilori ou à la peine du cheval-de-bois, et ces instruments de torture y séjournaient en permanence, de même qu'une potence pour les exécutions capitales.

7. *Château de Maisonneuve*.—Au nord de la Place du Marché se trouvait, sur la rue Saint-Paul, la résidence du Sieur de la Corne Saint-Luc, et en continuant notre route vers l'est nous voyons, en retrait de la rue, les murs calcinés des magasins Frothingham et Workman incendiés il y a trois ans, qui occupent le site du château construit par Maisonneuve en 1650 et qu'il habita jusqu'à son départ de la colonie en 1665.

C'était un édifice de 70 pieds de façade qui faisait fort belle figure à cette époque; il servit également de résidence aux prêtres de Saint-Sulpice de 1659 à 1712 et fut ensuite occupé par le sieur Pierre Raimbaut, notaire, procureur du roi et lieutenant général civil et criminel de la colonie. L'incendie le détruisit en 1852.

8. *Hôtel-Dieu*.—Nous passons devant le site de la première maison de résidence du tabellion Basset et de celle de Migeon de Bransat, sur le côté sud de la rue Saint-Paul, et nous arrivons à l'endroit choisi par Jeanne Mance pour l'établissement de son hôpital de l'Hôtel-Dieu, fondé à la Pointe-Callières en 1642 et transporté au coin nord-est des rues Saint-Joseph (aujourd'hui Saint-Sulpice) et Saint-Paul en 1644.

Cette institution couvrait toute la superficie du terrain occupé par les magasins qui appartiennent encore aux bonnes religieuses et dont le revenu leur permet de soutenir leurs œuvres de charité; les rues LeRoyer et De Bresoles, qui font partie du même terrain, reçurent leurs noms de cette institution.

Avant la construction d'une église paroissiale, c'est à la chapelle de l'Hôtel-Dieu qu'avaient lieu les exercices du culte, et c'est également là que les prêtres du Séminaire résidèrent avant d'habiter le château de Maisonneuve.

L'Hôtel-Dieu subit trois incendies, en 1695, 1721 et 1734 et fut démoli lorsque l'institution s'établit à son site actuel de l'avenue des Pins, en 1861.

Il est pénible de constater que la mémoire du véritable fondateur de Montréal, Jérôme Le Royer de la Dauversière, qui obtint cette concession avec Pierre Chevrier, sieur de Fancamp, et dont Maisonneuve n'était que l'envoyé, n'ait été honorée jusqu'à ce jour que par le nom d'une petite rue de quelques cents pieds que nous devons aux Soeurs de l'Hôtel-Dieu; espérons que notre reconnaissance s'éveillera quelque jour.

9. *Rue Saint-Sulpice*.—Plusieurs notabilités de la colonie habitaient en face de l'Hôtel-Dieu, sur la rue Saint-Joseph, ainsi nommée en l'honneur du patron de cette

institution et dont le nom fut plus tard changé en celui de Saint-Sulpice.

En partant du coin de la rue Saint-Paul on voyait d'abord la résidence de Charles Lemoyne, qui vit naître Iberville, Bienville, Sainte-Hélène, Maricourt et les autres fils de ce valeureux colon; en remontant la rue se trouvaient Charles d'Ailleboust et plus tard M. de la Chesnaye, puis M. de Sainte-Hélène et enfin M. de Varennes, tandis qu'en arrière se prolongeait le terrain de Jacques LeBer ayant front sur la rue St-Paul; puis venait Jean Gervaise, premier marguillier de Notre-Dame, et enfin Bénigne Basset qui déménagea de la rue Saint-Paul pour se loger à côté de l'église paroissiale, à l'endroit actuellement occupé par la tour nord-est de l'église Notre-Dame.

10. *La Place d'Armes.*—Nous débouchons sur la Place d'Armes, ainsi nommée en souvenir de l'exploit de Maisonneuve qui mit un frein, pour quelque temps du moins, aux incursions audacieuses des Iroquois en tuant leur chef dans une rencontre à cet endroit au mois de mars 1644.

Au nord de cette place se trouvaient les concessions de terrains d'Urbain Tessier dit Lavigne qui sont actuellement occupées par les édifices du Royal Trust et de la Banque de Montréal. Cette banque n'a pas toujours occupé son site actuel; elle fut fondée sur la rue Saint-Paul en 1817 et occupa ensuite le coin nord-est des rues Saint-Jacques et Saint-François-Xavier où se trouve actuellement le Bureau de Poste.

A l'ouest de la Place d'Armes se voyait l'habitation de Jean de Saint-Père, le plus ancien notaire de Ville-Marie, qui périt si tragiquement aux mains des Iroquois, et plus tard, au coin de la rue Saint-Jacques, la résidence du juge Panet qui devint ensuite le célèbre café Dillon dont on voit

fréquemment la représentation sur les gravures du commencement du siècle dernier.

C'est dans la partie sud-ouest de cette place que fut creusé en 1647 le fameux puits Gadoys qui servit pendant près de deux siècles aux besoins des habitants et qui ne fut comblé qu'en 1850.

11. *L'Eglise paroissiale.*—Au sud de la Place d'Armes se trouvait la vieille église paroissiale de Ville-Marie dont l'axe était dans le centre de la rue Notre-Dame, le portail tourné vers l'ouest. La construction en avait été commencée en 1672; une tour carrée servant de campanile s'élevait à l'angle nord-ouest et un long couloir extérieur faisait communiquer la sacristie avec le Séminaire de Saint-Sulpice au sud.

Après la construction de l'Eglise Notre-Dame en 1829, la vieille église fut démolie à l'exception de la tour du campanile qui subsista jusqu'en 1840. Une cloche monstre destinée à la nouvelle église fut fondue par Mears à White-chapel (Londres) en 1843, mais elle se brisa dès les premières volées et fut remplacée en 1847 par une plus grosse au poids de 24.780 livres dont la voix bourdonnante se fait entendre dans un rayon de quinze milles et que le peuple désigne, à cause de cela, sous le nom de *Gros-Bourdon*.

12. *Le Séminaire de Saint-Sulpice.*—La construction de cette résidence séculaire des prêtres de Saint-Sulpice fut commencée en 1685; on la voit encore aujourd'hui comme elle existait il y a plus de deux siècles avec son mur d'enceinte en maçonnerie sur la rue et sa vieille horloge à timbres découverts qui marquait encore exactement l'heure il y a quelques années à peine. L'aile de l'est a seule été démolie pour prolonger le corps-de-logis à l'est et l'on voit à l'inté-

rieur du mur de la rue Notre-Dame le foyer de la grande cheminée qui faisait pendant à celle de l'aile ouest.

Les Messieurs de Saint-Sulpice avaient obtenu la concession de la seigneurie de Montréal à charge de pourvoir aux besoins de la mission; c'est ici que les censitaires dont les rentes n'ont pas encore été commuées viennent s'acquitter de leurs redevances. En 1694, ces Messieurs construisirent une résidence de campagne à côté d'une enceinte fortifiée qu'ils avaient construite pour les sauvages au pied de la montagne en 1670, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le collège de Montréal; elle était entourée d'un mur flanqué de quatre tourelles dont deux subsistent encore sur la rue Sherbrooke avec le mur en maçonnerie qui les reliait, et était connue sous le nom de Fort des Messieurs. Dans l'une de ces tourelles, Marguerite Bourgeoys fit enseigner aux enfants des sauvages qui habitaient l'enceinte réservée à l'est du fort.

13. *La Cathédrale anglicane.*—Continuant notre course par la rue Notre-Dame vers l'est, nous passons au coin de la rue Saint-Sulpice devant le site qu'occupait la résidence de l'explorateur Duluth, et au coin de la rue Saint-Laurent devant celui qu'occupait La Mothe-Cadillac, fondateur de Détroit. Avoisinant cette maison se trouvait la Prison, bâtie en retrait de la rue Notre-Dame, sur le site de laquelle fut érigée plus tard la Cathédrale anglicane ouverte au culte en 1814 et incendiée en 1856. Le quartier résidentiel anglais s'étant déplacé vers l'ouest, la cathédrale et l'évêché s'établirent au site actuel de la rue Sainte-Catherine, entre les rues de l'Union et de l'Université.

14. *Congrégation de Notre-Dame.*—La première école de Marguerite Bouregoy fut ouverte en 1658 dans un grenier

au sud de la rue Saint-Paul, et fut transportée en 1683 sur le terrain octroyé par M. de Maisonneuve entre celui de l'Hôtel-Dieu et les rues Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame et Saint-Paul.

Sur ce même terrain furent construites en 1693 l'église de Notre-Dame de Pitié où Jeanne Leber vécut en recluse volontaire, et en 1718 la chapelle de Notre-Dame de la Victoire en accomplissement d'un voeu des citoyens de Montréal lors de la tentative d'invasion de 1711, tandis que les citoyens de Québec donnaient à la même occasion le nom de Notre-Dame des Victoires à la petite église de Notre-Dame de la Recouvrance à laquelle ils avaient déjà donné le nom de Notre-Dame de la Victoire lors de la levée du siège de Québec par Phipps en 1690.

Les religieuses de la Congrégation ayant construit leur magnifique établissement des rues Sherbrooke, Atwater et Wood, la ville de Montréal se rendit acquéreuse de cet immeuble pour y continuer l'ouverture des rues Saint-Laurent et LeRoyer; elle subdivisa les résidus de ces terrains en lots à bâtir, les revendit à l'enchère pour se rembourser du coût d'achat et réalisa même un bénéfice dans cette transaction. Tous les édifices furent rasés avant la vente pour enlever aux acquéreurs la tentation de les utiliser, même l'église de Notre-Dame de Pitié qui aurait cependant pu être réservée en marge de la rue Saint-Laurent; le vieux pensionnat de pierre aux contrevents de fer qui longeait la rue Saint-Jean-Baptiste datait de 1844.

Marguerite Bourgeoys avait aussi construit à la Pointe-Saint-Charles, en face de l'île Saint-Paul, la maison Saint-Gabriel qui appartient encore aux Soeurs de la Congrégation; elles y conservent religieusement plusieurs objets qui ont servi à leur vénérable fondatrice.

15. *Eglise et Monastère des Jésuites.*—Ces édifices se trouvaient sur l'emplacement actuel du Palais de Justice et de la petite place de l'hôtel-de-ville. Construits en 1692, ils furent affectés au service des tribunaux après la conquête en 1763, et le gouvernement y fit construire un palais de justice et une prison en 1800. L'édifice actuel, ou plutôt les trois premiers étages du corps principal datent de 1850.

A l'ouest de la terrasse qui s'étend en face du Palais de justice, une congrégation de juifs espagnols et portugais construisit en 1777 la première synagogue de Montréal, sur la petite rue Saint-Jacques, près de la rue Notre-Dame. Les bâtisses qui se trouvent à cet endroit devaient faire place à une nouvelle aile du palais de justice s'étendant le long de la rue Notre-Dame jusqu'à la rue Saint-Gabriel pour faire pendant à l'aile actuelle construite sur l'emplacement de l'église presbytérienne Saint-Gabriel dont le Rev. Robert Campbell a écrit une copieuse histoire; ce projet a depuis été modifié.

16. *La Place Jacques-Cartier.*—C'est dans la partie sud de cette place que fut construit en 1723 le Château du Marquis de Vaudreuil, gouverneur général de la Nouvelle-France, bel édifice dont la façade s'élevait sur la rue Saint-Paul, au coin de la rue qui portait alors le nom de Saint-Charles, et dont les jardins s'étendaient vers la rue Notre-Dame.

En 1773, la Fabrique acheta cet immeuble au prix de 19,500 francs pour y transporter le Collège de Montréal fondé à la Longue-Pointe par M. Curatteau en 1767. Le collège subsista à cet endroit jusqu'à sa destruction par le feu en 1803, fut reconstruit sur la rue du Collège à l'ouest de la rue McGill et prit le nom de Petit Séminaire de Montréal.

Plus tard, le nombre grandissant des élèves fit songer les Messieurs de Saint-Sulpice à construire un édifice plus spacieux sur l'emplacement du Fort des Messieurs. C'est le collège actuel et les classes y furent ouvertes en février 1862, tandis que l'édifice de la rue du Collège était affecté au casernement des troupes.

Après la destruction du château de Vaudreuil la ville fit l'acquisition du terrain pour y ouvrir un marché à l'ouest duquel elle traça une rue parallèle à la rue Saint-Charles qu'elle nomma rue de la Fabrique. Ce marché fut connu sous le nom de "Marché Neuf". Après la construction du marché Bonsecours en 1845, il fut démoli, les noms des rues Saint-Charles et de la Fabrique disparurent et le tout prit le nom de Place Jacques-Cartier.

Le monument Nelson avait été élevé à cet endroit par souscription publique en 1808.

17. *Château de Ramezay*.—Claude de Ramezay, gouverneur de Montréal, fit construire ce château en 1705 et donna son prénom à la petite rue Saint-Claude qui le longe à l'est. Après sa mort, le château fut vendu à la Compagnie des Indes qui en fit ses quartiers généraux de 1745 jusqu'à la conquête, alors qu'il devint la résidence officielle des gouverneurs anglais.

Lors de l'invasion américaine, les délégués Franklin, Carroll et Chase s'y installèrent et c'est ici que l'imprimeur Fleury Mesplets, venu avec eux pour publier de la littérature de propagande à l'adresse des Canadiens, monta la première presse montréalaise en 1776.

Lord Metcalfe fut le dernier gouverneur anglais qui résida au château de Ramezay. L'édifice servit ensuite de cour de justice, puis l'Ecole Normale et l'Université Laval y

reçurent tour à tour leurs élèves. Enfin, le gouvernement l'ayant mis à l'enchère en 1895, la ville de Montréal s'en rendit acquéreuse et le confia à la Société d'Archéologie et de Numismatique à raison d'un loyer nominal pour en faire un musée d'archéologie ouvert gratuitement au public.

18. *Eglise et Marché Bonsecours.*—Descendant la rue Saint-Claude, nous arrivons au Marché Bonsecours construit en 1845 et dont le deuxième étage hospitalisa l'administration municipale jusqu'à la construction de l'hôtel de ville actuel.

Le conseil de ville avait siégé jusqu'en 1844 dans une maison de Madame de Beaujeu, sise rue Notre-Dame entre les rues Saint-François-Xavier et Saint-Jean; les bureaux furent alors transportés dans la maison d'aqueduc Hayes située rue Notre-Dame à l'est de la rue Saint-Claude et dont le troisième étage était occupé par le réservoir de l'aqueduc. On dit qu'un jour le conseil faillit être noyé par une fuite d'eau qui se fit jour à l'improviste; ce devait être au cours d'une discussion ardente comme nous en avons parfois de nos jours, et nos édiles décidèrent sagement d'éloigner leurs têtes de cette épée de Damoclès nouveau genre, en décidant la construction d'un édifice destiné à servir d'Hôtel-de-Ville et de marché public, au coût de \$200,000; les séances du conseil y furent inaugurées le 24 janvier 1852.

L'angle sud-est de cet édifice occupe l'emplacement du Palais de l'Intendance construit en 1698 au coin de la rue Saint-Victor et qui servait de logement et de bureaux au personnel administratif sous le régime français, ainsi que de résidence à l'intendant lui-même lorsqu'il séjournait à Montréal.

La chapelle de Bonsecours fut commencée en 1657 par

Marguerite Bourgeoys et construite en dépit d'obstacles de toutes sortes. C'était un petit bâtiment en bois de 30 pieds par 40 qui fut remplacé en 1673 par un édifice en pierre de 40 x 75. Incendiée en 1754, cette chapelle fut rebâtie en 1772, puis restaurée et "modernisée" de 1885 à 1888; elle a perdu beaucoup de ce cachet d'originalité qu'on aime à retrouver dans les vieilles choses, en particulier les petites boutiques pittoresques qui la flanquaient le long de la rue Saint-Victor, comme on en voit parfois dans les vieilles villes d'Europe.

19. *Rue Friponne et Faubourg Québec.*—Continuant notre route sur la rue Saint-Paul vers l'est, nous arrivons bientôt à l'endroit où se trouvaient les Magasins du Roi, centre du commerce de la colonie où les coureurs de bois venaient échanger leurs fourrures pour les produits industriels de l'Europe. On sait à quelles exactions furent soumis les pauvres habitants victimes de ce monopole, surtout sous l'administration de Bigot et de ses acolytes; aussi s'en vengèrent-ils en donnant le nom de "Friponne" à la rue qui passait devant ces magasins.

Un peu plus loin la rue Saint-Paul atteignait le mur des fortifications, et comme c'était le chemin qui conduisait vers Québec, la porte Saint-Martin, qui y ouvrait sur la campagne, prit insensiblement le nom de Porte de Québec, de même que le groupe de maisons qui s'élevèrent en dehors des murs à cet endroit fut désigné sous le nom de "Faubourg Québec."

20. *Citadelle et Canoterie.*—Nous sommes arrivés à l'extrémité de la ville qui se terminait à cet endroit par un monticule d'une cinquantaine de pieds de hauteur sur lequel on construisit vers 1656 un moulin à vent qui fut plus tard

entouré d'une palissade avec quatre bastions et d'un fossé. En 1723 une batterie royale y fut installée, le drapeau royal y fut déployé en permanence et l'endroit prit le nom de "Citadelle". En 1821 ce monticule fut nivelé et le gouverneur Dalhousie donna ce terrain à la ville pour en faire un parc public qui prit le nom de "Carré Dalhousie"; c'est l'endroit qu'occupe aujourd'hui l'hôpital Notre-Dame.

Au sud de la rue Saint-Paul se trouvaient les casernes destinées aux soldats de la citadelle, et près du fleuve la Canoterie Royale.

21. *Les Rues de Ville-Marie.*—Le plan de Montréal ne fut pas tracé dès l'origine avec un ensemble de rue alignées régulièrement: les voies de communication entre les divers établissements s'ouvrirent au fur et à mesure du besoin et ne consistaient d'abord qu'en de simples sentiers. Le plus ancien de ces sentiers fut ouvert en 1645 et faisait communiquer le vieux fort avec l'Hôtel-Dieu; c'étaient alors les deux seuls établissements de Ville-Marie, auxquels vint s'ajouter quelques années plus tard le château de M. de Maisonneuve construit à mi-chemin entre les deux. C'est donc la rue Saint-Paul qui est la plus ancienne de notre ville; elle fut ainsi nommée en l'honneur du fondateur de Montréal, Paul de Chomedey de Maisonneuve. En 1649 on ouvrit la rue Saint-Joseph (aujourd'hui Saint-Sulpice) de la rue Saint-Paul à la Place d'Armes.

En 1672 le nombre des habitations étant devenu assez important, M. le curé Dollier de Casson fit préparer par Maître Bénigne Basset, arpenteur et notaire, un plan officiel des rues de la ville qui furent baptisées de noms destinés à honorer les principaux fondateurs. La rue Saint-Pierre fut ainsi nommée en l'honneur de Pierre Chevrier, sieur

de Fancamp, qui obtint conjointement avec Jérôme Le Royer de la Dauversière la concession de Montréal; M. le curé François Dollier de Casson donna son nom à la rue Saint-François-Xavier; la rue Saint-Lambert prit ce nom du fameux major Lambert Closse; la rue Saint-Gabriel honora les deux premiers curés de Montréal, les abbés Gabriel de Queylus et Gabriel Souart; la rue Saint-Charles reçut ce nom en l'honneur du valeureux Charles Lemoyne; la rue Saint-Jacques fut ainsi nommée en l'honneur de M. Jacques Olier, fondateur de Saint-Sulpice; enfin la rue principale prit le nom de Notre-Dame en l'honneur de la patronne de Ville-Marie, tandis que la rue Saint-Joseph qui longeait l'Hôtel-Dieu fut destinée à honorer le patron de cette belle institution.

22. *Les Fortifications.*—Le vieux fort de Ville-Marie fut pendant longtemps le seul lieu de refuge des premiers colons; l'Hôtel-Dieu et le château de M. de Maisonneuve furent à leur tour protégés de mauvaises palissades, mais les colons qui osèrent s'établir en dehors de ces murs de protection restaient exposés aux attaques sournoises des Iroquois. Il y avait en outre à craindre les coups de main des Anglais de la Nouvelle-York avec qui l'on était en guerre presque continuelle, et sur les instances de M. Chaussegros de Léry on commença en 1717 la construction d'un mur en maçonnerie qui entourait toute la ville, avec bastions, portes de sortie, etc., suivant l'art contemporain des fortifications élevé par Vauban au rang d'une véritable science.

Ce mur longeait au sud la ligne des eaux hautes du fleuve, remontait vers le nord dans la direction de la rue McGill, tournait à l'est le long de la rue des Fortifications qui en a gardé le nom, se prolongeait par la rue du Champ

de Mars jusqu'au site actuel de la rue Berri où il contournait la colline de la Citadelle, pour descendre vers le fleuve. Il formait ainsi un long quadrilatère avec bastions distribués à divers endroits, dans les enfoncements desquels les sauvages amis dressaient leurs wigwams.

Il va sans dire que, dans une aussi rapide promenade, il a été impossible de faire la revue de tous les sites historiques de Ville-Marie. L'on a dû forcément se restreindre à un territoire de peu d'étendue, celui du berceau de la ville, afin d'en faire le parcours en quelques heures. Mais l'intérêt que cette visite a provoqué chez tous ceux qui y ont pris part, hommes, femmes, vieillards et écoliers, a fourni la preuve que notre peuple a conservé religieusement le culte de sa glorieuse histoire."

Le premier jour des fêtes a été dignement clôturé le soir par un concert patriotique qui avait lieu sur le Parc Lafontaine et auquel assistait une foule immense.



La célébration du 275^e anniversaire de Montréal s'est poursuivie le lendemain, 18 mai, avec non moins d'enthousiasme que la veille. Ce deuxième jour était plus particulièrement consacré à la commémoration officielle du souvenir. C'était la ville de Montréal elle-même qui devait, par la bouche de ses représentants accrédités, apporter le témoignage de sa reconnaissance à ses vénérés fondateurs, aux laborieux artisans de sa future prospérité.

Dans l'avant-midi, une imposante délégation composée des personnages les plus marquants de la ville, et à la tête

de laquelle se trouvaient M. l'échevin Dubeau, représentant la ville de Montréal, M. le consul de France, C. E. Bonin, et M. Victor Morin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, partait de l'Hôtel de Ville et se rendait successivement aux divers monuments qui abritent, avec les restes de quelques-uns des enfants les plus glorieux de Ville-Marie, nos plus émouvants souvenirs.

La première visite fut pour la maison-mère des Soeurs Grises, rue Guy. Le chapelain de l'institution, M. l'abbé Bouhier, p.s.s., reçut les pèlerins, pendant que les orphelins et les orphelines, sur deux rangs, le drapeau fleurdelisé à la main, entonnaient le chant : "O Canada !" Aux fenêtres, les blessés de retour du front applaudissaient.

La délégation, ayant ensuite été conduite à la chapelle, M. l'échevin Dubeau, au nom de la ville de Montréal, déposa une couronne de fleurs sur la pierre tombale de "la Vénérable Servante de Dieu, Marguerite Dufrost de la Jemmerais, veuve d'Youville, fondatrice et première supérieure des Soeurs de la Charité, née le 15 octobre 1701 et décédée le 23 décembre 1771."

A la sortie de la chapelle, M. l'abbé Bouhier prononça une courte allocution, félicitant les pèlerins du bel acte de justice qu'ils venaient d'accomplir en honorant la mémoire de Mme d'Youville, une des plus pures gloires de Montréal, et une de ses plus insignes bienfaitrices.

De la rue Guy, la délégation se rendit chez les Dames de la Congrégation, rue Sherbrooke, y saluer une autre grande mémoire et y déposer, au nom de "la ville de Montréal reconnaissante", une seconde couronne, sur le tombeau de Marguerite Bourgeoys. Au nom de la supérieure et de sa communauté, le chapelain de la maison, M. l'abbé Garrouteigt, p.s.s., remercia la ville de cet hommage pieux

piéd du Mont-Royal ce poste avancé de civilisation et d'apostolat", le cortège se remit en marche vers la Place d'Armes où devait se clore cette belle démonstration patriotique, devant le monument de Paul de Chomedey de Maisonneuve.

M. Eudore Dubeau, pro-maire, parlant au nom de l'autorité municipale, déclara qu'elle était heureuse de coopérer, avec la Société Saint-Jean-Baptiste et la Société Historique de Montréal, à ces fêtes du Souvenir. Après avoir en quelques mots évoqué la carrière de l'illustre fondateur, M. de Maisonneuve, il souligna l'enseignement précieux que cette leçon d'histoire vivante doit donner à tout coeur de patriote et spécialement à la jeunesse qui saura puiser dans l'exemple des ancêtres la vaillance et le courage nécessaires pour les luttes à venir.

M. C.-E. Bonin, consul général de France, dont la place était toute marquée dans cette manifestation du souvenir français, prit ensuite la parole. Il apportait l'hommage de la France à l'un de ses plus glorieux enfants, le fondateur de Montréal, mais il ne croyait pouvoir mieux l'exprimer qu'en rappelant le salut ému adressé à cette même place, huit jours auparavant, à M. de Maisonneuve par le maréchal Joffre. Le vainqueur de la Marne venait de recevoir de Montréal un accueil qu'aucun mot ne saurait rendre, car on y sentait battre le coeur même de la race et de la cité. "L'oeil encore plein de la vision des foules innombrables venues pour l'acclamer, l'oreille toute vibrante de la tempête des ovations, le Maréchal, avec son cortège d'honneur, se dirigeait vers le départ, lorsqu'il demanda de s'arrêter ici même, en cette Place d'Armes, alors presque déserte. Le matin, dès son arrivée, il avait eu la noble pensée d'y faire porter la grande couronne qui est encore au piéd du monument comme un hommage à Paul Chomedey de Maisonneuve et il tenait

rendu à l'une des mères de la patrie canadienne, et en souligna la haute signification.

L'Hôtel-Dieu, dont l'établissement remonte aux premiers jours de notre histoire, était une étape toute marquée à ce pèlerinage de la reconnaissance. Comme chez les Soeurs Grises et chez les Dames de la Congrégation, la cérémonie fut imposante. Les délégués s'assemblèrent dans la cour de l'Hôpital, au pied de la statue de Jeanne Mance qu'entouraient comme une escorte d'honneur les gardes-malades vêtues de blanc et les cadets du Mont Saint-Louis. Après le dépôt, au pied du monument, d'une troisième couronne, hommage de la ville de Montréal à l'admirable fondatrice de l'Hôtel-Dieu, des discours furent prononcés par le Dr E.-F. Lachapelle et par le R. P. Valentin Breton, de l'ordre des Frères Mineurs, le Dr Lachapelle caractérisant en quelques phrases heureuses l'oeuvre impérissable de Jeanne Mance et exprimant le voeu que, à côté de sa statue, sur ce sol de Ville-Marie, s'en élevât bientôt une autre, celle de M. Olier, et le R. P. Breton, remerciant les organisateurs d'avoir voulu "associer au souvenir des fondateurs de Ville-Marie, au souvenir du P. Vimont, jésuite, qui célébra la messe d'arrivée en 1642, le souvenir des Récollets, premiers apôtres du Canada, et le souvenir plus précieux encore à la foi montréalaise du prêtre qui, pour la première fois, le 24 juin 1615, offrit sur notre île le sacrifice eucharistique, le Franciscain Denis Jamay".

Après une dernière station à la place d'Youville où, face au monument élevé en souvenir de la fondation de Montréal par les soins de la Société Historique, M. Victor Morin, président de cette même Société, lut une vibrante adresse "aux généreux fondateurs de Ville-Marie, aux hommes courageux et aux saintes femmes qui établirent au

à venir saluer lui-même au passage la statue du héros. A trois pas derrière lui, l'amiral Chocheprat, la main au front, la saluait aussi, et plus loin les officiers de la mission française, rangés en ligne, faisaient silencieusement le même geste militaire. Pas un mot ne fut dit, pas un autre geste ajouté; rien ne vint troubler la grandeur de cette scène. Le vainqueur de la Marne, le grand Français qui a sauvé avec son pays le monde civilisé, rendait ce muet et magnifique hommage à cet autre grand Français qui a fondé la métropole canadienne. Quel spectacle, quels souvenirs et quel enseignement!"

Puis, M. Victor Morin et M. S. M. Baylis, ce dernier en langue anglaise, remercièrent les nombreux assistants de leur participation à cette belle fête historique.

Les fêtes commémoratives se terminèrent le soir, au Château Ramezay, par une séance spéciale offerte par la Société d'Archéologie et de Numismatique à ses invités, à la ville de Montréal, au maire, aux Commissaires, aux échevins et à la Société Historique de Montréal, séance toute consacrée aux souvenirs historiques de notre cité.

Après un discours d'ouverture où M. W. D. Lightall, président de la Société et lui-même un des historiens de Montréal, rappela avec autant de tact que d'érudition les commencements de notre ville, et ses rapides progrès, MM. Victor Morin et A. Fauteux firent les frais principaux de la séance, le premier par une intéressante revue des portraits des illustrations canadiennes qui ornent les murs du château Ramezay, et le second, par la lecture d'un travail historique. Le cours régulier de la séance fut interrompu quelque temps pour recevoir M. Ferdinand Buisson qui, de passage à Montréal comme conférencier de l'Alliance française, avait tenu à se joindre à cette manifestation du souvenir français. Au

cours d'une chaleureuse improvisation, le distingué visiteur prononça un bel éloge de nos institutions religieuses qu'il venait de visiter et loua hautement la fécondité de l'oeuvre catholique en notre pays. Ces déclarations du président de la Ligue d'Enseignement furent vivement applaudies.

Telles furent ces fêtes du 275^e anniversaire de Montréal qui ont permis à la population de Montréal de se retremper dans les souvenirs anciens et d'y puiser un réel réconfort.

Toute la presse canadienne française en a signalé à bon droit l'importance et l'opportunité, et nous ne doutons pas qu'elles porteront des fruits.

LIVRE TERRIER
de la
SEIGNEURIE DE MONTRÉAL

*mentionnant les concessions et mutations
de terrains compris dans les limites des
anciennes fortifications.*

Nous avons la satisfaction de publier, à l'occasion du 275^e anniversaire de la fondation de Montréal, un recueil documentaire de la plus haute importance pour l'histoire de notre ville; c'est en quelque sorte un tableau synoptique des possesseurs successifs de chaque pied de terrain du "vieux Montréal" sous le régime français.

Le livre-terrier de la seigneurie de Montréal fut ouvert par les Messieurs de Saint-Sulpice sur autorisation qui leur fut accordée par une ordonnance de l'intendant Talon en date du 1^{er} novembre 1666; les entrées y sont faites dans l'ordre numérique que nous avons conservé dans cette publication; elles commencent au coin des rues Saint-François et Saint-Louis, (aujourd'hui Saint-François-Xavier et Capitale) et se dirigent vers l'est, le long des fortifications. Ce registre et le plan auquel il se rapporte n'existent plus aujourd'hui, mais les entrées du terrier ont été copiées vers 1700 dans un nouveau registre qui continue les entrées jusqu'en 1795 et qui se trouve au séminaire.

En 1792 Louis Guy, arpenteur et notaire, dressa un nou-

veau plan sur lequel les terrains portés au terrier furent inscrits avec de nouveaux numéros, à l'encre rouge, qui sont portés en même couleur, en marge des entrées originaires. Ce plan s'arrêtait à l'ancienne rue Saint-Charles qui fait aujourd'hui partie de la place Jacques-Cartier, mais M. Lapalice a pu le compléter au moyen d'autres plans trouvés dans les archives du Séminaire de Saint-Sulpice, et l'a divisé en dix planches pour en faciliter la consultation.

Les numéros d'ordre inscrits en gros caractères en tête de chaque description sont donc ceux du terrier original; ils servent à localiser rapidement la description des terrains qui appartenaient aux diverses personnes dont les noms figurent à l'index publié à la fin du volume, tandis que les numéros imprimés entre parenthèses en tête des alinéas, avec indication de la planche, sont ceux du nouveau plan qui sert à les localiser, et qui sont inscrit à l'encre rouge en marge des entrées originaires ainsi que sur le plan.

La table de concordance donne, en regard du numéro que porte la propriété sur le plan, son numéro d'ordre et le numéro de la planche où elle se trouve. Il est bon de se rappeler que les concessions originaires couvraient de grandes étendues de terrain qui ont été morcelées par la suite; quelques-unes de ces subdivisions ont été faites dans l'ancien terrier qui porte à cet effet des lettres et même des resubdivisions ajoutées aux numéros et lettres originaires.

Ainsi, pour trouver la propriété d'une personne déterminée nous référons au chiffre qui suit son nom dans l'index et nous trouvons dans le texte, sous le numéro d'ordre de ce chiffre (caractères gras), la description et l'historique des mutations de cet immeuble; en même temps le chiffre indiqué entre parenthèses, en tête de chaque alinéa de cette description, nous renvoie à la planche où il est localisé. Si,

d'un autre côté, on veut trouver le nom du propriétaire d'un immeuble indiqué au plan, on cherchera dans la table de concordance, en regard du numéro de cet immeuble, le numéro d'ordre qui nous renvoie au texte où se trouve la description de l'immeuble et l'indication de ses propriétaires aux diverses époques couvertes par le terrier.

Nous devons cette intéressante publication à la bienveillance de M. O. M. H. Lapalice, archiviste de la fabrique Notre-Dame, qui a fait pour son compte personnel, avec l'autorisation des MM. de Saint-Sulpice, la transcription *verbatim* et orthographique du nouveau livre-terrier et de ses annotations; pour faciliter les recherches au milieu du grand nombre d'entrées qu'il contient, M. Lapalice a préparé une table de concordance entre les numéros d'ordre de l'ancien terrier et ceux du nouveau, et il a dressé un index alphabétique des noms; il met généreusement son manuscrit à la disposition de ses collègues de la Société Historique de Montréal qui auraient des vérifications à faire dans leurs recherches.

NO 1

(Pl. 5—No 193)—Ce terrain contient environ 22 pieds de front sur la rue st louis sur environ 32 de profondeur le long de rue st françois, il parroit quil faisoit partie de la profondeur d'un terrain concédé à sr. Jacques le moine le 8 may 1672, chargé de 6d. de cens par toise carrée, comme il parroit par le contrat marqué No 13, la rue st louis n'étant point formée alors, il paroit que le terrain dudit Jacques lemoine renfermoit l'espace qu'elle occupe, et quelque chose de ce qui est audela suivant l'alignement de l'emplacement des srs leber et charles lemoine qui est le terrain marqué No 23.

Nous n'avons point d'autre titre du present emplacement. le nommé pierre mallet en jouissoit en 1725 puis Mr. leber de senneville adjudicataire le 15xbre 1739, puis andré Baudin acquéreur le 5 fevrier 1748, puis françois husard dit la mollière ensaisiné le 23 juillet 1760, puis pierre paquet dit vanyer ensaisiné puis Jean Bap le grand ensaisiné le 2 xbre 1778, puis Joseph petel ensaisiné le 30 janvier 1779.

NO 2

(Pl. 5—No 194)—22 pieds de front sur rue st louis sur environ 32 de profondeur, ce terrain comme le precedent peut avoir fait partie de la concession faite a sr Jacques le moine le 8 may 1672, mais quoy qu'il en soit, il y a un titre nouvel et conces; du present terrain en datte du 9 may 1725 en faveur du sr michel massé. doit 6d de cens par toise carrée.

Louis mallet acquerer dudit terrain ensaisiné le 7 fevrier 1779.

NO 3

(Pl. 5—Partie du No 195)—18 pieds de front sur rue st louis sur 32 de profondeur. ce terrain comme les deux precedens, peut faire partie de la concession faite au sr. Jacques le moine le 8 may 1672, mais quoy qu'il en soit nous avons un titre nouvel et nouvelle concession du present terrain en datte de 16 xbre 1720, en faveur de madame de repentigni, par lequel il est chargé de 5s. de rente. 6d de cens par toise carrée.

Joseph marie lecuyer a acquis le 24 janvier 1731, ensaisiné le 17 7bre 1737, puis raimond menard a acquis et a été

ensaisiné le 22 7bre 1766, puis Joseph poitras ensaisiné le 13 7bre 1775.

N^o 4

Pl. 5.—(Partie de No 195).—sr. francois hazur de petit marois concessionnaire le 20 7bre 1685 d'un petit emplacement de 10 pieds sur 20. ce terrain a été retiré par les seigneurs le 14 aoust 1706, puis lesdits seigneurs l'ont reconcedé avec plus grande quantité dans le même contrat que cy après No 5 a charles alavoine, qui a donné en contre echange le terrain rue st francois marqué No 13.

dans cette nouvelle concession se trouve renfermée la moitié du terrain qu'occupoit cy devant la rue ditte michilimachina qui traversoit cy devant jusques au bord de leau (et dont partie a été supprimée en 1709) mais partie de la rue st. louis qui a été ouverte vers 1713 a été prise sur ce meme terrain qui est aujourd'hui de 30 pieds de front sur la ditte rue st. louis sur environ 30 de profondeur, doit de cens a raison de 6d par toise.

puis sr. francois poisset a acquis avec plus grande quantité le 5 fevrier 1716, ensaisiné le 20 février 1716, puis jean tabau a acquis dudit sr. poisset les 30 pieds du present No en deux contrats, l'un du 23 fevrier 1724, l'autre du 3 xbre 1727, ensaisiné pour l'un des deux le 18 mars 1733, puis francois Bariteau a acquis le 28 7bre 1747, ensaisiné le 13, 9bre 1747, puis raymond menard ensaisiné le 25 fevrier 1778.

N^o 5

Pl. 5.—(Partie de No 196).—Mathieu Brunet dit Letang concessionnaire d'un petit emplacement de 18 pieds sur 15 le 4 mars 1692, puis retiré par les seigneurs le 15 avril

1709 et puis par lesdits seigneurs reconcédé avec plus grande quantité dans le meme contrat que cy dessus No 4 par échange du 3 9bre 1709 au sr. charles alavoine qui a donné en contre échange le terrain rue st francois marqué No dans cette nouvelle concession se trouvent renfermés la moitié du terrain qu'occupoit cy dessus et partie de la rue michilimachina qui separoit lé present terrain de No 4 cy dessus et partie de la rue chagouaninion qui separoit le dit terrain de No 6 cy apres lesquelles dictes rues ont été suprimées en 1709 la premiere en partie, et la seconde en entier.

mais partie de la rue st. louis qui a été ouverte en 1713, a été prise sur ce terrain qui est aujourd'hui de 28 pieds de front (sur rue st. louis) sur environ 32 de profondeur. doit pour iceluy de cens 10s et de rente constitué 10 lbs amorty le 28 fevrier 1760.

sr francois poisset a acquis le 5 fevrier 1716, ensaisiné le 20 fevrier 1716, puis sr. joseph guyon després a acquis le 31 xbre 1727, ensaisiné le 5 may 1734, puis jh. perinaut heritier, puis jh. Howard ensaisiné le 19 may 1787, puis samuel jacob ensaisiné le 19e may 1787, puis Marie jacob a acquise dt les lots.

N^o 6

Pl. 5.—(Partie de No 196).—sr. joseph guyon després concessionnaire en premiere concession ou a titre nouvel d'un terrain de 32 pieds sur le niveau de rue st. louis jusques a la ligne des fortifications le 3 7bre 1713 doit 5ll de cens et 7s 6d par chaque toise carrée.

le dit després avoit acquis cy devant 20 pieds de large du dit terrain entre les rues chagouamiguon et outaoise, pour lesquels 20 pieds ensaisinés le 20 juin 1713, les dittes

rues ayant été supprimées alors les seigneurs ont concédé audit després par ledit contrat cy dessus 6 pieds de large de chaque coté du dit terrain qui font la moitié de la largeur de chacune des dittes rues, et font pour le present emplacement comme dit est 32 pieds de large.

puis jh. perinaut heritier.

puis jh. Howard ensaisiné le 19 may 1787. puis samuel jacob ensaisiné le 19 may 1787, puis Marie Jacob a acquis dt. les lots.

N^o 7

Pl. 5.—(No 197).—Sr. etienne rocbert concessionnaire le 10 mars 1713, (partie en 1ere concession partie en titre nouvel) d'un terrain de 106 pieds de long sur le niveau de la rue st. louis 20 pieds sur toute la profondeur jusques à la ligne des fortifications. doit de cens 10ll pour le tout. une grande partie de ce terrain avoit été concédée cy-devant a differens particuliers en plusieurs contrats comme il suit.

Jacques pinguet concessionnaire de 20 pieds sur 25 le 20 may 1690 puis possédés par le nommé pierre mallet, et puis retiré par les seigeurs en 1707.

louis marié site. Marie concessionnaire de 20 pieds encarré le 15 mars 1684. puis charles renauld, puis louis tetro ensaisiné le 7 Sbre 1698, puis claude caron le 13 7bre 1706. puis retiré par les seigneurs en 1707.

titre nouvel des deux susdits emplacements et concession d'une partie de la rue outaoise supprimée en faveur de sr. jacques charles decouagne en datte du 30 xbre 1709, puis sr. etienne rocbert a acquis du sr. decouagne le 29 7bre 1711, ensaisiné le 20 mars 1713.

plus le dit sr. etienne rocbert concessionnaire de 50 pieds sur leur profondeur le 1er juillet 1707. enfin ledit

sr. etienne rocbert concessionnaire le 10 mars 1713. partie en premiere concession partie en titre nouvel de tous les terrains cy dessus et autres non encore concedés, contenant 106 pieds le long de rue st. louis sur environ 20 de profondeur, doit de cens pour le tout 10ll et une rente annuelle de 7-10 laquelle a été amortie.

sr. charles auguste reame en a acquis 65 pieds $\frac{3}{4}$ sur 53 le 16 et ensaisiné le 26 juin 1751. sr. simon sanguinet ensaisiné le 9 7bre 1765, puis françois berthelet dit Savoyard.

Pl. 5.—(Partie de No 198)—Les srs Baby ont acquis des heritiers rocbert par adjudication du 1758 le restant dudit terrain contenant environ 40 pieds sur 25. lesdits Baby ensaisinés le 15 mars 1759, puis le sr. Thomas baron ensaisiné le 26 fevrier 1783.

N^o 8

Pl. 5.—(Partie de No 198)—un emplacement faisant face a la place du marché contenant sur le niveau de la ditte place 34 pieds $\frac{1}{2}$ sur 36. jusqu'à la ligne des fortifications.

il n'y a jamais eu de concession de ce terrain par les seigneurs. dès le commencement de l'établissement de cette ville le roy l'avoit pris pour en faire le corps de garde. puis on en a fait la boulangerie du roy, jusques a ce qu'enfin le 12 avril 1755 le sr victor varin commissaire ordonnateur pour le roy a montreal la vendu au sr. daniel chabert de Joncaire ensaisiné le 22 9bre 1757. puis les srs. Baby ont acquis le 19 janvier 1758 ensaisinés le 13 fevrier 1758. puis le sr. thomas burn (Baron) ensaisiné le 26 fevrier 1783.

N^o 9

Pl. 5.—(No 209 et Partie de No 210)—nouveau corps

de garde etabli vers l'an 1700, sur la place au marché et sur le niveau de rue st. louis contenant.

il n'y a point de contrat de concession de ce terrain, il a été pris pour l'usage du roy.

cependant le sr toussaint pauthier en a acquis de Mr victor varin commissaire ordonnateur faisant pour le roy le 15 avril 1762 (Notaire Daunai ensaisiné le 14 août) 30 pieds de front sur pareille profondeur jusques a la ligne des fortifications, faisant partie dudit corps de garde du coté du nord est. le surplus demeure au roy.

puis philippe loubet ensaisiné, puis hughes fairis ensaisiné puis robert herderson ensaisiné puis john turner ensaisiné le 26 juillet 1783.

Nº 10

Pl. 5.—(Partie de No 210)—denis etienne sr. de clairin concessionnaire de 73 pieds le 23 aoust 1698. doit de cens 111 ce terrain est divisé en deux parties l'une contenant 50 pieds de front sur toute la profondeur jusques aux fortifications adjugé à Mr danré de blanzly le 15 juillet 1738. ensaisiné le 16 7bre 1748. l'autre partie cy apres au milieu de la page. Jean Benard dit Beausoleil a acquis les 50 pieds de Mr danré le 16 7bre 1748. ensaisiné le 14 xbre 1750. puis en 1758 jean petit dit lamarche ensaisiné le 23 xbre 1766. puis sr. francois chevrier a acquis le 24 7bre 1767. puis jerome bugués ensaisiné le 1er aoust 1769. puis philippe loubet ensaisiné 3 avril 1775. puis hughes fairis ensaisiné le 26 juillet 1783. puis robert henterson ensaisiné le 26 juillet 1783. puis john turner ensaisiné le 26 juillet 1783.

Pl. 5.—(No 211)—l'autre partie de No 10 contient 23 pieds sur toute la profondeur jusques aux fortification ad-

jugés à etienne champion dit labonté le 18 xbre 1736, ensaisiné le 5 aoust 1738.

N^o 11

Pl. 5—(No 212)—Sr jean quenet concessionnaire de 73 pieds sur environ 22 le 27 7bre 1698. doit de cens 11l.

Sr louis prudhomme a acquis le 8 7bre 1729. ensaisiné le 14 8bre 1729.

N^o 12

Pl. 5—(No 213)—demoiselle catherine gauchet veuve de sr. j. b. migeon concessionnaire de 60 pieds sur environ 22, le 22 may 1699. doit de cens 16s 5d, et une rente constituée le 8 lbs 7s. 6d. il semble que la rente est amortie quoyque la quittance n'en soit pas dans le contrat. reste le cens.

le sr. pierre trotier desauniers a acquis du sr. de la gauchetière le 22, et ensaisiné le 23 may 1712. vers 1750 josph lebeau, ensaisiné le 3 janvier 1784. puis le sieur Robert Anderson, ensaisiné le 15 avril 1784.

N^o 13

sr, jacques lemoine concessionnaire de 60 pieds sur toute la profondeur jusques au niveau des emplacements de srs lebert et charles lemoine (ce sont les emplacements marqués no (23) c'est à dire jusques au bord de l'eau) le 8 may 1682. doit de cens 6d par toise carrée.

la rue st. louis ouverte en 1714 a coupé ce terrain en deux parties inégales dont l'une plus petite est occupée par les emplacements marqués Nos 1, 2 et 3.

l'autre partie plus grande marquée comme cy No 13. 60 pieds sur entre les rues st. francois, st. paul et st. louis

est subdivisée en plusieurs emplacements comme cy après.

d'abord les srs derepentigni et heritiers le moine ont possédé l'entier terrain.

jean denigoret de bois morel en avoit acquis une partie pour laquelle ensaisiné le 12 avril 1709. le sr poitier dit laverdure en avoit aussi acquis plusieurs parties des heritiers repentigni, pour lesquelles ensaisiné les 22 fevrier 1711, 7 xbre 1715, 6 mars 1724.

titre nouvel au dit sr. jean poitier en datte du 15 mars 1723 pour 74 toises et huit pieds en superficie dudit terrain, pour lesquels doit 6d tournois par toise carrée.

le sr. rene decouagne a acquis de la veuve pautier ensaisiné le 18 9bre 1732.

enfin en 1755, le dit No 13 est divisé comme il suit.

N^o 13 A

Pl. 5—(Partie de No 185 A)—louis pivert dit le parisien en a 20 pieds sur rue st. louis sur 32 le long de rue st. francois en superficie. acquis de Mme Bouat heritière le moine le 19 fevrier 1748 puis louis pivert dit parisien ensaisiné le 12 9bre 1766, puis madame lamonodières ensaisiné le 16 xbre 1767.

(Partie de No 185a).—heritière le moine le 19 fevrier 1748 puis louis piverd dit parisien ensaisiné le 12 9bre 1766, puis madame lamonodières ensaisiné le 16 xbre 1767.

N^o 13 B

Pl. 5—(Partie de Nos 185a, 186a)—le sieur jean noel desrivières en a 20 pieds sur environ 65i traversant de rue st. louis a la rue st. paul, acquis du sr. rené de couagne le 7 8bre 1755 ensaisiné le 3 xbre 1755 doit par toise 6d tour-

nois. Puis Madame Lamonodière possède une partie.—Puis Eustache trotier deriviere beaubien l'autre partie ensaisiné.—Puis le Sr. Trudeau a acquis la part de Made Lamonodière.

N^o 13 C

Pl. 5—(Partie de No 185a)—pierre leduc dit souligni en a 20 pieds, sur rue st. paul sur 31 le long de rue st. francois en superficie 17 toises 8 pieds, acquis des heritiers repentigni le 17 fevurier 1747 ensaisiné le 2 avril 1749, puis le sr. pierre ranger ensaisiné le 12 may 1749, puis le meme du sr. jean noel desrivieres de la monodière ensaisiné le 20 mars 1766. Puis le Sr. Trudeau a acquis.

N^o 13 D

Pl. 5—(Partie de No 186a)—Le sr. rené de couagne 20 pieds sur 68 p. traversant de rue st. louis a la rue st. paul en superficie doit 6d par toise tournois, puis eustache trotier deriviere beaubien ensaisiné le 20 avril 1768.

N^o 14

Pl. 5—(Partie de No 186a)—louis marié dit ste marie concessionnaire d'un emplacement de 12 pieds sur rue chagouamignon jusques a l'emplacement du sr poitier representant le sr lemoine C'est-a-dire sur 24 pieds, le 15 mars 1690, puis claude robillard a acquis le 8 9bre et ensaisiné le 17 xbre 1691. puis le sr. marin de lamarque ensaisiné le 16 juillet 1698.

la rue st' louis percée vers l'an 1714 a emporté une partie de ce terrain, et le sr. J. B. neveu a retiré le surplus qui fait un meme emplacement avec le terrain suivant.

le sr. claudé maugue concessionnaire d'un emplacement dont nous n'avons pas le contrat. la ditte concession du 10 mars 1691. puis sr. claudé dudevoir a acquis le 23 juin, et ensaisiné le 12 juillet 1692. puis retiré par les seigneurs le 3 7bre 1706.

et par les dits seigneurs vendu au sr. J. B. neveu le 21 7bre 1715. doit de cens 6d tournois, et une rente constituée de 225ll argent de france.

N^o 15

Pl. 5—(No 189)—marie pacro veuve plichon duvernay concessionnaire de 19 pieds sur 49 de profondeur le 1er mars 1688 une partie de ce terrain sur sa devanture a été emportée par la rue st. louis percée vers 1715 est du pour le present terrain 15l de cens et d'une rente constitué de 75lb amorty le 8 fevrier 1760.

Jean petit de bois morel a acquis ce terrain et le 6 aoust 1714 les seigneurs ont concédé au dit sr. jean petit six pieds d'augmentation de largeur sur toute la profondeur restante, qui est de (22i d'un coté et 26i de l'autre) les dits 6 pieds faisant la moitié de la rue chagouamignon supprimée audit tems par ordonnance de Mr l'intendant et qui separoit cy devant le terrain du dit No 15 de celui de No (17) cy apres pour lequel l'autre moitié de la ditte rue a été réservée, chargés les 6 pieds presentement concédés de un sol de cens.

sr. joseph guion després a acquis le 8 juin 1716 puis Jh. perinault heritier puis Jh. Howard ensaisiné le 19e may 1787, puis samuel Jacob ensaisiné le 19e may 1787, puis Marie Jacob a acquise dt. les lots.

N^o 16

Pl. 5—(No 187 A)—martin massé concessionnaire de

20 pieds sur rue st. paul et 30 de profondeur entre les rues michilimachina et chagouamignon le 8 mars 1683 doit 6d de cens et une rente constitué de 60 ll la rente amortie par Mr hervieux en 1744.

ce terrain a aujourd'hui 26 pieds de large parcequ'on y a ajouté environ 6 pieds qui font la moitié de la rue chagouamignon supprimée.

il y a aussi 45 ou 50 pieds de profondeur ainsi qu'il parroit par les ensaisinemens cy apres, mais nous n'avons point de titre de ces augmentations.

le sr. charles nolan lamarque a acquis de massé par adjudication du 16 janvier 1722, ensaisiné le 13 avril 1729 pour 26 pieds sur 60 puis le sr. Bouat puis le sr. françois volant adjudicataire ensaisiné le 18 mars 1735 pour 26 pieds sur 45 puis sr. pierre J. B. hervieux adjudicataire le 28 aoust ensaisiné le 1er 7bre 1744 puis sr. jean giasson ensaisiné le 21 may 1760 puis pierre Berthelet ensaisiné le 27 9bre 1792.

N^o 17

Pl. 5—(Nos 188 et 192)—jean magnan dit lesperance concessionnaire de 16 pieds $\frac{1}{2}$ de large sur la rue outaoise, sur 22 pieds de profondeur jusques a la rue chagouamignon, le 8 janvier 1692 doit 5d de cens et une rente const. de 28ll 1d la rente est amortie.

le dit terrain retiré par les seigneurs, des heritiers magnan en différentes parties et puis par eux vendu a jean tuillier dit lacombe, mre. adhemard le 4 juin 1707 (nous n'avons pas ce contrat) puis concession au dit jean tuillier lacombe de 6 pieds de large le long de son emplacement faisant moitié de la rue outaoise supprimée le 4 juillet 1714 doit 1 ll de cens.

il doit y avoir une autre augmentation de encore 6 pieds

de large faisant moitié de la chagouamignon de l'autre coté dudit emplacement pareillement supprimée, nous n'avons pas ce dernier contrat.

avec les deux susdittes augmentations ce terrain contient aujourd'hui 34 pieds sur la rue st. louis sur 16 de profondeur. doit 7d de cens.

sr. dominique nafrechoux a acquis le 1er et ensaisiné le 15 fevrier 1716.

joseph robert langlois a acquis 14 pieds le 18 9bre, ensaisiné le 4 xbre 1726 puis J. B. Baillarget heritier par sa femme du sr robert langlois. puis sr ignace hubert lacroix a acquis le 20 ensaisiné le 26 avril 1762. charles demers dessermons a acquis le 9 mars 1731 ensaisiné le 7, 7bre 1733, puis le sr. jacques quenel fontblanche adjudicataire le 18 et ensaisiné le 28 aout 1741. Puis Pe Guy come heritier

(La portion possédée par Ignace Lacroix fait partie du No 188 sur le niveau rue St Louis et celle possédée par Pierre Guy représentant font blanche fait partie de No 192).

N^o 18

Pl. 5—(Nos 188 et 190)—maximilien chedeville dit la garenne concessionnaire de 20 pieds sur 50 en deux contrats, l'un du 27 may 1683 pour 20 pieds en quarré, l'autre du 20 may 1690 portant titre nouvel du precedent et augmentation d'iceluy jusques à la concurrence de 5 pieds de profondeur chargé de 12s 6d de cens et de 80 lls de rente constitué.

puis possédé (en partie par charles demers dessermons et l'autre partie) par gisle papin de qui les seigneurs ont retiré en 1706 en vertu d'une ordonnance de Mr. Rodot intendant.

puis par les dits seigneurs reconcedé (la partie retirée) a charles demers dessermons le 9 juillet 1707 chargé de 6s

de cens et de 90 ll 5d de rente constituée amortie en 1743 et 6 may 1762.

plus audit charles demers dessermons concession de 6 pieds de large le long de son emplacement le 16 aoust 1719 lesquels font la moitié de la rue outaoise supprimée doit 1d de cens.

plus manque un autre contrat pour autres 6 pieds faisant la moitié de la rue chagouamignon pareillement supplantations ce terrain contient aujourd'hui 34 pieds sur rue st. paul sur environ 50 de profondeur. doit de cens 14s 6d.

joseph robert langlois en a acquis la moitié en 1725. puis J. B. Baillarget heritier par sa femme de robert langlois, puis sr. ignace hubert lacroix a acquis le 20 ensaisiné le 26 avril 1762. charles demers dessermons l'autre moitié puis sr jacques quenel fontblanche adjudicataire le 18 ensaisiné le 28 aoust 1741, puis sr. jean Orillac ensaisiné le 11 7bre 1764 acquis de font blanche.

(La portion possédée par le sr Ignace Lacroix fait partie du No 188 sur le niveau de la rue St Paul et la portion de Mr Orilliac représentant font blanche fait partie du No 190).

N^o 19

Pl. 5—(Partie de No 192)—louis marié dit ste marie concessionnaire de 20 pieds de large sur la place d'armes et 20 pieds de profondeur jusques a la rue outaoise, doit 5s de cens, et de rente constitué 35ll nous n'avons pas ce contrat mais il en est fait mention dans l'ensaisinement de claude caron du 25 juin 1694 cy apres, il parroit que la rente est amortie quoy que nous n'en ayons aucun titre.

jean roy dit deschats a acquis de louis marié le 15 mars 1684 puis claude caron le 1er ensaisiné le 25 juin 1689 puis



jacques cardinal. puis jacques hubert lacroix le 1er 7bre 1720 ensaisiné le 18 aoust 1724 pour 22 pieds sur 31 de profondeur. 2 pieds laissés par la rue st. louis percée en 1714 et 12 pieds pris sur la rue outaoise supprimée en 1707 font cette augmentation.

puis sr. rené de couagne adjudicataire le 18 mars ensaisiné le 18 9bre 1732 puis sr. jacques quenel dit font blanche le 16 may ensaisiné le 4 juin 1735. puis pierre guy comme heritier.

N^o 20

Pl. 5—(Partie de No 190)—jean guy concessionnaire de 20 pieds sur la place au marché. joignant le terrain de louis marié sur 20 de profondeur le 12 aoust 1684. doit 6d de cens et 35 de rente constitué, la ditte rente est amortie.

plus le dit jean guy concessionnaire le 22 juillet 1686 de 10 pieds encore joignant les cy dessus sur 20 de profondeur et faisant partie de l'ancien hengard des seigneurs marqué cy apres No 21. doit 6d de cens et 15 ll de rente constitué, la ditte rente est amortie.

et ledit emplacement tel qu'il est aujourd'hui contient 30 pieds sur 26 y compris 6 pieds faisant partie de la rue outaoise supprimée et doit de cens 2s.

jean magnan dit lesperance a acquis de guy ensaisiné le 8 may 1688 puis le sr. dominique nafrechoux puis le sr. Théberge acquereur le 4 aoust, 1716, ensaisiné le 28 mars 1724 pour 30 pieds sur 26 puis sr. jacques quenel dit font blanche adjudicataire le 12 may et ensaisiné le 28 aoust 1741 puis sr. jean oreillac ensaisiné le 11 7bre 1764.

N^o 21

Pl. 5—(No 191)—un hengard cy devant appartenant

aux seigneurs. de 40 pieds de long sur la place au marché sur 20 de large. 10 pieds sur 20 en ont été retranchés et donnés à jean guy pour l'emplacement cy devant No 20 resté à 30 pieds sur 20.

J. B. demers concessionnaire des dits 30 arpens (1) sur 20 en deux contrats l'un pour 20 pieds en quarré, faisant l'encongnure de laditte place et de rue st. paul chargé de 5s de cens et de 35ll de rente constituées.

nous n'avons pas ce contrat il en (est) fait mention dans le 2ond cy joint et dans l'ensaisinement de pierre mallet cy apres.

l'autre contrat audit J. B. demers pour 10 pieds sur 20 entre les cy dessus et jean guy en datte du 1er mars 1687. doit 2s 6d de cens et 15 ll de rente constituées. ces deux rentes ont été amorties en 1745. reste 1s 6d de cens.

pierre mallet a acquis ensaisiné le 26 janvier 1691 puis jean legras en faveur duquel ont été donné 6 pieds d'augmentation au bout dudit terrain faisant partie de la rue outaoise alors suprimée par contrat en datte du 10 Sbre 1706, doit pour la ditte augmentation 1s de cens et au moyen d'icelle le present emplacement contient 20 pieds sur 26.

raphael Bauvais a acquis ensaisiné le 16 aoust 1725 puis jacques quenel dit font blanche ensaisiné le 23 7bre 1736 puis pierre ranger ensaisiné puis jean Bap. legrand ensaisiné le 2 xbre 1778 puis le sr. fouilier heritier.

N^o 22

Pl. 5—(No 200A)—la place au marché.

N^o 23

sr charles dailboust demusseau concessionnaire de 104

(1) Arpens dans le texte a été substitué pour pieds.

pieds de long le long de la place au marché sur 60 pieds de profondeur en deux contrats.

l'un du 18 janvier 1666 pour 60 pieds sur 50 chargé de 12 de cens, l'autre du 27 aoust 1668 pour 44 pieds sur 50 chargé de 5s de cens. nous n'avons pas ce dernier contrat. il en est fait mention dans le titre nouvel cy-après.

c'est cet emplacement qui regle la profondeur de celuy marqué cy devant No 13 par une ligne parallèle qui auroit deu estre tirée de l'un a l'autre.

la rue st. louis percée en 1714 occupe une partie de ce terrain qui na plus aujourdhuy quenviron 94 pieds de profondeur.

les srs. jacques leber et charles lemoine de longueil ont acquis du sr. dailboust le 17 juillet 1680 ensaisinés le 10 fevrier 1681.

puis titre nouvel aux heritiers lemoine en datte du 13 fevrier 1694.

le sr. louis conte dupré a acquis le 20 ensaisiné le 22 juillet 1694 puis distribué en differentes parties comme cy après.

N^o 23 A

Pl. 5—(No 202)—la partie qui fait l'encongnure de la place au marché (et de la rue st. louis) et qui contient pieds sur la dite place, et sur la dite rue st. louis, acquis par sr. J. B. charly. st ange en différentes parties, pour l'une desquelles ensaisiné le 21 aoust 1713 puis rené tuillier dit Lacombe a acquis du sr. louis charly le 19 janvier ensaisiné le 5 fevrier 1746 puis pierre ignace dubois dit la foye ensaisiné le 15 may 1775.

N^o 23 B

Pl. 5—(No 200)—la partie joignant la cy dessus en remontant la place, contient 31 pieds de front sur le niveau de la ditte place au marché, acquis par Mr. hyou de la découverte du sr. conte dupré en deux contrats l'un pour 20 pieds de large sur ensaisiné le 22 janvier 1711, l'autre de 13 pieds en quarré ensaisiné le 21 fevrier 1713 puis francois augé dit lajeunesse adjudicataire le 19 avril 1735 ensaisiné le 11 7bre 1739.

N^o 23 C

Pl. 5—(Partie des Nos 199, 201)—suit en remontant la place au marché un emplacement de 17 pieds sur le niveau de la ditte place sur 50 pieds en profondeur adjudgé au sr. charly st. ange sur les biens du sr. louis compte dupré ensaisiné le 8 juillet 1723 puis joseph durocher a acquis le 14 avril 1739 ensaisiné le 24 avril 1745 puis la veuve et heritiers jean magnan lesperance adjudicataires en ensaisinés en 1753 puis Denis Viger ensaisiné le 24 may 1796.

N^o 23 D

Pl. 5—(Partie des Nos 199, 201)—La partie qui fait l'encongnure de la rue st. paul et de la ditte place au marché contient 60 pieds sur la ditte rue st. paul et le long de la ditte place au marché, dont partie acquise des heritiers dupré par st. antoine magnan dit lesperance ensaisiné pour icelle le 25 juin 1722 puis possèdent les heritiers jean magnan dit lesperance. Mr Denys Vigers ensaisiné le 24 may 1796.

N^o 24

sr. jacques lebert et charles lemoine concessionnaires

le 8 juin 1667, selon le contrat de 70 pieds sur 111 de profondeur mais selon le verbal du sr. angers du 8 juin 1731 le tairrin est porté pour 60 pieds seulement sur 100 de profondeur la rue st. louis alors percée en 1714 emportoit une partie dudit terrain dans sa profondeur. reste pour 60 pieds sur 100. doit de cens par an 1 ll 10s tournois.

le sr. pierre J. B. hervieux a acquis du sr. leber de st. paul le 14 et ensaisiné le 28 8bre 1717 ledit emplacement partagé vers 1745 entre les heritiers hervieux (jacques hervieux et sr. toussaint poitier) en deux parties egales de 30 pieds chacune sur 100 de profondeur.

Pl. 5—(No 203)—la partie du coté du sudouest 30 pieds sur 100 possédés par le sr. toussaint poitier.

Pl. 5—(No 204)—la partie du coté du nord est 30 pieds sur 100 possédés par le sr. jacques hervieux.

N^o 25

sr Benigne Basset concessionnaire de 32 pieds $\frac{1}{2}$ de front sur 118 de profondeur en deux contrats l'un du 14 janvier 1666, qui porte 44 pieds sur 60, mais il y en a onse pieds et demy de large cedés par ledit sr. Basset en faveur des srs. leber et lemoine pour l'emplacement marqué cy devant No 24, et en reconnoissance de cette cession les seigneurs ont concedé au dit sr. basset le terrain marqué dans ce second contrat. comme il suit. le second contrat au sr. basset en datte du 12 aoust 1668 porte 32 pieds $\frac{1}{2}$ joignant les cy dessus sur 68 de profondeur doit pour le tout 10s de cens.

une partie du present terrain a été emportée par la rue st. louis percée vers l'an 1714 reste pour le present emplacement dans son entier 32 pieds $\frac{1}{2}$ sur 1x2 de profondeur distribués à differens particuliers comme il suit.

Pl. 5—(Partie de No 205)—francois arel despointes a acquis des srs. Bassets environ 18 pieds le long de rue st. louis sur 50 joignant le No 24 par contrat du 7 juillet 1721 ensaisiné le 4 9bre 1741 puis rené Bracard le 7 ensaisiné le 10 juillet 1746 puis jean Benard dit jolicoeur le 13 7bre ensaisiné le 2 8bre 1748 puis Mr. J. B. Durocher ensaisiné le 3 7bre 1791.

Pl. 5—(No 206)—francois Brossard a acquis des heritiers Basset 15 pieds le long de rue st. louis sur environ 50 de profondeur joignant No 26 cy apres le 9 juillet 1721 ensaisiné le 31 8bre 1724 puis le sr. louis prudhomme adjudicataire le 23 juin 1741 ensaisiné le 5 avril 1746.

Pl. 5—(Partie de No 205)—la partie qui répond a la rue st. paul contient 32 pieds $\frac{1}{2}$ sur environ 50 acquis des srs. Bassets par le sr. charles alavoine vers 1721 puis le sr. paul guillet a acquis le 2 mars 1731, ensaisiné le 8 7bre 1746.

le sr. panet a acquis en 1758 ensaisiné le 15 9bre 1758 puis J. B. Benard dit jolicoeur ensaisiné le 23 juin 1760 puis Mr. Jean Baptiste Durocher ensaisiné le 3 7bre 1791.

N^o 26

Pl. 5—(No 207)—sr. pierre picoté de belestre concessionnaire de 60 pieds sur le niveau de rue st. paul, sur 60 pieds de profondeur le 11 janvier 1666 doit de cens selon l'expédition non signée que nous avons du contrat 12d tournois par toise quarrée, mais je crois que ledit cens est réduit a 10 l pour tout ledit terrain et ensemble pour la continuation d'iceluy jusques sur le niveau de la rue st. louis. (c'est environ 100 pieds pour le tout) de laquelle continuation nous n'avons point de contrat de concession.

le sr. dailboust de musseau possedait en 1712 puis le

sr dailboust de perigni. puis en 1763 sr. pierre deriviere ensaisiné.

N^o 27

Pl. 5—(Partie de No 208)—sr. j. B. migeon de bransac concessionnaire de 60 pieds en quarré dans l'encognure des rues st. paul et st. joseph le 10 janvier 1666. le contrat est parmy ceux des concessions des terres de l'isle a No 948. doit de cens selon le dit contrat 12d tournois par toise quarrée, mais je crois que ledit cens est reduit à 10 l tant pour le susdit terrain que pour la continuation d'iceluy meme largeur de 60 pieds aaboutissant jusques sur le niveau de la rue st. louis. nous n'avons pas le contrat de concession de laditte continuation. ledit terrain dans la suite a été divisé comme il suit.

Le sr. pierre trotier desauniers a acquis de Mr. migeon de la gauchetière 60 pieds sur le niveau de rue st. louis sur 60 de profondeur le long de rue st. joseph. acquis le 22 et ensaisiné le 23 may 1712 puis sr. francois sonmandre delorme a acquis par echange avec le sr. desauniers en datte du 18 7bre 1751.

en 1757 le sr. joseph cadet ensaisiné le 30 may 1758 puis le sr. louis penissant lods payes le 22 aoust 1760. puis en 1760 le sr. charles reaume (le 14 sept. 1760, Panet) ensaisiné le 12 xbre 1772, puis le sr. christophe sanguinet (le 17 Decre 1772 Mezier) ensaisiné le 30 janvier 1776, puis le sr. beaubien Desrivieres (le 15 mars 1775 Panet) ensaisiné le 12 aoust 1776. Puis Mr. William Murray a acquis (le 28 sept. 1792, Delisle) et a été ensaisiné le 16 juin 1795.

Pl. 5—(Partie de No 208)—les autres 60 pieds en quarré sur le niveau de rue st. paul et st. joseph acquis des

heritiers migeon par nicolas pertuis ensaisiné le 13 8bre 1708.

le dit sr. pertuis avoit vendu plusieurs parties de ce terrain scavoir au sr. maurice Blondeau 40 pieds rue st. joseph sur 21 le 11 7bre 1711 pour lesquels ensaisiné le 16 janvier 1712. plus a pierre mercereau 20 pieds sur rue st. joseph sur 30 le long de rue st. paul le 7 avril ensaisiné le 19 may 1715 et au sr. alexis moniere 30 pieds (restans) sur le niveau de rue st. paul sur 60 de profondeur a luy adjudés le 28 aoust et ensaisiné le 1er 7bre 1722. plus ledit sr. moniere a acquis de mercereau le 23 7bre ensaisiné le 26 9bre 1729. enfin ledit sr. moniere a acquis de Blondeau le 16 7bre 1731 ensaisiné le 12 7bre 1732 et possede tout ce quarré. en 1754 le sr. penissault par succession. puis en 1760 le sr. charles reaume ensaisiné le 12 xbre 1772. puis le sr. sanguinet ensaisiné le 30 janvier 1776. puis le sr. beaubien Derivieres ensaisiné le Puis Mr. William Murray a acquis (ainsi que ses auteurs, par les memes titres que ci-dessus) et a été ensaisiné le 16 juin 1795.

N^o 28

jean sargnac dit lafond concessionnaire le 2 may 1713 de 60 pieds courant le long de la grande rivière sur toute la profondeur entre le terrain des religieuses (c'est a dire no 47) jusques au chemin du bord de l'eau et tenant d'un bout a la rue st. joseph et d'autre terrain non concedé. doit 1s de cens.

Cette concession est devenue nule. ce terrain etant occupé par les fortifications.

il y a dans les archives une liasse de papiers et de procédures au sujet de ce terrain marqué no 28.

N^o 29

Barbe chovin veuve ignace hubert lacroix concessionnaire le 22 juillet 1721 de 43 pieds sur toute la profondeur entre la rue st. louis et celle du bord de l'eau, doit 211 de cens et 1511 de rente.

cette concession est devenue nulle, ce terrain ayant été emporté pour les fortifications de la ville.

N^o 31

Pl 3—(No 1)—pierre prudhomme concessionnaire dont le 6 9bre 1694 d'un emplacement sur le niveau de rue st. paul dont la largeur est déterminée par celle de celui de francois prudhomme qui est vis-a-vis. comme nous n'avons pas le contrat de francois prudhomme je ne connois pas au juste la largeur du present emplacement, je crois qu'elle doit estre de 18 toises sur le niveau de rue st. paul, sur toute la profondeur jusques a la petite riviere, doit de cens 8d par toise quarrée.

les fortifications de la ville de montreal faittes vers l'an 1725 ont emporté une partie de cet emplacement dans sa profondeur, qui n'est plus que d'environ 36 pieds, et peut-etre aussi sur sa largeur.

possèdent le restant en 1720, les heritiers prudhomme en 1745, la veuve et heritiers st. disier. puis joseph papineau ensaisiné le 12 mai 1781.

N^o 32

Pl. 3—(No 1)—pierre prudhomme concessionnaire d'un emplacement dont nous n'avons pas de contrat contenant 62 pieds $\frac{1}{2}$ de front. la profondeur devoit estre jusques a la petite riviere, mais depuis que la ville est murée, il est

borné a 34 pieds d'un coté et 37 de l'autre. en superficie. 63 toises doit par an de cens 6d par toise.

possedant en 1755 sr. alexis mesiere le pelle, heritier cochois.

N^o 33

Pl. 3—(No 3)—denis etienne sr. de clairin concessionnaire le 29 juillet 1693 d'un emplacement de 108 pieds sur le niveau de rue st. paul sur toute la profondeur jusques a la petite riviere. (depuis la construction des murs de la ville la ditte profondeur se trouve bornée a environ 36 pieds) doit par an 6d par toise carrée.

le sr. etienne robert a acquis le 15 janvier 1715 ensaisiné le 14 juin 1717 puis joseph poupart dit lafleur a acquis le 26 7bre 1717 ensaisin le 11 8bre 1717. pierre jacques biron a acquis de lafleur le 29 juin, ensaisiné le 21 aoust 1718. jacques langlois a acquis de biron le 23 ensaisiné le 31 aoust 1718.

N^o 34

J. B. celoron sr. de blainville concessionnaire le 30 xbre 1693 d'un emplacement dont la largeur est désignée par celle de celui qui est vis-à-vis, c'est a dire contenant 72 pieds sur toute la profondeur jusques a la petite riviere. (depuis la construction des murs de la ville, la ditte profondeur est bornée a pieds). doit par an 6d par toise quarrée.

Pl. 3—(No 4)—pierre Boutin en a acquis la moitié pour laquelle ensaisiné le 3 fevrier 1746. puis le 22 7bre 1754 alexandre delienne dit Belanger ensaisiné le 3 juillet 1760. puis en 1765 toussaint cavalier ensaisiné le 30 juillet 1765. puis marianne cherier veuve de toussaint cavalier heritiere.

Pl. 3—(No 5)—michel Baugy en avait acquis la moitié puis pierre gagné a acquis de Beaugi ledit gagné ensaisiné le 7 juillet 1730 puis jacques chapon ensaisiné le 9 xbre 1778. puis francois pallin dit dabonville ayant epousé la veuve chapon puis pierre monarque ensaisiné le 8 juillet 1781, puis jean Bap. allard ensaisiné le 18 8bre 1796.

N^o 35

jean lehoux dit decaris concessionnaire avant 1679 d'un arpent en superficie dans la commune de mont-real doit de cens 5s par an. nous n'avons pas ce contrat a moins qu'il ne soit parmy ceux des concessions de terre. la rue st. paul traverse cet arpent et le coupe en deux parties, dont, l'une, du coté nord ouest, contient un arpent sur le niveau de la ditte st. paul (moins 24 pieds occupés par la rue st. pierre) sur environ 40 pieds de profondeur.

L'autre partie du coté de la petite riviere contient pareillement un arpent sur la ditte rue st. paul (moins 24 pieds qui sont occupés par la rue st. pierre), et les fortifications de la ville ayant coupé une partie de sa profondeur elle se trouve bornée environ a pieds.

· tout ledit terrain a été partagé entre les heritiers descaris, paul, michel et louis en trois parties egales contenant chacune environ 50 pieds de chaque coté de la rue st. paul et possédés comme il suit.

Pl. 4—(du coté du sud-est No. 132)—paul descaris 50 pieds le long de la rue st. paul sur le long de la rue st. pierre doit par an 6d.

puis le sr. simonet ensaisiné le 12 mars 1776 pour 50 pieds sur puis francois samson ensaisiné le 2 avril 1778.

Pl. 4—(No 133)—micel descaris 50 pieds sur doit par an 6d voyes francois simonet cy dessus puis prisque bergevin ensaisiné le 11 aoust 1777. Puis acquis par jean Mittleberger le 22 aoust 1780 devant Mtre foucher et a été ensaisiné le 18 fevrier 1797.

Pl. 4—(No 134)—louis descaris 50 pieds sur doit par an 6d. cet emplacement n'est plus que de 38 pieds parceque 12 en ont été demembrés et acquis par le sr. de la decouverte pour ajouter au No 36 cy apres. ainsi qu'il est marqué dans l'ensaisinement du 30 avril 1705, les 38 pieds restans possédés en 1725 par charles labrosse. en 1735 par louis lefevre, réputé ensaisiné ayant passé par l'incendie.

Pl. 4—(du coté du nord ouest)—(Partie du No 107)—paul descaris 50 pieds le long de rue st. paul sur 40 le long de rue st. pierre, doit par an 6d. francois giraudeau dit la prairie a acquis ensaisiné le 30 9bre 1753 puis george geopper. puis marie Wiggans mariée avec sr. philipe jacob ensaisiné le 10 8bre 1761. puis daniel phicher ensaisiné le 31 juillet 1784. puis jean Platte ensaisiné le 2e aoust 1790.

Pl. 4—(Partie de No 107)—michel descaris 50 pieds sur environ 30, doit par an 6d divisés comme il suit.

les heritiers michel descaris 30 pieds.

Pl. 4—(Partie de No 109)—francois robidoux environ 25 pieds ensaisiné le 6 fevrier 1760 puis vendus a francois moler dit la sonde nre. souste le 17 9bre 1760 lods payés. francois robidoux rentre par sentence du 14 juillet 1761, puis jean Bap. madeleine ensaisiné, puis joseph raimond ensaisiné, puis le sr. pierre fortier ensaisiné le 2 xbre 1778, puis langlois a acquis, ensaisiné le 23 xbre 1794, puis le sr. pierre foretier ensaisiné le 30 7bre 1796.

Planche 4—(Partie de No 109)—louis descaris 50 pieds sur environ 40 doit par an 6d acquis de jean descaris

cy devant de 85 pieds se trouve reduite par les fortifications a 45 pieds).

Nous n'avons point ce contrat de concession dans nos archives, parroit devoir par an 6d par toise carrée selon l'ensaisinement cy-après.

rené fezeret avoit acquis du sr. Boucher (ensaisiné le 15 7bre 1699, puis le sr. de tiersan gendre dudit fezeret a possédé. pierre gagné a acquis du sr. thiersan le 3 7bre ensaisiné le 11 9bre 1719, puis le sr. martin curot lods payés en 1722, puis le 10 mars 1759, le sr. papin a payé ses lods ensaisiné le 19 avril 1759, pour 40 pieds sur 45, puis la veuve chaboyé le premier 7bre et a payé ses lods.

N^o 38

Pl. 4—(Partie de No 137)—sidrach dugué ecuyer sr. de boisbriant concessionnaire de 45 pieds sur toute la profondeur jusques a la petite riviere le 24 fevrier 1672 doit par an 6d tournois par toise carrée (la profondeur du dit emplacement se trouve bornée par les murs de la ville a environ 48 pieds).

le sr. alexandre turpin a acquis et ensaisiné le 27 aoust 1684 puis leonard baron dit st. cibart ensaisiné le 2 juillet 1711, puis le sr. rené decouagne. puis Mr. de budmont comme ayant épousé la veuve decouagne.

puis le sr. francois st. germain dit lamoureux a acquis de Mr. de budmont avec environ 25 pieds de l'emplacement suivant ensaisiné pour 68 ou 70 pieds sur toute la profondeur le 29 xbre 1722, puis le sr. julien rivard ensaisiné pour 70 pieds sur 45 d'un coté, et 48 de l'autre le 19 7bre 1739, puis sr. jean Bap. legras pour 70 pieds sur 45 d'un coté et 48 pieds de l'autre en 1767, puis le sr. maurice blondeau en-

son pere, et ensaisiné le 15 juin 1696, puis francois descaris et noel toupin ont acquis de louis descaris ensaisiné le 16 juillet 1724 partagés comme il suit.

francois descaris 25 pieds, puis joseph jetté, ensaisiné le 23 may 1742, puis joseph raimond, puis Mr. foretier ensaisiné le 2 xbre 1778, puis langlois ensaisiné le 23 xbre 1794.

Pl. 4—(No 110)—noel toupin 25 pieds, ensaisiné comme cy dessus le 16 juillet 1724, puis jerome bagués ensaisiné le 11 7bre 1770, puis michel aversole? ensaisiné le 14 juillet 1775.

N^o 36

Pl. 4—(No 135)—Philippe carion ecuyer sr. dufrenois concessionnaire le 15 may 1679 de 38 pieds sur toute la profondeurjusques a la petite riviere (la ditte profondeur depuis la construction des murs de la ville se trouve Bornée a environ 60 pieds) doit par an 6d par toise carrée.

l'emplacement tel qu'il est aujourd'huy depuis 1705 contient 50 pieds de large a cause de 12 pieds qui ont été demembrés de No 35 pour lesquels 12 pieds il n'est du que 6d en tout, comme il est marqué dans l'ensaisinement cy-après.

le sr. hyon de la decouverte a acquis 50 pieds sur toute la profondeur ensaisiné le 30 avril 1705, puis le sr. toussaint cavalier 50 pieds sur 73, ensaisiné le 10 may 1735, puis le sr. pierre bouthilier ensaisiné le 17 juillet 1779, puis samuel edge ensaisiné le 28 juillet 1783.

N^o 37

Pl. 4—(No 136)—pierre boucher sr. de Boucherville concessionnaire en 1679 de 40 pieds sur toute la profondeur jusques a la petite riviere (la ditte profondeur qui etoit

ensaisiné le 23 mars 1770, puis le sr. alexandre Henry ensaisiné le 22 aoust 1778.

N^o 39

Pl. 4—(Partie de No 137)—sr. claudé rimbault concessionnaire en 1672 de 50 pieds sur toute la profondeur jusques à la petite riviere (depuis la construction des murs de la ville la ditte profondeur est bornée a environ 46 pieds). doit 6d par toise carrée (comme il parroît par l'ensaisinement suivant) nous n'avons pas ce contrat dans nos archives.

jacques de foye faisant pour simon mars a acquis le 8 aoust 1677. ensaisiné le 12 mai 1678, puis le sr. charles decouagne ensaisiné le 28 janvier 1683, puis sr. renault, decouagne fils a vendu ledit emplacement en deux parties de 25 pieds chacune. la premiere a Jean cuillerier ensaisiné pour icelle le 6 mars 1698, puis le sr. de budmont a acquis et a vendu au sr. francois st. germain lamoureux en 1722 et ajouté a No 38 comme dit est cy-dessus.

reste pour le présent emplacement 25 pieds sur environ 46 vendus par le sr. renault decouagne a jean B. Beauvais ensaisiné le 4 avril 1699, puis le sr. de linctot, puis le sr. josué de chap lacorne ensaisiné le 8 7bre 1746, puis sr. j. B. legras ensaisiné le 27 7bre 1747, puis le sr. maurice blondeau ensaisiné le 9 juin 1775, puis le sr. alexandre henry ensaisiné pour partie le 22 aoust 1778.

N^o 40

Pl. 4—(No 138)—le sr. francois marin perrot lors gouverneur de montreal concessionnaire vers l'an 1672 d'environ 115 pieds le long de rue st. paul sur toute la profondeur jusques a la petite riviere. parroît devoir de cens par

an 4d pour le tout. nous n'avons pas ce contrat dans nos archives.

le sr. louis conte dupré faisant pour sr. charles aubert de lachenaye a acquis de la dame veuve perrot ensaisiné le 30 juin 1688, puis sr. francois choret de st. romain ensaisiné le 11 juin 1697 (pour 88 pieds et les 27 pieds de plus comme cy-après) puis le sr. rené decouagne ensaisiné le 23 janvier 1714, puis le sr. josué de chap chevalier de lacorne pour avoir épousé la veuve decouagne, puis Mr. St-Luc, adjudicataire, puis jean Descaris ensaisiné le 18 may 1778, puis Zachrie heurtebise ensaisiné le 22 may 1778 pour 44 pieds sur toute la profondeur, puis Joseph monnié ensaisiné 16 juillet 1782 pour environ 44 pieds sur toute la profondeur, puis Mme Jacob, puis le sr. Swain ensaisiné, puis samuel David.

Pl. 4—(No 140)—pierre picoté ecuyer sr. debeletre et le sr. de tonty concessionnaires vers 1672 d'un emplacement d'environ 35 pieds sur environ 40 doit 6d par toise carrée. nous n'avons pas ce contrat dans nos archives.

Pl. 4—(No 139)—sr. J. B. nolan lamarque a acquis du sr. charles aubert de lachenaye 27 pieds sur toute la profondeur, pour lesquels ensaisiné le 18 fevrier 1690, puis le sr. Jean soumandre, puis le sr. raymoneau ensaisiné le 10 may 1712, puis sr. nicolas pinau ensaisiné le 18 may 1714, puis joseph denau destailli ensaisiné le 11 9bre 1714, puis francois millet ensaisiné le 15 xbre 1750, puis thomas vacher ensaisiné, puis Jean mittlebergeres ensaisiné le 6 avril 1778.

N^o 41

le sr. gervais Baudouin a acquis ensaisiné le 7 juillet 1696 et le 31 janvier 1697.

plus au bout de la ditte profondeur en tirant vers la petite rivière étoit un autre emplacement de 20 pieds en

carré concédé a Jean leduc le 1er mars 1683. doit 6d par toise.

plus encore au bout de celuy cy en tirant toujours vers la petite riviere autres 20 pieds en carré, le dit jour 1er mars 1683 doit 6d par toise (nous n'avons pas ce contrat dans nos archives).

sr. pierre st. germain dit lamoureux avoit acquis vers 1696 les emplacements de leduc et fezeret, et le 18 janvier 1697, il a été concédé au dit st. germain une petite rue en cul de sac prenant au bout des 40 pieds de Mr. de beletre cy dessus, tirant jusques a la petite riviere, et separant les terrains de leduc et fezeret, de partie du terrain de No 42 cy après. doit 6d par toise carrée.

puis ledit sr. gervais Baudouin a acquis du dit st. germain, ensaisiné le 16 juillet 1698, puis Mme rouville heritière du sr. Baudouin, puis jacques campault ensaisiné le 15 may 1712, puis toussaint Baudry ensaisiné le 7 avril 1745.

depuis la construction des fortifications l'emplacement est borné a environ 57 pieds de profondeur.

N^o 42 D

Pl. 4—(Partie de No 141 et 142)—simon guillory concessionnaire le 5 aoust 1680 de 60 pieds en carré chargés de 6d par toise. nous n'avons pas ce contrat dans nos archives. il en est fait mention dans l'ensaisinement cy-après.

sr. jean millot et francois mailloth son gendre ont acquis 42 pieds de large du dit emplacement sur toute sa profondeur, ensaisinés le 11 7bre 1694, puis Mlle mailloth a acquis la part de jean millot pour laquelle ensaisinée le 1er avril 1717, les heritiers mailloth possèdent. puis le sr. leueston ensaisiné le 7 xbre 1772.

les 18 pieds restans du present emplacement sur 60 de profondeur sonts transportés dans no 43 cy-apres.

puis mr. robertson ecuyer a eu l'emplacement de mr. leueston par echange ensaisiné le 7 xbre 1772, puis le sr. comartin ensaisiné le 5 7bre 1783, puis Mdme Sauvage ensaisiné le 20 fevrier 1795 *pour une partie*, puis jean Bouthiller heritier *Sauvage par sa femme*.

N^o 42 C

Pl. 4—(Partie de No 142)—au bout des 60 pieds de profondeur cy-dessus, sr maurice blondeau est concessionnaire d'un restant de terre en tirant vers la petite riviere.

(jusques a la ligné des fortifications) contenant 14 toises en superficie le 28 fevrier 1715, doit de cens 3d pour le tout.

sr. joseph Baby de cheneville possede et fait partie de l'ensaisinement du 9 juin 1752 puis jh. perrault charpentier ensaisiné le 19 8bre 1795 *pour le present terrain et une partie du no 142 au bout du terrain du sr. Bouthillier*.

N^o 43

Pl. 4—(Partie de No 142, 143 et 144)—18 pieds sur 60 faisants partie des 60 pieds e ncarré marqués dan No 42, cy devant concedés a simon guillory le 5 aoust 1680 chargés de 6d par toise.

sr. jean milot avoit acquis avant 1694 et la ditte année 1694 a vendu ledit terrain au sr. jean pouguet.

sr. pierre lamoureux dit st. germain ayant acquis des heritiers pouguet, avec plus grande quantité pour lequel ensaisiné le 29 aoust 1695, les seigneurs ont concedé audit st. germain une rue de 9 pieds de large qui alloit dudit em-



placement a la petite rivière jusques au niveau de l'emplacement du sr. Boudor qui est no cy après. puis le sr. maurice Blondeau a acquis de st. germain avec plus grande quantité, ensaisiné le 17 Xbre 1710, puis le sr. Joseph Baby de cheneville avec la meme quantité ensaisiné le 9 juin 1752, puis Jh. perrault charpentier ensaisiné le 19 Sbre 1795.

N^o 44

Pl. 4—(Partie de No 142)—sr. claudé charon concessionnaire le 11 aoust 1671 de 20 pieds de front sur la rue st. paul et 40 de profondeur le long de rue st. francois. doit de cens 6d tournois par toise carrée.

sr. Jean pouguet possedoit vers 1694, puis pierre lamoureux dit st. germain a acquis conjointement avec no 43, cy dessus ensaisiné le 29 aoust 1695, puis maurice blondeau, ensaisiné pour le tout le 17 Xbre 1710, puis sr. Joseph Baby de cheneville ensaisiné pour le tout, et plus pour no 42C le 9 juin 1752, puis Jh. perrault charpentier ensaisiné le 19 Sbre 1795.

N^o 45

Pl. 4—(Partie de No 142)—Jacques picot dit labrie concessionnaire vers 1670 d'un terrain contenant environ 20 pieds en carré chargés de 6d par toise de cens. nous n'avons pas ce contrat dans nos archives.

puis Mr. duhautmenil avoit acquis (et possedoit en 1677). puis vers 1694, Jean milot, puis en 1695 sr. pierre st. germain dit lamoureux, puis le sr. Jacques crevier dit duvernois, puis le sr. joseph Baby de cheneville ensaisiné le 6 Sbre 1754, puis Jh. perrault charpentier ensaisiné le 19 Sbre 1795.

N^o 46

Pl. 4—(No 143)—(No 144)—sr. claudé charron concessionnaire le 22 aoust 1677 d'un terrain le long de la rue st. francois depuis No 45 jusques vers la petite riviere sur 20 pieds de profondeur. doit 6d tournois par toise carrée.

le sr. jean Boudor a acquis ensaisiné le 10 may 1687, puis le sr. godefroy de tonancourt ensaisiné le 17 juin 1711, puis jacques denis dit lionois ensaisiné le 19 7bre 1747, puis andré guy ensaisiné le 31 mars 1778.

puis Jean Bap. vallée ensaisiné pour partie de no 46, le 22 janvier 1783.

N^o 47

les religieuses hospitalieres de l'hotel dieu st. joseph concessionnaire le 9 janvier 1682 (Not Mangue) du terrain de leur hopital, en fief (marqué cy-après no 178) et plus d'environ un arpent de terrain en superficie. franc de cens tant qu'il demeurera en la possession dudit hopital, et en cas de vente a des particuliers chargé de tel cens qu'il plaira au seminaire de st. sulpice d'imposer aux particuliers propriétaires.

le terrain a été vendu par les religieuses a differens particuliers et le cens a été fixé a 3d par toise selon la reconnaissance passée par differens particuliers lors propriétaires le 14 Xbre 1723. (not. Raimbeau)

ledit terrain divisé comme il suit, contient environ 205 pieds sur le niveau de rue st. paul, la parallèle le long de rue st. louis meme longueur 205 pieds.

N^o 47 A

Pl. 6—(No 259)—10—l'encongnure des rues st. paul et

st. joseph contenoit d'abord 31 pieds sur rue st. paul sur 46 le long de rue st. joseph, vendu par les religieuses a laurens re-nault, ensaisiné le 6 aoust 1696 puis le sr. de bercy a acquis ensaisiné le 26 juillet 1722 et 22 mars 1724.

plus ledit sr. deberey ensaisiné le 17 janvier 1729 pour une augmentation audit terrain de 25 pieds le long de rue st. joseph, sur 31, de profondeur, laquelle augmentation fait la moitié d'un terrain de 46 pieds sur laditte profondeur de 31 vendu par lesdittes religieuses vers 1696 au sr. gedeon de catalogue, et par luy a henry catin ensaisiné le 27 avril 1712, puis jean verger dit desjardins ensaisiné le 24 avril 1715, puis ignace vien ensaisiné le 19 Sbre 1717. fait depuis ce tems la pour l'emplacement dudit sr. deberé 31 pieds sur environ 70, puis en 1764 madame presar veuve du sr. pierre vallée ensaisinée puis le sr ermentiger ensaisiné le 28 juin 1785, puis le sr. ignace chevrier ensaisiné le 28 juin 1785.

N^o 47 B

ensaisiné le 28 juin 1785.

Pl. 6—(No 266)—2o—claudes pauthier laverdure ensaisiné le 17 Xbre 1698 pour environ 26 pieds sur la rue st. joseph sur 31 de profondeur le long de la rue st. louis, acquis des religieuses, puis louis leroux ensaisiné le 29 Xbre 1707, puis le nommé la chossé qui a augmenté son emplacement de 6 pieds le long de rue st. Joseph, sur laditte profondeur de 31 pieds les dits 6 pieds demembrés de l'emplacement venant du sr. gedeon de catalogue dont il est parlé cy dessus article premier selon l'ensaisinement du 5 9bre 1727.

puis le sr puybareau ensaisiné, puis charles desery heritier, puis pierre manassé dit levelié ensaisiné le 27 may 1781, puis hoyle ensaisiné le mars 1791, puis Jh. perrault charpentier ensaisiné le 19 Sbre 1795.

N^o 47 C

Pl. 6—(No 260)—3o—sr. francois poulin de francheville a acquis des dames religieuses environ 43 pieds rue st. paul sur 60 de profondeur avant l'an 1720. contient en sup. 72 toises, puis le sr. christophe sanguinet ensaisiné le 8 janvier 1772, puis le sr. m. Kierti dont les lods ont été payé par Mr. gony sheriff 1778 puis le sr. laurent ermatiger ensaisiné le 27 avril 1786, puis le sr. loubet ensaisiné le 11 juillet 1786, puis le sr. franchères ensaisiné le 11 juillet 1786.

N^o 47 D

Pl. 6—(No 267)—4o—le sr. volant de radisson a acquis des dames religieuses 50 pieds sur 20 de profondeur pour lesquels ensaisiné le 28 aoust 1699 et le 15 juin 1720 il a vendu le dit terrain sur le pied de 50 pieds sur 62 (ayant sans doute dans cet intervalle de tems acquis le surplus des dittes dames religieuses) a J. B. joutra dit desrosiers, ensaisiné le 11 aoust 1720. puis Mme soumandre ensaisinée le 21 7bre 1721 plus la ditte dame soumandre ensaisinée le 20 fevrier 1723, pour une augmentation (d'environ 10 pieds de large) acquis en trois parties des srs. radisson, lachossé et catin contenant.

et le 5 9bre 1727 ensaisiné encore pour un passage d'environ 16 pieds sur rue st. joseph entre l'emplacement du sr. deberey article 1er et celui du dit lachossé article 2ond fait pour le tout en superficie 90 toises ou environ..... le sr. thomas trotier-dufy desauniers a acquis du sr. soumandre ensaisiné le 8 Xbre 1751.

N^o 47 E

Pl. 6—(Partie de No 261)—5o—sr. francois volant de ra-

disson acquereur des dames religieuses avant 1720 de 35 pieds $\frac{1}{2}$ de terre sur 62 de profondeur, en superficie 60 toises. puis Mr. duplessis faber, heritier du dit sr. de radisson puis francois demers dit mon fort, puis antoine poudret ensaisiné ensemble pour plus grande quantité comme cy apres article 6 le 9 juillet 1746.

N^o 47 F

Pl. 6—(Partie de 261)—60—31 pieds $\frac{1}{2}$ sur 61 $\frac{1}{2}$ de profondeur, la ditte largeur le 31 pieds $\frac{1}{2}$ restante de celle de 43 pieds vendus par les religieuses a jean gareau dit st. onge, ensaisiné le 24 mars 1701, et ledit jour, acquis par le sr. dejordis puis par henri catin, avec la ditte profondeur de 61 pieds, lequel catin a vendu environ 10 pieds de large de son terrain en 1723 a la dame soumandre comme est dit cy-devant article 4, reste pour le present emplacement 31 pieds $\frac{1}{2}$ sur la ditte profondeur de 61 puis possédés par ignace hubert heritier de catin, puis par francois demers dit monfort, puis antoine poudret ensaisiné avec l'article 5 cy-dessus le 9 juillet 1746.

N^o 47 G

Pl. 6—(Partie de No 262)—70—les srs. joseph guion després et tetro acquereurs des dames religieuses vers 1720 chacun de environ 35 pieds sur rue st. paul et environ 50 ou 60 de profondeur (environ 20 pieds de large de ce terrain ont été acquis par jean latour et fourment l'emplacement dudit terrain cy apres article 9) reste pour le present emplacement 31 pieds sur pareille profondeur (d'environ 60) chargés aussi bien que ledit chemin mitoyen de 3d par toise: ledit joseph guion després ayant acquis de tetro possedoit le tout en 1740.

sr. charles doire a acquis des heritiers després ensaisiné le 6 7bre 1746, puis sr. michel avrard a acquis le 16 aoust 1758 ensaisiné le 7 may 1759.

N^o 47 H

Pl. 6—(Partie des Nos 262 et 263)—80—alexis legay avoit acquis cy-devant des dames religieuses 44 pieds le long de rue st. louis, sur 20 de profondeur. par luy vendus au sr. julien auger dit grand champ, ensaisiné le 13 may 1712. puis la veuve henri catin a acquis le 18 7bre 1725, puis jean verger desjardins le 31 mars 1733 les religieuses ont retiré et vendu au sr. jean latour (20 pieds de large sans y comprendre un chemin mitoyen entre le present emplacement et celui de l'article 6, sur toute la profondeur, jusques au terrain dudit latour, cy ensuite déclaré) ensaisiné le 10 may 1747.

au bout des 60 pieds de profondeur cy dessus article 7, le sr. puygibault possedoit un terrain de 20 pieds de large sur la face du nord-ouest et 33 pieds de profondeur par luy vendus au susdit J. B. latour ensaisiné le 16 7bre 1735 fait a present pour ledit sr. latour 20 pieds sur rue capitale sans y comprendre un passage mitoyen de 10 ou 11 pieds, sur environ 60 de profondeur.

possedent en 1758, sr. jean leber de senneville ensaisiné le 25 aoust 1758, puis le 28 avril 1759 ignace Bourassa a payé ses lods ensaisiné le 4 7bre 1759, puis le sr. edouard chene ensaisiné le 24 janvier 1780, puis le sr. scott ensaisiné le 29 7bre 1784.

N^o 47 I

Pl. 6—(Partie de No 263)—90—20 pieds restans du terrain du sr. tetro cy devant article 7 rue st. paul sur environ 50 ou 60 de profondeur.

le sr. j. B. latour possède avant 1746 comme ayant épousé la veuve tetro puis sr. jean leber de senneville ensaisiné le 25 aoust 1768, puis le 28 avril 1759 ignace Bourassa a payé ses lods, ensaisiné le 4 7bre 1759, puis le sr. edouard chéné le 24 janvier 1780, puis le sr. Scott ensaisiné le 29 7bre 1784.

N^o 47 L

Pl. 6—(Partie de No 264)—100—15 ou 16 pieds sur le niveau de rue st. louis restans du terrain dont est parlé cy-devant article 8 sur environ 60 de pofondeur, vendus par les religieuses a ignace gamelin, avec plus grande quantité pour laquelle ensaisiné comme cy-apres article 11 et 12 le 8 may 1747. sr. jacques porlier ensaisiné le 17 Xbre 1765, puis le sr. de longueil ensaisiné le 28 7bre 1778.

N^o 47 M

Pl. 6—(Partie de No 264)—110—marguerite caesar ditte la garidelette a acquis vers 1720 des dames religieuses environ 25 pieds sur le niveau de rue st. paul et environ 40 de profondeur, puis par elle abandonnée aux pauvres de lhotel dieu et par eux vendus a ignace gamelin le 7 juillet 1743, ensaisiné avec plus grande quantité le 8 may 1747. jacques porlier ensaisiné le 17 Xbre 1765, puis messire le baron de longueil ensaisiné le 28 7bre 1778.

N^o 47 N

Pl. 6—(Partie de No 264)—120—Jean Brunét possesseur avant 1725 de 40 pieds le long de rue st. louis sur 50 pieds de profondeur (en partie acquis de joseph guion després et le tout) venant du terrain des dames religieuses. sr. fran-

cois pallieur a acquis, ensaisiné le 3 juin 1739, puis sr. ignace gamelin, ensaisiné avec plus grande quantité le 8 may 1747. sr. jacques porlier ensaisiné le 17 Xbre 1765, puis messire joseph le baron de longueil ensaisiné le 28 7bre 1778.

N^o 48

environ un arpent en superficie contenant environ 205 pieds le long de rue st. paul sur toute la profondeur jusques a la riviere (meme largeur de 205 pieds le long de rue st. louis) concedés aux soeurs de la congrégation le 29 aoust 1668, doivent pour le tout 12d de cens, et en cas d'alienation a des particuliers, tel cens qu'il plaira aux seigneurs imposer.

puis les soeurs de la congregation apres avoir vendu 38 pieds sur leur profondeur au sr. thomas de joncaire en l'an 1690 comme il sera dit cy-après en l'article 7 du present N^o 48 ont cédé le restant de tout ce qui appartenoit dans tout ce N^o 48 aux religieuses de l'hoteldieu vers l'an 1692 par echange pour partie du terrain marqué no 181 que les dites religieuses ont demembré de leur enclos pour augmenter celuy des dites soeurs comme il est marqué aux dits Nos 179 et 181. nous n'avons aucun des contrats concernant tout ce qui a été dit cy dessus.

enfin tout le terrain du present N^o 48 a été vendu par les dites soeurs ou par les dites religieuses a differens particuliers comme il suit.

N^o 48 A

Pl. 6—(Partie de N^o 264)—1o—le sr. de st. romain en a acquis des religieuses 40 pieds environ 75 de profondeur qu'il possedoit vesr 1723, puis vendus au sr. ignace gamelin ensaisiné le 9 7bre 1733. dans le dit ensaisinement il est dit

N^o 48 E

Pl. 6—(No 269)—60—le sr. duplessis faber acquerueur des dames religieuses d'environ 60 pieds sur le niveau de rue st. paul sur toute la profondeur jusques la riviere le 4 7bre 1724, les religieuses ont tout de suite retiré ce terrain et l'ont vendu au sr. J. B. des Chalions de st. ours le 14 7bre de la ditte année 1724. cependant ledit sr. duplessis a fait ensaisiner son contrat le 14 mars 1732, et c'est neantmoins ledit sr deschalions qui a vendu au sr. charles hery ensaisiné le 19 Xbre 1744 pour 60 pieds sur environ 90 de profondeur, doit 3d par toise carrée.

plus le dit sr. hery ensaisiné le 10 may 1751 pour 40 pieds en carré acquis des religieuses et situés dans l'angle du sud au bout des 90 pieds de profondeur cy dessus. doit 6 pour toute la ditte augmentation.

le sr. etienne st. dizier ensaisiné le 14 aoust 1764 a acquis du sr. hery.

N^o 48 F

Pl. 6—(No 270)—70—le sr. pauthier acquerueur le 12 avril 1690, des soeurs de la congregation 38 pieds jusques riviere pour lesquels ensaisiné le 28 juin ditte année 1690.

plus le dit sr. pothier ensaisiné le 2 juillet 1694 pour 6 pieds de large sur la ditte profondeur acquis des religieuses hospitalieres a qui ledit terrain appartenoit alors pour l'avoir acquis des soeurs vers 1692.

puis le sr. thomas de joncaire a acquis du sr. pothier ensaisiné le 19 Xbre 1707 et puis ledit sr. joncaire ensaisiné le 25 juin 1708 pour autre augmentation de 6 pieds de large sur toute la ditte profondeur, acquis des dittes religieuses. fait pour tout ledit terrain environ 50 pieds de large.

puis le sr. pierre lestage ensaisiné pour 49 pieds $\frac{1}{2}$ sur 90 du coté du sud ouest et 86 du coté du nord est le 18 aoust 1744, puis le sr. charles hery ensaisiné le 29 juillet 1754, puis sr. Jean Baptiste augé ensaisiné le 14 aoust 1767, puis le sr. joseph bendon ensaisiné le 3 juillet 1782, puis samuel judah ensaisiné, puis Mr. John McGill ensaisiné le 29 7bre 1795.

N^o 49

Pl. 6—(No 271)—claude fezeret et jacques picot dit la brie concessionnaires en 1665 et 1666 chacun d'un certain terrain marqué dans les contrats qui portent leur nom et numérotés comme dessus, et chargés de 12d par toise en carré a la st. remy. les dits propriétaires on rendu leurs contrats a Mr. duhautmenil vers l'an 1672, lequel terrain contenoit 38 pieds de front sur le niveau de la rue st. paul, il n'avoit que 36 pieds de haut dans sa plus grande profondeur, mais Mr. souard faisant lors pour les seigneurs de montreal en a donné la continuation au dit sr. de hautmenil jusques au bord de la riviere, aussi bien que la continuation du terrain cy-après marqué no 51, pour 45 pieds, le dit sr. de hautmenil etoit neveu de Mr souard lors curé de la paroisse de montreal dont le dit terrain fut nommé depuis le parc de Mr. de hautmenil ou de Mr. Souard.

lequel dit terrain a été vendu depuis par ledit sr. de hautmenil comme il suit, scavoir 4 perches 11 pieds c'est a dire 83 pieds sur le niveau de rue st. paul sur toute la profondeur jusques a la grande riviere, au sr. pierre le sueur, pour lesquels ensaisiné le 17 janvier 1692. doit 5d de cens pour le tout (et 15 autres pieds restans sur le niveau de la rue st. paul avec la continuation des 45 pieds de no 51 au sr. andré charly st. onge, en differens tems comme il sera

dit cy-après au dit no 51) sr pierre lestage a acquis du sr. lesueur les 83 pieds sur. . . . jusques aux remparts ensaisiné le 9 juillet 1725, puis le sr. francois marie decouagne ensaisiné le 28 avril 1759.

N^o 50

le no 50 est un ancien proces verbal de bornage de la profondeur de profondeur de 15 ou 20 emplacements qui suivent immédiatement apres en date du 18 9bre 1683, avant que les murs de la ville fussent marqués, lesquels ont emporté une partie de la profondeur des dits terrains. ce procès verbal de bornage est parmy les contrats de concessions de ville selon son ordre qui est comme dit est no 50.

N^o 51

Pl. 6—(No 272)—sr. andré charly st. ange concessionnaire de 45 pieds sur le niveau de rue st. paul, et 24 de profondeur le 18 Xbre 1666, chargé selon l'expédition que nous avons du contrat de 6d tournois par toise carrée, mais selon une remarque a la marge dudit contrat faite par Mr. donay en 1696, lors procureur du seminaire, il n'est marqué dans la minute que 15 deniers pour le tout.

cet emplacement en differens tems a contenu jusques a 60 pieds de large, sur toute la profondeur jusques a la grande riviere scavoir.

le dit sr. st. ange en avoit acquis de Mr. de hautmesuil premierement 5 pieds de large sur le niveau de rue st. paul, et plus la continuation des dits 45 pieds cy dessus jusques a la ditte grande riviere, le tout faisant partie de ce qui est marqué en parantaise vers no 49 cy-devant, et ensuite le dit sr. charly a vendu au sr. claude maugue 10 pieds de

large, sur le niveau de la ditte rue st. paul, a prendre du coté du nord est sur toute la ditte profondeur jusques a la ditte grande riviere, lesquels dits 10 pieds sur la ditte profondeur doivent etre ajoutés a no 52 cy-après. toutes ces acquisition faittes avant 1683 et c'est du bout de la ligne de separation de 40 pieds restans alors audit sr. charly, d'avec le terrain restant a lors a Mr. du hautmesnil qu'il faut partir pour prendre l'alignement dont il est parlé dans le proces-verbal de bornage du 18 9bre 1683, marqué cy-devant no 50.

ensuite depuis ce tems là et avant 1692 le dit sr. charly a acquis de Mr. de hautmenil encore 10 pieds de front sur la rue st. paul sur la ditte profondeur, jusques a la grande riviere, faisant le reste du terrain qui est marqué en parantaise vers no 49, ensorte que l'emplacement dudit sr. charly a contenu depuis environ 50 pieds sur la profondeur jusques a la grande riviere. et ensuite une partie de la ditte profondeur ayant été emportée par les fortifications; elle a été terminé au bout de 77 pieds.

puis sr. J. B. Charly st. ange a acquis de ses cohéritiers ensaisiné le 19 janvier 1701, puis claud laserre dit laforme ensaisiné le 7 9bre 1717, puis retiré par ledit sr. charly le 13 may 1722, puis edme moreau ensaisiné le 1er juin 1723, puis Mr. foucher ensaisiné le 23 juillet 1738, puis le sr. joseph marie rimbault de st. Blain ensaisiné le 9 Sbre 1755, puis le sr. J. B. pascal pillet ensaisiné le 3 juillet 1761, puis M^dme Lecavalier ensaisiné le 19 Xbre 1795.

N^o 52

Pl. 7—(No 273)—mathurin jousset dit la loire concessionnaire le 15 juin 1672 de 36 pieds sur toute la profondeur jusques au chemain qui court le long de la grande riviere doit 6d tournois par toise carrée.

la profondeur du dit terrain contenoit d'abord 108 avant qu'on eu fait les fortifications de la ville mais depuis ce tems là la ditte profondeur se trouve bornée a environ 68 pieds.

le sr. claude mangué avoit acquis et possedoit avant 1683 plus possedoit encore au dit tems dix pieds de large sur le niveau de la ditte rue st. paul sur toute la profondeur a ajouter a son dit emplacement du coté du nord-est, et près sur no 51, ainsy qu'il est dit cy devant au dit no 51 et possedoit alors 46 pieds sur la ditte profondeur dont 36 chargés de 6d tournois par toises et 10 chargés seulement de 6d pour le tout; le 10 fevrier 1735 (nre. Rimbault) jean Brunet dit Lasablonniere ensaisiné puis sr. francois Marie decouagne a acquis le 27 mai 1737 non ensaisiné mais a payé ses lods. Acquis le 25 avril 1759 par jean moignard ensaisiné le 6 juin 1760. Puis reunis par Fr. M. decouagne qui l'a vendu le 10 fevrier 1768 (nre. Panet) puis Mrs. Tompson et lilly ensaisinés le 21 Xbre 1768, puis dlle Johte Grey ve. de louïs lamy desfonds ensaisinée le 16 juin 1782. Elle a acquis le 27 mai 1782 (nre. Sanguinet).

N^o 53

Pl. 7—(No 273a)—jacques hubert dit la croix concessionnaire le 16 fevrier 1672 de 30 pieds sur toute la profondeur jusques a la grande riviere (il y avoit d'abord 105 pieds et depuis les fortifications baties 64 pieds seulement) doit par an 6d tournois par toise carrée.

adrien Bétourné dit laviolette a acquis ensaisiné le 3 juin 1689 puis rené mignot dit la frenaye ensaisiné le 29 janvier 1724 les heritiers la frenaye, puis jacques dulong qui avait acquis avec son frere rené ensaisiné le 4 juin 1792. Puis le sr. Jacob Schieffelin a acquis le 14 mars 1794, et a

été ensaisiné le 11 may 1796. Puis le sr. Thomas Powis a acquis le 22 mars 1794.

N^o 54

Pl. 7—(No 274)—andré carrière concessionnaire le 17 janvier 1672 de 40 pieds sur toute la profondeur, jusq ues au bord de la grande riviere, doit de cens 6d tournois par toise carrée, la profondeur de cet emplacement avant les fortifications s'etendoit a 102 pieds, mais depuis les fortifications baties, elle est bornée a 61 pieds.

les heritiers carriere ont possedeé, puis Jean Baptiste pouget ensaisiné pour la moitié le 20 mars 1724, et pour l'autre moitié le 13 may 1729, puis francois Brebion dit sansquartier ensaisiné pour le tout le 14 juin 1747. Puis les Soeur grises par testament du bre 1772 N. Panet.

N^o 55

Pl. 7—(No 275)—nicolas millet dit le beauceron concessionnaire en 1672 par un billet de Mr. dolier de 24 pieds sur toute la profondeur jusques a la grande riviere. chargé de 6d par toise carrée. ledit billet Brulé et cession par ledit millet du dit emplacement a Mr. dolier le 22 Sbre 1691 et cession dudit jour par ledit sr. dolier a pierre gilbert desautels dudit emplacement doit 6d par toise carrée. le sr. jean renault a acquis ledit emplacement en 1692 et le 16 juin 1693 il en a passé titre nouvel a Mr. dolier, qui luy a donné tout le terrain que pourroit servir de continuation audit emplacement aux mêmes charges que dessus.

jooseph trudeau, puis amable desery heritiers.

N^o 56

est une rue descendant a la riviere, de 11 pieds de large.

N^o 57

Pl. 7—(No 348)—etienne remigaud concessionnaire de 60 pieds sur toute la profondeur jusques a la grande riviere le 20 janvier 1672 doit 6d tournois par toise carrée.

Mr. de st. michel a acquis, puis Mr. catalogue et guillory qui possedoit avec plus grande quantité en 1683.

charles demers en a acquis des heritiers guillory environ 40 pieds dont 20 ont pareille profondeur de 40 pieds et les autres 20 pieds en ont environ 60 fait en superficie selon un toisage fait par morant en 1745 dont le plan est dans ledit contrat pour le present emplacement 49 toises 24 pieds. pour lesquels ledit charles demers ensaisiné le 11 mars 1749 (20 pieds restans dudit emplacement sur leur profondeur servant a l'emplacement cy-apres).

puis Mr. Alexandre Auljo negôt, ensaisiné le 1 may 1793 pour 40 pieds sur la profondeur, puis jacob Schiefflin a acquis le 29 9bre 1792 et a été ensaisiné le 11 Mars 1796, puis le sr. Thomas Oakes a acquis le 23 avril 1794.

N^o 58

Pl. 7—(No 349)—laurens archambault concessionnaire le 3 mars 1672 de 30 pieds sur toute la profondeur jusques a la grande riviere doit 6d tournois par toise carrée.

le sr. simon guillory a acquis en 1683 puis le sr. rené cuillerier a acquis sur le pied de 50 pieds (dont 20 sont pris sur l'emplacement cy-dessus No 57) sur la ditte profondeur ensaisiné le 22 janvier 1687. puis Mr. dailboust de perigui, puis sr. francois rimbault duvergé puis sr. joseph rimbault de st. Blain, puis charles lefevre dit lendreville ensaisiné le 27 avril 1751, plus pour 3 pieds de l'emplacement suivant ensaisiné le 1er juillet 1762, puis le sr. etienne dumeynion

ensaisiné le 1er avril 1778, puis le sieur antoni janson dit lapalme ensaisiné le 16 Sbre 1790. Puis John Mittleberger a acquis le 15 Sbre 1790)nre. Gerbrand Beck(et a été ensaisiné le 18 fev. 1797.

N^o 59

Pl. 7—(Partie de No 350)—pierre pertuis dit lalime concessionnaire de 28 pieds sur toute la profondeur jusques a la grande riviere, vers l'an 1672.

plus francois sabatier concessionnaire vers le meme tems de 30 pieds sur la ditte profondeur (nous n'avons pas ces contrats).

jean aubuchon dit lesperance a acquis ces deux emplacements et en a passé titre nouvel en datte du 15 avril 1680 sur le pied de 58 pieds sur la ditte profondeur, chargé de 6d par toise. depuis que les fortifications sont baties la profondeur est de 60 pieds du coté du sud ouest et 56 du coté du nord est selon le plan de daguille du 17 7bre 1729 au rang des contrats.

pierre picard a acquis ensaisiné le 27 mars 1716, puis louis ducharme ensaisiné le 16 aoust 1725 puis le sr frobisher ensaisiné le 30 janvier 1783 puis le chevalier jonhson ensaisiné le 26 janvier 1797.

N^o 60

Pl. 7—(Partie de No 350)—francois daux possesseur en 1672 puis guillaume Bouchard concessionnaire le 28 juillet 1673, de 30 pieds sur toute la profondeur jusques a la grande riviere, doit de cens 6d tournois par toise carrée, il y a 56 de profondeur.

sr. francois pouguet possedoit en 1680, puis sr. rené

cuillierier, puis jeanne renaude veuve madryé ensaisinée le 21 may 1701, puis jean riday dit le bosseron ensaisiné le 26 juin 1709, puis louis menard dit st. onge ensaisiné le 29 juin 1713. puis étienne ogé ensaisiné le 6 8bre 1751, puis louis ducharme ensaisiné le 27 7bre 1754, puis le soeur frobisher ensaisiné le 30 janvier 1783, puis le chevalier johnson ensaisiné le 26 janvier 1797.

N^o 61

Pl. 7—(No 351)—charles testard de folleville concessionnaire le 12 9bre 1672 de 40 pieds sur toute la profondeur jusques a la grande rivière, doit de cens 6d tournois par toise carrée.

possede antoine diquet dit madrié pour avoir epousé marie testard, puis charles delaunay ensaisiné le 19 juillet 1706, puis J. B. pouget dit grisdelin ensaisiné le 24 avril 1713.

N^o 62

Pl. 7—(No 352)—rené sauvageau de maisonneuve concessionnaire en 1672 de 23 pieds sur toute la profondeur jusques a la grande rivière, parroît devoir 6d tournois par toise carrée. (nous n'avons pas ce contrat dans nos archives) francois lory dit gargot possedoit en 1683 puis pierre mallet.

plus pierre jannot concessionnaire le 28 juillet 1673 de 30 autres pieds de front a coté du dit terrain sur la ditte profondeur jusques a la grande rivière. doit de cens 6d tournois par toise carrée.

francois janot possedoit en 1683 puis pierre mallet, puis charles delaunay ensaisiné pour le tout le 12 may 1705, puis joseph denan destailli ensaisiné le 27 avrii 1752, puis sr.

pierre alexis moniere ensaisiné le 13 juillet 1758, puis sr. pierre cardinal ensaisiné le 19 aoust 1767.

N^o 63

Pl. 7—(Partie de No 353)—pierre devanchy concessionnaire le 28 juillet 1673 de 40 pieds sur toute le profondeur jusques a la grande rivière. doit par an 6d tournois par toise carrée.

pierre rousset dit le taillandier possedoit en 1683, puis la dame st. amant puis joseph parent ensaisiné le 30 Xbre 1698, puis jean Bap. lefebvre comme heritier puis jacob jordan ensaisiné le 12 février 1776, puis le sr etienne dumeynion ensaisiné le 1er avril 1778, puis le sr. daniel suntherlan ensaisiné le 19 9bre 1787, puis le sr. etienne dumeynion a acquis par insolvabilité ensaisiné le même jour puis J. Bte. Durocher Esqr. a acquis le 26 9bre 1793 et ensaisiné le 25 aoust 1794.

N^o 64

Pl. 7—(Partie de 353)—julien Blois concessionnaire le 28 juillet 1673 de 40 pieds sur toute la profondeur jusques a la grande rivière, doit de cens 6d tournois par toise carrée.

pierre roussel dit le taillandier possedoit en 1683, puis la dame st. amant, puis joseph parent ensaisiné le 30 Xbre 1698, puis Jean Bap. lefebvre comme heritier puis jacob jordan ensaisiné le 12 feuvrier 1776, puis antoine jamsen ensaisiné le 12 feuvrier 1776, puis le sr. etienne dumeynion ensaisiné le 1er avril 1778, puis le sr. daniel suntherland ensaisiné le 19 7bre 1787, puis le sr. etienne dumeynion a acquis par insolvabilité ensaisiné le meme jour. Puis J. Bte. Durocher Esq. a acquis le 26 9bre 1793 et ensaisiné le 25 aoust 1794.

N^o 65

Pl. 8—(No 354 et Partie de 355)—Vincent chamaillard et pierre cabasier concessionnaire le premier le 28 juillet 1673 de 30 pieds, et le second le 20 juillet 1673 de 40 pieds sur toute la profondeur jusques a la grande riviere chargés de 6d tournois par toise carrée.

ces terrains ont été reunis au domaine et nous n'avons qu'un extrait de ces contrats dans l'ancien livre des ensaisinemens.

puis le sr. sidrac dugué de boisbriant concessionnaire de 70 pieds sur toute la profondeur jusques a la grande riviere, le 23 aoust 1687, doit par an 6d par toise carrée.

jacques perrot en a acquis 45 pieds du coté du nord est sur toute la profondeur pour lesquels ensaisiné le 2 may 1688 puis la dame laperle ensaisinée le 5 janvier 1695 puis Mr. paul dailboust de perigni ensaisiné le 14 fevrier 1709 puis preudent et francois vinet freres, ensaisinés le 8 aoust 1710, puis bernard philippes dit belhumeur ensaisiné le 20 may 1712.

N^o 65 (SUITE) ET N^o 66

Pl. 8—(Partie de No 355)—25 pieds du present emplacement sur toute la profondeur dependent du no 65 cy-dessus concedés par ledit contrat du 23 aoust 1687.

plus jean senecal concessionnaire de 30 pieds sur toute la profondeur jusques a la grande riviere le 30 juillet 1673, chargés de 6d par toise carrée. (Nous n'avons pas ce contrat il en est seulement fait mention dans l'ancien livre des ensaisinemens). les seigneurs ont retiré ce terrain et l'ont depuis concédé en partie comme il suit.

la veuve jacques picot dit labrie concessionnaire le 26

fevrier 1677 de 25 pieds sur toute la profondeur jusques a la grande riviere, doit 6d tournois par toise carrée. maximilien chedeville dit la garenne possedoit en 1683 puis les religieuses hospitalieres de montreal et sr. etienne guiot curé, puis jean tournois ensaisiné le 18 may 1689, puis etienne trudeau ensaisiné le 24 Sbre 1696 possede les 50 pieds sur leur profondeur. les heritiers J. B. trudeau. charles lefebvre comme heritier.

Nota.—il est a remarquer sur le terrain qui suit les no 66 de l'autre part jusques a l'angle de la rue st. charles, que ce terrain contient environ 125 pieds qui avoient d'abord été concedés a differens particuliers en 1673 scavoir 5 pieds restant dudit no 66, ainsi qu'il avoit été concedé a jean senechal, 30 pieds concedés a etienne campault, 30 pieds a pierre de lugeras, 30 pieds a jacques thuilier dit desvignes, et 30 pieds a pierre lorain, nous n'aons pas l'expedition de tous ces contrats, mais seulement l'extrait dans l'ancien livre des ensaisinemens.

tous ces terrains ont été reunis au domaine des seigneurs avant l'an 1683, et les ont reconcedé comme il suit.

N^o 67

Pl. 8—(Partie de No 355, Partie de No 356)—sr. Benigne Basset concessionnaire le 23 Sbre 1683 d'un restant de terre entre les heritiers labrie, et le terrain possédé cy-devant par la veuve francois Beaux, et alors par le nommé planchard (c'est a dire 23 pieds) sur toute la profondeur jusques a la grande riviere doit en tout 6d de cens.

etienne trudeau a acquis ensaisiné le 11 9bre 1709 (posède environ 10 pieds sur toutes sa profondeur) les heritiers J. B. trudeau.

charles lefebvre comme heritier.

N^o 68

Pl. 8—(Partie de No 356)—françois Beaux, et puis le nommé planchard possesseurs en 1683 d'un terrain de 35 pieds de large sur toute la profondeur jusques a la grande riviere. (nous n'avons pas ce contrat) mais les seigneurs ont retiré ledit terrain et ensuite par accord (relatif a no 156) avec le sr. benigne basset en datte du 29 fevrier 1692, ils lui ont concédé ledit terrain chargé seulement d'un sol de cens.

louis trudeau a acquis ensaisiné le 7 mars 1715, puis sr. charles joseph devoielle ensaisiné le 28 juillet 1760, sr. pierre mesière ensaisiné le 25 juin 1767. sr. de bruyeres ensaisiné le 22 7bre 1767.

Je soussigné au declare que le seminaire, ne pretend aucune propriété directe sur le terrain qui pourroit se trouver entre les representans Mr. de vaudreuil et celuy acquis par sr. de bruyeres du sr. pierre mezieres par contrat du 11 aoust 1764 et que s'il se trouve en cet endroit quelle terrain qui paroisse non concédé on en fait la cession par ces presentes audit sr. de bruyere pour en jouir aux conditions portées dans le contrat de concession du terrain quil a acquis comme cy dessus, a montreal le 17 Sbre 1764.

Montgolfier.

N^o 69

Pl. 8—(Partie de No 356a)—sr. daniel dulud de greslon concessionnaire avant l'an 1683 de 54 pieds sur toute la profondeur jusques a la grande riviere (nous n'avons pas ce contrat) avant 1683 ledit sr. du lud en avoit vendu 30 pieds joignant planchard au sr. jean jacques patron, et recedé aux seigneurs les autres 24 pieds joignant la rue st. charle, les-

quels seigneurs ont de nouveau concédé les dits 24 pieds au sr. Benigne basset par le contrat du 23 8bre 1683, marqué no 67 et 69. enfin les dits seigneurs ont retiré le tout tant dudit sr. patron, que dudit sr. Basset, et l'on reconcéde comme il suit.

daniel de greslon ecuyer sr. dulud concessionnaire le 21 juin 1695 de 57 pieds sur 36 de profondeur, chargés de 6d de cens par toise carrée.

sr. philippes de rigaud marquis de vaudreuil possède ensaisiné a paris par Mr. Lechassier en 1721, puis Mr. michel marquis de lotbiniere pere ensaisiné le 6 octobre 1791 puis Basile proulx ensaisiné le 21 9bre 1792.

N^o 70

Pl. 8—(Partie de No 356a)—15 pieds sur toute la profondeur concédés au sr. benigne basset le doit par an 6d pour le tout.

le sr philippes de rigaud marquis de vaudreuil ensaisiné pour ledit terrain le 1er 7bre 1726, puis Mr. Michel marquis de Lotbiniere pere ensaisiné le 6 octobre 1791, puis Basile proulx ensaisiné le 21 9bre 1792.

rue st. charles de 18 pieds.

N^o 71

sr. charles dailboust demusseau concessionnaire le 7 7bre 1674 de $\frac{1}{2}$ arp. de front sur le niveau de rue st. paul et toute la profondeur jusques a la grande riviere, doit de cens 6d par toise carrée. le sr. dailboust de coulonge a acquis le 2 9bre 1691 puis a retrocedé aux seigneurs le 10 avril 1714, et le 16 dudit mois d'avril 1714 les seigneurs ont reconcéde a nicolas marchand a la meme charge de 6d par toise (les expressions dudit acte sont depuis l'em-

placement que possede actuellement Pr. Roy jusqu'au niveau de la rue st. charles, il y a environ 97i).

ce terrain a été divisé depuis en différentes parties comme il suit.

Pl. 8—(No 378)—1o—le roy en a acquis des heritiers marchand vers l'an 1730, environ 36 pieds de front sur la profondeur jusques aux fortifications qui est d'environ 42 pieds, ce terrain sert depuis de corps de garde, les lods en sont dus.

Pl. 8—(No 379)—2o—sr. J. B. de coste comme ayant epousé marie joseph marchand en 1725, en a eu en avance-ment doirié environ 38 pieds, la parallèle de 31 sur la profondeur jusques aux fortifications qui est de 42 pieds.

jacques mauquin a acquis ensaisiné le 2 janvier 1736, puis Mr. J. B. Durocher heritier.

Pl. 8—(No 380)—3o—charles charpentier comme ayant epousé marie marchand en 1730 en a eu 23 pieds sur la ditte profondeur de 42 jusques aux fortifications.

edme moreau a acquis ensaisiné le 6 avril 1731.

plus ledit moreau ensaisiné encore pour 14 pieds joignant le cy dessus le 26 7bre 1735. les dits 14 pieds acquis des heritiers Blot et faisant partie de no 72 cy après. fait pour le present emplacement 37 pieds sur la ditte profondeur de 42.

henri campault a acquis de moreau ensaisiné le 26 7bre 1735.

puis le sr. marquis ensaisiné le 26 avril 1779.

puis jacque viger ensaisiné le 3 may 1779.

N^o 72

jean drapeau dit desforges concessionnaire le 9 juin 1696 de 6 perches de front (il paroît qu'il y a une erreur, car il y a sur le terrain 7 perches et 3 pieds)

prenant au bout de la terre qu'il a acquise de loisel (c'est a dire sur le niveau de rue st. paul ou se terminoit le terrain dudit loisel, la ditte rue n'étant pas percée alors vers ces terrains qui estoient hors de l'enceinte de la ville qui se terminoit a la rue st. charles) sur environ 4 perches de profondeur en tirant du coté de la grande rivière doit de cens 6d par toise.

françois Bot a acquis puis le nommé laroche a acquis, puis pierre roy ensaisiné (pour partie) le 15 may 1711. plus ledit pierre roy ensaisiné pour l'autre partie qui est de 43 pieds le 2 Sbre 1714.

14 pieds de ce terrain sur toute leur profondeur du coté du sud ouest ont été demembrés en 1735 et ajoutés a l'article 3me de no 71 cy dessus, comme dit est au dit lieu.

les 94 pieds restans ont été vendus a differens particuliers comme il suit.

Pl. 8—(No 381)—10—le sr. pierre guy pour (environ) 62 pieds ensaisiné le 10 Xbre 1746..... desfonds possede en 1751 pour avoir epousé une guy.

Pl. 8—(No 382)—pierre roy ensaisiné pour 43 pieds le 2 Sbre 1714 et pour 14 pieds le 15 May 1711. Puis le sr. Hamelin possède.

N^o 73

$\frac{1}{2}$ arp. sur toute la profondeur jusques a la grande riviere dont nous n'avons point de contrat de concession. il parroit qu'ils ont été concedés a Mr. clauderobutel de st. andré entre les années 1684 et 1692, car ils n'étoient pas concedés lors de la concession au sr. petit de no 74 cy après, et ledit sr. petit est ensaisiné le 9 avril 1691 pour l'avoir acquis dudit sr. de st. andré. puis en 1696 françois Blot possedoit. ce terrain ne parroit chargé pour tout cens que de 2s 6d.

ce terrain a été divisé comme il suit.

Pl. 8—(No 383)—1o—etienne truteau en a acquis de francois Blot 40 pieds pour lesquels ensaisiné le 12 Sbre 1714, puis jacque david ensaisiné le 9 Sbre 1782.

Pl. 9—(No 384)—2o—40 autres pieds sonts demeurés aux heritiers Blot. charles desery dit latour a acquis ensaisiné le 16 juillet 1745.

N^o 74

Jean petit de boismorel concessionnaire le 2 7bre 1684 de trois quarts d'arpens a prendre sur le niveau de rue st. paul (lequel niveau de rue st. paul est le bout des trois quarts d'arpens de Mr. de st. andré donnés dans le contrat pour limites. la ditte rue st paul qui n'étoit pas percée alors parceque la ville ne sétandait pas encore jusques la, ayant été prise depuis sur le bout du terrain dudit sr. de st. andré) jusques au niveau de la rue st. louis. doit de cens 6d par toise carrée.

sr. joseph guion despres a acquis de petit ensaisiné le 22 Xbre 1711, puis il a vendu 100 pieds a differens particuliers comme il suit, les 35 pieds de surplus réservés pour no. 75 cy apres.

Pl. 9.—(No 385)—1o—andré mercil ensaisiné pour 40 pieds le 21 avril 1724 puis vincent morant ensaisiné le 21 7bre 1748 contient en sup. 72 toises $\frac{2}{3}$ puis Mr. chabrand de lille ensaisiné le 23 9bre 1768 puis le sr. joseph perinau ensaisiné le 9 juillet 1781 puis le sr. guillaume powell ensaisiné le 31 Xbre 1787 puis le sr. guillaume dunbar ecuyer ensaisiné le 31 Xbre 1787.

Pl. 9—(No 386)—2o—le sr thimothée silvain pour 60 pieds ensaisiné le 18 may 1725, puis sr. pierre gamelin maugras ensaisiné le 11 7bre 1745, puis sr. joseph boucher de la

brocquerie heritier, puis le sr. pierre gamelin ensaisiné le 22 9bre 1770, puis le sr. John Gray ensaisiné le 3 aoust 1796, puis le Sr. Sundherlang ensaisiné le 22 8bre 1796.

N^o 75

Pl. 9—(No 387)—ce terrain contient 85 pieds de large sur toute la profondeur jusques aux fortifications (il y a 114 pieds d'un coté) en superficie 234 toises 2 pieds 3 pouces toisé par J. B. auger le 10 9bre 1736, et a été concédé en trois parties.

la premiere est de 35 pieds demembrés de no 74 comme il a été dit cy devant audit no 74. doit 6d par toise carrée.

la 2de est de 20 pieds concédés au sr. jean petit de boismorel le 24 janvier 1680. nous n'avons pas ce contrat dans nos archives, parroit devoir 6d tournois par toise carrée.

la 3me est de 30 pieds qui faisoient d'abord partie d'un terrain de 60 pieds qui vers 1680 avoit été concédé a simon ody dit leroy, puis retiré par les seigneurs, qui le 31 may 1685, ont concédé lesdits 30 pieds au susdit jean petit de boismorel chargé de 6d tournois par toise carrée.

sr. joseph guion després a acquis le tout de petit, ensaisiné avec plus grande quantité le 22 Xbre 1711, puis andré roy acquereur le 29 janvier 1716, ensaisiné le 5 9bre 1736, puis Mr. de st. paul de senneville ensaisiné le 12 janvier 1737, puis Mr. dautrive ensaisiné le 5 Xbre 1753, puis Mr. de contrecoeur ensaisiné le 30 juin 1758, puis le sr. jacob jordan ensaisiné le 13 9bre 1780.

N^o 76

Pl. 9—(No 388)—ce terrain contient sur le niveau de rue st. paul 172 pieds et la parallèle 199, du coté de no 75

114, et du coté de no 78, 133 pieds en euperficie 632 toises 29 pieds, concedés en 5 differens contrats comme il suit.

1o.—vincent lenoir concessionnaire le 23 9bre 1685, de 60 pieds sur toute la profondeur jusques au chemain de la grande riviere, lequel terrain avoit été cy-devant conecdé avec plus grande quantité à simon ody dit leroy, puis retiré par les seigneurs et concedés comme dit est audit lenoir, chargé de 6d par toise carée. Mlle soumandre a acquis de lenoir, ensaisiné le 27 janvier 1722, puis Mr. de longueil ensaisiné le 4 Xbre 1728.

2o.—pierre de vanchy concessionnaire le 15 avril 1680 de 50 pieds sur toute la profondeur jusques au chemain de la grande riviere. chargé de 6d tournois par toise carrée.

rené montreuil a acquis, puis Mr. de longueil ensaisiné le 16 Xbre 1709.

3o.—pierre chene dit xtonge concessionnaire le 19 avril 1680 de 50 pieds sur toute la profondeur jusques au chemain de la grande riviere, doit 6d tournois par toise carrée. Mr. de longueil a acquis ensaisiné le 5 juillet 1701.

4o.—sr. charles le moine de longueil concessionnaire le 6 juillet 1701 de 12 pieds sur toute la profondeur jusques au chemain de la grande riviere, doit de cens 6d par toise carrée.

5o.—sr. charles lemoine de longueil concessionnaire le 8 Xbre 1707, d'une lisiere de terrain au bout de son emplacement prenant 18 pieds de large sur le niveau du terrain de bonsecours, et 20 toises de long en remontant au sud ouest, doit 6d de cens par toise carrée.

Mr. Begon a acquis de Mr. de longueil tous les terrains cy dessus dont proces verbal de bornage se trouve parmy les contrats. le dit sr. Begon ensaisiné le 17 7bre 1737, puis

N^o 77

les srs pierre rimbault et gedéon de catalogne concessionnaires le 25 juillet 1721, de tout le terrain, non concédé audela de la rue st. louis depuis le niveau d'icelle jusques au bord de la grande riviere, a prendre vis-à-vis le terrain de jean petit (qui est no 75 cy devant) en descendant en 1764 le sr. joseph fluri deschambault ensaisiné le 5 9bre 1765, puis le Chevalier Johnson ensaisiné le 26 janvier 1797. jusques au bout d'embas de la ville, doit par an 3 sols par toise carrée.

ce contrat n'a plus lieu depuis que les fortifications sont baties en 1725, les dittes fortifications ayant occupé ce terrain.

N^o 78

Pl. 9—(No 406)—terrain de bonsecours contenant environ 100 pieds sur le niveau de rue st. paul, la parallele d'environ 115 pieds, sur environ 135 pieds de profondeur, faisant en superficie environ 400 toises.

ce terrain appartient aux seigneurs de montreal n'ayant jamais été concédé a personne, cependant sur le milieu de ce terrain il y a une chapelle sous le titre de notre dame de bonsecours, contenant..... toises en superficie, laquelle a été consommé et détruite par l'incendie de 1754.

elle avoit été batie ers l'an 1673 par la permission des seigneurs par la soeur marguerite bourgeois premiere supérieure et institutrice des soeurs de la congregation dans ce pais, comme il parroit par le livre des deliberations des marguilliers de la paroisse de montreal pag. 69.

et le 6 9bre 1678 les dittes soeurs ont transporté la ditte

chapelle a la fabrique de montreal, comme il parroit par la delibération dudít jour, portée dans ledit registre pag. 78.

N^o 79

Pl. 9—(Partie de No 406a)—terrain des heritiers montigni de 87 pieds sur le niveau de la rue st. paul, et la parallele de 138 pieds sur 134 de profondeur d'un coté et 60 de l'autre, en superficie 471 toise sept pieds.

ce terrain avoit d'abord été concedé a differens particuliers scavoir.

une partie a jean poulin le 23 9bre 1687, puis acquise par jean cousinau et jacques seguin ensaisinés le 23 janvier 1692, puis par jacques robillard. puis par moise hilret ensaisiné le 13 mars 1694, puis jacques viger, puis ledit sr demontigni le 5 may 1738.

autre partie concedée vers la ditte année 1687, a charles nicolas Brazeau puis acquise par nicolas gaudry dit bourbonnière, et ledit bourbonnière abandonnée aux seigneurs le 7 juin 1711.

autre partie concedée audit sr. demontigni vers la ditte année 1687.

autre partie concedée a urbain Baudreau dit graveline vers la ditte année 1687 et de luy acquise par le dit sr. demontigni.

autre partie étoit une ancienne rue ditte rue st. francois qui separoit les terrains de poulin et de Braseau. de ceux du dit sr. demontigni et de Baudrau. laquelle partie de rue a été suprimée en 1739, et concedée par les seigneurs a la dame veuve et heritiers montigni par transaction du 12 7bre 1739, comme il suit.

transaction, titre nouvel et concession a la dame veuve et heritiers montigni en datte du 12 7bre 1739, de tout le



terrain cy-dessus contenant 471 toise sept pieds en superficie, chargé de 6d par toise carrée de cens annuel.

laquelle ditte dame de montigni a cédé en contre échange aux seigneurs 48 toises et six pieds en superficie joignant ledit terrain et celui de bonsecours, et faisant partie de celui que la ditte dame de montigni avoit acquis de jacques viger le 5 may 1738.

le sr. jacques desrivieres coheritier montigni pour avoir épousé demoiselle marie anne montigni possède ce terrain par transaction avec ses coheritiers en 1755, puis le sr. penisseau a acquis ensaisiné le 26 janvier 1759, puis le sr. joseph cadet puis le sr. andré grasset de st. sauveur ensaisiné le 23 juillet 1760.

N^o 80

Pl. 9—(Partie de 406a)—ce terrain fait partie de celui qui avoit été concédé vers l'an 1687 a urbain Baudreau dit graveline chargé de 6d de cens par toise carrée; mais dont nous n'avons pas le contrat dans nos archives, puis acquis par Mr. de montigni, lequel sr de montigni en avoit vendu en 1723, 62 pieds de large sur le niveau de la rue st. paul et 71 de profondeur, qui fait pour le présent emplacement 126 toises en superficie a Mr. de contrecœur, pour lesquels ensaisiné le 28 Sbre 1723.

Le sr. penisseau a acquis ce terrain et tout celui de Mr. demontigni cy dessus ensaisiné le 26 janvier 1759, puis le sr. joseph Cadet, puis le sr. andré grasset de st. sauveur ensaisiné le 23 juillet 1760. Puis Mr. Deschambault ensaisiné pour le tout savoir 597 toises.

N^o 81

une rue de 20 pieds de large, qui descend de rue st. paul vers la rivière.

N^o 82

Pl. 10—(Partie de 411)—elie Beaujan concessionnaire le 22 8bre 1691 de 40 pieds sur le niveau de rue st. paul, sur 52 d'un coté et 57 de l'autre, en superficie 60 toises, doit de cens par an 6d par toise.

jacques mauquin possedoit en 1693 pour avoir epousé catherine Beaujan, puis henri catin a acquis de mauquin.

N^o 83

Pl. 10—(Partie de 411)—mathurin mauquin concessionnaire le 18 8bre 1693 de 40 pieds de front sur le niveau de rue st. paul sur 57 d'un coté et 63 de l'autre, en superficie 66 toises 3/4. doit par an 6d par toise.

dans le meme contrat est la concession de no 88 cy après.
henri catin a acquis de mauquin.

N^o 84

Pl. 10—(Partie de 411)—henri catin concessionnaire le 20 avril 1697 de 40 pieds sur le niveau de rue st. paul sur 63 d'un coté et 69 de l'autre, en superficie 73 toises 1/4. doit par an 6d par toise carrée.

avant que cet emplacement eut été concedé a catin il l'avoit été borné pour pierre engrave qui possedoit en 1694 et qui l'ayant rendu aux seigneurs il l'ont concedé a catin.

jacques viger a acquis de catin ces trois emplacements, pour lesquels ensaisiné le 25 may 1709, puis el sr. claude Boucher de laperière ensaisiné le 27 9bre 1749, puis jacques viger ensaisiné pour les nos 82, 83 et 84 le 1er 8bre 1777. Puis M. jacob jordan ensaisiné le 20 10bre 1796. Mr. John Gray ensaisiné pour 76 Pieds de front du coté du Nord est sur la profondeur, le 3 mai 1797.

N^o 85

Pl. 10—(Partie de No 412)—Leonard paillé ou pail-
lard dit st. amour concessionnaire le 16 aoust 1694, de 40
pieds sur le niveau de rue st. paul sur 69 d'un coté et 75 de
l'autre, faisant en superficie 80 toises.

et le dit jour par le meme contrat concessionnaire d'un
autre emplacement au bout et joignant le cy dessus de 42
pieds de front jusques a la rue st. francois. meme profondeur
que le cy dessus de 69 pieds d'un coté et 75 de l'autre, en
superficie 84 toises. doit par an tous les deux 6d par toise
carrée

jean bardet dit Boisdoré a acquis, ensaisiné le 6 Xbre
1712. puis joseph senecal, puis etienne Blot pere ensaisiné
le 22 juin 1793 puis francois Blot fils heritier.

N^o 86

Pl. 10—(No 414)—francois cousturier concessionnaire le
11 9bre 1691 de 40 pieds sur le niveau de rue st. paul la
parallele 38 pieds sur 75 d'un coté et 81 de l'autre, en super-
ficie 84 toises et demy, doit par an 6d par toise carrée.

N^o 87

Pl. 10—(No 415)—seraphin lauzon concessionnaire le
10 avril 1696 de 40 pieds de front sur le niveau de rue st.
paul, la parallele 35 sur 81 de profondeur d'un coté, et 87
de l'autre, en superficie 87 toises $\frac{1}{2}$. doit par an 6d par toise
carrée.

joseph francois lepage a acquis des heritiers lauzon en-
saisiné le 1er juin 1747, puis en 1749 charles viger, puis en
1762 jacques viger ensaisin- le 24 juillet 1762.

N^o 88

Pl. 10—(No 407)—mathurin mauquin concessionnaire le 18 Sbre 1694 de 40 pieds sur le niveau de rue st. francois, et 51 de profondeur d'un coté et 57 de l'autre, en superficie 63 toises. doit par an 6d par toise carrée.

dans le mem contrat est la concession de no 83 cy devant moise ilret a acquis de mauquin ensaisiné le 3 juin 1694. puis michel campault ensaisiné le 2 avril 1724, puis Etienne Blot père ensaisiné le 22 juin 1793 puis le capitaine Muray heritier, puis francois Blot fils ensaisiné le 22 juin 1793.

N^o 89

Pl. 10—(No 408)—jean sarros dit laviolette concessionnaire le 18 may 1691, de 40 pieds de front sur le niveau de rue st. francois et 57 d'un coté et 64 de l'autre. en superficie 67 toises 1/4 doit par an 6d par toise carrée.

le sr. thomas a acquis de sarros. puis pierre dubeau dit chevalier, ensaisiné le 18 Sbre 1717, puis Etienne Blot pere, ensaisiné le 22 juin 1793, puis francois Blot fils heritier, puis Mr. John Gray ensaisiné le 3 Mai 1797.

N^o 90

Pl. 10—(Nos 409 et 410)—henri catin concessionnaire le 18 may 1691 de 40 pieds sur le niveau de rue st. francois sur 64 d'un coté et 69 de l'autre. en superficie 69 toises 3/4 doit par an 6d par toise carrée.

francois deguir dit larose a acquis de catin, puis le sr. thomas, puis pierre dubeau dit chevalier ensaisiné le 18 Sbre 1718, puis Etienne Blot pere ensaisiné le 22 juin 1793, puis francois Blot fils heritier, puis M. John Gray ensaisiné le 3 Mai 1793.

N^o 91

Pl. 10—(Partie de No 412 joignant le No ci-dessous)—françois guilmot dit la lande concessionnaire le 15 avril 1696 de 40 pieds sur le niveau de rue st. françois. la parallele de 38 pieds sur 75 de profondeur d'un coté, et 81 de l'autre; en superficie 84 toises $\frac{1}{2}$, doit par an 6d par toise.

toussaint hunault a acquis de guilmot, puis Mr. charles lemoine baron de longeuil ensaisiné le 19 Sbre 1696, puis cédé par ledit sr. de longeuil le 28 juin 1701, a pierre chene dit st. onge par echange pour partie de no 76 cy devant, puis le sr. J. B. hervieux adjudicataire le 3 fevrier 1721 ensaisiné le 4 Sbre 1721, puis jacque viger, puis en 1732 jacque cusson, puis en 1758 J. B. daveluy la rose ensaisiné le 15 fevrier 1760, puis en 1760 joseph gautier ensaisiné le 15 fevrier 1760.

N^o 92

Pl. 10—(No 413 et partie de 412)—toussaint hunault concessionnaire le 25 9bre 1693 de 40 pieds sur le niveau de rue st. françois, la parallele de 35 pieds, et profondeur 81 pieds d'un coté et 87 de l'autre, en superficie 89 toises 30 pieds doit par an 6d par toise carrée, nous n'avons pas ce contrat dans nos archives, il en est fait mention dans l'ensaisinement cy apres.

Mr. charles lemoine de longeuil a acquis ensaisiné le 19 Sbre 1696, puis par le dit sr. de longeuil cédé le 28 juin 1701 a pierre chene dit st. onge par echange pour partie de no 76 cy-devant, puis le sr. J. B. hervieux adjudicataire le 3 fevrier 1721, ensaisiné le 4 Sbre 1721, puis charles viger ensaisiné le 10 juin 1732. (1)

Un terrain situé Rue St. Gile près des casernes de vingt-neuf pieds de front, mais par derière seulement 27 Pieds et

en profondeur vingt sept pieds quatre pouces, borné par devant par la dite Rue St. Gile, en profondeur et d'un Coté aux terres de Sr. John Turner (?) Et d'autre Coté a Sr. Jacques Vigé.

Le Sieur Tourneret et James vincent ensaisinés le 12 mars 1795, cet emplacement fait partie du No 92 et est représenté sur le nouveau par le No 413. (1)

Le document suivant est hors texte. Note du copiste.

N^o 93

Pl. 10—(Ce terrain n'est pas désigné sur le plan, il se trouve vis-à-vis le No 407).—charles viger fils concessionnaire le 20 mars 1721 d'un restant de terrain s'il s'y trouve, entre le niveau de rue st. francois quartier de bonsecours, et le chemain du bord de l'eau, tenant du coté du sud ouest a une rue qui descend vers la grande riviere, et du coté du nord est a l'emplacement que pierre dubeau dit chevalier a acquis de thomas doit 6d par toise carrée. puis Mr. John Gray ensaisiné le 3 mai 1797.

Le document suivant est hors texte. Note du copiste.

Sr. Charles Vigé fils. Bonsecours No 93.
6d. par toise.

PARDEVANT LE NOTAIRE ROYAL en la nouvelle france resident a villemarie soussigné, fut present Messire francois Vachon de belmont Lun des prestre du Seminaire de St. Sulpice de paris, Superieur de Mrs. Les Ecclesiastiques du Seminaire de Ville marie procureur de Messire françois Les Chassier prestre Docteur de la faculté de paris Superieur de Messieurs Les Ecclesiastiques dud Seminaire de St. Sulpice de Paris, Seigneurs propriétaires de Lad. Isle de Montreal et autres Lieux, lequel assisté de Messire francois

Cheze Luy. desd. Srs. Ecclesiastique et leur procureur aud Seminaire de Villemarie. a Reconnu et confessé avoir Ballé, cedé, quitte, Transporté Et delaissé. a titre de Cens des maintenant et a toujours sans aucune garentie sinon que le terrain cy apres declaré et en la centive desd. Srs. Seigneurs de montreal, Et nentendre conceder que ce qui ne l'est point encor et a Charles Vigé fils. Demt. en cette Ville a ce pres.t et accept. preneur aud. titre pour Luy ses hois ayant cause a lavenir Un emplacem.t. que led. Vigé a demandé comme non concedé, depuis le Coin de la rue qui desscent le long de l'emplacem.t de feu moyse hileret jusqu'a certain empla cem.t concedé a Thomas et possédé a pres.t par le Chevalier dubeau a Prendre led. emplacement, accorder par ces presente pardev.t a la rue St. francois et Dautre Costé a la Rue ou Chemin qui sera Regler du Costé du fleuve St. Laurent d'un a lad. Rue qui descent au bord de l'eau, et d'autre aud. emplacement de Chevalier ainsy. que led. Terrain se poursuit et comporte. Pour en jouir faire et disposé Par led. preneur sesd. hoirs et ayant cause de ce jour a lavenir en toute propriété aux charge clause & condition suivante scavoir de bastir Incessamment sur les emplacement et Closre le surplus et entretenir led. batiment et cloture en bon estat a toujours a peine de nullité des presentes nonobstant toute les exception et a peine de nullité des presentes en cas d'empechem.t par force majeur faire moudre ses grains au moulin desd. Srs. Seigneurs et non a d'autre a peine de confiscation desd. grains demandes arbitraire, meme de payer le droit de mouture aux meunier desd. Srs. Seigrs. pour les grains que led. preneur ou ses hoirs ou ayant cause auroient fait moudre ailleurs et de payer par chacun an aud. Srs. Seigneurs en leur hostel seig.alle ou lieu de leur Recepte aud. Villemarie au jour de St. martin ou onzième novembre Six deniers de Cens pour

chaque toise quarré de superficie dud. emplacemt. dont la premiere anné de paymt. eschera au onzieme nouembre prochain. Led. Cens portant profit de lots et vente saissines deffauts et amande avec tous authe Droits seig. aux quande le cas y eschera suivant la Coutume de paris et autre a lad. charge que led. preneur sesd. hoirs ou ayant cause ne pourront Vendre ceder et transporté ny autremt. aillienner led. emplacemt. ny parties a aucunes main morte ny communauté en cas de vente a dautre lesd. Srs. Seigrs. auront Droit de retirer quand Bon leur semblera par preference a tous acquereurs en Remboursant au detempteur lors du Retrait le prix pincipal et loyaux coûts a toute lesquelles clauses et conditions charge et servitudes Led. preneur s'est volontairement. soumis et obligés por. luy ses hoirs et ayant causes et a promis le tout excecuer et ny contrevenir directement ny Indirectement et de faire borner led. emplacemt. en presence des voisin et en fournir un proces verbal d'un Juré arpenteur a ces depend avec autant des presentés auxd. Srs. Seigrs. de Montreal et ce dans un mois d'huy au plus tard. Le tout a peine de tout depens dommages et Interest.

Car ainsy & Promettant & Obligeant & Renonceant & Fait et passé aud. Ville marie en une des salles dud. seminaire L'an mil sept cens vingt un le vingtieme de mars apres mydy en presence des Srs Ignace Camelin et Jean baptiste Hervieux demeurans aud. Ville Marie, et ont signé a la minute a la Reserve dud. Preneur qui a déclaré ne scavoir signer de ce interpellé. Lecture faite: (1)

P. RAMBAULT.

N^o 94

Pl. 10—(Vis-a-vis 408 & 409)—Le nommé thomas concessionnaire vers l'an 1710 d'un terrain d'environ 80 pieds

sur le niveau de rue st. francois quartier de bonsecours sur la profondeur jusques au chemain du bord de l'eau, doit par an 6d par toise carrée, nous n'avons pas ce contrat dans nos archives, il est fait mention dans celuy de no 93 cy-dessus.

pierre dubeau dit chevalier a acquis de thomas, ensaisiné le 18 Sbre 1718.

N^o 95

Pl. 10—(Vis-a-vis 412)—joseph senecal concessionnaire le 20 janvier 1723, de 42 pieds de front sur le niveau de la rue st. francois, quartier de bonsecours sur toute la profondeur jusques au chemain qui court le long de la grande riviere, doit par an 6d. par toise carrée.

20 jan. 1723. Bon Secours No 95.

(6d par toise).

Le document suivant est hors texte.

PARDT. LE NOTAIRE ROYAL de L'Isle Et Jurisdiction royalle de Montréal de la nouvelle france resident a Ville marie soussigné fut present Messire françois Vachon de Belmont l'un des pretres du Seminaire de St. Sulpice de paris superieur de M.M. Les Ecclesiastiques du seminaire de Ville marie procureur de Mre. françois L'Eschassier pretre docteur en Theologie de la Sacré faculté de paris superieur de messieurs les Ecclesiastiques dud. seminaire de St. Sulpice de paris seigneurs proprietaires de lad. Isle de Montréal et autres Lieux lequel assisté de Mre. françois chèze pretre secretaire et oeconome au d. seminaire de Villemarie, a volontairement reconnu et confessé avoir ci devant et par ces presentes Baillé et concedé a Titre de Cens et rente seigneuriale non racheptable des Maintenant et a Toujours sans aucune Garentie, sinon que le Terrain Cy-après declaré est dans la Censive des d. Srs. Seigneurs de Montreal, et n'en-

tendre concéder que ce qui ne l'a pas été avant la concession faite par led. sieur Chèze, a Joseph Senecal me. forgeront de cette ville, a ce present et acceptant preneur aud. Titre pour luy ses hoirs et ayans cause a l'avenir, l'Espace de Terrain qui se trouvera au devant de son emplacement de l'autre coté de la rue St. François et de La largeur de sond. Emplacement que led. Senecal a dit luy avoir été Concedé dès il y a Trois ans suivant le billet dud. Sr. Chèze, qu'il a representé et demeuré annexé aux presentes, tenant Led. Emplacement d'un bout de la rue St. françois d'autre bout au chemin qui sera réglé du coté du fleuve St. Laurent, d'un Coté a L'emplacement de Chevalier, d'autre a celui qui est au devant de l'emplacement du sieur Hervieux, ainsy que le tout se poursuit et comporte, pour en jouir, faire et disposer en toute propriété aux Charges, Clauses, Conditions Servitudes et reserves Suivantes, Scavoir de Batir sur led. Emplacement et Clore le surplus et entretenir lesd. Batimens et Cloture en bon etat a toujours a peine de nullité des presentes, Nonobstant toutes exceptions et a peine de nullité des presentes en cas d'Empechement par force Majeure, faire a d'autres a peine de Confiscation desd. Grains et d'amende arbitraire, meme de payer le droit de mouture aux meuniers Moudre ses Grains aux moulins desd. Srs Seigneurs et non desd. Srs Seigneurs pour les grains que led. preneur, sesd. hoirs ou ayans cause auroient fait moudre ailleurs et de payer par chacun an auxd. Sieurs Seigneurs en leur hostel seigneurial ou lieu de leur recepte aud. Villemarie au Jour de St. Martin onzieme novembre six deniers de Cens pour chaque Toise quarrée de superficie dudit emplacement que led. preneur fera Incessamment mesurer et Borner a ses depens par un Juré arpenteur duquel il fournira le proces verbal auxd. Srs Baillieurs a peine de tous depens dommages

et Interest et dont la premiere année de payement est Echue au onzieme novembre de l'année mil sept cent vingt deux, Led. cens portant profit de Lots et vente saisine. Deffauts et amendes avec tous autres droits seigneuriaux quand le Cas y Echera suivant la Coutume de paris, et outre a la Charge que led. preneur sesd. hoirs ou ayant cause ne pourront vendre, donner, ceder, transporter ny autrement aliener le dit Emplacement ny partie a aucune main morte ny Commté, ny y Mettre cens sur cens et sans que ces pntes puissent nuire ny préjudicier aux droits desd. Sr Seigneurs ny a ceux d'autruy, et encas de vente a d'autre Lesd. S. Seigneurs pourront et auront droit de retirer quand bon leur semblera par preference a tous acquereurs en remboursant a detempteur lors du retrait le prix principal et loyaux couts. A Toutes lesquelles clauses charges et conditions led. preneur s'est volontairement soumis et obligé pour Luy ses hoirs et ayans cause et a promis le tout suivre et Executer et ny contrevenir directement ny Indirectement et de faire Borner led. Emplacement en presence des voisins et en fournir un proces verbal d'un Juré arpenteur a ses depens avec autant des presentes auxd. Sieurs Seigneurs de Montreal et Ce dans un mois d'huy au plus tard. Le tout a peine de tous depens dommages et Interest. Car ainsy va Promettant va obligéant va Renonçant va Fait et Passé aud. Villemarie en une des salles dud. séminaire, L'an mil sept cent vingt trois le vingtieme Janvier avant midy, presence des Sieurs Jullien Trottier Desrivieres et Antoine magnan marchands de cette ville soussignés a la Minute avec lesd. parties et Nore soussigné a la reserve dud. preneur qui a déclaré ne le scavoir de ce Interpellé Lecture faite suivant Lordonnance y a.

P. RAIMBAULT.

N^o 96

Pl. 10—(Vis a vis 412)—80 pieds de front sur toute la profondeur qu'ils peuvent avoir jusques aux fortifications, qui paroissent n'être concedés à personne, scavoir qui possede

N^o 97

rue st. martin qui descent vers la riviere d'environ 20 pieds de large.

N^o 98

Pl. 10—(No 416)—2 arpens en superficie concedés par Mr. dolier aux peres recollets, Mr. leber de senneville acceptant le 26 Sbre 1681 pour leur etablissement en cette ville a la charge par eux de dire tous les ans au premier jour de l'an une basse messe pour les seigneurs.

nous n'avons pas ce contrat dans nos archives, il en est fait mention dans l'ancien livre des ensaisinemens dans le registre qui est a la fin dudit livre pag. 30.

le Sr charles garpart piot de langloiserie a acquis en 1696 des peres recollets, le sr Bertrand arnaud faisant pour les dits pères, et par ce contrat de vente passé par adhemard le 22 mars 1696, ce terrain au lieu de la messe qui estoit a dire a été chargé de 15s. de cens, le dit sr de langloiserie ensainé le 12 avril 1696.

puis ce terrain a été acquis au nom du roy et nommé d'abord la canotterie royale, c'est aujourd'huy le magasin du roy.

N^o 101*

Pl. 3—(Partie de No 6)—le sr St. disier ensaisiné le

6 may 1727. pour un terrain irregulier de figure trapèze acquis de Mr. de st. michel de 18 pieds sur rue st paul. la parallele 38, et 95 de profondeur. puis Joseph papineau ensaisiné le 12 Juin 1781.

N^o 101

est un terrain qui fait partie de la concession qui est marquée au rang des contrats de terres de l'isle de Montreal, No 941D, qui contenoit 2 arp sur 15, a commencer au bord de la petite rivière deux arpents et continuer jusques a la ditte profondeur en tirant environ du coté du nord ouest concédés au sr. charles de lauzon vers l'an 1650, chargé de 3d. de cens par an.

ledit terrain acquis par Mr charles lemoine de longueil le 5 janvier 1656 et par luy vendu a michel messier dit st. michel le 4 9bre 1657.

depuis ce tems là les deux arpents de large sur la profondeur qui se trouve, entre les deux petites rivières a été occupée comme il suit, 1o une partie a été vendue par Mr. de st. michel a differens particuliers et fait partie du fauxbourg st. joseph. le moulin a eau des seigneurs proche la ville est bati sur ce terrain. 2o une autre partie est occupée par les glassis, fosses et remparts de la ville du coté du sud ouest. 3o une autre partie qui est au dedans de la ville fournit le terrain de la rue augustine le long des dits remparts, et de quelques emplacements placés sur le niveau de cette ditte rue, ainsi quil va estre dit cy-après.

ledit terrain qui est dans l'encinte de la ville sur le niveau de rue augustine a été vendu ou donné vers l'an aux reverends peres recollets, qui l'ont ensuite détaché de leur enclos et vendu a differens particuliers comme il suit.

N^o 101 A

Pl. 3—(No 20)—le sr. etienne rocbert acquereur vers 1724 avec plus grande quantité, des peres recollets d'un restant de terrain.

N^o 101 B

Pl. 3—(No 20A)—sr. charles auguste reaume a acquis de Mr. rocbert 45 pieds sur le niveau de rue augustine sur environ 24 de profondeur, pour lesquels ensaisiné le 26 juin 1751, puis le sr. charles augustin reaume ensaisiné, puis le sr. simon sanguinet ensaisiné.

N^o 101 C

Pl. 3—(No 21)—joseph parent menuisier a acquis des peres recollets 45 pieds sur 34 le 18 aoust 1722, ensaisiné le 21, 7bre 1722, puis jean Bap. pelladeau ensaisiné le 15 xbre 1774, puis pierre imbaut heritier.

N^o 101 D

Pl. 3—(partie de 22)—pierre hyvon dit lebert et J. B. patenote son gendre on acquis des peres recollets 45 pieds sur 40 pour lesquels ensaisinés le 24, 7bre 1724.

N^o 101 E

Pl. 3—(Partie de 22)—gabriel yvon dit leber a acquis des pères recollets 45 pieds sur 50 pour lesquels ensaisiné le 24, 9bre 1732. puis jean monier dit languedoc ensaisiné le 23 9bre 1767, puis andré mc loud ensaisiné le 5, 7bre 1783, puis thomas busby ensaisiné en fevrier 1789.

N^o 101 F

Pl. 3—(Partie de 22)—J. B. Cousineau a acquis des peres recollets 45 pieds sur 44 d'un côté, 51 de l'autre, en-

saisiné le 8 janvier 1737, puis joseph arel ensaisiné le 6 mars 1745.

N^o 101 G

Pl. 3—(19A)—passage de ... pieds que les peres recollets se sont réservés pour entrer dans leur enclos.

N^o 101 H

Pl. 3—(No 23) jean fontenelle dit champagne a acquis des peres recollets le 17 aoust 1726 80 pieds sur le niveau de la rue augustine, et 79 sur le niveau de la rue notre-dame, pierre Blain a acquis, ensaisiné le 24 bre 1738, puis le sr. daniel chabert de joncaire, ensaisiné le 17 janvier 1754, puis le sr. louis lefevre du chouquet, ensaisiné le 13 aoust 1760, puis le sr. joseph perineau ensaisiné le 27 avril 1777 puis augustin raymond dit la jeunesse ensaisiné le 28 may 1777 puis joseph lamotte ensaisiné le 28 may 1777.

N^o 101 I

Pl. 3—(No 24)—37 pieds $\frac{1}{2}$ sur 129, acquis des representans michel messier par paul Bouchard avec plus grande quantité, puis denis lecours, et par ledit denis lecours vendus a henri jarry et anne badel veuve jean dani ensaisinés le 22, 9bre 1715. jean poirier heritier, jarry a eu la partie K cy-aprés et les heritier danis ont eu le present terrain.

francois pepin en a acquis 30 pieds sur 129, par adjudication du 8 juillet 1755. les 7 pieds $\frac{1}{2}$ de plus par la ditte adjudication echus au sr. philippes dailboust de cussy qui se trouve avoir 45 pieds de large

ledit francois pepin ensaisiné le 27 mars 1759. puis courcambecque ensaisiné le 21 fevrier 1775, puis charles toupin ensaisiné le 18 fevrier 1779.

N^o 101 K.

Pl. 3—(No 25)—37 pieds $\frac{1}{2}$ sur 129, acquis par henri jarry ensaisiné le 22. 9bre 1715, puis en 1722 jean poirier heritier jarry, puis le sr. philippes dailboust de cusy a acquis de poirier ensaisiné le 18. mars 1755. plus autre 7 pieds $\frac{1}{2}$ faisant partie de la partie I cy dessus adjudgés au dit sr. dailboust de cusy le 8 juillet 1755, a payé lods.

N^o 101 L

L (Partie Nos 24 et 25).—60 pieds en carré acquis d'abord avec plus grande quantité de michel messier par paul Bouchard, puis par luy vendus a denis le cours le 12. Sbre 1721, et par ledit le cours vendus a pierre verdon ensaisiné le 2 mars 1736, puis mr. dailboust de cusy ensaisiné le 26 mars 1769.

N^o 101 M

terrain joignant les fortifications acquis d'abord avec plus grande quantité de michel messier par paul Bouchard, et par ledit Bouchard vendu a denis le cours le 12. Sbre 1721.

N^o 102

tout ce terrain fait partie de la concession qui est marquée au rang des contrats des terres de l'isle de montreal marqué no 942D, qui contenoit 2 arp. sur 15, a commencer a environ un arpent du bord de la petite riviere (lequel est réservé pour la commune de montreal) 2 arpens de large, et continuer pareille largeur en tirant dans la profondeur de l'isle environ du côté du nord ouest jusques a la

ditte profondeur de 15 arp. chargé pour tout cens de 3d. par arp. en superficie.

est stipulé dans le present contrat que si les seigneurs avoient besoin de partie de ce terrain pour l'établissement de la ville, ils pourroient le prendre en remplaçant pareille quantité dans la profondeur, et en payant le terrain defriché selon l'estimation qui en seroit faite de sa valeur par des experts.

pierre gadbois est le premier concessionnaire le 4 janvier 1648.

la partie dudit terrain qui est au delà de la petite rivière qui passe le long des fortifications demeure au rang des terres, mais la partie renfermée dans l'enceinte de la ville a été vendue par les heritiers gadbois a differens particuliers comme il suit.

les R. R. p. p. recollets avoient acquis la plus grande quantité de ces terrains vers l'an 1690 en 5 contrats differens dont nous avons la ratification faite par Mr. trouson en date du 27. fevrier 1693. parmy nos contrats marquée comme cy dessus no 102, le restant de ce terrain étant demeuré des lors aux heritiers gadbois, et le tout distribué en detail comme il suit.

N^o 102 A

Pl. 3—(No 26)—J. B. leduc avoit eu avec plus grande quantité ce terrain des recollets par echange du 19 aoust 1692, et contient 59 pieds sur le niveau de rue st. paul sur toute la profondeur jusques aux murs de la ville.

puis J. B. couturier dit bourguignon avoit acquis de jean leduc, et possedoit avant 1715, comme il parroit par l'ensaisinement de henri jarry, pour le terrain contigu au 22. 9.bre 1715, puis dominique janson la palme par succes-

sion de bourguignon. puis Mr. claudé drouet de carqueville ensaisiné le 17, 7bre 1751, puis le Sr. jean porteous heritier par sa femme, puis James Waker Ecuyer ensaisiné le 27. 7bre 1790.

N^o 102 B

Pl. 3—(No 27)—40 pieds sur toute la profondeur jusques aux murs de la ville acquis par Jean Baptiste leduc par echange avec les recollets du 19. aoust 1692 avec plus grande quantité. puis par ledit leduc vendus a J. B. Couturier dit bourguignon (J. B. pelladeau dit st. jean en avoit acquis de couturier tout ce qui trouvoit au bout de la profondeur de 100 pieds, mais ignace delrene a acquis de st. jean en 1751.) puis dominique janson lapalme pour droit de son epouse, puis joseph couvret a acquis par echange du 1er mars 1726, puis michel cousturier dit Bourguignon a acquis de couvret ensaisiné le 26 mars 1736. puis dominique jean-son la palme par succession. puis ignace delrenne ensaisiné le 21, 9bre 1751, puis sr. claudé Benois ensaisiné le 12. juillet 1752, puis pascal pilet ensaisiné le 13 janvier 1759.

N^o 102 C

Pl. 3—(No 28)—30 pieds toute la profondeur jusques aux murs de la ville acquis par etienne joseph mars des heritiers gadois. puis acquis par jean fontenelle dit champagne ensaisiné le 1er mars 1714. puis en 1736 Mr. de budmond, et puis Mrs. alexandre et philippe dailboust de cusy, et par eux vendus a louis le foureur dit champagne le 24 may 1745.

N^o 102 D

Pl. 3—(No 29)—30 pieds sur 80 de profondeur en tirant vers les murs de la ville vendus par Mr. dailboust de cou-

longe et de cusy heritiers pierre gadois avec plus grande quantité a Mr. de budmont vers l'an 1730, et par Mr. de budmond vendus a jacques larcheveque dit la promenade le 26. fevrier 1735. puis par ledit la promenade vendus a Mr. herbin ensaisiné le 28. fevrier 1758.

plus au bout des dits 80 pieds lesdits sr. dailbouts heritiers gadois avoient vendu a françois mars dit contoïs le terrain qui se trouvoit entre ledit emplacement jusques a 40 pieds des murs de la ville le 17. xbre 1753, ledit sr. herbin a acquis de contoïs en fevrier 1758, puis Mr. le docteur Bender ensaisiné pour le terrain cy dessus le 7 fevrier 1792.

N^o 102 E

E (No 30).—30 pieds sur 80 de profondeur en tirant vers les murs de la ville, vendus avec plus grande quantité par Mr. dailboust de coulombe et de cusy heritiers pierre gadois a Mr. de budmond vers l'an 1730, et par Mr. de budmond vendus a jacques larcheveque dit la promenade le 26. fevrier 1735.

N^o 102 F

rue st. guillaume de . . . pieds de large.

N^o 102 G

Pl. 3—(Partie de No 33)—J. B. et henri jarry dit la haye ont acquis des heritiers pierre gadois environ 5 perches de front sur le niveau de rue st. paul sur toute la profondeur jusques aux pieux de la ville, pour lequel terrain ensaisiné le 9. xbre 1690, et par les heritiers jarry distribués en differens emplacements, reste pour le present.

30 pieds en carré faisant partie d'un terrain acquis de

henry jarry, par joseph martel le 7. Sbre 1698. puis jean fontenelle dit champagne ensaisiné le 1er mars 1714, puis J. B. sadé dit la lime le 13 avril 1747, puis sr. pierre vallé ensaisiné le 21. 7bre 1767. puis pierre auger desnoyers ensaisiné le 13 fevrier 1758.

N^o 102 H

Pl. 3—(Partie de No 32 et 33)—... pieds sur le niveau de rue st. guillaume sur 30 faisant partie d'un terrain acquis par henry jarry des heritiers gadois pour lequel ensaisiné le 9. xbre 1690, et dont partie vendue par ledit jarry a joseph martel le 7. octobre 1698. puis a jean fontenelle dit champagne ensaisiné le 1er mars 1714. puis le present terrain au sr. jacques hery duplanty, puis le sr. charles hery duplanty, puis le 2 mars 1752 francois mars dit contois dont les lods sont payés le 3 juin 1759. puis le 18. 7bre 1756 pierre deguir dit larose ensaisiné, puis agathe larcheveque veuve brunet ensaisinée le 12. xbre 1782, puis jean Bap. Jobar heritier puis le sr. pierre vallée ensaisiné le 23 janvier 1783.

N^o 102 I

Pl. 3—(Partie des Nos 31, 32 et 34)—53 pieds sur le niveau de rue st. guillaume sur environ 85 pieds de profondeur, faisant partie d'un terrain acquis par J. B. et henri jarry des heritiers pierre gadois pour lequel ensaisiné le 9. xbre 1690, et dont partie vendue par ledit jarry a joseph martel le 7. Sbre 1698. puis a jean fontenelle dit champagne ensaisiné le 1er mars 1714, puis J. B. sadé dit la lime le 13 avril 1747, puis sr. pierre vallé ensaisiné le 21. 7bre 1757.

N^o 102 K

Pl. 3—(No 31)—... pieds restans aux heritiers pierre gadois, puis le sr. pierre vallée ensaisiné le 17 juillet 1782.

N^o 102 L

Pl. 3—(Partie de No 34)—30 pieds sur 65 faisant partie du terrain acquis par J. B. et henri jarry des heritiers pierre gadois, pour lequel ensaisiné le 9. xbre 1690. puis le 5. xbre 1735 jean chabot, puis le 16 aoust 1739. francois marc dit contois. puis le 28. 9bre 1748, J. B. duroussel puis le sr. pierre vallée le 29. 7bre ensaisiné le 5. 8bre 1752.

N^o 102 M N O

Pl. 3—(Partie de No 35)—31 pieds sur 75, faisant partie de plus grande quantité acquise par antoine duquest dit madry des heritiers pierre gadois, pour lesquels ensaisiné le 9. 7bre 1694. puis pierre Couturier dit bourguignon a acquis de madry le 7. 8bre 1699, puis J. B. menard ensaisiné le 13 aoust 1713. puis Bernard dumouchel a acquis le 11 may 1725. puis jacques perinau dit lamarche, jean latouche dit st. jean et philippes lachenaye ont acquis de dumouchel chacun une partie d'environ 30 pieds sur 75 en 1725. pour lesquels ensaisinés en commun le 7. fevrier 1727. et ont passé titre nouvel pareillement en commun en datte du 1er fevrier 1727. fait pour le present emplacement 31 pieds sur 75 echus a jacques perinau dit lamarche, puis jacques perinau a cedé les dits 31 pieds a dumouchel de qui il avoit acquis, le dit. dumouchel a recedé a J. B. menard de qui il avoit pareillement acquis. puis, le 9 xbre 1727, alexis moniere a acquis de menard au nom de la fabrique de montreal ensaisiné le 29. juin 1728. puis le 1er 7bre 1736 sr. nicolas antoine coulou devillier puis pierre vallé ensaisiné le 22 mars 1745.

N^o 102 N

Pl. 3—(No 36 et partie de 35)—31 pieds sur 75, pour

lesquels voyés tout ce qui est marqué cy devant a la lette M. dans le premier article.

les 31 pieds dont est icy question est la partie de jean latouche dit st. jean ou soupra, acquise par pierre vallé ensaisiné le 28 aoust 1751.

puis antoine baumon sur ce no. 30 pieds sur 50 pieds.

N^o 102 O

Pl. 3—(No 37)—28 pieds $\frac{1}{2}$ sur 75 pour lesquels voyés tout ce qui est marqué cy devant a la lette N. article premier.

les 28 pieds $\frac{1}{2}$ dont est icy question, sont la partie de philippes lachenaye, puis adjugée au sr. pierre lestage, ensaisiné le 28. xbre 1733. puis jacques gareau dit vadeboncoeur ensaisiné le 22. juin 1767. puis jean mallot. lods payé en 1767.

N^o 102 P

Pl. 3—(No 38)—90 pieds en carré acquis des heritiers pierre gadois par andré rapin ensaisiné le 15 may 1693. puis joseph gautier. puis J. B. chenier ensaisiné le 16 fevrier 1713. puis le sr. etienne rocbert ensaisiné le 22 aoust 1722. puis la fabrique de montreal pour cimetiére ensaisiné.

Pl. 3—(No 39)—magasin des poudres du roy. Terrain irregulier sur lequel est construit le magasin des poudres qui appartient au Roy. Ce terrain est actuellement occupé par la rue St-Jacques.

Pl. 4—(No 40)—Est un terrain irregulier (voyez le plan) dépendant de la terre de Robert Le Cavelier, occupé par le cimetiére de l'église anglicane. Ce terrain est occupé en partie par la rue St-Jacques, et le reste a été partagé en emplacements désignés sous les Nos 515, etc. (Notes prises dans un livre-terrier subséquent.)

N^o 102 Q

Pl. 3—(No 19)—terrain des RR. PP. recollets contenant environ 4 arpens en superficie et faisant partie de la terre de gadois, par eux acquis des heritiers gadois en 5 differens contrats. la premiere acquisition de jean martinet dit fontblanche du 17 avril 1692, pour 3 arpens en superficie le 2^{ond} du 18 avril 1692 de ½ arp. vendu par jacques cochois. le 3^{me} du 22 may 1692 pour un emplacement vendu par J. B. gadois. le 4^{me} par echange du 23 aoust 1692. autre emplacement cede aux dits p.p. recollets par ledit jacques cauchois, le 5^{me} echange du 19. aoust 1692 avec jean leduc pour autre emplacement; tous lesdits contrats passés par adhemard et ratifiés par Mr. trouson superieur du seminaire de st. sulpice a paris le 27 fevrier 1693, aux closes et conditions en iceux exprimées.

Note en marge.—Il y a dans les archives deux liasses de papiers qui concernent les recollets. la premiere est de leur etablissement a montreal et de l'affaire de leur interdit. la seconde regarde l'enterrement de Mr. lefebyre pretre canadien qui quoy qu'il ait elu sa sepulture chès les dits pères a ete enterré a la paroisse.

N^o 102 R

Pl. 3—(No 18)—36 ou 40 pieds sur 111 acquis de pierre gadois fils par J. B. Barrois, puis l'an 1727 vincent lenoir, puis en 1732, J. B. poitier pour une partie, puis le tout adjudés a pierre Bardet dit la pierre ensaisiné le 29. janvier 1747, puis rené pigeau dit lajeunesse. puis louis corbiere dit languedoc pour avoir epousé la veuve pigeau ensaisiné le 7. Sbre 1757. puis Basile gagné a acquis en 1757, payé par le Shériff puis M. S. C. uchet a acquis.

N^o 102 S

Pl. 3—(Partie de No 17)—40 ou 44 pieds sur 111 acquis avec plus grande quantité des heritiers pierre gadois par jacques cardinal ensaisiné le 22 may 1698. puis le sr. Soustre ensaisiné puis nicolas clement Dellille ensaisiné; puis le sr. foretier ensaisiné le 29. xbre 1779.

N^o 102 T

P. 3—(Partie de No 17)—36 pieds sur 111 faisant partie de plus grande quantité acquise de pierre gadois fils par Jacques Cardinal, ensaisiné le 22 may 1698, puis J. B. loatman ensaisiné le 30 aoust 1717, puis en 1729 josph daniel madox ensaisiné le 11 janvier 1729, puis andré soustre ensaisiné puis le Sr. pierre foretier ensaisiné le 30. 7bre 1796.

N^o 102 U

Pl. 3—(No 16)—environ 40 pieds sur 111 venant des heritiers gadois adjudés avec plus grande quantité au sr. J. B. neveu le 30 janvier 1722 ensaisiné le 15 may 1725, puis gabriel gibault ensaisiné le 6 janvier 1744, et ensuite au dit gibault titre nouvel en datte du 30 janvier 1744, en vertu duquel ledit emplacement doit de cens 6d par toise carré.
puis hustache prevost ensaisiné le 15 avril 1755.

N^o 102 X

Pl. 3—(Partie de No 15)—50 pieds sur environ 111 de profondeur acquis des heritiers pierre gadois par J. B. lefevre dit anger ensaisiné le 31. Sb e 1707. puis J. B. huberdeau dit lafrance ensaisiné le 27 avril 1744, puis le sr. comtois ensaisiné le 15. xbre 1774, puis le sr. jean Bap. pelladeau ensaisiné le 15. xbre 1774.

N^o 102 Y

Pl. 3—(Partie de No 15)—40 pieds sur 111 faisant partie de la terre de pierre gadois, et par francois prudhomme heritier gadois vendu avec plus grande quantité a pierre rené gassien dit tourangeau, ensaisiné le 13 xbre 1704.

puis cette ditte partie vendue par rené Bracard heritier gassien au sr. J. B. deganes, ensaisiné le 13. 7bre 1751, puis le sr. louis debeaune ensaisiné le 13. 8bre 1753. puis Jean Bap. pelladeau ensaisiné le 15 xbre 1774.

N^o 102 Z

Pl. 3—(No 14)—environ 40 pieds sur 111 faisant partie de la terre de pierre gadois et du terrain vendu par francois prudhomme heritier gadois, a pierre rené gassien dit tourangeau, ensaisiné le 13. 9bre 1704.

puis cette ditte partie vendu par rené Bracard heritier gasien a Jean Bap. prudhomme dit sansquartier ensaisiné le 8 juillet 1746.

N^o 102 AA

P. 3—(Nos 6 et 7)—un emplacement de 108 pieds sur le niveau de rue st. paul, et 137 pieds de profondeur faisant partie de la terre de pierre gadois et possédé par françois prudhomme héritier gadois en 1693.

il a enticipé environ 40 pieds dans toute sa devanture sur l'ancienne commune de montreal pour s'approcher de la rue st. paul, percée sur la ditte commune vers 1667, et sur laquelle la terre de gadois qui commançoit a un arpent loing du bord de la petite rivière n'aboutissoit pas tout a fait.

puis j. h. papineau ensaisiné le 12 juin 1781 conjointement avec les Nos 101 et 31.

N^o 102 BB

Pl. 3—(No 8)—62 pieds sur environ 137 de profondeur faisant partie de la terre de pierre gadois, dont jacques cochois avoit acquis 40 pieds sur toute la profondeur jusques a l'enclos de fontblanche qui appartient aujourdhuy aux recollets, pour lesquels ensaisinés le 19 juillet 1863, et puis retirés par les seigneurs et concédés a jacques cochois en deux contrats, le 1er de 42 pieds sur la ditte profondeur, en datte du 6. may 1685, que nous n'avons pas dans nos archives, mais dont il est parlé dans l'ancien terrier. chargé de 20s. de cens. le second pour 20 pieds sur 100 de profondeur en datte du 15 may 1685, chargé pareillement de 20s. de cens, lesquels 20 pieds avoient été abandonnés par pierre cavelier.

le tout adjudgé le 16. 9bre 1751, a sr. alexis meziere le pellé qui est un des heritiers cochois.

N^o 102 CC

Pl. 3—(No 9)—66 pieds sur rue st paul sur 137 de profondeur faisant partie de la terre de pierre gadois, et acquis des heritiers gadois par michel lecour ensaisiné le 1er janvier 1685 par paul Bouchard qui possédoit en 1693.

ledit Bouchard a enticipé environ 40 pieds dans toute sa devanture, sur l'ancienne commune de montreal, pour s'approcher du niveau de la rue st. paul percée sur la ditte commune vers l'an 1667, et sur laquelle la terre de gadois, qui commençait a un arpent loing du bord de la petite riviere, n'aboutissoit pas tout a fait.

les heritiers michel lecour ont repris sur paul Bouchard, puis Michel Belair, comme heritier Lecours, puis Etienne Poitras a acquis le 25, 8bre 1768 la juste moitié dudit emplacement puis Jacques Loupe a acquis le 9, 9bre 1773 de Th.

Desautel epoux de la veuve d'etienne Poitras, puis Fr. Couture a acquis de Mich. Belaire l'autre moitié du susdit emplacement le 5 avril 1774, puis le 10 aoust 1778, Sr. Dumas a acquis de Jacques Loupe.

N^o 102 DD

Pl. 3—(Partie de No 10)—(Partie de No 13)—45 pieds sur le niveau de rue st. paul et 192 de profondeur faisant partie de la terre de pierre gadois et acquis des heritiers gadois par antoine atinville qui possédoit en 1693.

ledit atinville avoit anticipé environ 40 pieds sur l'ancienne commune de montreal pour s'aprocher du niveau de la rue st. paul percée sur la ditte commune vers l'an 1667, et sur laquelle la terre de gadois, qui commançoit a un arpent loing de la petite rivière n'aboutissoit pas tout a fait.

le sr. hector fournier duvivier a acquis, puis pierre ranger ensaisiné le 30. 9bre 1746, puis jean cedilos dit st. jean ensaisiné avec plus grande quantité le 11 mars 1750, puis en 1759 pierre lecerf dit la chasse ensaisiné le 27 mars 1759, puis jean bezau ensaisiné le 13 may 1787, puis michel chaqué ensaisiné le 13 may 1787 pour 45e de front sur la rue St. Paul sur 84 de profondeur.

N^o 102 EE

Pl. 3—(Partie de No 10, 11 et 12, et partie de No 13)—72 pieds sur le niveau de rue st. paul sur 192 de profondeur tirant le long de rue st. pierre faisant partie de la terre de pierre gadois acquis des heritiers gadois par le sr. claude robutel de st. andré ensaisiné le 12 avril 1673. puis en 1676 le sr. de brussy, puis le sr. J. B. celoron de blainville, ensaisiné pour 6 pieds d'augmentation audit terrain le 17 juin

1672, puis adjudgé a pierre ranger dit paquet ensaisiné le 22 juillet 1746, puis jean cedilos dit st. jean, ensaisiné avec plus grande quantité le 11 mars 1750, puis en 1759 pierre lecerf dit lachasse ensaisiné le 27 mars 1759, puis louis landy ensaisiné le 1er aoust 1769 pour 54 pieds sur 112, puis louis Shandy ensaisiné pour un autre lopin de 47 pieds jusqu'aux murailles des reverends peres recollets le 12 may 1770, puis jean bezeau ensaisiné le 13 may 1787, puis michel chagué ensaisiné le 13 may 1787 pour 171½ pieds sur rue st. paul sur 84 pieds.

Nº 103

suit la rue st. pierre percée en 1672, selon le verbal des alignemens de rues de la ville de montreal du mois de juillet de laditte année, la ditte rue st. pierre de 24 pieds de large dont douze pris sur la terre de pierre gadois et 12 sur celle de robert le cavellier.

Nº 103 A

Un arpent ½ en superficie de ce terrain. en 2 arp. ½ de front de ½ arp. de profondeur qui comprend les lettres A. B. C. D. E. F. G. H. fait partie de l'ancienne commune de Montreal abandonné par les seigneurs a la fabrique de Montreal, et servoit de cimetiére en 1673, puis la ditte fabrique du consentement des seigneurs l'a vendu a differens particuliers comme il suit.

Pl. 4—(Partie de No 107)—Mr. J. B. migeon sr. de Bransat en a acquis 30 perches en superficie a prendre ½ arp. de large sur le niveau de rue st. pierre, et 6 perches de profondeur le 11 avril 1681, doit par an 5s. de cens.

puis le sr. lienard de beaujeu heritier du sr. migeon, et

par les heritiers du dit sr. de beaujeu vendu au sr. philippes thomas de joncaire, ensaisiné le 15 fevrier 1754, puis par ledit sr. philippes de joncaire cedé a son frere daniel de chabert de joncaire en 1755, et puis repris par ledit sr. philippes thomas de joncaire ensaisiné le 9 avril 1756. les srs. price et haywood associés ensaisinés le 7 avril 1767, puis Mr. hughes ensaisiné puis alexandre hay ensaisiné le 14 avril 1791.

Puis Chartrand Delisle Recteur ensaisiné le 6. 7bre 1794. Puis Jean Platt a acquis et a été ensaisiné le 16 fev. 1797. puis Elmer Cushing ensaisiné le 29 avril 1797 pour une partie irregulière du terrain de Platt 103A. 104G.

N^o 103 B ET N^o 103 C

Nota.—Ces deux numéros n'apparaissent plus au nouveau terrier.

N^o 103 D

Pl. 4—(Partie de Nos 111 et 108)—rené fezeret a acquis de la fabrique de montreal 60 pieds sur 90. nre cabasier le 8 mars 1678, chargé de 5s. de cens, nous n'avons pas ce contrat, il en est fait mention dans celui du sr. J. B. migeon cy devant partie A.

le sr. de tiersan heritier fezeret possede. puis les srs. price et haywood associés ont payés les lods par mr. gray sheriff, puis Mr. hughes ensaisiné, puis Mr. alexandre hay ensaisiné le 14 avril 1791, puis le 11. 7bre 1782 Salomon Levy a acquis sur le dit emplacement, un morceau irregulier de 51e—9° au bout de la profondeur joignant les heritiers Laronde, du coté du Sud-ouest 65i—5° d'autre bord au nord-est 75e et dans la ligne qui separe ledit emplacement de celui servé par le susdit Sr. Hay, 29i a commencer de la ligne du sud-ouest et gagnant au nord-est, au bout des 29i il y a

8i—3° sur une ligne d'équerre avec la susditte, et au bord de cette dernière reprend une ligne aussi d'équerre avec elle 26i 9° ce qui termine sa figure, ensaisiné le 13. 7bre 1793 puis Samuel Birnie a acquis le même morceau le 17 aoust 1792. Puis le Sr. Alexandre Henery a acquis du Sr. Hay le restant du terrain et a été ensaisiné le 21 aoust 1795.

N^o 103 E

Pl. 4—(Partie de 108)—Pierre gadois a acquis de la fabrique de montreal 54 pieds sur 90. le 20 mars 1678, chargé de 5s. de cens. possède en 1720 le sr. mangé héritier gadois, puis le sr. Barthzsch adjudicataire en 1758, ensaisiné le 27. xbre 1758, puis le Sr. Levy Salomon a acquis et ensaisiné le 13e 7bre 1793, puis acquis le 17 aoust 1792 par Samuel Birnie.

(Note hors texte).—Mr. Jacob Jordan a payé le 13. 7bre 1793 tous les lods que Mr. Levy Salomon devoit pour les differens emplacements qu'il avoit acquis en ville, sur le niveau de la rue st. paul

N^o 103 F

Pl. 4—(No 112)—Sr. charles decouagne adjudicataire d'un restant de l'ancien cimetiére de la paroisse de Montreal, ensaisiné le 17 juin 1685, parroît ne devoir que 3d. de cens. sr. dominique gaudet a acquis avec plus grande quantité; ensaisiné le 18 may 1736.

N^o 103 G

Pl. 4.—(No 116)—40 pieds de front sur le niveau de rue st. nicolas et 69. de profondeur faisant partie de l'ancien cimetièrè et du terrain adjudgé au sr. charles decouagne, pour lequel ensaisiné le 17 juin 1685, chargé de 6d. de cens seulement. puis adjudgés au Sr. J. B. conte dupré ensaisiné le 10 7bre 1739.

N^o 103 H

Pl. 4.—(No 117)—40 pieds de front sur le niveau de rue st. nicolas et 69. de profondeur faisant partie de l'ancien cimetièrè et du terrain adjudgé au sr. charles decouagne, pour lequel ensaisiné le 17 juin 1685, chargé de 6d. de cens seulement. puis adjudgés au Sr. J. B. conte dupré ensaisiné le 10 7bre 1739. puis a possédé par succession dame therèse decouagne veuve du sr. francois poulin de fancheville, puis le sr. jean françois de vassan ensaisiné le 31 aoust 1753. puis pierre leduc ensaisiné le 6 mars 1760, puis madame prudhomme par adjudication ensaisiné le 2, xbre 1774.

NOS 104 105 ET 106

Nota.—tout ce terrain contient environ 10 arps. en superficie en 2 de large sur 5 de profondeur, et fait partie de la terre de 2 arp. sur 20 concédée à robert le cavalier le 24. Sbre 1654. chargée pour tout cens de 3d. par arpent. laquelle commançoit sur le bord de la commune a 15. perches loing du bord de la petite riviere, et dont le present terrain a été demembré pour servir a des emplacements de ville.

je divise ce terrain en 3 parties la premiere marquée No 104 contenant environ 2 arp $\frac{1}{2}$ en superficie a prendre

les deux dits arpents de large sur le bord de la commune jusques a la rue st. sacrement.

la 2de partie no 105 d'environ 4 arps. en superficie, meme largeur de 2 arps. a prendre sur le niveau de la rue du st. sacrement jusques a la rue notre dame.

la 3me partie no 106 d'environ 3 arps. en superficie, meme largeur de 2 arp. a prendre sur le niveau de rue notre dame jusques aux fortifications. tout ce terrain a été ensuite divisé en differens emplacements particuliers, ainsi qu'il va estre marqué cy-après.

N^o 104

Nota. — ce terrain, comme il a été dit cy-dessus contient environ 2 arps. et $\frac{1}{2}$ en superficie en 2 de large sur le Bord de la commune jusques au niveau de la rue st. sacrement. avant 1680 Mr. J. B. migeon sr. de Bransac avoit acquis de robert le cavalier ou de ses heritiers environ un arp. en superficie faisant le coing des rues st. pierre et du st. sacrement, contenant environ 200 pieds sur la ditte rue st. pierre et 156 sur le niveau de celle du st. sacrement. comprenant ledit terrain les lettres g. h. i. k. L.

le sr. liènard de beaujeu a herité du sr. migeon vers l'an 1700, et puis par les heritiers du dit sr. de Beaujeu vendu a differens particuliers comme il suit.

N^o 104 G

Pl. 4—(Partie de No 107)—environ 60 pieds sur le niveau de rue st. pierre sur toute leur profondeur acquis avec plus grande quantité des heritiers Beaujeu par le sr. philippes thomas de joncaire ensaisiné le 15 fevrier 1754, puis ledit sr. philippes de joncaire cedés au sr. daniel chabert de

joncaire son frère, et puis repris par ledit sr philippes thomas de joncaire ensaisiné le 9 avril 1756. les srs. price et haywood associés ensaisinés le 7 avril 1767, puis Mr. hughes ensaisiné, puis alexandre hay ensaisiné le 14 avril 1791, puis Chartrand Delisle Recteur. ensaisiné le 16e fev. 1797. Puis Jean Platt a acquis et a été ensaisiné le 16e fev. 1797.

N^o 104 H

Pl. 4—(Partie de No 106)—le sieur rené decouagne a acquis des heritiers beaujeu 57 pieds sur le niveau de rue st. pierre sur 87. de profondeur pour lesquels ensaisiné avec plus grande quantité le 15. 7bre 1753. puis le sr bourassa la ronde ensaisiné le 17. 7bre 1768, puis Mr. McCord ensaisiné le 7. 7bre 1792.

N^o 104 I

Pl. 4—(Partie de 106)—57 pieds sur le niveau de rue st. pierre et 87 de profondeur acquis par le sr. rené decouagne avec plus grande quantité des heritiers Beaujeu ensaisiné le 15 7bre 1753, puis le sr. bourassa laronde ensaisiné le 14. 7bre 1768, puis Mr. McCord ensaisiné le 7. 7bre 1792.

N^o 104 K

Pl. 4—(Partie de No 106)—57 pieds sur le niveau de rue st. pierre et 87 de profondeur le long de la rue st. sacrement acquis par le sr. joseph guion des prés des heritiers Beaujeu, ensaisiné le 23 mars 1750, puis hustache provots ensaisiné le 7. 9bre 1767, puis Jean Bap pelladeau fils ensaisiné, puis jean pelladeau pere ensaisiné le 15 xbre 1774, puis paneton son heritier.

Je crois que cet emplacement a été à Mr. McCord, ainsi que No H. I. et L. et qu'il aura été ensaisiné pour celui-ci en même temps que pour les autres. Extraits de Mr. Cha-boillez le 15. 9bre 1787, on trouve une vente de Panneton a Mr. McCord, d'un terrain qui ne peut être que celui-ci.

N^o 104 L

Pl. 4—(Partie de 106)—69 pieds sur le niveau de rue st. sacrement sur environ 171 de profondeur acquis par le sr. René Decouagne des héritiers Beaujeu ensaisiné le 14. 7bre 1768, puis Mr. McCord ensaisiné le 7. 7bre 1792.

N^o 104 M

Pl. 4—(Partie de No 106)—28 pieds sur le niveau de rue st. sacrement sur 90 de profondeur, retirés par les seigneurs des héritiers Robert le cavalier, et par eux concédés au sr. René de Couagne le 1er juillet 1690. chargés de 10s. de cens, et d'une rente annuelle de 10tt. il parroit que la rente est amortie. puis le sr. Bourassa Laronde ensaisiné le 14 7bre 1768. puis Mr. McCord ensaisiné le 7. 7bre 1792.

N^o 104 Nn

Pl. 4—(Partie de 106)—la partie marquée par la grande N contient $\frac{1}{2}$ arp. en superficie en un arpent de long et $\frac{1}{2}$ arp. ou 90 pieds de profondeur acquis de Robert le cavalier par sr. René de Couagne, ensaisiné le 29. aoust 1695.

et la petite N contient pareille quantité de terrain de un arp. de front sur le niveau de rue du st. sacrement (nicholas) et toute la profondeur jusques au terrain cy dessus exprimé, acquis ou hérité par le sr. Ignace Hubert Lacroix de Robert le cavalier, et puis vendu par ledit sr. Hubert au

sr. rené decouagne ensaisiné le 28. juillet 1689, puis le sr. bourassa laronde ensaisiné le 14. 7bre 1768. puis Mr. McCord ensaisiné le 7. 7bre 1792.

suit la rue st. nicolas ouverte vers l'an 1730, prise au bout qui aboutit a rue st. paul, sur une petite rue qui aloit cy devant a l'ancien cimetiere, et le reste sur le terrain du sr. rené de couagne.

N^o 104 N 3

Pl. 4—(Partie de No 113)—40 pieds de front sur la rue st. nicolas et 90 de profondeur le long et sur le niveau de rue du st. sacrement, acquis du sr. J. B. de couagne par le sr. francois auguste guillet de chaumon, ensaisiné, le 23 may 1733. pour louis varin dit l'apistole adjudicataire ensaisiné le 30 avril 1752.

N^o 104 N 4

Pl. 4—40 pieds sur le niveau de rue st. nicolas sur 74 de profondeur acquis du sr. pierre alexis monière et demoiselle marie decouagne son épouse heritiers decouagne, par sr. pierre guy ensaisiné le 20 may 1733.

N^o 105

Cecy est un terrain d'environ 3 arps. en superficie faisant partie de la terre concédée a robert le cavelier le 24. 8bre 1654 chargée de trois deniers de cens par arpent en superficie comme il a été dit cy devant au premier article de no 104 et divisée ensuite cette ditte partie en diferens emplacements comme il suit.

N^o 105 Aa

18 perches en superficie en 62 pieds ou environ sur la rue du st. sacrement et environ 100 pieds le long de rue st. pierre acquis des heritiers robert cavelier par rené cuillerier ensaisiné le 29 aoust 1695, puis pierre chantran ensaisiné le 28 juillet 1703. puis sr. michel lepallieur dit la ferte qui possedoit en 1710. et a divisé ensuite ledit emplacement comme il suit.

N^o 105 A 1

Pl. 4—(No 66)—julien de lierre dit bonvouloir ensaisiné pour la moitié qui est 48 pieds sur la rue st. pierre, et 72 sur la rue du st. sacrement le 15 fevrier 1722, puis francois Bureau dit Bourbonnois ensaisiné le 19 juillet 1751, puis le sr. pierre foretier ensaisiné en xbre 1778.

N^o 105 A 2

Pl. 4—(No 65)—claude du devoir dit lachine a acquis vers 1725 du sr. michel le pallieur pareille quantité de 48 pieds sur le niveau de rue st. pierre sur environ 72 de profondeur, puis en 1756 francois petit, puis en 1756 J. B. lenoir, puis francois frerot comme heritier puis louis boudron dit moper ensaisiné le 29 mars 1781.

N^o 105 B 1

Pl. 4—(No 64)—environ 160 pieds sur le niveau de la rue st. pierre et environ 70 de profondeur acquis des heritiers robert lecavalier par sr. francois chorelle de st. romain, et joseph crevier duverné ensaisiné le 29 aoust 1699.

la dame veuve duverné en a vendu 35 pieds sur la ditte profondeur a francois petit ensaisiné le 5 mars 1719.

N^o 105 B 2

Pl. 4—(No 63)—le sr. maurice Blondeau, environ 115 pieds a elle restans sur le niveau de la rue st. pierre sur toute la profondeur vers l'an 1722.

J. B. petit a acquis du sr. Blondeau 36 pieds sur 4a ditte profondeur, ensaisiné le 23. 9bre 1724.

N^o 105 B 3

Pl. 4—(No 60)—J. B. legrand adjudicataire le 30 avril 1751 d'environ 90 pieds restans au sr. Blondeau, le long de rue st. pierre en environ 70 sur rue notre dame, puis Jean Bap. legrand ensaisiné le 2 xbre 1778, puis le sr. pierre foretier heritier.

par contrat du 9 janvier 1711 les seigneurs ont acquis de jeanne cavelier heritiere de feu robert cavelier tout le terrain renfermé alors entre les rues notre dame et l'emplacement de guillaume cavelier d'un coté, la rue du st. sacrement de l'autre, la rue st. jean du coté du nord est, et la parallele aux emplacements de pallieur et duverné, lequel terrain cy-apres renfermé tout ce qui est marqué par les lettres C. D. e. f. g. h. i, cy après.

ensuite ce terrain a été concédé par les seigneurs a differens particuliers comme il suit.

N^o 105 C

Pl. 4—(No 61)—antoine vernet concessionnaire le 30 xbre 1714 (notre Rimbault, la concession porte jusqu'à la continuation de la rue de l'hospital) d'environ 30 pieds sur le niveau de rue notre dame sur environ 50 de profondeur en sup. 48 toises, doit par an 6d. par toise carrée. pierre Bardet

dit la pierre avoit acquis de vermet, en . . . puis J. B. legrand a acquis le 3. juin 1746, ensaisiné le 2 xbre 1778. puis le sr. pierre foretier heritier.

N^o 105 D

Pl. 4—(No 62)—jean deslandes dit champigni concessionnaire le 30 xbre 1714 (Nre Rimbault, meme clause) d'environ 30 pieds sur le niveau de rue notre dame sur environ 60, (en sup. 48 toises) de profondeur. doit par an 6d par toise carrée.

raphael Beauvais a acquis ensaisiné le 6. 7bre 1734. puis rené lebault ensaisiné le 23 may 1756, puis antoine lacombe comme heritier. Mr. fouchet fils ensaisiné le 21, 10bre 1796.

N^o 105 E

Pl. 4—(No 69)—J. B. dutramblé dit desrosiers concessionnaire le 15 janvier 1712 (Nore Rimbault, tenant d'un coté a la continuation de la rue de l'hospital) d'environ 80 pieds sur le niveau de rue st. alexis et environ 60 de profondeur en superficie 136 toises 24 pieds, doit de cens par an 6d par toise. puis charles miviles pour avoir épousé la veuve.

N^o 105 F

Pl. 4—(No 68)—jacques richard concessionnaire le 11 xbre 1711 de 40 pieds sur environ 60, en superficie 71 toise 24 pieds, doit 6d par toise carrée.

guillaume valade a acquis le 12 aout 1716. puis jacques caillé le 11 juillet 1717. puis hustache provots ensaisiné; puis J. B. Tabau pere ensaisiné le 15 8bre 1792.

N^o 105 G

Pl. 4—(Partie de No 67)—joseph cartier dit larose concessionnaire le 16. xbre 1711 de 40 pieds sur environ 60 de profondeur, en superficie environ 67 toises, doit par an 6d. par toise carrée.

jean fontenelle dit champagne a acquis ensaisiné le 1er mars 1714, puis jacques cardinal ensaisiné le 21 may 1723, puis joseph dugas adjudicataire le 19 fevrier 1737 ensaisiné. puis francois desautels ensaisiné le 31 mars 1778.

N^o 105 H

Pl. 4—(Partie de N^o 67)—julien auger dit grand champ concessionnaire le 28. 7bre 1711 de 45 pieds sur le niveau de rue st. alexis et environ 60 de long de rue du st. sacrement doit 6d. par toise.

jean fontenelle dit champagne a acquis ensaisiné le 1er mars 1714, puis jacques cardinal ensaisiné le 21 may 1723. puis joseph dugas adjudicataire le 19 fevrier 1737, ensaisiné puis francois desautels ensaisiné le 31 mars 1778.

N^o 105 I

Nota.—pierre crepeau concessionnaire le 10 janvier 1711 de tout le terrain renfermé entre les rues st. sacrement, l'hospital, st. jean, st. alexis, dont le verbal est marqué comme a coté, No 104 I, doit de cens 6d. par toise carrée.

ledit pierre crepeau a vendu plusieurs parties de son dit emplacement a differens particuliers comme il suit.

N^o 105 1^{1er}

Pl. 4—(No 76)—

charles valade a acquis de crepeau eniron 25 pieds sur

le niveau de rue du st. sacrement et 50 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. alexis le 17 aoust 1716. puis michel plessis ensaisiné le 21 fev.r 1789.

N^o 105 1 2

Pl. 4—(No 77)—

joseph chevautier a acquis de crepeau avant 1716 25 pieds sur le niveau de rue du st. sacrement, et 50 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. J. B. doit 6d par toise puis rené nivard dit toulouse ensaisiné le 5 may 1767, puis jean malo ensaisiné le 5 may 1767.

N^o 105 1 3

Pl. 4(No 74)—

jacques caillé, a acquis de crepeau le 14 8bre 1713, 45 pieds sur le niveau de rue st. alexis, et environ 28 de profondeur. doit 6d par toise. puis en 1716 guillaume valade, acquis en 1759, par pierre lecerf dit lachasse ensaisiné le 27 mars 1759. puis francois lagrave heritier, puis francois frerot ensaisiné le 29 aoust 1778, puis jean la porte ensaisiné le 19 avril 1779 puis la veuve jean ecuyer ensaisinée en 9bre 1788.

N^o 105 1 4

Pl. 4—(No 75)—

jean desforges dit st. maurice a acquis de crepeau 45 pieds sur le niveau de rue st. J. B. sur environ 28 de profondeur doit 6d par toise ensaisiné le 5 mars 1727.

N^o 105 1 5

Pl. 4—(No 73)—

32 pieds sur toute la profondeur traversant de rue st.

J. B. a la rue st. alexis (en superficie 54 toises 8 pieds et 8 pouces suivant le verbal de peladeau du 20 juin 1757) acquis en 1757 de pierre crepeau par louis lardy, ensaisiné le 6 xbre 1768.

N^o 105 1 6

Pl. 4—(No 72)—

pierre crepeau. puis Dufresne heritier. puis charles Madore ensaisiné le 8e 9bre 1785, puis lambert ensaisiné le 9 9bre 1785.

N^o 105 K

Pl. 4—(Nos 70 et 71)—

environ 70 pieds sur le niveau de rue st. paul fait partie de la terre de robert le cavalier, cette ditte partie possedée en 1709 par guillaume cavelier. puis par J. B. et toussaint cavelier ensaisinés pour partie acquise de leurs coheritiers le 12 9bre 1725. puis Sr. andreguy ensaisiné pour une partie. puis le Sr. Louis chaboiller notaire ensaisiné le 2 juillet 1796, pour la partie de Mr. andreguy.

N^o 105 L

Nota—

ce terrain contenant 1-2 arp. en superficie faisoit partie de la terre de robert le cavelier. il est echu en heritage a louis michel cavelier et par ledit louis michel cavelier vendu le 11 fevrier 1711 au sr. francois volant de radisson ensaisiné le 22 fevrier 1711 et puis ledit sr. de radisson vendu a differens particuliers comme il suit.

N^o 105 L 1er

Pl. 4—(No 78)—

environ 30 pieds sur le niveau de rue notre dame sur

environ 60 acquis par Mr. radisson par pierre crepeau ensaisiné le 17 aoust 1714, puis pierre gautier dit rabot ensaisiné le 13 janier 1717.

N^o 105 L 2

Pl. 4—(No 79)—

38 pieds sur le niveau de rue notre dame sur environ 55 acquis de Mr. de radisson le 15 juillet 1713, par francois Becquet dit st. sauveur, puis nicolas Kergrecolet dit malouin le 30 Sbre 1716, ensaisiné le 16 aoust 1732, puis polingre ensaisiné; puis levi simon ensaisiné le 26 1767, puis pierre mecferlain ensaisiné le 1 fevrier 1791, puis John merkelle ensaisiné le 5 mars 1791.

N^o 105 L 3

Pl. 4—(No 86)—

42 pieds sur le niveau de la rue de l'hopital et environ 50 sur la rue st. J. B. acquis de Mr. radisson par leonard paillé dit paillard ensaisiné le 14 juillet 1713, puis jean moison ensaisiné le 8 fevrier 1732.

N^o 105 L 4

42 pieds sur le niveau de rue de l'hopital, et environ 60 de profondeur acquis de Mr. de radisson par etienne gibault ensaisiné le 17 aoust 1714, puis gabriel gibeault, puis etienne dubois une partie payée et l'autre remise le 16 9bre 1790, puis francois Brunet a été ensaisiné le 17 9bre 1790, puis Guillaume Edge ensaisiné le 24 Sbre. 1796.

N^o 105 L 5

Pl. 4—(No 91)—

environ 90 pieds sur le niveau de rue de l'hopital sur

environ 30 d'un coté et 25 de l'autre acquis du sr. de radisson en 1711, par le sr. pierre rimbault, et puis par ledit sr. pierre rimbault vendus le 23 aoust 1711, scavoir.

60 pieds sur le niveau de rue de l'hopital sur environ 30 a jacques laselle, chargé par ledit contrat de vente de 20d de cens pour le dit terrain, et d'une rente constitué de 9l au 23 aoust.

le constitue a été convertue le 20 aoust 1777—B.

hyacinthe reame a acquis une partie des dits 60 pieds de lacelle le 11 fevrier 1730, puis daniel madox le 28 mars 1749, puis le sr. pierre bouthilier ensaisiné le 20 aoust 1777, puis Jh. Dorval ensaisiné le 2 7bre 1796.

N^o 105 L 6

Pl. 4—(Partie de No 96)—

environ 30 pieds sur le niveau de rue de l'hopital sur environ 25 faisant partie du terrain que Mr. rimbault avait acquis en 1711 du sr. radisson, comme il est dit cy-dessus a L5, et par ledit sr. rimbault vendus le 23 aoust 1711 a etienne gibault.

puis vendus par ledit gibault a jean Moison ensaisiné avec plus grande quantité le 9 xbre 1722.

N^o 105 M

Nota—

ce terrain fait partie de la concession faite a robert le cavalier en 1654 chargé de 3d par arp. pour tout cens, ainsy qu'il est marqué a no. 103, article premier, et contient cette presente partie en superficie environ 1-2 arp. acquis dudit robert le cavalier par le sr. Bertrand arnaud ensaisiné le 29 mars 1696, puis vendu a Mr. de budmont ensaisiné le

21 xbre 1716, puis par ledit sr. de budmont vendu a differens particuliers comme il suit.

N^o 105 M 1

Pl. 4—(No 92)—

environ 45 pieds sur 50 acquis de Mr. de budmont par jacques diel ensaisiné le 3 may 1727, puis claude dudevoir ensaisiné ledit jour, 3 may 1727, puis pierre charlan dit francoeur ensaisiné le 7 7bre 1740.

N^o 105 M 2

Pl. 4—(Partie de No 96)—

environ 30 pieds sur environ 45, endus par Mr. de budmont a jean moison ensaisiné avec plus grande quantité (qui est a la lettre L6) le 9 xbre 1722.

N^o 105 M 3

Pl. 4—(No 93)—

40 pieds sur le niveau de la rue st. jean et 50 de profondeur acquis de Mr. debudmont par francois morel dit mador ensaisiné le 19 xbre 1722. puis pierre fortin ensaisiné le 27 7bre 1742, puis audit morel retrocedé le 11 8bre 1743, et puis par luy vendu a nicolas chassé, ensaisiné le 4 juillet 1744.

N^o 105 M 4

Pl. 4—(No 94)—

38 pieds sur 50 acquis de Mr. debudmont par leonard jousseau dit st. pierre ensaisiné le 26 7bre 1727. puis en 1757 J. B. champau lods payés, puis en 1765 pierre jussioime rentré par sentence, puis raymond quenel ensaisiné le 21 9bre 1778.

N^o 105 M 5

Pl. 4—(No 95)—

40 pieds sur le niveau de rue st. J. B. et 50 de profondeur le long et sur le niveau de rue du st. sacrement acquis de Mr. debudmont par leonard jousseaume dit st. pierre ensaisiné le 16 xbre 1721, puis en 1757 J. B. champau lods payés, puis en 1765, pierre jussione rentré par sentence, puis le Sr. pierre decalvé ensaisiné le 27 avril 1770. puis jean louis laporte ensaisiné le 26 mars 1791.

N^o 105 M 6

Pl. 4—(No 97)—

40 pieds sur le niveau de rue du st. sacrement sur 80 acquis de Mr. de budmont par J. B. parent le 28 Sbre 1724 ensaisiné le 7 7bre 1733.

puis therese Dellille veuve parent ensaisinée le 19 may 1783.

N^o 106

Nota—

ce terrain contient environ 3 arp. en superficie et fait partie de celui concédé a robert le cavalier en 1654. chargé de 3d de cens par arp. pour tout cens, ainsi qu'il est marqué au no 104 article premier.

et puis ce present terrain a été vendu par les heritiers cavalier en différentes parties comme il suit.

N^o 106 A

Pl. 4—(No 41)—

48 sur le niveau de rûe notre dame et 96 de profondeur

acquis des heritiers cavalier par claude du devoir en

puis pierre Bourget dit dufort ensaisiné le 2 Sbre 1719

N^o 106 B

demy arpent en superficie en 108 pieds de front sur le niveau de rue notre dame, et environ 180 de profondeur, jusques aux pieux de la ville, adjudgés au sr. francois le verrier, sur les biens de robert le cavalier, le dit sr. le verrier ensaisiné le 23 may 1705, et par luy vendu scavoir.

N^o 106 B 1

Pl. 4—(No 42 et partie de 43)—

14 pieds sur le niveau de rue notre dame acquis par la dame veuve pierre vallé le 9 may, et ensaisiné le 27 juin 1758.

le sr. amable curote possède 50 pieds sur un arpent comme heritier de pierre vallée, puis basile perot, ensaisiné le 7 mars 1775.

Puis fr. Cazeau possède le 24 pieds restant sur toute la profondeur comme heritier Vallé.

N^o 106 B 3

Pl. 4—(Partie des Nos 43 et 44)—

fondeur acquis de Mr. francois le verrier par Jean Baptiste péladeau dit st. jean ensaisiné le 2 aoust 1735, puis la dame veuve vallé ensaisinée le 7 juillet 1758, pour le terrain ci dessus et la continuation jusqu'à la rûe qui regne le long des fortifications. Puis fr. Cazeau comme heritier en possède 26 pieds de front sur toute la profondeur et Pre Vallé fils possède les 14 pieds restant.

N^o 106 C

84 pieds sur le niveau de rue notre dame et 180 de profondeur acquis de robert le cavalier par le sr. jacques alexis fleury deschambaux ensaisiné le 9 juillet 1692, puis de luy herités par le sr. francois le verrier qui après en avoir réservé 11 pieds de large pour l'emplacement marqué B.3 cy-devant, a vendu le surplus comme il suit.

N^o 106 C 1

Pl. 4—(No 45 et No 46)—

73 pieds 1-2 sur le niveau de rue notre dame sur 48 1-2 de profondeur d'un coté et 45 de l'autre acquis par Mr. le verrier par J. B. deguir dit larose ensaisiné le 11 fevrier 1714. puis le sr francois hérault dit st. michel gourville ensaisiné le 7 Sbre 1724. puis pierre Biron ensaisiné le 19 avril 1725. puis pierre auger desnoyers ensaisiné le 24 aoust 1726, puis J. B. tabeau a acquis le 4 fevrier 1758, et payé les lods le 13 fev. 1758, puis louis lardy ensaisiné pour 42 pieds et 1-2 sur toute la profondeur en février 1788.

N^o 106 B 4

Pl. 4—(Partie de No 44)—

50 pieds sur le niveau de rue notre dame sur toute la profondeur jusques aux pieux de la ville, a acquis de robert cavalier par leger hebert 1698, puis par luy vendus a J. B. cavalier, lequel a vendu ledit terrain a mari moreau laporté le 6 avril 1699, et puis ledit J. B. cavalier l'a repris dudit laporte par echange du 26 7bre 1699, puis acquis par le sr. francois le verrier en 1705, puis la dame veuve vallé ensaisinée le 27 juin 1758.

Puis Pre Vallé fils heritier.

N^o 106 D 1

Pl. 4—(Partie de No 49 et tout 47)—

45 pieds sur le niveau de rue notre dame et 100 pds. de profondeur venants de la terre de robert le cavalier, et par louis cavalier l'un de ses héritiers cédé vers l'an 1730 a Mr. pierre gamelin maugras, et puis par ledit sr. maugras vendu a pierre gautier dit rabot, ensaisiné le 30 Sbre 1780, puis augustin raymond dit la jeunesse ensaisiné le 3 9bre 1781.

Puis Th. Hardy a acquis.

Puis le Sr. Et champion a acquis du Sr. hardy un lopin au bout de sa profondeur de 10 pieds sur 45 pieds, en datte du 1 Sbre 1789 et ses heritiers ont été ensaisinés le 23 avril 1796.

N^o 106 D 2

Pl. 4—(Partie de No 49)—

45 pieds au bout des cy dessus sur toute la profondeur jusques aux fortifications venant de la terre de robert le cavalier, et par louis cavalier, l'un de ses heritiers, vendu vers l'an 1730, au sr. pierre gamelin maugras, et puis par le dit sr. maugras vendu a la fabrique de Montreal pour cimetière sur le pied de 45 pieds sur 79. puis par laditte fabrique cédé par echange du 10 juillet 1750 a paul delamarque sr. marin, ensaisiné le 2 7bre 1751. puis Mr. de laroche heritier marin, puis sr. pierre panet ensaisiné le 18 juillet 1763, puis Jean Bap. rapin ensaisiné le 29 Sbre 1767 puis le sr. pierre mesiere ensaisiné le 25 9bre 1767, puis jerome baguet ensaisiné le 27 aoust 1774, puis acquis par le Sr. Et. Champion le 19 may 1774, et les heritiers ensaisinés le 23 avril 1796.

N^o 107

Pl. 4—(Partie de No 111 c'est la devanture)—

60 pieds en carré tenant sur le niveau de rue st. paul
concedés le 15 may 1670 a rené fezeret, chargés de 6d tour-
nois par toise carrée, nous n'avons pas ce contrat dans nos
archives.

possèdent en le sr. de tiersan heritier fezeret, puis
les srs. price et haywood associés, ont payés les lods, puis
mr. gray sheriffs en 1778, puis Mr. Hughes ensaisiné, puis
le sr. Alexandre Hay, ensaisiné le 14 avril 1791. Puis le Sr.
Alexandre Hennery a acquit et a été ensaisiné le 21 aoust
1795.

N^o 108

Pl. 4—(devanture du No 108)—

pierre gadois concessionnaire le 3 juillet 1670 de 60
pieds en carré, tenant sur le niveau de rue st. paul chargés
de 6d tournois par toise carrée.

possédé en 1720 par le sr. claude maugé heritier gadois,
puis le sr. Bartzsch adjudicataire en 1758, ensaisiné le 27
xbre 1758, puis acquis par le Sr. Levy Salomon et ensaisiné
le 13 7bre 1793, puis acquis par Samuel Birnie le 17 aoust
1792.

N^o 109

Pl. 4—(devanture du No 112)—

50 pieds sur le niveau de rue st. paul et 60 de profondeur
concedés vers 1670 à claude rimbault, chargé de 6d tournois
par toise carrée, nous n'aons pas ce contrat dans nos archi-
ves.

le sr. rené decouagne a acquis ensaisiné pour 40 pieds le 28 janvier 1683, puis le sr. dominique gaudet ensaisiné pour 51 pied le 18 may 1736.

N^o 110

Pl. 4—(Partie de No 118)—

33 pieds sur le niveau de rue st. paul, et 40 de profondeur concedés le 9 xbre 1672 a Benigne Basset en remplacement d'un bout de terrain par luy cédé aux seigneurs pris sur no. 156 doit pour le tout 3d de cens. le sr. claudé tardif a acquis ensaisiné le 24 xbre 1682, puis le sr. hilaire Bourgine ensaisiné le 14 janvier 1688, puis le sr. sibile, puis louis philippeau adjudicataire ensaisiné le 17 may 1710. puis madame prdhomme ensaisiné le 2 xbre 1774. Puis Jacques Sauvage a acquis ensaisiné le 20e fev. 1795.

puis Madame Sauvage ensaisiné le 20 fevrier 1795, sur no 110 et 111 pour 40 pieds sur 74, puis Jean Boutheiller heritier de Mdme Sauvage de 27 pds sur 40.

Nota—

Ici figure au terrier original un croquis indiquant en trois parties les mutations d'un terrain de 40 pieds sur la rue St-Paul par 74 de profondeur dont deux parties ont été acquises par Pierre Berthelet, l'autre restant à Madame Sauvage.

N^o 111

Pl. 4—(Partie de No 118)—

19 pieds sur environ 64 concedés au moins en partie vers l'an 1670 a mathurin langevin dit lacroix, et qui parroit devoir de cens a raison de 6d par toise.

nous n'aons pas ce contrat dans nos archives.

Gabriel deberth ecuyer sr. de chaly possedoit en 1688,

et a vendu au sr. hilaire Bourgine ensaisiné le 13 janvier 1688, puis rené cuillerier ensaisiné le 6 juin 1691, plus le 10 du meme mois ensaisiné pour un passage de 17 pieds de large et 30 de profondeur aboutissant a la rue st. nicolas en passant derrière no 109. doit de cens 6d par toise acquis du sr. rené decouagne qui avait acquis du sr. claud tardif ensaisiné ledit sr. decouagné le 14 janvier 1688, le dit sr. tardif ayant acquis de gilbert Barbier dit minime auquel concedé en 1670, nous n'avons pas ce contrat de concession dans nos archives. et le 7 aoust 1690, le dit sr. cuillerier concessionnaire d'un petit lopin de terre d'environ une toise en superficie, pour laquelle doit 6d tournois.

le sr. paul guillet a succédé, le sr. louis de chapt chevalier de la corne a acquis des heritiers guillet, ensaisiné le sept juillet 1758, puis madame prudhomme ensaisiné le 2 xbre 1774. Puis Jacques Sauvage a acquis ensaisiné le 20 fev. 1795.

N^o 112

Pl. 4—(No 123)—

environ 39 pieds en carré situés environ a 50 pieds de distance du niveau de la rue st. paul, concedés a maurice averty dit leger le 24 janvier 1667, chargé de 6d de cens par toise carrée. nous n'avons pas ce contrat dans nos archives, il en est fait mention dans l'ensaisinement de francois Brunet dit bourbonnois au 5 avril 1696.

ledit terrain par jean aubuchon dit lesperance le 23 janvier 1667, et ensuite le dit j. aubuchon concessionnaire le 15 aoust 1670, de 39 pieds sur environ 50 de profondeur pour aller joindre le terrain cy dessus. doit 6d tournois par toise carrée. fait en tout 54 toises en superficie.

le sr. gabriel deberth de chaly a acquis vers 1680, puis vers 1685 sr. antoine adhemard, puis delaissé par le dit sr.

adhemard le 5 9bre 1688 au profit de pierre lassant sr. des-ruisseaux, puis francois Brunet dit Bourbonnois ensaisiné le 5 avril 1696, puis le sr. de ste. olive, puis le sr. jean francois devassan, des propres de Mde deberey son epouse heritiere au sr. ste. olive, puis pierre leduc ensaisiné le 6 mars 1678, puis madame prudhomme par adjudication ensaisinée le 2 xbre 1774.

N^o 113

Pl. 4—(No 124)—

22 pieds sur le niveau de rue st. paul et 50 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. eloy concedés à charles milot avant 1690, mais dont nous n'avons point de contrat dans nos archives. doit 6d par toise carrée.

adjugé a claude dudevoir ensaisiné le 29 xbre 1707, puis jacques diel ensaisiné le 30 may 1727, puis antoine lupien dit baron par succession de diel, puis pierre lucas a acquis le 5 8bre 1756 ensaisiné le 14 juillet 1760, puis Joseph Robereau dit Duplessis a acquis et ensaisiné le 1 7bre 1795.

N^o 114

Nota—

ce terrain contient environ un arpent en superficie environ 8 perches de large sur environ 11 de profondeur concedés à jean milot en deux contrats, scavoir 1-2 arp. le 26 janvr. 1655, et autre 1-2 arp. le 11 xbre 1661, sur quoy voyés les titres a No. 114 cy dessus, paroît devoir 5s de cens pour le tout.

ledit terrain adjudgé le 3 juin 1701, partie a jacques milot, partie au sr. rené decouagne.

la partie du dit jacques milot contient les lettres, a, B, c, D, e, f, g, h, i, K.

le sr. decouagne a le surplus.

le tout vendu ensuite par les dits milot et decouagne a differens particuliers en emplacement separés comme il suit.

1o le sr. pierre des auniers avoit acquis de jacques milot ce qui est renfermé dans les lettres a, B, c. Le 9 janvier 1723, ensaisiné seulement le 30 mars 1730.

puis il a vendu a differens particuliers scavoir.

N^o 114 A

Pl. 4—(No 122)—

environ 50 pieds sur le niveau de rue st. Eloy dont environ 10 sur 20 pieds de profondeur, et 40 sur environ 50, acquis du sr. pierre desauniers par nicolas varin dit lapistole en deux contrats, dont l'un ensaisiné le 1er juin 1725, et l'autre le 14 janvier 1780, Puis le sr. andré Guy ensaisiné puis le Sr. ignace Lacroix ecuyer ensaisiné le 16 mars 1796.

N^o 114 B

37 pieds de front sur le niveau de rue st. eloy, et environ 50 de profondeur acquis du sr. pierre desaulniers par J. B. varin dit lapistole, ensaisiné le 20 aoust 1735, puis jacques varin, puis le sr. gervais hodiesne le 31 juillet 1747, puis le sr. lorimier? ensaisiné puis jacques varin ensaisiné le 23... 1777.

N^o 114 C

Pl. 4—(Nos 120 et 121)—

40 pieds sur le niveau de rue st. eloy, et environ 50 de profondeur acquis du sr. pierre des auniers par joseph marcheteau dit desnoyers, ensaisiné le 7 aoust 1732.

il parroit que le sr. hodiesne en a 20 pieds.

Madame BaBy ensaisinée pour une partie (de 20 pieds)

dudit terrain le 16 8bre 1747, puis en 1747 pierre st. aubin, puis le sr. joseph gamelin, ensaisiné le 23 juillet 1755, pour les 20 pieds de front du Sr. St. aubin.

N^o 114 D

Pl. 4—(No 119)—

50 pieds sur le niveau de rue st. eloy et 48 de profondeur vendus par jacques milot a sr. raymond Baby, ensaisiné le 28 xbre 1729, puis le sr. joseph coulou devilier, ensaisiné le 23 aoust 1753.

N^o 114 E

Pl. 4—(Partie de No 113)—

25 pieds sur le niveau de rue st. eloy et 50 de profondeur acquis de jarques milot par laurens marcheteau dit desnoyers, ensaisiné le 10 juillet 1730, puis le nommé Baubin, pour avoir epousé la veuve marcheteau, puis en 1758 charles cam-pagna ensaisiné le 17 7bre 1760.

N^o 114 F

Pl. 4—(Partie de No 113)—

25 pieds sur le niveau de rue st. eloy et 50 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. sacrement, acquis de jacques milot par sebastien magué dit lacroix, ensaisiné le 10 juillet 1730, puis louis varin dit lapistole ensaisiné le 9 juillet 1731.

N^o 114 G

Pl. 4—(Partie de No 130)—

47 pieds sur le niveau de rue st. eloy et environ 37 de profondeur acquis de jacques milot par le sr. jacques queuel

dit fontblanche ensaisiné le 29 janvier 1724, puis le sr. simon reame ensaisiné le 2 avril 1726.

N^o 114 H

Pl. 4—(Partie de No 127)—

46 pieds sur le niveau de rue st. eloy et environ 50 de profondeur acquis de jacques milot par pierre marcheteau dit desnoyers, ensaisiné le 10 mars 1732, puis michel parmier dit beaulieu ensaisiné le 19 9bre 1746, Possédé par Pr. Berthelet, ensaisiné le 27 9bre 1792.

N^o 114 I

I—(Partie de No 127)—

. . . . pieds vendus vers 1722 par sr. jacques millot au nommé Barte. Possédé par Pr. Berthelet ensaisiné le 27 9bre 1792.

N^o 114 K 1

Pl. 4—(No 125)—

le sr. francois maillet a acquis de jacques millot le 20 janvier 1723 52 pieds de front sur le niveau de rue st. sacrement, et 44 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. eloy, ensaisiné le 13 avril 1733, dont avoit vendu cy devant environ la moitié a jacques Bigot dit la géroflée, qui sont marqués a la lettre K suivante. reste au dit sr. maillet 18 pieds sur le niveau de rue st. sacrement, et 44 de profondeur sur le niveau le rue st. eloy.

N^o 114 K 2

Pl. 4—(Partie de No 126)—

34 pieds sur le niveau de rue st sacrement et 44 de pro-

fondeur acquis de jacques millot aec plus grande quantité par le sr. francois maillot le 20 janvier 1723, ensaisiné le 13 avril 1733, puis acquis par jacques Bigot dit la geroflée ensaisiné le 31 janvier 1727, puis en 1729 le nommé collet, puis pierre campault ensaisiné le 19 juillet 1751, puis le sr. robert dobie ensaisiné le 23 mars 1775, puis le Sr. jonh Stenhouse ensaisiné en mars 1788, puis McKeaney héritier legataire, puis Silvio Laurent dits Berichon ensaisiné le 5e mars 1788.

N^o 114 L

Pl. 4—(No 114 et peut etre 115)—

Dame therese decouagne veuve du sr. francois poulin de francheville possede en qualité d'heritiere de couagne le terrain marqué L Denviron 40i par 80 comme cy a coté. puis francois perineau, puis mr. joseph Delorimier, puis le sr. Jean Bap. Jobert chirurgien ensaisiné le 8 Sbre 1781, puis madame Jacob ensaisinée le 7 avril 1783, puis le sr. pierre louis panet ensaisiné le 15 avril 1783.

Note. la partie L. Mme francheville heritiere, decouagne. elle a vendu a francois et J. B. perineau lamarche chacun un emplacement.

N^o 114 P Q

Nota—

le terrain occupé par la lettre P. faisant partie de celui de jean milot dont il a été parlé cy-dessus au commencement de No 114, cette presente partie P. a été vendue par marie godé veuve rené decouagne au sr. pierre rivon de budmont ensaisiné le 13 fevrier 1713, puis demoiselle marie francoise de couagne et autres heritiers de couagne ont succédé au dit

sr. de budmont, et vendu ledit terrain a differens particuliers comme il suit.

N^o 114 P

Pl. 4—(No 104)—

134 pieds sur le niveau de rue st. sacrement et 66 de profondeur vendus par dame marie godé veuve decouagne, et heritiere Budmont, au sr. francois simonet ensaisiné le 8 avril 1745, puis le sr. st. george Dupré ensaisiné le 26 avril 1779.

N^o 114 Q

Pl. 4—(No 98)—

42 pieds ou environ sur le niveau de rue du st. sacrement sur 125 pieds. les heritiers decouagne et dubuisson, puis jacques poyrier ensaisiné le 13 may 1770.

N^o 115

Nota—

ce terrain contient environ un tier d'arpent en superficie et avoit d'abord été promis a jean milot par Mr. demaison neuve et ensuite sans avoir egard a cette promesse concedé par Mr. de quelus a jean martinet dit fontblanche, sur quoy voyés les procedures dudit milot marquées no. 114 et 115.

Ledit jean martinet dit fontblanche concessionnaire le 21 fevrier 1672 de 5 perches et 14 pieds de front sur environ 100* pieds de profondeur, doit de cens 6d par perche seulement, acquis par le sr. de livillier le 21 aoust 1702, et le 23me aoust 1702, transporté au sr. pierre rimbault tout ce terrain, puis par luy vendus a differens particuliers comme il suit scavoir.

*—

le contrat de concession ne porte que 66, mais il parait, par la superficie mentionnée ci a coté, que c'est une erreur.

N^o 115 A

environ 42 pieds sur le niveau de rue de l'hospital sur environ 100 pieds acquis par le sr. pothier dubuisson ,pour lesquels ensaisiné le 18 7bre 1717, et puis vendus en deux emplacements.

N^o 115 A 1

Pl. 4—(Partie de No 96)—

40 pieds sur le niveau de rue de l'hospital et environ 5 pds. de profondeur. (Le restant a été porté au no. 114 Q. ci devant décrit) acquis du sr. pothier dubuisson par pierre campault, ensaisiné le 15 8bre 1731, puis etienne dubois ensaisiné le 30 7bre 1774.

N^o 115 A 2

Pl. 4—(No 99)—

environ 36 pieds sur le niveau de rue de l'hospital, et environ 102 de profondeur, se reduisant à 18 pds., faisant partie du terrain que le sr. pothier dubuisson avoit acquis de Mr. raimbault pour lequel ensaisiné le 17 7bre 1717.

puis J. B. Bourg dit la chapelle.

N^o 115 B

Pl. 4—(No 100 et partie de No 101)—

environ 70 pieds sur le niveau de rue de l'hospital, 85 pds. par derrière sur 101 d'un coté et 82 pds. de l'autre de profondeur vendus par le sr. pierre rimbault a antoine puyperon dit la fosse, puis adjudgés a joseph etienne dit durivage, en-

saisiné le 6 may 1749, puis le sr. pierre ranger ensaisiné le 24 may 1751, puis en 1766 les demoiselles giasson ensaisiné le 11 xbre 1766 pour une partie, jacques Leselle possédant le Reste, a été ensaisiné le 29 may 1782, puis J. B. anger le 7 Sbre 1782, puis antoine Laguerche ensaisiné le 21 juillet 1792, Puis Mr. Th. Perinau pour la partie appartenante aux demoiselles Giasson a été ensaisiné le 23 aoust 1774.

N^o 115 C

Pl. 4—(No 102 et partie de 101)—

environ 38 pieds sur le niveau de rue de l'hospital sur environ 80 pds. de profondeur vendus par le sr. pierre rimbault le 29e 7bre 1718, a francois serat dit coquillard puis par ledit coquillard a antoine puyperon dit la fosse le 1er 7bre 1719, puis jacques denau destailis ensaisiné le 14 9bre 1729. puis adpugé sur les heritiers denau a pierre ranger ensaisiné le 9 avril 1749, puis jean miot dit printems en a acquis une partie en 1750, Scavoir 38 pds sur environ 60 pds. Puis en 1766 les demoiselles Giasson ont eue le restant. Puis le Sr. Ths. Perinaut a acquis la part des demoiselles Giasson ensaisiné le 23 aoust 1774.

Ce terrain est chargé de 2s 6d de cens suivant le livre des ensaisinement. (Voyez l'ensaisinement du Sr. Pr. Ranger du 9 avril 1749).

N^o 116

Nota—

environ 1-2 arp. en superficie concédé a nicolas forget dit despatis le 25 aoust 1662, chargé de 5d de cens pour le tout. nous n'avons pas ce contrat dans nos archives, il en est fait mention dans l'ensaisinement du sr. etienne volant de radisson au 5 xbre 1698 cy après.

les r. antoine forestier a acquis de despatis, puis le sr. etienne volant de radisson ensaisiné le 5 xbre 1698, et puis par luy vendu a differens particuliers comme il suit.

N^o 116 A

Pl. 4—(Partie de No 80A et partie de No 87)—

42 pieds sur le niveau de rue de l'hospital, sur environ 60, acquis par guillaume tartre dit larivière, ensaisiné le 2 juillet 1722. puis augustin raymond dit la jeunesse pour 20 pieds sur 60 pieds, le 25 fevrier 1780, puis J. B. charland ensaisiné pour 24 pieds. puis Guillaume Edge ensaisiné le 24 Sbre 1796 pour ce que possedoit J. B. charland.

N^o 116 B

Pl. 4—(No 88)—

96 pieds de front sur le niveau de rue de l'hospital et de profondeur 91 pieds d'un coté et 70 de l'autre acquis de Mr. de radisson par le sr. etienne robert de la morandiere, ensaisiné le 9 mars 1722, puis le Sr Jean Bap. vienne ensaisiné le 10 avril 1778.

N^o 116 C

Pl. 4—(No 80)—

38 pieds sur le niveau de rue notre dame sur environ 60 de profondeur, acquis de Mr. de radisson par la veuve jean cusson dit lacroix, ensaisiné le 15 juillet 1713, puis alexandre larcheveque ensaisiné le 6 7bre 1743, puis le sr. joseph perinau ensaisiné le 23 aoust 1774 puis james perry ensaisiné le 28 juin 1777, puis augustin raymond dit la jeunesse ensaisiné le 4 aoust 1777 puis jean guerin (grenier) ensaisiné le 30 avril 1778.



N^o 116 D

Pl. 4—(Partie de No 80A)—

30 pieds sur le niveau de rue notre dame sur environ 60 de profondeur acquis de Mr. de radisson avec plus grande quantité par toussaint perineau dit la marche ensaisiné le 24 aoust 1720.

(C'est la deanture)—

puis acquis en 1757 par joseph perinau fils, puis repris par toussaint perinau père, puis repris par le sr. perinau fils, ensaisiné le 1er may 1767, puis james perry ensaisiné le 28 juin 1777, puis augustin raymond dit lajeunesse ensaisiné le 4 aoust 1777.

N^o 116 E

Pl. 4—(No 81)—

28 pieds sur le niveau de rue notre dame sur environ 65 de profondeur vendus par Mr. de radisson, scavoir 17 pieds a jacques perinau dit lamarche, pour lesques il est ensaisiné le 24 aoust 1720, comme il est dit a la lettre D cy-dessus, et 11 pieds par le dit sr. de radisson vendus avec plus grande quantité a antoine Baumont dit pistolet pour lesquels ensaisiné le 30 aoust 1720, comme il va estre dit apres a la lettre F.

jacques jurlan dit laffriquin a acquis les dits 17 pieds de perinau et les 11 de Beaumont ensaisiné pour le tout le 1er mars 1732, puis francois picard ensaisiné le 18 juillet 1749.

N^o 116 F

Pl. 4—(Partie de No 82)—

47 pieds sur le niveau de rue notre dame sur environ 87 de profondeur vendus avec plus grande quantité par Mr.

de radisson a antoine baumont dit pistolet, ensaisiné le 31 aoust 1720, puis francois Baumont.

N^o 117

Nota—

ce terrain contient 56 pieds sur le niveau de rue notre dame sur toute la profondeur jusques au terrain de font-blanche qui est No 115, et aujourd'hui jusques a la rue de l'hospital qui separe les deux dit terrains. celui-cy concedé le 30 juin 1677, au sr. abraham bonat, chargé de cens pour le tout de quarante sols tournois.

ledit sr. Bonat ayant acquis ensuite des heritiers jean desroches partie de No 120, comme il sera dit cy-apres audit No 120, et etant propri-taire de ces deux terrains le 16 7bre 1720, il a vendu a francois de la fargue dit ste foy, Nre rim-bault, la partie de No 120 marquée C4, et par ledit contrat ledit sr. Bonat a chargé ledit la fargue de la rente de quarante sols tournois envers les seigneurs, dont que ledit sr. Bonat devoit pour le dit No 117, les seigneurs n'ont pas accepté formellement ce transport, mais depuis ce tems la le dit lafargue et ses successeurs ont payé la ditte rente, et le dit sr. Bonat et ses heritiers ou successeurs en sont demeurés dechargés. reste dû pour ledit terrain 6d en tout.

et puis par partage entre la dame pacaud veuve Bonat et ses autres heritiers en datte du 3 8bre 1720, ce terrain a été divisé en deux parties egales, comme cy-aprés.

N^o 117 A

Pl. 4—(Partie de No 82 et No 83)—

la partie A, 56 pieds sur le niveau de rue notre dame et environ 100 de profondeur demeurée aux enfens heritiers Bonat, puis par eux vendus en 1755, quelques pieds a fran-

cois Baumont dit pistolet, et le reste a Mr. de montigni, puis en 1766 le sr. michel curotte ensaisiné pour ce qui appartenoit a mr. de montigni.

N^o 117 B 1

Pl. 4—(Partie de Nos 90 et 89)—

la partie B contient 56 pieds de front sur le niveau de rue de l'hospital et environ 100 pieds de profondeur echu par partage des heritiers bonat du 3 Sbre 1720 a la dame pacault veuve Bonat, puis par elle vendu avec plus grande quantité à J. B. legardeur sr de repentigni ensaisiné le 2 may 1728, puis par demoiselle catherine de repentigni vendu le 20 aoust 1749 a Mr. herbin a raison de 56 pieds sur 100 pds. de profondeur, puis le sr. philippes pillamet ensaisiné le 22 avril 1754. puis pierre martel ensaisiné le 12 fevrier 1760, puis martin querbois ensaisiné le 17 9bre 1776, puis le sr. maurice blondeau ensaisiné le 17 9bre 1776.

N^o 117 B 2

Pl. 4—(Partie de No 89)—

environ 56 pieds en carré demeurés aux heritiers repentigni suivant ce qui est marqué cy dessus a B1, et ce qui sera marqué cy-après à No 120 lettres. . . . le sr. jean lechele possède avec plus grande quantité, ensaisiné le 28 juin 1755, puis le sr. panet ensaisiné. Puis Gabriel Cotté ensaisiné le 19 mars 1778.

N^o 118

Pl. 4—(No 131)—

22 pieds sur environ 48 sur le niveau de rue st. paul, concédés a jacques milot le 1er avril 1699, chargé de 15s de cens, pour tout ledit emplacement. le sr. raymond Baby a

acquis ensaisiné le 12 juin 1725. puis le sr. coulou devilier ensaisiné le 23 aoust 1753.

N^o 119

Nota—

78 pieds sur le niveau de rue st. paul et environ 50 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. francois concédés vers 1670, a simon guillory et dont nous n'avons pas le contrat dans nos archives, chargée de 6d tournois par toise carrée.

le sr. francois hazur a acquis de guillory ensaisiné le 15 7bre 1678, puis en 1702 le sr sarasin, puis le sr. simon reau-me. pere ensaisiné le 11 may 1722, par qui il a été distribué comme il suit.

N^o 119 A

Pl. 4—(devanture de No 130)—

environ 28 pieds sur le niveau de rue st. paul sur 50 de profondeur cedés par le sr. simon reau-me pere a simon reau-me fils vers l'an 1735.

N^o 119 B

Pl. 4—(No 129)—

environ 45 pieds sur le niveau de rue st. paul et 50 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. francois, échus a la veuve simon réaume et puis passés en la puissance de sr. charles ruet d'auteil son second mary, puis par eux vendus au sr. joseph gamelin ensaisiné le 3 xbre 1746.

N^o 120

Remarque—

jean desroches etoit concessionnaire le 10 avril 1655

(par le meme contrat que la terre marquée No 944 au rang des concessions des terres de l'isle) de un arpent en superficie a prendre sur le bord de la commune 3 perches de large sur 31 perches et six pieds. chargé de 5s de cens annuel pour tout ledit terrain, lequel a été divisé en suite en differens emplacements dont quelques uns ont été retirés par les seigneurs, et puis par eux réconcedés. d'autres sont demeurés simplement en la puissance des propriétaires acquereurs comme il suit.

N^o 120 A

est un emplacement de 3 perches ou 54 pieds, qui, avant la concession de No 119, cy devant servoient de devanture, sur le niveau de la commune, et font aujourd'huy la profondeur d'un terrain acquis par le sr. claudes robutel de st. andré des heritiers jean des roches le 26 7bre 1662, et tenant pieds sur le niveau de rue st. francois, laquelle rue a été prise depuis sur le terrain qui appartenoit alors a nicolas godé a coté de celui-ci.

puis le sr. delignery a succédé au sr. de robutel pour avoir epousé demoiselle de robutel, et par eux vendu a joseph etienne martel, ensaisiné le 18, 9bre 1704, puis par ledit martel vendu en differentes parties comme il suit.

N^o 120 A 1

Pl. 4—(Partie de No 127)—

30 pieds de front sur le niveau de rue st. francois et 70 de profondeur acquis de joseph etienne martel par Mr. de repentigni ensaisiné le 29 janvier 1711, puis jean tabeau l'a acquis le 18 juin 1715, puis marianne charles veuve de marin Bourdon ensaisiné le 6 juin 1719, puis hilare sureau dit ondain pour avoir epousé la veuve Bourdon puis par

eux retrocedé a jean tabeau le 16 7bre 1723, puis sr. jacques quenel dit fontblanche ensaisiné le 21 7bre 1724, le sr. jean orillac ensaisiné le 11 7bre 1765, puis pierre Berthelet ensaisiné le 27 9bre 1792.

N^o 120 Ax

Pl. 4—(No 123)—

mrs. hervieux et guy en possedoit aussi 30 pieds sur 70, comme heritier fontblanche.

N^o 120 A 2

Pl. 4—(Partie de No 127)—

40 pieds sur le niveau de rue st. francois sur 54 de profondeur acquis de joseph etienne martel par paul dumouchel, puis leonard paillé dit paillard ensaisiné le 19 7bre 1714, puis le 13 8bre 1714, le sr. mauriceau, puis le 13 aoust 1716, antoine puypetron dit lafosse. puis jean poupart dit la fleur ensaisiné le 6 aoust 1727. puis le sr. jean orillac ensaisiné le 5 mars 1770, puis pierre Berthelet ensaisiné le 27 9bre 1792.

N^o 120 A 3

Pl. 4—(Partie de No 127)—

Mme puodret a acquis de joseph etienne martel 25 pieds sur 37 dans la cour dudit martel, pour lesquels ensaisiné le 2me janvier 1724. charles poupart lafleur a acquis, puis le sr. jean orillac ensaisiné le 5 mars 1770, puis pierre Berthelet ensaisiné le 27 9bre 1792.

N^o 120 A 4

Pl. 4—(Partie de No 126)—

... pieds sur le niveau de rue st. francois et le long et sur le niveau rue du st. sacrement, acquis de joseph etienne

martel par antoine tuné dit dufrene ensaisiné le 27 avril 1726 puis, antoine moison ensaisiné le 15 avril 1751, puis les srs. stenhuse frères ensaisinés le 5 7bre 1764. puis jonh McKennay heritier legataire, puis silvin Laurent dit Berichon, ensaisiné le 5 mars 1788.

N^o 120 A 5

Pl. 4—(Partie No 126)—

joseph martel fils concessionnaire le 30 avril 1739 d'un terrain irregulier tenant partie sur la rue st. sacrement.

doit de cens par an 2ll 10s possède en 1762 le sr. thomas dufy desauniers, puis la ditte année au mois d'aoust la veuve laroche ensaisinée le 10 juillet 1767, puis les srs. stenhuse ensaisinés, puis jonh McKennay heritier legataire, puis silvin Laurent dit Berichon, ensaisiné le 5 mars 1788.

puis le sr. orillac 10 pieds sur environ 70 pieds, ensaisiné le 6 avril 1767.

N^o 120 B

Remarque—

partie du terrain concédé a jean desroches le 10 avril 1655, et puis cette ditte partie par les heritiers desroches vendu au sr. francois hazeur en trois contrats, le 1er ensaisiné le 12 8bre 1684, le second ensaisiné le 13 fevrier 1694, le 3e ensaisiné le 29 xbre 1707, puis le sr. pierre soumandre procureur du sr. hazur, vendu aux seigneurs le 23 juillet 1711.

et par les dits seigneurs concédé le 1er xbre 1712 a philippes Robitail chargé par ledit contrat de 15s de cens par an, et puis par les heritiers robitail distribué en differens emplacements comme il suit.

N^o 120 B 1

Pl. 4—(No 105)—

40 pieds sur le niveau de la rue st. francois et 80 pieds de profondeur acquis de la veuve robitail par le sr. pierre hubert ensaisiné le 18 xbre 1747. puis dame charles guilmin veuve d'amable Desrivierres et hypolite Desrivierres associés ensaisinés le 20 juin 1770.

N^o 120 B 2

Pl. 4—(Partie de 101)—

48 pieds sur le niveau de rue st. francois et environ 80 de profondeur acquis des heritiers robitail par le sr antoine moison, ensaisiné le 16 may 1756, puis les demoiselles gya-son ensaisinées le 29 may 1760. puis le sr. joseph perinau ensaisiné le 23 aoust 1774.

N^o 120 B 3

Pl. 4—(No 103)—

48 pieds sur le niveau de rue st. francois et environ 64 le long et sur le niveau de rue de l'hospital acquis des heritiers robitail par marguerite robitail ensaisinée le 29 juin 1755, puis en 1756 etienne gibault, et en 1757 antoine moison, ensaisiné le 14 aoust 1764, puis le sr. rivard st. Disier ayant epousé la veuve moison, puis le sr. francois bernard la fontaine ensaisiné le 1er juillet 1778.

Puis M^{me} Veuve Cotté ensaisiné le 12 novembre 1796.

N^o 120 C

Remarque—

228 sur le niveau de rue st. francois et environ 54 de profondeur faisant partie du terrain concédé a jean des-

roches le 10 avril 1655, et puis par les heritiers desroches vendus au sr. abraham bonat ensaisiné le 20 juin 1678, puis ledit terrain divisé en deux parties égales par partage du 3 Sbre 1720, dont voyés le verbal de separtion vers No 117.

en vertu du dit partage la moitié marquée C et 2 est demeurée a Mme pacaud veuve Bonat, et la moitié marquée C3 et 4 est demeurée aux heritiers Bonat, qui ont ensuite les uns et les autres vendu a differens particuliers comme il suit.

N^o 120 C 2

Pl. 4—(Partie de No 90)—

le sr. J. B. Legardeur de repentigni a acquis de Mme Pacaud partie C1 et 2 ensaisiné le 2 may 1728, puis par lay ou ses heritiers vendu, scavoir, 36 pieds sur le niveau de rue st. francois et 45 sur le niveau de rue de l'hopital vendus par Mr. de repentigni a pierre gervais dit dupuis ensaisiné le 17 7bre 1734, puis le sr. jean lechele ensaisiné le 18 may 1756. puis le sr. pierre panet ensaisiné pour une partie 1764, puis le sr. maurice blondeau ensaisiné pour 36 pieds de large sur environ 53 pieds de profondeur le 1 9bre 1776, puis le sr. gabriel cotté ensaisiné le 19 mars 1778.

N^o 120 C 1

Pl. 4—(Partie des Nos 90 et 89)—

Le sr. jean lechele a acquis ce terrain des heritiers repentigni, scavoir le droit a un quart du dit terrain pour lequel ensaisiné le 14 may 1753, et la propriété du total, ensaisiné le 28 juin 1755, puis pierre martel ensaisiné, puis augustin roy dit lajeunesse adjudicataire, ensaisiné le 24 May 1777, puis le sr. maurice blondeau ensaisiné le 24 may 1777 pour 13 pds. sur environ 53, et le sr. Gabriel Cotté pour le reste le 19 mars 1778.

N^o 120 C 3

Pl. 4—(No 85)—68 pieds 1-2 de front sur le niveau de rue st. francois et environ 42 de profondeur acquis des heritiers Bonat par antoine Baumont dit pistolet ensaisiné le 8 mars 1755. puis marie joseph pregen veuve vallée ensaisinée le 22 mars 1775.

N^o 120 C 4

Pl. 4—(No 84)—

43 pieds 1-2 sur le niveau de rue st. francois et environ 42 le long et sur le niveau de rue notre damme acquis le 16 7bre 1720 (nre rimbault) du sr. abraham bonat par francois lafargue dit ste. foye, ensaisiné le 4 juillet 1721, et par ledit contrat de vente, ledit lafargue chargé envers les seigneurs de 211 de cens pour tout ledit terrain, la ditte rente transportée du terrain marqué 117, qui en etoit chargé, et qui etait possédé alors par ledit sr. Bonat selon la remarque audit lieu, les seigneurs n'ont point accepté formellement ce transport, mais depuis ce tems la ledit lafargue et ses successeurs ont payé la ditte rente, et les heritiers bonat et leurs successeurs en sont demeurés dechargés.

ledit terrain acquis par Bernard maurice dit la fantaisie ensaisiné le 26 mars 1749, puis J. B. marcheteau dit desnoyers ensaisiné le 21 mars 1772, puis mr. francois leveque ensaisiné le 21 ... 1772, puis charles lusignan ensaisiné le 2 xbre 1776.

N^o 121

Nota—

en 1672 dans l'alignement tiré pour les rues de la ville il avait été marqué une rue en ce lieu nommé la rue du cal-

vaine qui devoit estre de 24 pieds de large dont 12 devoient estre pris sur la terre de cavalier et 12 autres pieds sur le terrain contigu audit cavalier, sur et le long de la ligne de separation des dits terrains.

cette rue n'a pas eu lieu et le terrain destiné pour icelle, avec quelques pieds quy y ont été ajoutés forment aujourd'huy l'emplacement marqué comme cy dessus No 121. nous n'avons point d'autre titre de la concession de ce terrain et n'en scavons pas la redevance. nous trouvons seulement que le sr. pierre forestier le possedoit en 1720, puis le sr. antoine forestier jusques en 1735.

puis il a été adjudgé au sr. paul de lamarque marin ensaisiné le 12 7bre 1743, puis divisé comme il suit.

N^o 121 A

Pl. 4—(No 48)—

J. B. Blondeau pour la deventure d'environ 31 pieds et 1-2 sur le niveau de rue st. paul et. . . de profondeur ensaisiné le 6. 9bre 1749.

N^o 121 B

Pl. 4—(Partie de No 49)—

31 pieds 1-2 au bout des cy dessus sur toute la profondeur jusques aux fortifications demeurés en la possession des heritiers du sr. de la marque marin, puis en 1755, Mr. de laroche heritier marin, puis sr. pierre panet ensaisiné le 18 juillet 1763, puis Jean Bap. rapin ensaisiné le 29 8bre 1767, puis le sr. pierre mesiere ensaisin le 25. 9bre 1767, puis le sr. jerome baguet le 27 aoust 1774, puis acquis par le sr. Etienne Campion le 19 may 1774, et les heritiers ensaisinés le 23 avril 1796.

N^o 122

Pl. 4—(Partie de No 49)—40 pieds de front sur le niveau de rue notre dame et 80 de profondeur concédés le 1er 7bre 1674 a antoine forestier chargé de 6d. tournois par toise carrée.

le sr. paul lamarque marin a acquis vers l'an 1740, puis vers 1755, Mr. de laroche heritier marin, puis sr. pierre panet ensaisiné le 18 juillet 1763, puis Jean Bap. rapin ensaisiné le 29 8bre 1767, puis le sr. pierre mesiere ensaisiné le 29 9bre 1767. puis gerome bagnet ensaisiné le 27 aoust 1774. Puis acquis par le Sr. Etienne Champion le 19 may 1774, et les heritiers ensaisinés le 23 avril 1796.

N^o 123

environ 40 pieds sur le niveau de rue notre dame et 180 de profondeur concédés avant 1674 a urbin Brossard, (nous n'avons pas ce contrat dans nos archives) il en est fait mention dans le precedent. paroît devoir de cens 6d. par toise carrée.

N^o 123 A

Pl. 4—(No 50)—

Le sr. dulongpré possédoit vers l'an 1700, et vers l'an 1740, il a vendu au sr paul morin de la marque une partie de ce terrain, après s'etre reservé 40 pieds sur le niveau de rue notre dame, sur environ 50, puis le sr. antoine polingen ensaisiné le 20 8bre 1772, puis le sr. Jean Bap. guillon ensaisiné le 20 8bre 1772.

N^o 123 B

Pl. 4—(Partie de No 49)—

40 pieds sur toute la profondeur jusques aux fortifica-

tions acquis vers 1740 du sr. du longpré par le sr. paul marin lamarque possède en 1755, Mr. de laroche heritier marin puis sr. pie re panet ensaisiné le 18 juillet 1763, puis Jean Bap. rapin ensaisiné le 29 Sbre 1767, puis le sr pierre mesiere ensaisiné le 25 9bre 1767, puis jerome Baguet ensaisiné le 27 Aoust 1774, Puis acquis par le Sr. Etienne Champion le 19 may 1774, et les heritiers ensaisinés le 23 avril 1796.

N^o 124

Nota—

Mr. claudé perrot gouverneur de montreal vers l'an 1672 étoit concessionnaire d'environ un arpent en superficie en 130 pieds de terrain sur le niveau de rue notre dame, et 190 de profondeur, chargé de 6d. de cens par toise carrée.

nous n'avons pas ce contrat dans nos archives, il est fait mention dans le gros livre de l'ancien terrier sous le nom de sr. louis conte du pré pag. 181.

le sr. charles aubert de la chenaye possédoit en 1688, puis le sr. louis conte dupré a acquis vers l'an 1690 et puis par la veuve et heritiers dupré vendus à differens particuliers comme il suit.

1^o ce terrain a été divisé en deux parties A et B de 65 pieds chacune sur le niveau de rue notre dame et toute la profondeur de 190 pieds, scavoir

N^o 124 A

la partie A. 6 pieds sur le niveau de rue notre dame et 190 de profondeur adjugés au sr. pierre lestage, ensaisiné le 2 Sbre 1722, et puis par luy vendus comme il suit.

N^o 124 A 1

Pl.4—(No 51)—

32 pieds 1-2 sur le niveau de rue notre dame et 58 1-2

de profondeur acquis du sr. pierre lestage par jacques cavalier ensaisiné le 22 mars 1733.

N^o 124 A 2

Pl. 4—(No 53)—

65 pieds de large sur toute la profondeur jusques aux fortifications vendus par Mr. lestage vers l'an 1740, au sr. paul marin la marque, puis vers 1745, acquis par la fabrique de montreal pour cimetiére ensaisiné.

N^o 124 A 3

Pl. 4—(No 52)—

32 pieds et 1-2 sur le niveau de rue notre dame et environ 58 1-2 de profondeur vendus par le sr. pierre lestage a jean Bouchard dit lavalée, ensaisiné le 29 8bre 1730, puis Joseph bouchard heritier, puis le sr. bouthilier ensaisiné le 17 juillet 1779, puis Jean Marie calvé ensaisiné le 15 9bre 1781.

N^o 124 B

65 pieds sur le niveau de rue notre dame et 190 de profondeur acquis de la veuve et heritiers du sr. louis conte dupré par J. B. deguir dit la rose ensaisiné le 29 juin 1722.

N^o 124 B 1 et 2

32 pieds 1-2 sur le niveau de rue notre dame et 190 de profondeur acquis de J. B. deguir dit la rose par zacharie la genois ensaisiné le 7 9bre 1722, puis le 11 mars 1728 acquis par Bernard Blaigné dit Jarry et puis divisé en deux parties comme il suit, scavoir.

N^o 124 B 1

Pl. 4—(No 54)—

32 pieds 1-2 sur le niveau de rue notre dame et 117 de profondeur vendus par bernard Bleigné dit Jarry a pierre cosme dit st. cosme ensaisiné le 11 7bre 1738, puis en 1756 francois desbaufs a acquis ensaisiné le 22 juin 1767, puis le sr. pierre bouthilier ensaisiné le 26 9bre 1767, puis la veuve noel ensaisiné le 14 may 1781.

N^o 124 B 2

Pl. 4—(No57)—

32 pieds 1-2 au bout des cy dessus sur 63 de profondeur jusques sur le niveau de rue st. jacques, vendus par Bernard Blaigné dit Jarry à J. B. Blaigné dit Jarry a J. B. Blaigné dit Jary son frère ensaisiné le 15 mars 1736, puis pierre lamothe ensaisiné le 20 9bre 1741, puis michel henri ensaisiné le 2 may 1758, puis louis lefoureau ensaisiné; puis dominique rousseau ensaisiné le 13 9bre 1783, puis le sr. louis etienne tetard De montigni ensaisiné le 12 9bre 1783, M. foucher fils ensaisiné le 21 10 bre 1796.

N^o 124 B 3

Pl. 4—(Partie de No 55)—

32 pieds et demy sur le niveau de rue notre dame et 40 de profondeur restés a Jean Baptiste deguir dit larose, toutes les autres parties marquées B cy devant et cy apres quil avoit toutes possedées d'abord.

puisla presente partie B3 acquise de J. B. deguir par J. B. duroussel, ensaisiné le 1er 8bre 1753 ,puis francois bernard dit la fontaine ensaisiné le 20 juillet 1772, puis le sr. pierre bouthilier ensaisiné le 2 may 1778.

N^o 124 B 4

Pl. 4—(Partie de No 55)—

18 pieds de large au bout des cy dessus (les seigneurs en ayant acquis de deguir 15 de large joignant ceux-cy le 7 fevrier 1727) sur 46 de profondeur acquis de J. B. deguir par pierre des landes dit champigni, ensaisiné le 25 avril 1729, puis retiré par les seigneurs le 2 may 1729, puis par eux cédé par échange de 7 aoust 1745 a pierre la mothe, a la charge de 6d. de cens par toise carrée.

Puis le Sr. Pr. Bouthillier ensaisiné le 2 may 1778.

N^o 124 B 5

Pl. 4—(Partie des Nos 58 et 59)—

32 pieds 1-2 de large au bout des cy dessus sur environ 100 de profondeur jusques sur le niveau de rue st. jacques acquis de J. B. deguir dit la rose par pierre lamothe ensaisiné le 4 Sbre 1730, puis le sr. jean paschal pillet acquis en partie le 21 7bre 1760, ensaisiné le 19 xbre 1766, et le Sieur Jh. Lebeau ensaisiné pour l'autre partie.

N^o 125

Remarque—

22 pieds de large sur le niveau de rue notre dame et environ 185 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. francois, terrain qui avoit été premierement cédé par les seigneurs a nicolas godé par échange du 20 fevrier 1678, en remplacement d'une autre terrain par ledit godé cédé aux dits seigneurs, et qui fait partie aujourd'huy de leur enclos dans l'encognure des rues notre dame et st. francois.

Nicolas godé fils a acquis de son père le 9 Sbre 1683, puis jean demers a acquis le 5 juillet 1688, puis ledit demers

vers l'an 1700 en a vendu 65 pieds de long sur le niveau de rue st. francois et 22 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. jacques, qui seront marqués cy après B2.

le surplus du dit terrain, contenant 115 pieds sur le niveau de rue st. francois, et 22 de profondeur le long et sur le niveau de rue notre dame, a été adjudgé le 22 Sbre 1726, sur les biens dudit demers a pierre lamothe; puis les seigneurs sont rentrés dans cedit terrain par retrait fait sur la motte en datte du 20 xbre 1726, et puis le 4 aoust 1727, est intervenue la sentence d'ordre pour la distribution des deniers, acquittée par les dits seigneurs

puis en échange du 7 fevrier 1727, les seigneurs ont cédé à J. B. deguir dit larose 25 pieds sur le niveau de rue st. francois et 22 de profondeur marqués B1, chargés de 6d. par toises carrée, et en contre échange ils ont reçu dudit deguir 42 pieds de large et 16 de profondeur qui rentrent sur No 124, B4, et elargissant dans cet endroit le terrain desdits seigneurs et au moyen de tout ce que dessus, tout le present No 125 demeure divisé comme il suit.

N^o 125 A

Pl. 4—(No 56)—

22 pieds sur le niveau de rue notre dame et environ 90 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. francois, dont environ 53 pieds ont 38 de large, terrain appartenant aux seigneurs sur lequel ils ont bâti la maison qui sert pour le greffe.

N^o 125 B 1

Pl. 4—(Partie de No 59)—

25 pieds sur le niveau de rue st. francois et 22 de profondeur cédés par les seigneurs par échange du 7 fevrier 1727,

comme dit cy dessus, a J. B. deguir dit la rose, chargé de 6d. de cens par toise carrée.

acquis (avec plus grande profondeur scavoir de 37 pieds) par pierre lamothe ensaisiné le 31 juillet 1727. puis en 1753, Bernard miran heritier lamothe. puis henri lebreton ensaisiné le 22 janvier 1759, puis le sr. ranger ensaisiné le 9xbre 1766, puis sr. etienne auger ensaisiné le 10 xbre 1766, puis le sr. joseph lebeau ensaisiné le 3 fevrier 1774.

N^o 125 B 2

Pl. 4—(Partie des Nos 59 et 58)—

65 pieds sur le niveau de rue st. francois et 22 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. jacques acquis vers l'an 1700 de J. B. demers par mathurin guillet chargés de 3d. de cens seulement pour le tout.

acquis des heritiers guillet par pierre lamothe ensaisiné le 28 juillet 1746. Puis le Sr. Jean Paschal Pillet ensaisiné pour environ 28 pieds de front sur le niveau de la rue st. francois sur 22 pieds de profondeur, Puis Jh. Lebeau ensaisiné pour le reste le 3 fevrier 1774.

N^o 126

Remarques. Bâtisses et jardin du Séminaire.—

Pl. 5—(No 151)—

la rue st. francois presque toute entière, les emplacements qui aboutissent a cette rue du coté de l'enclos du séminaire, et partie du dit enclos sont pris sur un terrain qui avoit été concédé vers l'an 1651 a nicolas godé père (nous n'avons pas ce contrat de concession, il faudrait le chercher parmi les contrats des concessions des terres vers la rivière st. pierre, mais il est devenu inutile) contenant un arpent en superficie en quatre perches de front, a prendre sur le

bord de la commune de Montreal et 25 perches de profondeur en remontant du coté du nord ouest, c'est a dire, sur la ligne de la rue st .francois qui a été prise sur ledit terrain. le surplus du dit terrain ayant été acquis par les seigneurs des heritiers godé, scavoir, Jacques lemoine, Jean desroches et nicolas godé fils, chacun heritier pour un tier dans ledit arpent de terre, lesquels heritiers ont partagé entre eux le dit terrain par acte de partage du 2 xbre 1664, puis ont vendu comme il suit scavoir

Jacques lemoine a vendu aux seigneurs son tier d'arpent le 8 may 1672, jean desroches a vendu son tier le 27 9bre 1677, et nicolas godé fils a vendu le sien avec plus grande quantité par échange du 20 fevrier 1678, qui a reçu des seigneurs en contre échange des seigneurs le terrain marqué cy devant No 125, et comme il paroît par les titres marqués du dit No 125 en leur rang, et comme il peut se confirmer encore un peu par les titres marqués cy après No 127.

ensuite les seigneurs ont concédé une partie dudit terrain acquis des heritiers godé a differens particuliers comme il sera déclaré cy-après depuis No 130, jusques a No. . . . et ont réservé le reste pour leur enclos et present No 126, composé le dit enclos partie du dit restant de terrain et partie de deux autres arpens en superficie que les dits seigneurs se sont réservés des le commencement et qui n'ont jamais été concédés.

il y a aussi un coing dudit enclos des seigneurs contenant demy arp. en superficie qui fait partie de un arpent qui avoit été concédé a nicolas godé fils le 23 7bre 1651, par un contrat, qui est au rang des concessions de terre marqué No 541, et qui fait partie de l'objet du contrat de change du 20 fevrier 1678, dont il est parlé cy-dessus, et qui a du rapport avec les susdits Nos 125 et 127.

enfin tout ledit No 126 tel qu'il est aujourd'huy contient environ 3 arp. en superficie et est occupé par les batiments et jardin du Seminaire.

Nota—

Il y a dans les archives une liasse de procedures entre le seminaire et charles quenneville tenancier en 1724 de l'emplacement marqué rue st. francois No 130, la ditte procedure concernant en partie le mur mitoyen de l'enclos des seigneurs marqué cy No 126.

No 127

Remarques—

nicolas godé fils concessionnaire le 23 7bre 1651, de un arpent de terrain en superficie, chargé pour iceluy de 5d. de cens (le contrat est au rang des concessions d'habitations marqué No 541)

par echange des seigneurs avec ledit godé en date du 20 fevrier 1678, dont les titres sont marqués No 126, ledit godé a cédé aux dits seigneurs la moitié de son arpent, qui se trouvoit coupé en deux par la rue notre dame, et cette moitié cédée fait l'angle de l'enclos des seigneurs marqué No 126, et ledit godé avoit reçu en contre echange le terrain marqué No 125, et lequel s'etandoit alors en partie sur celuy de la rue st. francois qui luy est contigu.

puis ledit godé ayant vendu le 9 8bre 1683, a jean demers la partie No 125 comme est dit audit No. il a aussi vendu a jean viau dit lesperance un demy arpent qui luy restoit de l'autre coté de la rue st. francois qui fait le present No et pour lequel le dit jean viau est ensaisiné le 6 juillet 1683, en conséquence le present No 127 contient demy arpent en superficie. le sr. louis la faye pretre a acquis de l'esperance le 23 mars 1685, puis ledit sr. la faye et Mr. souard pretre de

st. sulpice ont donné ledit demy arpent et autres biens au nommé mathurin roullier pour fonder les petites ecoles par acte du 15 7bre 1686, puis par acte du 17 7bre 1695 le dit roullier a cedé les dittes ecoles a Mr le curé et marguilliers de la paroisse de montreal, et le 9 8bre 1693, les dits marguilliers ont cedé le dit terrain a Mr. dolier lors superieur du seminaire la charge dittes petites ecoles avec ledit terrain, qui par la est revenu au seminaire et est a present occupé comme il suit :

N^o 127 A

Pl. 5—(Partie de No 146B)—

terrain appartenant au seminaire sur lequel sont les ecoles et les ecuries des seigneurs.

N^o 127 B

Pl.5—(No 145 et partie de 146B)—

pierre Biron concessionnaire de 40 pieds sur le niveau de rue st. francois, sur 40 pieds de profondeur le 10 9bre 1712, chargé de 6d. de cens par toise carrée de superficie, et d'une rente seigneuriale de 8ll 15, laquelle rente a été amortie le 7 fevrier 1716, reste le cens seulement qui vaut argent de france 16ll 8d. Jacques diel a acquis de biron le 8 et ensaisiné le 20 xbre 1716, puis duchateau ensaisiné, puis le sr. ranger ensaisiné, puis Jean Bap. le grand ensaisiné le 2 xbre 1778 pour 25 pieds sur 40 pieds. Le restant du terrain possédé par les Srs. Prices & haywood ensaisiné le 4 juillet 1764. Ce terrain a été acquis par les seigneurs.

N^o 127 C

Pl. 5—(Partie de 146B)—

anne lemyre veuve rupalais concessionnaire le 10 9bre

1712 de 39 pieds sur le niveau de rue st. francois et 40 de profondeur, chargé de 6d. de cens par toise carrée, et d'une rente foncièresur iceluy de 8ll 10s. par an, fait reduction faite de quart pour la ditte rente 6ll 6s. et pour l cens 14s. 4d.

Le constitue a été amortie par le sr. antoine baron en 1766.

charles texier avoit d'abord acquis ce terrain mais son contra n'a été ensaisiné que le 5 xbre 1712. jacques diel a acquis dudit texier ensaisiné le 12 aoust 1718, puis antoine baron en qualité d'heritier diel possède. puis nicolas flume ensaisiné le 14 juillet 1760. puis les srs. prices et haywood ensaisiné en 1767 le 4 juillet.

Ce terrain a été acquis par les seigneurs.

N^o 127 D

Pl. 5—(No 146)—

46 pieds sur le niveau de rue st. francois sur 32 de profondeur sur rue st. jacques concédés a pierre jeanson la palme le 18 mars 1713, doit de cens 6d. par toise et de rente foncière 9ll 10d.

pierre Biron a acquis ensaisiné le 13 janvier 1714, puis paul dumouchel ensaisiné le 19 janvier 1714, puis le sr. caesar dagnau de guindre ensaisiné le 28 juin 1747, puis paul Bourgeac dit provensal ensaisiné le dit jour 28 juin 1747, doit selon la sentence d'ordre du 29 juillet 1751, payer pour sa part la rente de 7s. 3, echance au 2 Sbre fait par an 39ll 3s.

Le seminaire a repris ledit emplacement de Paul Bourgeac pour une somme qui luy étoit dû. en 1794 le seminaire a ajouté au present Numero environ 7 pieds sur le niveau rue st. jacques sur 45 pds. de prof. qui ont été retranché du No ci-dessous ainsi qui est écrit au dit numero.

Nota—il y a dans les archives une liasse de procédures

au sujet de cet emplacement marqué No 129 D et E decreté vers l'an 1746 sur les biens de Paul dumouchel.

N^o 127 E

Pl. 5—(Partie de No 146A)—

30 pieds sur le niveau de rue st. jacques sur environ 46, concedés a nicolas houé dit la liberté le 10 9bre 1712, doit de cens 6d. par toise et de rente foncière.

acquis par paul dumouchel vers l'an 1715, puis le sr. caesar degnau de guindre ensaisiné le 28 juin 1747. puis par nicolas vernet dit bourguignon, ensaisiné ledit jour 28 juin 1747, doit selon la sentence du 28 juillet 1751, de rente par an 39ll 3, amorty le 30 may 1761. puis par nicolas catin ensaisiné le 27 avril 1754.

reunie au Domaine le 11 7bre 1792, en 1794, le seminaire a retranché du present numero environ 7 pieds sur le niveau de rue st. jacques sur 45 pieds de profondeur pour ajouter au No 146.

N^o 128

Nota—

dans l'ancien livre des ensaisnements pag. 10 du coté de la fin dudit livre, il est marqué que francois bailly etoit concessionnaire d'un quart d'arpent en superficie carré, par contrat du 7 may 1673, ce quard d'arpent a eté ensuite coupé en deux parties egales l'une sud l'autre nord par la rue st. jacques qui le traverse.

les soeurs de la congregation avoient d'abord acquis tout ce terrain du sr. bailly, et elles le possedoient en 1683, puis il a eté retiré par les esigneurs qui ont concedé la partie qui etoit du coté du sud de ladite rue st. jacques comme il suit.

N^o 128 A

Pl. 5—(No 146A)—

27pieds 1-2 sur le niveau de rue st. jacques et 40 de profondeur concédés a francois joseph paire dit carpentras le 10 9bre 1712, chargés de 6d. par toise carrée de cens, et d'une rente annuelle de 6ll, laquelle a été amortie en 1734.

louis gervais a acquis ensaisiné le 25 aoust 1735, puis sr. pierre gamelin maugras ensaisiné le 28 9bre 1743, puis nicolas vernet dit bourguignon en 1746, ensaisiné le 24 xbre 1748. puis nicolas catin, ensaisiné avec plus grande quantité le 27 avril 1754, réuni au domaine le 11 9bre 1792.

N^o 128 B

Pl. 5—(No 147)—

63pieds sur le niveau de la rue st. jacques, et environ 45 sur le niveau de la place d'armes, concédés en deux parties dans le même contrat, a jean feron dit saucere, le 15 fevrier 1704, chargé partie de 6d. par toise, et partie a raison de 5s. par arp. fait pour le tout de cens, france 1ll 1s. 1d. et de rente fonciere 62ll 10d. la ditte rente fonciere est amortie.

le sr. nicolas joseph denoyel a acquis ensaisiné le 7 xbre 1740. puis pierre cardinal ensaisiné le 17 8bre 1764. puis le sr. panet ensaisiné le 22 mars 1778, puis les srs. faucher et demoulin ensaisinés le 4 avril 1778, le sr. antoine foucher possesseur, puis Mr. L'honorable juge panet adjudicataire a été ensaisiné le 28 aoust 1790. puis Maitre proux, le 14 juin 1790 (Mre Papineau,) ensaisiné le 14 may 1796, Puis le Sr. Dillon le 18 avril 1790 (del....) ensaisiné le 21 10bre 1796.

N^o 128 C

la partie C occupée par les remparts et appartient encore aux seigneurs.

N^o 129

Nota—

un arpent en quarré concedé vers l'an 1650, a jean de St. per, chargé de 5ll de cens par an, nous n'avons pas ce contrat dans nos archives.

une partie de ce terrain marqué D fait partie aujourd'huy de la place d'armes, et il en sera parlé cy-après en son lieu, le surplus etant echu a pierre gadois par succession du dit jean de st. pé vers l'an 1670, est depuis venu en la possession du sr. hector fournier duvivier, comme heritier gadois, qui l'a vendu a differens particuliers comme il suit.

N^o 129 A

Pl. 5—(No 148)—

40 pieds sur environ 63, acquis par charles francois coron ensaisiné le 29 aoust 1733, puis J. B. guillon, ensaisiné le 31 mars 1745. puis ezechie Salomon, ensaisiné puis charles toupin, ensaisiné le 19 janvier 1782.

N^o 129 B

Pl. 5—(No 149)—

45 pieds sur environ 63, acquis par Mr. dailboust de-cuisy, ensaisiné le 29 aoust 1729, puis Barthelemy metivier ensaisiné le 2 Sbre 1748.

N^o 129 C

Pl. 5—(No150)—

45 pieds sur la place d'armes et 63 de profondeur le long de rue notre dame venant de la succession des heritiers duvivier, des propres de marguerite duvivier, epouse du sr. louis dailboust de coulonge, et possédé en 1657, par sr. char-

les dailboust de coulonge fils, et en 1761 par J. B. Adhemard ensaisiné le 26 avril 1761.

N^o 129 D

(Partie de la Place d'armes)—

environ 1-2 arp. en superficie, faisant partie du terrain concédé vers 1650 a jean de st. pé, et par accord entre les heritiers du dit de st. pé en datte du 16 juin 1672, echu à demoiselle agathe de st. pé, sa fille et epouse du sr. le gardeur de repentigni, et par ledit sr. et dame de repentigni cedé aux seigneurs par echange du 23 janvier 1692, lesquels seigneurs ont donné en contre echange audit sr. de repentigni le terrain marqué cy-après No 140.

N^o 130

Nota—

51pieds 1-2 sur le niveau de rue st. francois sur toute la profondeur jusques au mur du jardin du seminaire, moitié dudit mur comprise, concédée à Mlle a lavoine vers l'an 1700, puis par les seigneurs retiré de la ditte alavoyne par echange du 3 9bre 1709, qui ont donné en contre echange a laditte alavoyne le terrain marqué No 4. puis le present terrain concédé par les seigneurs le 16 7bre 1712 a J. B. quenneville, chargé de 6d. de cens par toise carrée, ledit quesneville a vendu son terrain en deux parties comme il suit.

N^o 130 A

Pl. 5 (No 175)—

antoine baumont dit pistolet en a acquis 25 pieds sur 30 ensaisiné le 7 mars 1749. puis nicolas vernet dit bourguignon en 1753. puis Mr. jean lechele ensaisiné le 28 juin 1755.

puis Mr. portneuf de becquencour ensaisiné le 23 juin 1756.
puis antoine beaumont dit pistolet ensaisiné le 22 juillet
1766. puis charles francois delique 18 fevrier 1766.

N^o 130 B

Pl. 5—(No 176)—

25 pieds sur le niveau de rue st. francois et environ 35
de profondeur acquis de charles queneville, par adjudication
du 28 may 1745, par joseph robereau dit duplessis, auquel
titre nouvel du 12 8bre 1745, par lequel il se déclare chargé
de 13s. 6d de cens. ledit robereau ensaisiné le 7 mars 1749.

le 4 mai 1751 (Nre Simonet) Nicolas Dufrène a acquis
ensaisiné le 19 mai 1751, le 3 9bre 1763 (Panet) J. Bte Tison
ensaisiné le 27 xbre 1763.

Nota—

Il y a une procedure de 1722, entre les seigneurs et char-
les quesneville au sujet du present emplacement pour le mur
mitoyen de l'enclos du seminaire qui peut servir pour tous
les autres emplacements qui sont autour du jardin.

N^o 131

Pl. 5—(No177)—

51 pieds sur 33 d'un coté et 37 de l'autre, nous n'avons
pas le contrat d'une partie du dit emplacement laquelle con-
tenoit 40 pieds sur 22, mais il en est fait mention dans la
concession du surplus qui est de titre nouvel pour le tout.
la ditte continuation du surplus faite a pierre dubusson dit
Subtil (nre rimbault) le 20 may 1700, selon laquelle tout
le dit emplacement est chargé de 15s. de cens, et d'une rente
fonciere de 59 ll 3s. laquelle rente est amortie.

possèdent en 1749, les heritiers subtil, louis lefevre a
acquis ensaisiné le 8 fevrier 1753, puis en 1757, J. B. lasalle,

puis le 13 7bre 1760 pierre robineau, puis en 1764, ensaisiné le 3 janvier tobie isenhardt, puis denis perinau ensaisiné le 30 mars 1778.

N^o 132

60 piés de front sur le niveau de rue st. francois et environ 40 de profondeur concedés en plusieurs contrats a pierre st. germain dit lamoureux, le 1er du 15 9bre 1692, pour 60 piés sur 22, dans lequel sont renfermés 10 piés sur 22, qui avoient été concedés cy-devant c'est a dire le 30 mars 1689, a claude pauthier, le 2ond contrat du 15 mars 1695, pour 60 piés de long et 4 1-2 d'un coté et 10 de l'autre, le 3me du 14 janvier 1698, pour un restant de terrain derriere le cy-dessus, est dû de cens pour toute la presente concession 11l 0s. 3d. et plusieurs parties de rente fonciere lesquelles ont été amorties, reste ledit cens.

N^o 132 A

Pl. 5—(No178)—

le tout acquis par joseph crevier duverné ensaisiné le 2 juillet 1699 puis le sr. maurice Blondeau, puis gerard Barsaloue ensaisiné le 10 fevrier 1712, puis Mr. de st. ours de chalion ensaisiné le 13 7bre 1724. puis Jean tuilien dit lacombe ensaisiné le avril 1726, puis Mr. de repentigni, puis jacques vadeau dit va deboncoeur acquereur le 27 juillet 1746 de 45 piés sur 40.

N^o 132 B

Pl. 5—(Partie de No 179)—

15 piés sur 40 acquis par pierre ranger ensaisiné le 9 juillet 1750, puis thomas denis ensaisiné le 22 decembre 1763.

N^o 133

Pl. 5—(Partie de No 179)—

30 pieds sur environ 45, concedés scavoir 30 sur 22 a jean mars le 16 juin 1688, chargé de 1s. 6d. de cens. acquis par claude pauthier dubuissop, ensaisiné le 2 aoust 1689, puis jacques Brault ensaisiné le 10 xbre 1691, puis louis hurtebise et les heritiers Brault lesquels concessionnaires de la continuation dudit terrain le 14 janvier 1698, doit 5s. de cens. louis lebault ensaisiné le 24 janvier 1708, puis le sr. lamy desfonds, possesseur en 1725, jean biron, puis J. B. Boucher de belle ville. puis pierre ranger ensaisiné le 18 9bre 1749, puis en 1763, le 22 xbre, thomas denis ensaisiné le 22 decembre 1763.

N^o 134

Pl. 5—(Partie de No 180)—

francois audoin dit la verdure concessionnaire de 15 pds sur 22 le 10 mars 1694, puis retirés par les seigneurs le 10 xbre 1709, et ledit jour 10 xbre 1709 par les dits seigneurs reconcedé a jean de latour, chargé de 10s. de cens, (la continuation par jean tuilier dit lacombe concessionnaire par un des contrats cy-après designés a No 135, en datte du 6 aoust 1697 de 15 1-2 pieds de large sur 9 pieds de profondeur ou environ).

Antoine baumont dit pistolet a acquis la deventure, ensaisiné le 3 8bre 1716, puis pierre cosme dit st. cosme ensaisiné le aoust 1720. puis Melchior michalet acquereur le 24 xbre 1725, puis Mr. de bagueul adjudicataire le 2 aoust 1729, puis J. B. cochois acquereur le 29 xbre 1735, puis pierre ranger ensaisiné pour 15 pieds sur 36 le 7 juin 1750, puis francois labitte dit crepin ensaisiné le 8 mars 1773, le sr. leduc

st. omer l'avait en par retrait du sr. ranger et l'a vendu au sr. labitte dit crepin puis le sr. jean dellille.

N^o 135

Pl. 5—(Partie de No 180)—

22 pieds sur le niveau de rue st. francois et 46 de profondeur concédés en trois contrats, scavoir 22 pieds sur 22 a jean Bourlis dit lebreton, nre mangue le 22 9bre 1687, 5s. de cens. Mme vaudry a acquis de Bourlis ensaisiné le 4 fevrier 1695, puis jean tuillier dit lacombe ensaisiné le 16 fevrier 1696 et le surplus concédé audi jean tuillier dit lacombe scavoir 22 pieds de large au bout des cy dessus sur 15, nre basset le 2 may 1696, cens 2s. 6d., et partie, nre adhemard le 6 aoust 1697, est du pour le tout de cens argent de france, 8s. 5d. et de rente fonciere 33ll 8s. amortie le 17 aoust 1802.

Jacques bigot dit la géroflée a acquis de tuillier ensaisiné le 27 7bre 1715, puis marianne lemoine veuve gyasson ensaisinée le 22 xbre 1749, puis jean Baptiste Delille et guillaume simonsson associés ensaisiné le 7 janvier 1767.

N^o 136

Pl. 5—(No 181)—

13 sur environ 45, scavoir 13 pieds sur 22 a J. B. maublanc de st. amat et etienne chancerel le 20 may 1690, chargé de 5s. de cens et de 3 ll de rente fonciere amortie, philippes robitail ayant acquis de st. amant et ensaisiné le 29 xbre 1695, les seigneurs ont concédé au dit robitail la continuation dudit terrain ledit jour 29 xbre 1695, chargé de 6d de cens et de 4ll 8s. de rente amortie.

possèdent J. B. amyot ensaisiné le 2 7bre 1717, puis hustache prevost, puis etienne hyvont dit rochefort a acquis le 31 juillet 1748.

N^o 137

Pl. 5—(No 182)—

36 pieds sur 78 concedés scavoir 12 pieds sur 22 a joseph perrot dit vildaigre le 13 may 1690, et 23 pieds a coté des cy-dessus sur encore 22, concedés audit perrot dit vildaigre le 21 juin 1687.

le tout retrocedé aux seigneurs par ledit vildaigre le 29 aoust 1693, et par eux concedés comme il suit saavoir. dominique thaumur dit lasource concessionnaire de 35 sur le niveau de rue st. francois sur 40 de profondeur d'un coté et 44 de l'autre le 27 janvier 1695, chargé de 5s. de cens et 75 livres de rente fonciere amortie. plus ledit sr. lasource concessionnaire d'une continuation de terrain de la contenance de 84 toises et demie les 13 et 17 may 1697, doit 15s. de cens et une rente annuelle de 35ll amortie.

sr. jacques gyasson a acquis ensaisiné le 1er fevrier 1757, puis michel augé, le reste des lods m'ont été payé par mr. gray sheriff en xbre 1778, puis le nommé Grygry ensaisiné le 3 octobre 1789, puis alexandre Henry ensaisiné.

N^o 138

Pl. 5—(Partie de No 183)—

30 pieds sur 86 concedés, scavoir 30 sur 22 a jean larcheveque le 24 may 1688, chargé de 7s. 6d. de cens, acquis par la veuve st. amand, puis par bertrand arnauld, puis par etienne billeron dit la fatigue ensaisiné le 17 7bre 1697.

puis le sr. pierre le gardeur de repentigni concessionnaire le 13 may 1697 de partie de la continuation scavoir de 18 pieds sur 66, doit 5s. de cens, et une rente de 27ll amortie, pierre billeron dit la fatigue a acquis ensaisiné le 16 8bre 1697, plus ensaisiné pour 10 pieds sur 20, acquis de Mr. de repentigni et faisant partie de No 140 cy-après le 7 xbre 1722.

possèdent en 1721 etienne augé heritier la fatigue, puis le sr. pierre bouthillier ensaisiné le 19 juin 1780.

N^o 139

Pl. 5—(Partie de No 183)—

45 pieds sur 22 concédés en deux parties dans le même contrat a nicolas boyer scavoir 30 pieds sur 22, le 12 may 1686, chargés de 7s. 6d. de cens, et d'une rente annuelle de 24ll 10d. amortie, et 15 pieds sur la même profondeur le 27 xbre 1689, chargés de 3s. 9d. de cens, et d'une rente annuelle de 18ll 15s. amortie.

acquis par francois jean dit lamarche ensaisiné le 25 juin 1712, puis pierre billeron dit la fatigue ensaisiné le 19 aoust 1712.

plus environ 30 pieds sur 26 au bout de la profondeur cy-dessus, faisant partie de No 140D cy-après acquis de Mr. de repentigni par antoine poudret en deux contrats ensaisinés le 28 janvier 1741 et 5 fevrier 1744, pierre codere a acquis de poudret ensaisiné pour le tout ledit 5 fevrier 1744, puis jeanne dergeuil veuve la fatigue, ensaisiné ledit jour 5 fevrier 1744, possède en 1751 etienne augé heritier la fatigue, puis le sr. pierre bouthillier ensaisiné le 9 juin 1780.

N^o 140

environ un quard d'arpent en suprficie irregulière contenant sur rue st. francois 75 pieds et sur rue st. paul 34 pieds concédé vers 1688 au sr. francois hazur, puis retiré par les seigneurs vers l'an 1691, et puis par eux concédé par echange le 23 janvier 1692 a sr. pierer legardeur de repentigni, et demoiselle agathe de st. pé, son epouse qui ont donné en contre echange aux seigneurs le terrain marqué cy dessus no 129D, le present terrain chargé de 1ll 3d. de cens pour

le tout. par ledit sr. de repentigni vendu en differentes parties comme il suit :

N^o 140 A

Pl. 5—(No 184)—

srs pierre & alexis mesiere ensaisiné le 13 avril 1746.

N^o 140 B

Pl. 5—(No 185)—

sr raymond amyvault ensaisiné le 27 mars 1699, puis le sr. de repentigni a repris, puis les srs. pierre & alexies mesiere ensaisinés le 13 avril 1746.

N^o 140 C

Pl. 5—(Partie de No 183)—

22 pieds sur environ 25 acquis de Mr. de repentigni par Mr. Luc de chapt de lacorne dit st. luc le 20 Sbre 1745, puis francois nolin ensaisiné le 21 may 1754.

N^o 140 D

Pl. 5—(Partie de No 183)—

30pieds sur environ 26 acquis de Mr. de repentigni par antoine poudret ,sur quoy voyés No 139, dont ledit terrain depend. P. Bouthillier ensaisiné le 19 juin 1780.

N^o 141

Pl. 5—(Partie de No 186)—

35 pieds sur 22 concedés à Chaterine testard veuve pinguet de repentigni le 22 juin1695.chargé de 7s. 6d. de cens, et d'une rente de 43 ll 5s. adjudgé au sr. leger faisant pour sr. jacques doire-de bondy le 1er Sbre 1698. puis la veuve Jacques

Sauvage ensaisiné. puis pierre Berthelet ensaisiné le 27 9bre 1792 pour 35 pieds sur 22.

Nota—le fond du constitue a eté amorti le 27 7bre 1787 Brassier p.f.

N^o 142

45 pieds sur 32, dont 45 sur 22 concedés au sr. Bertrand arnauld le 21 may 1688, chargés de 12s. 6d. de cens et d'une rente annuelle de 56ll 5s. et plus 50 pieds sur 10, au bout des cy dessus, acquis du sr. de repentigni par le sr. bertrand arnauld ensaisiné le 5 juillet 1694, puis jean petit de bois morel, puis divisé comme il suit.

Nota—la partie du constitue a eté amorti le 27 7bre 1784. Brassier, P. f.

N^o 142 A

Pl. 5—(Partie de No 186)—

15 pieds sur 42 acquis en 1736 par sr. jacques doire de bondy, ensaisiné le 10 7bre 1736, puis la veuve jacques Sauvage ensaisiné, puis pierre Berthelet ensaisiné le 27 9bre 1792 pour 17 sur 32.

N^o 142 B

Pl. 5—(Partie de No 187)—

30 pieds sur 32 acquis de bertarand arnauld en . . . par le sr. j. petit de bois morel, puis le sr. maurisseau heritier petit, puis le 5 mars 1758, sr. francois nolin, epoux de demoiselle morissau, a acquis de ses heritiers.

N^o 143

50 pieds sur 120 de profondeur concedés comme il suit

scavoir 50 pieds sur 22 au sr. francois viennay pachot le 9 juin 1688, chargé de 12s. 6d. de cens et de 62ll 10s. de rente annuelle puis possédés par le sr. charles juchereau, plus ledit sr. de juchereau concessionnaire en trois parties dans le même contrat, l'une du 11 janvier 1694, la 2de du 13 may 1697, et la 3me le 2 may 1697, faisant le tout environ 67 pieds de large au bout de 22 cy dessus, sur environ 160 de profondeur, chargées la premiere partie de 7s. 6d. de cens et 92ll 5 de rente. la 2de partie chargée de 5s. de cens et de 60 ll 11s. 6d. de rente, et la 3me de 5s. de cens et 48 ll 15s. de rente.

N^o 143 A

Pl. 5—No 174A et 174)—

paul Bouchard a acquis ensaisiné le 12 9bre 1701, puis distribué comme il suit. 25 pieds sur toute la profondeur acquis par le sr. pierre couraud dit la cote père, ensaisiné le 19 aoust 1729.

N^o 143 B

Pl. 5—(No 174A et 174)—

25 pieds sur toute la profondeur acquis par le sr. nicolas rose ensaisiné le 16 7bre 1722, puis sr. pierre couraud dit la cote fils, ensaisiné le 14 aoust 1744.

N^o 144

Pl. 5—(Partie de No 172)—

42 pieds sur 22 concédés a vincent dugast dit la fontaine en 2 contrats l'un du 9 avril 1686, l'autre du 1er mars 1690, chargé pour le tout de 10s. 3d. de cens, et d'une rente de 51ll 15, amortie.

jacques cardinal a acquis une partie scavoir 26i pieds sur 22 pds. qui forment le No 145, ensaisiné le 22 juin 1696, puis

le sr. abraham Bouat, a acquis des heritiers Dugast ce qui restait du susdit numero et a eté ensaisiné le 27 9bre 1713. puis le sr. de chapt de la corne ensaisiné avec plus grande quantité le 4 8bre 1744.

N^o 145

Pl. 5—(Partie de No 172)—

26 pieds sur 22 retranchés du No 144 acquis par jacques cardinal le 1er mars 1690 du sr. Vincent Dugast, doit 7s. 6d. de cens, et une rente de 37ll 10s. amortie ensaisiné le 22 juin 1696.

le sr. jumvrain dufrene a acquis ensaisiné le 28 9bre 1696 puis le sr. abraham bouat, ensaisiné le 27 9bre 1713, puis le sr. luc de chapt de la corne, ensaisiné avec plus grande quantité le 4 8bre 1744.

N^o 146

29pieds sur 22 et au bout d'iceux environ 80 pieds de large sur environ 40, concedés scavoir 29 sur 22, faisant partie de la concession faite a pierre gagné le 29 mars 1687, et dont il sera parlé cy-après a No 148, puis lesdits 29 pieds acquis par le sr. francois lemaitre de la morille ensaisiné le 11 9bre 1692, et les 80 pieds sur 40 concedés avec plus grande quantité audit sr. de la morille les 11 janvier 1694, et 13 et 22 may 1697, et par la dame marguerite poulin veuve la morille, le surplus qui sera marqué cy après No 417, retrocedé aux seigneurs par acte du 12 janvier 1712, à la charge par elle de payer pour ce qui luy restoit,scavoir pour le tout le present No 146, 12s. 3d. de cens et de 93ll 5s. de rente amortie. puis ledit terrain possédé par les srs. st. olive et pomereau, puis par le sr. abraham bouat, puis divisé comme il suit.

N^o 146 A

Pl. 5—(Partie de No 173)—

29 pieds sur 69 acquis par le sr. pierre chartier ensaisiné le 26 7bre 1725, puis le sr. leonard J. B. hervieux ensaisiné le 4 avril 1742, puis le sr. lacorne dubreuil heritier hervieux. Puis demoiselle Lacorne heritière.

N^o 146 B

Pl. 5—(Partie de Nos 173 et 172)—

environ 60 pieds sur environ 40 acquis par le sr. luc de chap de lacorne dit st. luc avec plus grande quantité, ensaisiné le 4 8bre 1744. Une partie est Possédé par les heritiers du Sr. Luc de chap de lacorne dit St. Luc et l'autre par demoiselle Lacorne Dubreuil.

N^o 147

Pl. 5—(Partie de No 172 et No 171 entier)—

terrain d'environ 80 pieds en quarré concédé avec plus grande quantité au sr. pierre rimbault le 8 fevrier 1716, par le contrat marqué Nos 147, 149, chargé pour le tout de 5s. de cens fait au pro rata pour le present terrain 2s. 6d. et une rente annuelle de 400 ll amortie. le sr. abraham bouat a acquis ensaisiné le 20 juin 1729, puis le sr. luc de chap de la corne dit st. luc ensaisiné le 4 8bre 1744.

N^o 148

Pl. 5—(No 168)—

23 pieds sur environ 70 concédés en 3 contrats au nommé pierre gagné, le 1er contrat du 29 mars 1687, portoit 40 pieds sur 22, mais 29 pieds de large sur 22 ont été retranchés et

appartiennent a No 146 cy-devant, reste pour le present article 11 pieds sur 22, doit de cens a proportion du terrain 3s.

le 2nd contrat du 3 Sbre 1692 pour 12 pieds sur 22, doit de cens 2s. 9d.

le 3me contrat du 2 avril 1694 pour 22 pieds sur 42, doit de cens 3s. le tout acquis vers l'an 1716, par le sr. pierre rimbault puis par le sr. J. B. lamy ensaisiné le 14 fevrier 1732, puis le sr. conte dupré ensaisiné le 16 xbre 1732.

N^o 149

Pl. 5—(No 170)—

maison de l'ancien seminaire contenant environ 50 pieds sur 70 vendue par les seigneurs au sr. pierre rimbault avec plus grande quantité par le même contrat que No 147 cy dessus, en datte du 8 fevrier 1716, chargé au pro rata de la totalité, pour le present terrain de 2s. 6d.

le sr. J. B. conte dupré a acquis ensaisiné le 5 juillet 1746,

N^o 150

environ 70 pieds sur le niveau de rue st. paul (y compris environ 27 pieds du No 151 retranchés dudit numero) sur environ—,concedés en différens contrats vers 1660 et 1666, aux srs. jacques testard de la forest, jacques leber et charles lemoine, puis advenus à sr. jacques nolan lamarque pour avoir epousé demoiselle marie pournin veuve testard, et par transaction avec la ditte veuve testard, et le dit sr. de la marque son second mary, en datte du 16 avril 1692, ledit terrain limité comme dit est, et chargé de 33s. de cens pour le tout.

puis le dit sr. la marque a vendu son terrain en différentes portions comme il suit.

N^o 150 A

Pl. 5—(Nos 167 et 169)—

27 (35) pieds sur environ 48 (et au bout 38 pieds sur environ 77 pds, Plus a coté et au bout du No 150A 42 pds sur environ 39 pds) acquis vers 1712 par le sr. de la pipardiere, puis par le sr. trotier des rivieres. puis par le sr. J. B. hervieux ensaisiné le 19 fevrier 1750, puis le sr. nicolas berthélet ensaisiné le 21 9bre 1781.

Nota—

Il y a au sujet de ce terrain un recueil de procédures dans les archives contre les heritiers du sr. trotier des rivieres terminées en 1750, et marqué No 150.

N^o 150 B

Pl. 5—(No 166)—

45 pieds sur environ 90, acquis du sr. lamarque par le sr. picoté de belestre ensaisiné le 9 may 1757.

N^o 151

Pl. 5—(Partie de No 157 et tout 165)—

66 pieds sur environ 100 pieds concédés a jacques leber de senneville et charles lemoine en plusieurs contrats, l'un du 22 aoust 1660, l'autre du 23 janvier 1664, doit 5s. de cens (environ 27 pieds du present numero ont été portés au No 150—ce qui reduit le present a environ 40 pds le front) possèdent en 1745, Mr... Benoit heritier senneville par sa femme.

puis sr. charly st. ange ensaisiné en 1763, pour 34 pieds de frond sur 117. puis le sr. le grand ensaisiné pour les 37 pieds sur 117 en 1763, puis le sr. lacorne st. luc ensaisiné en

1766, puis le sr. simon sanguinet ensaisiné le 12 aoust 1766 pour les 37 pieds sur 117 pieds, puis madame de repentigni ensaisinée le 4 juillet 1777, puis le sr. lacorne st. luc ensaisiné le 21 juillet 1777, pour 42 pieds sur toute la profondeur, puis Jean Sunderland possesseur de 42 pieds de frond, et de profondeur jusqu'au jardin que mr. st. luc possède.

Mr. Suntherland ensaisiné.

N^o 152

un arpent en superficie en 9 perches de large sur le niveau de rue st. paul et 11 perches sur le niveau de rue st. joseph concédés a charles lemoine sr. de longueil le 23 juillet 1654, dans le même contrat qui est marqué au rang des concessions d'habitation No 539, doit pour le tout 5s. de cens, puis ledit terrain divisé comme il suit.

N^o 152 B

Pl. 5—(No 164 et partie de 162)—

115 pieds ou environ sur 180 acquis par Mr. de bienville et chateauguay heritiers lemoine ensaisinés le 9 d'avril 1709, puis Mr. lestage faisant pour Mr. antoine pascault ensaisiné le 1er xbre 1710, puis Mr. louis charly st. ange ensaisiné le 22 7bre 1738, puis le sr. grand ensaisiné en 1763, puis le sr. lacorne St. Luc ensaisiné en 1766, puis le sr. simon sanguinet, le Sr. Guillaume Kay possède la partie du Sr. Grant ensaisiné le 27 avril 1779.

N^o 152 B 2

Cette partie est ce qui compose le No 164.

le sr. sanguinet possède partie sur no 151 et no 152 comme cy dessus 57 pieds de frond et 10 pieds sur les quels

il a droit de passage sur environ 200 pieds de profondeur ensaisiné le 12 aoust 1766, puis le sr. richard hanteley ensaisiné 7 avril 1778.

N^o 152 C

Pl. 5—(Partie de No 162)—

21 pieds sur 40 acquis des heritiers lemoine par isaac christin dit st. amour, et dont il est fait mention dans l'ensaisinement du 9 avril 1709. puis acquis par henri catin ensaisiné le 10 mars 1717, puis jean garreau dit st. onge ensaisiné ledit jour 10 mars 1717, puis le nommé jean lalande pour avoir epousé elizabeth gareau, puis sr. pierre guy mary de la ditte gareau, puis joseph etienne durivage ensaisiné le 27 7bre 1743, et audit sr. durivage titre nouvel dudit emplacement en datte du 12 9bre 1739, chargé de 10s. de cens, puis le sr. louis charly st. ange ensaisiné le 3 8bre 1751, puis mr. legrand ensaisiné en 1763, puis mr. lacorne st. luc par echange ensaisiné le 12 aoust 1766.

le sr. guillaume Kay possède l'emplacement qui se trouve entre richard hanteley et jean lilly sur la rue st. paul jusqu'au terrain par derriere du sr. sanguinet avec deux passages qui sortent dans la rue st. joseph ensaisiné pour tout ce terrain le 29 avril 1779.

N^o 152 D

Pl. 5—(Partie de No 161)—

22 pieds sur le niveau de rue st. paul et environ 60 le long de rue st. joseph acquis en 1709, des heritiers lemoine par pierre gareau dit st. onge suivant l'ensaisinement du 9 avril 1709, puis jean gareau, ensaisiné le 23 7bre 1739, puis sr. michel avrard, puis le sr. guillaume grant ensaisiné,

puis le sr. jean lilly ensaisiné le 14 mars 1775, pour 32 pieds sur 74 pieds, faisant partie du meme no 152C et du No 152E.

N^o 152 E

Pl. 5—(Partie de No 162 et 161)—

40 pieds sur le niveau de rue st. joseph et 22 acquis des heritiers lemoine par nicolas varin dit la pistole ensaisiné le 5 avril 1709, puis J. B. st. mars ensaisiné le 13 8bre 1724, puis Samuel peyne, puis françois urbain moreau ensaisiné le 3 avril 1730, et audit moreau titre nouvel dudit emplacement en date du premier avril 1730, doit 3d. de cens, puis joseph durocher ensaisiné le 8 juin 1738, puis le sr. louis charly st. ange ensaisiné le 29 may 1739. puis le sr. grant ensaisiné, puis le Sr. Lilly ensaisiné pr. partie, et le Sr. Guillaume Kay aussi ensaisiné pr. partie.

N^o 152 F

Pl. 5—(No 160)—

40 pieds sur 22 acquis des heritiers lemoine par chauvin, puis rené bissonnet dit lafaurie ensaisiné le 4 7bre 1734, puis le sr. jean Bap. adhemart ensaisiné le 17 fevrier 1774.

N^o 153

Pl. 5—(No 158 et 159 et partie de No 157)—

environ demy arp. en superficie, concédés vers l'an 1660 a sr. charles dailboust, parroit chargé de 2s. 6d. de cens, nous n'avons pas ce contrat dans nos archives.

possédé en 1696 par le sr. de carrion seigneur de lachenaye, puis en 1709 par Mr. de ste-helène, puis en 1716, par Mr. de varennnes, puis les heritiers varennnes, puis adjudé le

6 mars 1759 a charles amable st. germain, lemer a payé ses lods. puis le sr. simon sanguinet ensaisiné le 7 avril 1778. Puis le sr. sanguinet a vendu une partie de cet emplacement au Sr. de St. Luc, et Mr. Lenox son heritier a été ensaisiné le 9 9bre 1796.

N^o 154

Pl. 5—(Partie de No 156)—

44 pieds sur 35 concédés a pierre caillé dit larochele le 3 may 1665, doit 1s. de cens. le sr. gedeon petit a acquis ensaisiné le 7 7bre 1686, puis guillaume Goyau dit lagarde ensaisiné le 27 xbre 1686, puis les freres biron ensaisinés le 23 avril 1719, puis guillaume hugron, puis guillaume alexandre jourdain ensaisiné les 18 aoust et 16 aoust 1732, puis J. B. lemyre dit marsollet en 1733, puis le sr. duchouguet heritier marsollet, puis le sr. gautier de la veranderie, ensaisiné le 31 janvier 1757, pour l'emplacement de ci-dessus et le No 156, ci-après, puis Mtre Berlinguet a acquis le tout (au d..... le 17 Avril 1790) et a été ensaisiné le 10 8bre 1795.

N^o 155

Pl. 5—(Partie de No 155)—

46 pieds sur 35 d'un coté et 20 de l'autre concédés à guillaume goyau dit lagarde le 17 juillet 1694, doit de cens 1s. françoise mersan veuve pertuis a acquis ensaisiné le 3 avril 1709, puis Mr. de labeaume ensaisiné le 28 avril 1711, puis le sr. pierre puybareau ensaisiné pour une augmentation le 18 aoust 1725, puis jh perrault charpentier ensaisiné le 19 8bre 1795, pour 38 pieds de front seulement, le restant étant porté au 156B.

N^o 156

Un terrain de 530 toises en superficie concédés a jean gervais partie par contrat en datte du 30 aoust 1655 que nous n'avons pas, et partie par un billet de Mr. dolier, et puis titre nouvel de tout ledit terrain, en faveur de anne archambault veuve gervais en datte du 23 juillet 1694, chargé de 4s. de cens.

puis possédé par urbain gervais, puis distribué comme il suit.

N^o 156 A

Pl. 5—(No 153)—

louis duval heritier gervais, 53 pieds sur le niveau de la rue et un jardin derriere les Nos 156 et 155 cy-devant, puis Mr. Jean Grant ensaisiné le 3 may 1791.

N^o 156 B

Pl. 5—(No 154)—

25 pieds sur environ 40, acquis par pierre perat et pour lesquels ensaisiné les 16 aoust 1725 et 12 mars 1749, plus pour 12 pieds sur environ 40, acquis de puybareau et faisant partie de No 155 cy-devant, ensaisiné le 3 Sbre 1742.

N^o 156 C

Pl. 5—(Partie de No 155)—

lopin de terre acquis les heritiers gervais, par pierre peyras avec plus grande quantité, puis par luy vendu au sr. pierre puybareau ensaisiné le 18 aoust 1725, comme dit est cy-devant a No 155, puis jh perrault charpentier, ensaisiné le 19 Sbre 1795.

N^o 156 D

Pl. 5—(Partie de No 156)—

lopin de terre acquis des heritiers gervais par pierre peiras avec plus grande quantité puis par luy vendu a guillaume alexandre jourdain, ensaisiné le 18 aoust 1725, comme dit est cy-devant a No 154, puis Mtre Berlinguet ensaisiné le 10 Sbre 1795.

N^o 157

Pl. 5—(Partie de No 152)—

terrain de l'église et du cimetiére de cette paroisse dont partie appartient a la ditte paroisse par abandon des seigneurs sans qu'il paroisse aucun contrat de concession c'est la partie A.

et partie a été concédée par les seigneurs au sr. Benigne Basset en differens contrats, dont l'un du 21 may 1687 marqué comme cy No 157, un autre marqué No 110, et un troisième marqué No 68, et autre contrat que nous n'avons pas, doit pour le tout 6d. de cens, c'est la partie B. ledit terrain cédé par ledit sr. Basset aux religieuses hospitalieres de l'hotel dieu st. joseph vers l'an 1722, puis acquis par la fabrique de montreal vers l'an 1725.

N^o 158

Pl. 5—(Partie de No 152)—

terrain de l'église de la paroisse appartenant a la fabrique, concédé par Mr. dolier a la ditte fabrique le 15 avril 1693, selon les reserves et aux conditions marquées audit contrat par lequel Mr. dolier a aussi remis à la ditte fabrique une depte de 1300ll.

Note—

Il y a dans les archives une liasse de papiers qui concernent l'établissement et le service de la paroisse de Montréal.

N^o 159

(rue du Calvaire)—

ancienne rue du calvaire qui prenoit sur rue notre dame et alloit vers la petite rivière en passant sur la ligne de séparation entre la terre de cavalier et celle de Desroches.

N^o 160

(Remparts—214 et plus)—

terrains concédés en 1673 à Hubert le Roux. Jean Moreau dit Jolicoeur No. . . . dont Gabriel Cardinaux avoit acquis une partie de Moreau ensaisiné le 9 avril 1686. Michel Leblond et Jacques Picard avoient acquis autre partie en 1687, Louis Plessis Belair avoit acquis de Cardinal ensaisiné le 16 juin 1694, René Cuillierié avoit eu autre partie par échange en 1690, et les seigneurs ont retiré ledit terrain de Cuillierier en 1699.

ce terrain est occupé par les remparts de la ville.

27 dec. 1677 vente par Desroches à Jean Moreau.

N^o 161

Il paroît que ce terrain faisoit partie de la concession qui est au rang des habitations de ville, marquée No 946D, faite à Urbain Texier le 18 7bre 1651, chargée de 3d. de cens par arpent, et qui commançoit environ dans cet endroit ou au moins il fait partie de l'arpent d'un enclos de ville concédé audit Texier par ledit même contrat et chargé de 5s. de cens pour tout ledit terrain.

les seigneurs ont retiré des heritiers texier cedit terrain marqué No 161 par un contrat, que nous n'avons pas dans nos archives, puis ils l'ont reconcédé en partie comme il suit.

pierre Bardet dit la pierre concessionnaire d'une partie dudit terrain par echange avec les seigneurs du 12 janvier 1700, nous n'avons point ce contrat dans nos archives, il en est fait mention en l'ensaisinement du 20 aoust 1734, chargé de 6d. de cens par toise carrée, puis par ledit bardet vendu scavoir.

N^o 161 A

Pl. 5—(No 215)—

la partie A marie joseph demers ensaisiné le 20 aoust 1734, puis le sr. foretier ensaisiné le 6 9bre 1760, puis Maître proux ensaisiné le 14 may 1796, puis Mr. fouchet fils pour 21 1-2 sur la profondeur, ensaisiné le 21 10bre 1796.

N^o 161 B

Pl. 5—(No 216)—

16 pieds sur 22 acquis de pierre Bardet par joseph massis ensaisiné le 20 aoust 1734, puis joseph massis le jeune ensaisiné ledit jour 20 aoust 1734, puis marie madelaine demers dessermonts ensaisinée ledit jour 20 aoust 1734, puis les srs. nicolas joseph denoyers et j. B. guillon ensaisinés le 28 xbre 1750, pour partie le sr. pierre Cardinal ensaisiné le 17 8bre 1764, puis le sr. panet ensaisiné le 22 mars 1778, puis les srs. foucher et dumoulin ensaisinés le 4 avril 1778, antoine foucher possesseur, puis Maître proux ensaisiné le 14 may 1796, puis M. Dillon ensaisiné le 21 10bre 1796.

N^o 161 C

Pl. 5—(Place d'Armes)—

terrain qui fait partie de la place d'armes qui semble appartenir aux seigneurs ou aux heritiers urbain texier.

N^o 161 D

Pl. 5—(Partie de No 217)—

25 pieds sur..... appartenants dès 1724 a dominique jeanson la palme, puis vendus vers 1753, a laurens Bertrand ensaisiné le 11 mars 1782, puis julien tavernier ensaisiné le 11 mars 1782, puis la fabrique de montreal, ensaisiné.

N^o 162

un arpent en superficie dans l'enclos de la ville concedé a urbain texier dit la vigne le 18 7bre 1651 par le même contrat qui est marqué au rang des concessions de terres No 945D, chargé ledit arpent de 5s de cens, puis distribué entre les héritiers texier comme il suit.

N^o 162 A

Pl. 5—(Partie de No 217 et partie de la place d'armes)—

la partie A appartenant a paul texier dit lavigne fait partie de la place d'armes, et le Reste acquis par le sieur foretier en 1780.

Puis la fabrique a acquise la partie du Sr. Pre foretier ensaisiné.

N^o 162 B

Pl. 5—(No 218)—

37 pieds sur environ 60 echus avec plus grande quantité a hypolite le fevre par son mariage avec une des heritieres texiers, puis par luy vendus lesdits 37 pieds vers l'an 1753 a urbain texier dit lavigne. ensaisiné le 23 9bre 1791, puis les demoiselles Gamelin ensaisinées pour le meme Terrain le 23 9bre 1791.

N^o 162 C

Pl. 5—(No 219)—

... pieds sur environ ... echus avec plus grande quantité a hypolite lefevre par son mariage avec une des heritieres texier, puis Jean Bap. lefevre comme heritier, puis le sr. richard dobie ensaisiné le 6 avril 1778.

N^o 162 D

Pl. 5—(No 220)—

... pieds sur... echus a sr. charles Lepallieur dit la ferté ou devoisy par son mariage avec une des heritieres texier. plus 25 pieds jusques a la petite riviere acquis de jacques texier par dominique janson la palme le 27 fevrier 1725, puis en 1729 jean rousseau dit st. jean puis sr. charles lepallieur ensaisiné le 8 fevrier 1753.

N^o 162 E

Pl 6.—(No 221 et partie de 222)—

64 pieds sur 88 vendus par jean texier a pierre gautier dit st. germain ensaisiné le 7 janvier 1721, puis jacques texier ensaisiné le 16 Sbre 1727, puis pierre ranger ensaisiné le 10 janvier 1756, puis en 1757 joseph morin ensaisiné le 18 avril 1759. Puis Th. Duplessis a acquis 45 pds. sur environ 70 pds. de profondeur, ensaisiné le 15 7bre 1796.

N^o 162 F

Pl. 6—(Partie de 222; tout 223 et 224)—

86 pieds jusques aux pieux de la ville vendus par agnès texier veuve guillaume richard et a elle echus par succession de jean texier vendus le 30 aoust 1692 a claude caron, ensaisiné le 5 juillet 1694, puis sr. pierre ranger ensaisiné le 10

janvier 1756, puis en 1757, joseph morin ensaisiné le 18 avril 1759.

N^o 162 G

un quart d'arpent en superficie acquis d'urbain texier par antoine plichon dit duvernois, et marie pacro son epouse, et puis jean legras ensaisiné le 15 may 1696, puis jean cail-loux dit baron ensaisiné le 1er mars 1697, le 29 9bre 1707 et le 28 xbre 1708, puis les soeurs de la congregation ensaisinées le 11 mars 1724, puis divisé comme il suit.

N^o 162 G 1

Pl. 6—(No 237A)—

Les soeurs de la congration, puis en 1765 charles vacine ensaisiné pour 50 pieds 9 pouces sur 72.

N^o 162 G 2

Pl. 6—(No 237)—

32 pieds 1-2 sur 47 vendus par les soeurs de la congra-tion a jacques cardinal ensaisiné le 4 juillet 1740, puis charles vacine ensaisiné le 23 8bre 1782.

N^o 162 G 3

Pl. 6—(No 230)—

joseph pampanon acquis en 1765 33 pieds sur 100 envi-ron (et a coté environ 32.6 sur 56, ce lopin prend au bout de 47 du premier.)

N^o 162 G 4

Pl. 6—(Partie de No 238)—

charles minville ensaisiné le 12 feuvrier 1770 pour 27 sur environ 52 pieds de profondeur.

N^o 163

un arpent en superficie concédé a jacques archambault le 18 7bre 1651 par le meme contrat qui est marqué au rang des concessions d'habitations No 946, chargé de 5s. de cens pour le tout, puis possédé par les gervais charles et urbain, heritiers archambault, puis divisé en différentes parties comme il suit.

N^o 163 A

Pl. 6—(Nos 225, 226 et 227)—

la partie A charles gervais environ 120 pieds sur profondeur de 15 arpens herités de jacques archambault par ledit charles gervais, et par les heritiers gervais vendu scavoir ce qui est hors de la ville au sr. ferdinand felds en 1753, et ce qui est dans la ville possédé en 1753 par. . . . heritier gervais.

Sur la partie A Depuis la Rue St. Jacques jusqu'à la ligne des fortifications hors la ville, moitié est possédé par Mtre j h. papineau Nre ensaisiné le 29 8bre 1792, L'autre moitié sur la même profondeur est possédé par Louis Dumouchel ensaisiné.

N^o 163 B

140 pieds sur la profondeur de 15 arpens herités de jacques archambault par urbain gervais, puis possédé vers 1720 par michel huet dulud, heritier gervais, et par luy vendu comme il suit scavoir.

N^o 163 B 1

Pl. 6—(No 228)—

60 pieds sur toute la profondeur jusques a la petite riviere aécquis par nicolas gervais ensaisiné le 20 7bre 1727, puis

jacque dufet ensaisiné le 24 mars 1774, puis francois millon ensaisiné le 24 aoust 1779, puis pierre marin ensaisiné le 26 avril 1793.

N^o 163 B 2

Pl. 6—(No 229 et ce qu'il y a de vacant a coté)—

environ 100 pieds sur toute la profondeur jusques a la petite riviere et vers icelle petite riviere 160 pieds sur 15 arpens de profondeur vendus environ 160 pieds sur 15 arpens de profondeur vendus par Michel huet dulud a jean Baptiste Barsalou ensaisiné le 18 fevrier 1739, puis joseph plessis belair ensaisiné le 26 9bre 1787.

N^o 163 C

environ 140 pieds de large sur environ 60 ou 70 de profondeur acquis des heritiers gervais par Mme dargenteuil, puis par elle vendus à differens particuliers, comme il suit.

N^o 163 C 1

Pl. 6—(No 231)—

37 pieds 1-2 sur 60 vendus par Mme dargenteuil vers l'an 1730 a joseph lupien dit baron puis francois joliet, puis paul lemay dit delorme ensaisiné le 22 avril 1754, puis jacques Dufeste ensaisiné le 3 8bre 1785, puis Mdme Veuve Baron ensaisiné le 30 7bre 1796.

N^o 163 C 2

Pl. 6—(Partie de No 232)—

37 1-2 sur 60, vendus par Mdme dargenteuil a charles renauld ensaisiné le 30 may 1735, puis il a acquis 3 pieds sur 60 pieds, ensaisiné le 23 juin 1780, mr. dargenteuil present.

N^o 163 C 3

Pl. 6—(Partie de No 232 et 233)—

33 pieds sur 60 vendus par Mme d'argenteuil a hustache dumest, puis mathieu gastonguay, puis le sr. de villon ensaisiné le 12 xbre 1755, puis louis langlois.... ensaisiné.... puis madame deriviere heritiere, puis julien tavernier ensaisiné le 18 avril 1782, puis mr. picotté Sr. Bellestre ensaisiné le 5 aoust 1792, pour environ 9 pds de front sur la profondeur, et le reste possédé par la veuve Renault.

N^o 163 C 4

Pl. 6—(Partie de No 233)—

37 pieds 1-2 sur 60 vendus par Mme d'argenteuil a antoine duroseau ensaisiné le 27 janvier 1736, puis repris par la ditte dame d'argenteuil et par elle derechef vendus à paul texier dit lavigne, ensaisiné le 12 xbre 1740, puis le sr. foretier ensaisiné le 15 avril 1782, puis Mr. picotté de belestre ensaisiné le 5 aoust 1792.

N^o 163 C 5

Pl. 6—(No 234)—

90 pieds sur 87 et prenant sa deventure sur rue St. Jacques vendus par les heritiers charles gervais le 12 7bre 1758, a sr. augustin viger, enseaisiné le 17 8bre 1758, puis pierre Boileau ensaisiné le 21 juillet 1763, puis le sieur papineau notaire ensaisiné le 29 8bre 1792.

N^o 163 C 6

Pl. 6—(Partie de No 235)—

terrain venant de la terre d'archambault et appartenant au roy pour la prison.

N^o 163 D

60 pieds sur le niveau de rue st. jacques sur 80 de profondeur, le long de rue st. Lambert, acquis de charles gervais par nicolas boyer ensaisiné le 8 fevrier 1713, puis louis gervais ensaisiné le 31 may 1746, puis divisé comme il suit.

N^o 163 D 1

Pl. 6—(Partie de No 236)—

60 pieds sur 40 acquis de louis gervais par pierre boutin ensaisiné le 13 mars 1746, pierre boutin, puis pierre fontigni ensaisiné le 7 avril 1777, puis pierre chartran ensaisiné le 7 avril 1777, puis. . . . Demers.

N^o 163 D 2

Pl. 6—(Partie de No 236)—

40 pieds sur le niveau de rue ste genevieve sur 60 de profondeur acquis de louis gervais par J. B. vanier, ensaisiné le 13 mars 1746.

N^o 164

environ 90 pieds sur le niveau de rue notre dame et 55 de profondeur, possédés en 1681 par jean bousquet, et dont nous n'avons point de contrat de concession, ny ne savons pas la redevance, puis par les heritiers bousquet vendus comme il suit.

N^o 164 A

Pl. 6—(Partie de No 239)—

24 pieds sur environ 50 acquis des heritiers bousquet par laurens texier dit la tessionniere, puis par luy vendus vers

1720, a sr. charles goneville dit rapalais, puis jacque gagné ensaisiné le 23 avril 1767. Puis Mr. Morison a acquis ensaisiné. Puis William Hurner a acquis.

N^o 164 B

Pl. 6—(Partie de No 239 et de No 238)—

44 pieds sur environ 55, acquis des heritiers bousquet par laurens texier dit la tessionniere, puis par luy vendus scavoir 22 pieds a charles goneville dit rue palais, et 22 pieds a jacques auger biron ensaisinés le 21 7bre 1750. Puis Mr. Morison possede une partie ensaisiné, Puis William Hurner a acquis de Mr. Morison.

N^o 164 C

Pl. 6—(Partie de No 238)—

24 pieds sur 55 acquis des heritiers bousquet par pierre gautier dit st. germain, puis jacques auger biron ensaisiné le 26 janvier 1721, charles minville, ensaisiné pour 30 pieds sur 50 le 12 fevrier 1770.

N^o 165

sr. jean martinet dit font blanche concessionnaire a titre nouvel au nom et comme curateur a la succession de feu Mr claud perrot curé de montreal, d'un terrain contenant 74 perches en superficie dont 42 perches dont la devanture prend sur le niveau de rue notre dame sont chargées de 6d. par toise, fait pour le tout 9ll 10s. sauf la reduction, et 32 perches qui passent du coté de la rue st. jacques, doivent a raison de 5s. par arp. et font partie de No 163, qui est l'arpent de ville concédé a jacques archambault, la ditte partie par le dit sr. perrault acquise le 3 et 9 xbre 1675. le present contrat en datte du 2 xbre 1681.

puis le tout acquis par Mr. dailboust d'argenteuil et puis distribué comme il suit.

N^o 165 A

Pl. 6—(No 240)—

.... pieds sur environ 110, possédés par les heritiers d'argenteuil en 1750 Mr. de la valtrie (et derriere la partie B et C environ 80 pds sur 50 pds).

N^o 165 B

Pl. 6—(No 241)

40 pieds sur 60 acquis par J. B. desève le 30 aoust 1748.

N^o 165 C

Pl. 6—(No 242)—

40 pieds sur 60 acquis par Mr. d'argenteuil puis pierre chene dit xtonge vers l'an 1685, puis par ledit pierre chene vendu au sr. seraphin demarganne sr. de la valtrie, lequel par transaction du 29bre 1691, pour droit de lods de son acquisition a cedé environ 12 arpens de large de sa seigneurie qui ont été ajoutés a la largeur de celle de st. sulpice. la ditte transaction parmy les papiers de la ditte seigneurie de st. sulpice. puis repris ledit present emplacement sur les heritiers la valtrie par ledit pierre chene dit xtonge, ensaisiné le 10 mars 1705, puis bernard dumouchel. puis jean denis ensaisiné le 7 fevrier 1715. puis en 1734 le sr. jean dailboust chevalier d'argenteuil, ensaisiné le 16 may 1748, puis charles larisay a acquis le 6 may 1748, ensaisiné le 3 may 1759.

N^o 166

Pl. 6—(No 243)—

60 pieds neuf perches sur environ 86, concedés a charles

gervais le 22 juin 1695 chargés de 3ll Ss. de cens, nous n'avons point ce contrat dans nos archives, voyés l'ensaisinement suivant puis par ledit gervais vendus au sr. adrien dandoneau dusablé ensaisiné le 30 may 1742, puis 7 7bre 1767 sr. jean fombrune ensaisiné le 22 Sbre 1767 puis Mr. Cruikshang ensaisiné le 26 novembre 1796.

N^o 167

Pl. 6 (Partie de No 235) —

environ 100 pieds sur environ 90 de profondeur, concedés scavoir 60 pieds sur toute la profondeur a claude maugué le 6 juillet 1679, chargés de 6d. par toise carrée, puis par addition dans le meme contrat en faveur dudit sr. maugué un restant de terrain entre luy et le sr. nafrechoux cy après chargé de 6d. par toise le 18 avril 1680.

acquisition dudit terrain par le sr. claude lamothe le 5 mars 1681 ensaisiné le 25 9bre de la ditte année, plus addition encore de 10 pieds de large en faveur dudit sr. lamothe aux charges cy-dessus le 15 Sbre 1682, plus addition de 8 pieds encore le 20 juin 1693.

acquis en par le roy, c'est la prison.

N^o 168

Pl. 6 — (No 244) —

50 pieds sur environ 80 concedés a isaac nafrechoux le 12 avril 1680, doit 6d. par toise carrée sauf la reduction.

acquis des heritiers nafrechoux par le sr. jacques legardeur de st. pierre ensaisiné le 13 fevrier 1750, puis jacque roy ensaisiné puis pierre ignace dubois dit lajoye ensaisiné le 17 fevrier 1773.

N^o 169

Pl. 6—(No 246)—

Pierre pigeon concessionnaire de 40 pieds en quarré le 14 juillet 1673, doit par an 6d. tournois par toise carrée fait pour le tout 11l 3s. 2d.

Pierre cavelier a acquis ensaisiné le 8 may 1696. puis en 1724 pierre rivet, puis cavelier fils puis Claude Caron ensaisiné le 6 juin 1728. puis René Bourassat ensaisiné le 12 7bre 1732, puis en 1747, le sr. Pierre Peiras ensaisiné le 10 avril 1767, puis le sr. Lambert Leduc st. Omer ensaisiné le 12 avril 1778.

N^o 170

Pl. 6—(No 247)—

Jean Roy concessionnaire de 40 pieds en quarré le 14 juillet 1673, doit par an 6d. tournois par toise quarrée, fait pour le tout 11l 3s. 2d.

Pierre cavelier a acquis ensaisiné le 8 may 1696, puis en 1724, Pierre Rivet, puis cavelier fils, puis Claude Caron ensaisiné le 6 juin 1728, puis en 1750 Joseph Caron.

N^o 171

Pl. 6—(Partie de No 248)—

42 pieds sur le niveau de rue Notre Dame sur 88 pieds d'un coté et 92 de l'autre, possédés sans titre dès l'année 1673 par Jean Coron, puis par Jean Bousquet, et par ledit Bousquet vendus à Pierre Chantrau dit Tourangeau, nre. moque le 4 7bre 1680, et audit Chantrau concédé par les seigneurs le 2 mars 1697, doit 6d. par toise carrée sauf la réduction fait 21l 12s. 4d.

Pierre Biron a acquis ensaisiné le 12 juillet 1700, puis

Mr. dauré adjudicataire en 1753, qui a payé ses lods, puis en 1754 antoine lupien dit baron, puis les srs. joseph boreli et antoine dufrene ensaisinés le 22 aoust 1772.

N^o 172

Pl. 6—(No 248)—

jean auger dit baron concessionnaire de 40 pieds ou environ sur toute la profondeur jusques au jardin de l'hospital, contrat du 1er 9bre 1673, doit 6d. tournois pour chaque toise carrée, plus 13 pieds sur lalitte profondeur, faisant partie de la concession cy-après No 173, d'un coté 92 pieds et de l'autre 97, en sup. 139 toises, fait pour le tout 3ll 9s. 5d.

acquis avant 1689 par rené cuillerier, puis par antoine adhemard dit st. martin possesseur en 1697, puis francois bardet, puis joseph goyer dit belisle adjudicataire le 14 9bre 1747, puis en 1753, le sr. dauré de blanzý qui a payé ses lods. puis en 1754 antoine lupien dit baron, puis les srs. joseph boneli et antoine dufrene associés et ensaisinés le 22 aoust 1772.

Nota—

Il y a une liasse de procedures contre les heritiers bardet au sujet du present emplacement marqué No 172, papiers qui paraissent inutiles.

N^o 173

Pl. 6—(No 249)—

michel Bouvier concessionnaire en 1673 de 44i pieds sur toute la profondeur jusques au jardin de l'hospital. 13 pieds sont employés pour l'emplacement cy dessus No 172. reste pour le present 31 et de profondeur d'un coté 97 pieds et de l'autre cent pieds, fait de rente a 6d. tournois par toise 2ll 2s.

acquis vers l'an 1680 par claude rimbault, puis vers 1689 par jean aubuchon dit lesperance, puis par pierre chene dit xtonge ensaisiné avec plus grande quantité le 24 7bre 1689, puis Mr. de lavaltrie, puis claude maurice dit la fantaisie, ensaisiné le 21 8bre 1700, puis vers 1745 francois dumergue, puis le sr. francois legardeur de courtemanche, ensaisiné le 26 aoust 1754.

pierre parent ensaisiné le 9 7bre 1765.

N^o 174

Pl. 6—(No 250)—

31 pieds sur toute la profondeur jusques au jardin de l'hopital faisant d'un coté 100 pieds et de l'autre 102 pieds, dont nous n'avons pas le contrat de concession, et chargés de 6d tournois par toise carrée, fait pour le tout 2ll 2d.

possédés avant 1689 par jean aubuchon dit lesperance, puis acquis par pierre chene dit xtonge, ensaisiné le 24 7bre 1689, puis Mr. de lavaltrie possesseur en 1696, puis claude maurice dit la fantaisie ensaisiné le 20 8bre 1700, puis francois maurice la fantaisie en 1756, la veuve valentin miler en 1759, la veuve jean la fantaisie Baugrand ensaisiné, puis pierre fiset ensaisiné le 29 7bre 1781.

N^o 175

112 pieds de front sur toute la profondeur jusques au jardin de l'hopital concedés a pierre pertuis dit la lime le 15 juillet 1680, chargés de 6d. par toise carrée, sauf la reduction, en profondeur d'un coté. . . .

puis possédés par le sr. louis lefevre duchouquet heritier pertuis, puis divisé comme il suit.

N^o 175 A

Pl. 6—(No 251)—

environ 84 pieds sur 102 pieds d'un coté et environ 110 de l'autre possédés par les heritiers duchouquet, concession à André Gitard dit lesperance le 11 mars 1677.

N^o 175 B

Pl. 6—(No 252)—

33 pieds 1-2 sur environ 110 pieds d'un coté et 113 de l'autre acquis du sr. duchouquet le 20 avril 1728, par tous-saint reboul dit leveillé ensaisiné le 29 aoust 1733.

N^o 176

Pl. 6—(No 253)—

terrain d'abord concedé en 1678 a jacques cardinaux puis reuni au domaine et concedé comme il suit, mathieu huboux sr. deslongchamps concessionnaire le 12 may 1685 de 50 pieds de terrain sur toute la profondeur jusques au jardin des religieuses, chargé de 6d. de cens par toise carrée sauf la reduction, contient d'un coté environ 113 pieds de profondeur et de l'autre environ 115, trante six de ce terrain ont été demembrés pour le No 177 cy-après, restoit quatorze pieds auxquels on en a ajouté seize de No 175 cy-devant, fait pour le present emplacement environ 30 pieds sur la profondeur cy-dessus.

acquis lesdits 14 pieds, cy-dessus des heritiers long-champs par pierre pertuis dit lalime vers l'an 1699, puis possédé par le sr. louis lefebvre duchouquet heritier pertuis, puis par marguerite pertuis veuve duchouquet vendu le 30 juin 1730, au sr. joseph histre ensaisiné le 1er 8bre 1754, puis antoine cyriar ensaisiné le 26 avril 1756, puis antoine Buleau

dit picard ensaisiné ledit jour 26 avril 1756, puis le sr. baronet ensaisiné le 29 mars 1768, puis le sr. denis carleton ensaisiné le 29 mars 1768, puis le sr. jean croisier puis les srs. stenhousé ensaisinés le 5 avril 1771.

N^o 177

Pl. 6—(Partie de No 254)—

ce terrain est composé d'abord de 36 pieds faisant partie de No 176 cy dessus et concédés avec plus grande quantité au sr. mathieu huboux de longchamps le 12 may 1685, chargés de 6d. par toise carrée. lesdits 36 pieds acquis de la veuve longchamps par claude maugue le 5 7bre 1682, puis par ledit sr. maugue vendus au sh. etienne guiot curé de montreal le 23 7bre 1688, ensaisiné le 7 avril 1691, puis par ledit sr. guiot donné a marguerite tardif soeur de la congregation le 28 fevrier 1691, puis par laditte tardif retrocedé audit sr. guiot le 2 avril 1692, puis par ledit sr. guiot abandonné aux seigneurs le 25 may 1696, et puis concédé par Mr. dolier aux soeurs de la congregation le 1er juillet 1698, a la charge de 6d. de cens par toise carrée, et par le meme acte il leur est fait remise de 250 ll pour les aider dans l'établissement de leur mission a la pointe aux trembles.

plus est composé encore le present No, d'un terrain qui avoit d'abord été concédé vers l'an 1674, a simon cardinaux et pierre laurin fils, ensuite reuni au domaine et concédé a gilbert barbier dit minime le 3 xbre 1684, entre le terrain du sr. longchamps et celui des religieuses hospitalieres au nord est, chargé de 40s. de cens, puis acquis vers l'an 1688, par les soeurs de la congregation.

tout le terrain du present No est occupé aujourd'huy par la chapelle de notre dame des victoires dans la cours des soeurs ou sud ouest.

N^o 178

(Le No 178 est représenté au nouveau livre par le No 255 et le No 47 par les Nos 259, 266, 260, 267, 261, 262, 263, et partie de 264.)

Les religieuses hospitalières et pauvres de l'hotel-dieu de montreal concessionnaires en fief le 9 janvier 1682, de tout le terrain renfermé dans l'enclos dudit hopital, qui est dit dans le contrat contenir 7 a 8 arp. en superficie et qui n'en contient cependant que 4 ou 5, plus concessionnaires par le meme acte d'un arpent en superficie marqué No 47, tout ledit terrain a partager par egale portion entre les religieuses et les pauvres.

Nota—Il y a dans les archives une liasse de procedures au sujet de l'etablissement de l'hotel-dieu de montreal et de l'administration d'iceluy par les seigneurs de cette isle.

N^o 179

jean chapleau concessionanire en 1655 d'un demy arpent en superficie dont nous n'avons pas le contrat de concession, paroît chargé de 2s. 6d. pour le tout.

N^o 179 A et B

Pl. 6—(Partie de No 254 et No 256)—

acquis depuis par les soeurs de la congregation qui l'ont divisé comme il suit.

la partie A demeurée au dittes soeurs et renfermée dans leur enclos.

la partie B 40 pieds sur 50 vendus par les soeurs a J. B. auger. mr. montgolfier l'a regardé comme ensaisiné.

N^o 179 C

Pl. 6—(No 257)—

40 pieds sur 50, vendus d'abord par les soeurs au sr. pierre pertuis possesseur en 1735, puis par les dites soeurs retiré et vendu de nouveau au sr. pierre guy, ensaisiné le 7 juin 1741.

N^o 180

andré charly dit st. ange concessionnaire le 30 aoust 1655 de demy arpent en superficie chargé de deux sols six deniers pour le tout.

puis acquis par le nommé moreau, puis avant 1700 par les soeurs de la congregation qui l'ont divisé comme il suit.

N^o 180 A

Pl. 6—(Partie de No 254)—

la partie A demeurée aux dites soeurs et renferée dans leur enclos.

N^o 180 B

Pl. 6—(Partie de No 257)—

40 pieds sur 50 vendus par les soeurs au nommé pierre st. cosme le 30 avril 1732, puis acquis par le sr. pierre guy ensaisiné le 25 juin 1737.

N^o 180 C

Pl. 6—(Partie de No 257)—

40 pieds sur 50 vendus par les soeurs au sr. godefroy de vieuxpont le 1er 7bre 1722, puis acquis par le sr. pierre guy ensaisiné le 25 juin 1737.

N^o 180 D

Pl. 6—(No 258)—

30 pieds sur 50 vendus par les soeurs a etienne campault vers l'an 1725, puis acquis par joseph provanché ensaisiné le 17 7bre 1746, puis antoine duroseau ensaisiné le 4 fevrier 1760, puis guillaume Barchz ensaisiné le 10 aoust 1756, puis le sr. paul lacroix ensaisiné le 15 7bre 1787, puis le sr. gabriel franchere ensaisiné le 25. . . . 1786, puis jh. perrault charpentier ensaisiné le 19 8bre 1795.

N^o 181

2 arpens de large sur environ 3 de profondeur en superficie, environ 6 arp. faisant partie de la terre marquée au rang des concessions No 947D, concédée en fief au sr. lambert closse avec plus grande quantité le 2 fevrier 1658.

N.B.—le 31 mars 1667, Not. Basset, 2 arps sur 5 sur la Devanture vendus par Mdme Closse a l'hotel Dieu, puis par un règlement du 9 janvier 1682, Not. Mauguet, les Religieuses ont acquis de l'hotel Dieu, les 10 Arpents, lesquels par le meme acte, ont été mis en roture par les religieuses.

tout le present terrain cédé aux religieuses hospitalieres avant l'an 1684, puis par elles divisé et vendu a differens particuliers comme il suit.

N^o 181 A

Pl. 7—(Place vacante au sud ouest du No 303)—

environ 30 pieds sur environ 40, acquis des dames religieuses par. . . . en 1700, et chargés de 6d. de cens, nous n'avons pas ce contrat.

possédés en 1725 par J. B. paillet dit st. amour, puis louis payet dit st. amour heritier. Puis Jh. Duplessis a acquis.

N^o 181 B

Pl. 7—(No 303)—

environ 40 pieds sur environ 40, vendus par les dames religieuses vers l'année 1700 a. . . . dont nous n'avons point de contrat, chargé de 6d. de cens.

possédés en 1725 par Jean Serre, puis par Jean rousseau dit st. jean, adjudicataire le 20 avril 1751, puis joseph Duplessis robereau adjudicataire en 1758.

N^o 181 C

Pl. 7—(No 304)—

51 pieds sur toute la profondeur jusques aux remparts vendus vers l'an 1700 par les dames religieuses a. et nous n'avons point ce contrat, doit 3d. de cens.

possédé d'abord par le nommé chanteloups, puis le nommé lajeunesse, puis en 1725 par pierre halé, puis en 1744 par pierre lupien dit baron, en 1756 par antoine lupien dit Baron, puis par J. B. bertin ou aubertin, ensaisiné le 17 janvier 1757, puis pierre bigeault ensaisiné le 21 avril 1777.

N^o 181 D

Pl. 7—(No 305)—

51 pieds sur environ 38 de profondeur moyenne proportionnelle, vendus par les dames religieuses le 18 janvier 1691, a pierre Boucher ecuyer sr. de grosbois, chargé de 3d. de cens.

puis acquis par jean paillé dit st. amour, puis possédés en 1711 par jacques boyard.

N^o 181 E

Pl. 7—(Partie de No 306)—

40 pieds sur environ 48, moyenne proportionnelle, acquis

des dames religieuses le 22 juin 1690, par Gabriel Beaudreau dit graveline, chargé de 3d. de cens.

acquis par jacques ricard, puis par J. B. paillet dit st. amour, ensaisiné le 13 7bre 1711, puis louis payet dit st. amour heritier, puis Joseph Morin ensaisiné le 4e 9bre 1779.

N^o 181 F

Pl. 7—(Partie de No 307)—

45 pieds sur environ 50, acquis des dames religieuses le 10 avril, 1690, par charles juillet, chargé de 4d. de cens.

acquis par jacques l'huillier dit desvignes le 27 juillet 1707, puis par pierre cardinal, puis par alexandre jourdain, ensaisiné le 15 8bre 1713, puis jean valade dit la jeunesse, puis Bernard Bleigné dit jarry, ensaisiné le 25 mars 1726, puis vincent lagenois.

puis J. B. prevost ensaisiné pour la veuve lagenois possedoit 21 pieds 1-2 le 28 mars 1740, alors l'autre partie.

N^o 181 G

Pl. 7—(Partie de 307 et 308)—

43 pieds sur environ 50 acquis des dames religieuses le 24 avril 1690 par jean lacroix, chargé de 3d. de cens.

acquis par antoine forestier ensaisiné le 3 aoust 1723, puis michel Bouvier, puis en 1723 charles alavoine, puis alexandre jourdain ensaisiné le 6 fevrier 1718, puis pierre et francois desautels dits lapointe, ensaisinés le 6 janvier 1723, puis sr. pierre lestage ensaisiné le 5 fevrier 1729, puis J. B. prevost ensaisiné le 14 may 1741.

francois daveluy ensaisiné pour 60 pieds sur toute la profondeur des anciens titres le 19 mars 1783.

Nota.—Il y a environ 1 arp. en superficie au bout de 50

pieds qui font la profondeur des emplacements de rue st. jacques marqués jusques icy au No 181 par les lettres A, B, C, D, E, F, G, lequel arpent estoit echu aux religieuses pour la dott de la soeur, avec le restant du terrain dont est parlé dans le present No lequel terrain avoit été acquis des religieuses par J. B. paillet dit st. amour en possédé en 1759 par louis paillet lequel en a vendu le 30 janvier 1759 deux emplacements scavoir, à J. B. prevost 30 pieds sur 90, ensaisiné le 9 may 1759, à joseph arel fils 60 pieds sur 90, ensaisiné le 9 may 1759.

N^o 181 H

Pl. 7—(Partie de No 297)—

29 pieds sur 70, vendus par les religieuses le 25 Sbre 1689 à pierre lefevre, chargé de 4s. de cens.

puis acquis par etienne forestier dit lafortune le 14 aoust 1691, ensaisiné le 20 7bre 1696, puis francois gassien ensaisiné le 24 xbre 1709, puis divisé comme il suit.

N^o 181 H 1

30 pieds sur 40 acquis par pierre noel, ensaisiné le 23 Sbre 1747.

N^o 181 H 2

Pl. 7—(Partie de No 297)—

29 pieds sur rue st. lambert et 30 de profondeur acquis par jacques bertrand possesseur en 1730 et ensaisiné le 14 avril 1775, la veuve de pierre noel ensaisinée le 30 7bre 1769 pour 13 pieds, sur rue st. Lambert, sur environ 30 pids. la veuve de pierre noel ensaisiné pour le restant de l'emplacement le 21 aoust 1775.

N^o 181 I

Pl. 7—(No 298)—

environ 29 pieds sur 70 vendus par les religieuses le 12 Sbre 1689 a jean Brillaud dit Barreau chargé de 4d. de cens. acquis par gilles galipeau, puis vers 1720 par ambroise casail, puis divisé comme il suit.

N^o 181 II

Pl. 7—(No 298)—

29 pieds sur 40 acquis de casail par J. B. aubertin le 2 mars 1727, ensaisiné le 23 mars 1746, puis pierre bigeault ensaisiné le 21 avril 1774.

N^o 181 I2

Pl. 7—(Partie de No 297)—

29 pieds en carré acquis par jacques Bertrand possesseur en 1730, puis par la veuve de pierre noel ensaisiné pour 30 pds. sur 13 pds. de profondeur le 30 7bre 1769, puis ensaisiné de nouveau le 21 aoust 1775, le restant scavoir 31 pds. de front sur 17 pds.

N^o 181 L

Pl. 7—(Partie de No 299)—

32 pieds sur environ 70 vendus par les religieuses a bernard Caraquille dit lespagnol, chargé de 4d. de cens, le 25 Sbre 1689.

acquis vers 1710 vincent lenoir dit le tourangeau, puis nicolas gervais partie par heritage du coté de sa femme, partie par acquisition, ensaisiné le 23 fevrier 1757, puis joseph poitras ensaisiné le 6 aoust 1789, puis jean Baptiste Guillon, ensaisiné le 6 aoust 1789.

N^o 181 M

Pl. 7—(Partie de No 299)

32 pieds sur environ 69, promis d'abord a Mr. de lavaltrie, puis vendus par les religieuses le 25 juillet 1690 a jean huboux sr. des longchamps, chargé de 4d. de cens.

puis acquis par le nommé larche puis par gilbert desautels dit lapointe, puis vers 1720 par le sr. timothé silvin, puis en 1734, par pierre hostin dit marineau, ensaisiné, puis jacque ranger, dit des laurier, puis jean Bap. guillon ensaisiné le 31 janvier 1787.

N^o 181 N

Pl. 7—(No 300)—

32 pieds sur 68 vendus par les dames religieuses le 2 Sbre 1689, a nicolas gaudry dit Bourbonnière, chargé de 5d. de cens.

acquis par nicolas Brazeau ensaisiné le 7 aoust 1690, puis mathurin parent, puis vers 1720 le sr. timothée silvain, puis en 1735 pierre hostin dit marinau, puis retiré par ledit sr. timothée silvain, ensaisiné le 18 fevrier 1740, puis charles girardin possède 36 pieds sur 72 ensaisiné le 9 7bre 1767, puis le Sr. legras pierreville ensaisiné le 24e avril 1779, puis la veuve jean ecuyer, ensaisiné en 9bre 1788.

N^o 181 O

Pl. 7—(Partie de No 294)—

32 pieds sur 68 vendus par les religieuses le 3 Sbre 1689, a seraphin marganne sr. de lavaltrie, chargé de 5d. de cens.

acquis par mathurin parent ensaisiné le 1er Sbre 1695, puis le sr. timothée silvain, puis le sr. de fleurimont ensaisiné le 8 juin 1779 pour partie.

Puis le Sieur Jobert a acquis de Mr. de fleurimont et a été ensaisiné le 13 may 1795.

N^o 181 P

Pl. 7—(Partie de No 294)—

32 pieds sur 67 vendus par les religieuses le 28 Sbre 1689 a seraphin margane sr. de la valtrie chargé de 5d. de cens.

acquis par mathurin parens ensaisiné le 1er aoust 1695, puis le sr. timothée silvain, puis le sr. de fleurimont ensaisiné le 8 juin 1779, pour partie, Puis le Sr. Jobert a acquis de madame de fleurimont et a été ensaisiné le 13 may 1795.

N^o 181 Q

Pl. 7—(Partie de No 302 et 301)—

32 pieds sur le niveau de rue st. jacques sur environ 66 vendus par les religieuses le 30 7bre 1689 a pierre leroy, doit 5d. de cens.

acquis par hustache prevost vers 1715, puis hustache paneton, partie pour dot de sa femme, partie pour acquisition ensaisiné le 14 avril 1749.

Nota.—Mr. lestage est ensaisiné pour la moitié de ce terrain le 1er avril 1733.

N^o 181 R

Pl. 7—(Partie de 301 et 302)—

32 pieds (sur rue st. jacques) sur 65 (le long de rue St. Gabriel) vendus par les religieuses le 14 7bre 1689, a paul dazé chargé de 5d. de cens.

acquis par hustache prevost vers 1715, puis michel maray sr. de la chavinerie, ensaisiné le 1er juillet 1750, a joseph feuilletot le 27 avril 1779.

N^o 181 S

Pl. 7—(Partie de No 292)—

45 pieds sur 90 vendus par les religieuses le 22 aoust

1688 a vincent lenoir dit tourangeau, chargé de 7d. de cens.

joseph lenoir ensaisiné pour 16 pieds le 4 fevrier 1742, puis Joseph Lacroix ensaisiné le 14 may 1792, pour 45 sur 90, puis Mr. MacKindlay ensaisiné le 21 may 1792.

N^o 181 T

Pl. 7—(Partie de Nos 292 et 293)—

32 pieds sur 90, possédés d'abord par le sr. isaac nafrechoux en 1688, puis vendus par les religieuses le 25 8bre 1689 a gisles galipeau, chargé de 4d. de cens.

acquis par vinecent lenoir vers 1720, puis le sr daniel robertson ensaisiné pour 23 pieds sur 90 le 27 mars 1778, puis mrs. macguill et todd ensaisinés le 17 juin 1778, puis joseph Lacroix ensaisiné le 14 may 1792, pour 9 pds, sur 90, puis Mr. MacKindlay ensaisiné le 21 may 1792 pour 9 pds. sur 90.

N^o 181 U

Pl. 7—(Partie de No 293)—

90 pieds sur 90 vendus par les dames religieuses a sr. pierre de st. ours le 23 aoust 1688, chargé de 1s. 3d. de cens.

acquis par pierre biron ensaisiné le 6 7bre 1716, puis le sr. rené choret de st. romain, puis le sr. lobinois acquereur le 13 aoust 1721 et ensaisiné le 22 xbre 1734, puis le sr. ferdinand felzds, ensaisiné le 2 juin 1744.

puis le sr. pierre lefevre du chouquet ensaisiné le 12 7bre 1773, puis le sr. daniel robertson ensaisiné le 27 mars 1778, puis mrs. macguill et todd ensaisinés le 17 juin 1778.

N^o 181 X

Pl. 7—(Partie de No 294)—

43 pieds sud 90 vendus par les religieuses le 23 aoust

1688 a mathurin parent, chargé de 6d. de cens.

acquis par Mr. timothée silvain possesseur en 1744, puis le sr. pierre noyelle de fleurimont ensaisiné le 8 juin 1779.

Puis le Sr. Jobert a acquis de Madame de fleurimont et a été ensaisiné le 13^e may 1795.

N^o 181 Y

Pl. 7—(Nos 295 et 296 et partie des Nos 302 et 294)—

84 pieds sur 90 vendus par les religieuses le 23 aoust 1688 a etienne truteau, chargé d'un sol de cens.

acquis par Mr. de tonty ensaisiné le 3 7bre 1698, puis Mr. de cabanas heritier tonty, puis sr. richard dulong 10 pieds sur 90 ensaisiné le 18 fevrier 1766.

puis le sr. De lorimier ensaisiné pour 74 pieds sur 80 le 23 may 1772, puis madame catherine giasson veuve hubert ensaisiné le 27 mars 1776 pour environ 38 pieds sur 80 pieds, puis joseph poitras ensaisiné pour environ 42 pieds sur 80 pieds le 12 juillet 1790, Puis le Sr. Jobert a acquis du Sr. Poitras environ 8 pieds de front sur 80 ensaisiné le 13 may 1795, et le Docteur Leodle a acquis de Poitras le restant du terrain.

N^o 181 Z

Pl. 6—(Partie de No 254)—

terrain cédé par les religieuses aux soeurs de la congregation vers l'an 1690.

Nota.—la chapelle des soeurs de la congregation a été benie par Mr. dolier le 15 du mois d'aoust 1795 (1695) et ce meme jour on y a mis le st. sacrement.

il y a dans nos archives un extrait des lettres patentes

du roy pour l'établissement des soeurs en canada en datte du 30 7bre 1675.

N^o 181 A a

60 pieds le long de rue st. J. B. et 54 sur rue notre dame vendus par les religieuses le 23 aoust 1688 a denis sabourin chauvaniere puis par lesdittes religieuses retiré et reuni a leur domaine, et par le mem contrat par elles vendu le 24 juin 1691 a andré, charles et robert demers freres, chargé de 6d. de cens.

acquis par paul agnier vers l'an 1710 puis divisé comme il suit.

N^o 181 A a 1

Pl. 7—(Partie de No 289)—

27 pieds sur 60 possédés par les heritiers agnier.

N^o 181 A a 2

Pl. 7—(Partie de No 289)—

27 pieds sur 60 possédés en 1745 par pierre dubois, puis alexis dubois.

N^o 181 B b

75 pieds sur 72 vendus par les religieuses le 30 aoust 1688 a rené alarie, chargé de 10d. de cens.

acquis par francois jaret sr. de vercheres ensaisiné le 29 8bre 1691, puis rené drouillard dit laprise, ensaisiné le 17 janvier 1712, puis divisé comme il suit.

N^o 181 B b 1

Pl. 7—(Partie de No 289)—

25 pieds sur 72 echus par succession a rené drouillard

filz, puis le 26 may 1760 alexis dubois, ensaisiné le 13 juin 1760.

N^o 181 B b 2

Pl. 7—(Partie de No 289)—

25 pieds sur 72 echus par succession a marie drouillard, puis acquis par sr. pierre puybareau ensaisiné le 31 Sbre 1742, puis retirés par rené drouillard ensaisiné le 22 avril 1745, puis vincent plingué dit st. vincent le 1er xbre 1750, ensaisiné le 10 may 1758, puis retiré par charles desery latour le 8 7bre 1768, puis le sr. paul lacroix ensaisiné le 2e juin 1788, puis jh. perrault ensaisiné, puis le Sr. Cadwel ensaisiné le 20 aoust 1796

N^o 181 B b 3

Pl. 7—(Partie de No 287)—

25 pieds sur 72 echus par succession a charles drouillard, Puis le Sr. debarthche en a acquis, puis le Sr. Berthelot a acquis, Puis le Sr. Gabriel Franchère a acquis du Sr. Berthelot ensaisiné, puis jh. perrault ensaisiné, puis le Sr. Cadwel ensaisiné le 20 aoust 1796.

N^o 181 C c

45 pieds sur 72 vendus par les religieuses, premierement en 1688 a jacques daugrolle dit lamarche, puis par elles retiré et vendu ensuite le 19 9bre 1689, a jeanne renaude veuve jacques vaudry, chargé de 6d. de cens.

puis acquis par marguerite anthiaume veuve du sr. andré jean de beauregard le 22 7bre 1691, ensaisinée le 4 juin 1696, puis pierre fontaine, puis edme moreau ensaisiné le 14 mars 1713, puis philippes et prudent vinet ensaisinés le 4 juin 1723, puis divisé comme il suit.

N^o 181 C c 1

Pl. 7—(Partie de No 287)—

22 pieds 1-2 sur 72 acquis par pierre compain dit lesperance ensaisiné le 28 juin 1737, puis louis malidor ensaisiné le 22 aoust 1789, puis jh. perrault ensaisiné, puis ie Sr. Cadwell ensaisiné le 20 aoust 1796.

N^o 181 C c 2

Pl. 7—(No 286)—

22 pieds 1-2 sur 72 acquis par andré Baudin ensaisiné le 16 Sbre 1747, puis roland paradis ensaisiné le 23 janvier 1750, puis le sr. foretier ensaisiné en xbre 1778, puis Mme veuve dubuc ensaisinée le 13 xbre 1792.

N^o 181 D d

90 pieds sur 72 vendus par les religieuses le 30 aoust 1688 a pierre chicoine, chargé de 12d. de cens.

acquis par Jean Brunet dit la sabloniere ensaisiné le 12 9bre 1711, puis divisé comme il suit.

N^o 181 D d 1

Pl. 7—(Partie de No 284)—

45 pieds sur 72 acquis par J. B. godefroy sr. de vieux-pont le 6 7bre 1734, puis le sr. louis charly st. ange a acquis le 30 juillet 1756, puis acquis par mad. veuve Duplessis ensaisiné.

N^o 181 D d 2

Pl. 7—(Partie de No 284)—

voyés sy-après No 183A, la notte audit lieu charge cet emplacement de 2s. de cens.

45 pieds sur 72 acquis par le sr. francois Jarret de vercheres. ensaisiné le 24 7bre 1734, puis henri louis deschamps sr. de boisber ensaisiné le 30 7bre 1734, puis noel guillon duplessis ensaisiné le 29 juillet 1742.

N^o 181 E e

102 pieds 1-2 sur le niveau de rue notre dame et 60 de profondeur vendus par les religieuses le 23 aoust 1688 a pierre Boisseau, chargé d'un sol de cens, puis divisé comme il suit.

N^o 181 E e 1

Pl. 7—(No 290)—

26 pieds sur le niveau de rue notre dame et 60 de profondeur acquis d'antoine Boisseau par etienne gibault ensaisiné le 16 may 1745, puis alexis dubois fils 60 pieds sur 60 ensaisiné en aoust 1788, puis le sr. francois desery ptre ensaisiné 29 xbre 1792 pour 60 pds. sur 60.

N^o 181 E e 2

Pl. 7—(No 291)—

.... pieds.... echus a angelique Boisseau francois le guay, puis richard du long ensaisiné le 24 mars 1769, pour environ 43 pieds sur 60 pieds.

N^o 181 F f

Pl. 7—(No 288)—

60 pieds sur 72 vendus par les religieuses en 1688 a gisles garnier, puis par elles retiré, et vendus de nouveau le 18 9bre 1689, a francois guillemot dit la lande chargé de 8d. de cens. puis acquis par jean harel ensaisiné le 21 juin 1723, puis

titre nouvel audit harel en datte du 15 juin 1726, puis Messire Dezery pretre ensaisiné le 29 xbre 1792, puis Mr. james hallowel ensaisiné le 11 avril 1796.

N^o 181 G g

Pl. 7—(Partie de No 288)—

45 pieds sur 72 vendus par les religieuses le 29 7bre 1688 a jean gautier, puis par ledit gautier vendu a jean griveau dit boisjoly, et par ledit boisjoli vendu à jean roy dit deschats, puis retiré par les religieuses et par elles vendu de nouveau le 19 7bre 1689 audit jean roy deschats, chargé de 6d. de cens.

puis possédé par laurens roy, puis acquis par andré demers, ensaisiné le 5 9bre 1714, puis louis chapeau adjudicataire en 1760 ensaisiné le 23 9bre 1753, puis Messire Dezery prêtre ensaisiné le 29 xbre 1792, puis Mr. james hallowel ensaisiné le 11 avril 1796.

N^o 181 H h

Pl. 7—(Partie de No 285)—

45 pieds sur 72 vendus par les religieuses le 7 8bre 1689 a J. B. et henri jarry frères, chargé de 6d. de cens.

acquis par J. B. Beau ensaisiné le 4 janvier 1706, puis le sr. clément sabrevois de Bleury, ensaisiné le 17 7bre 1746, puis felix Graham ensaisiné le 28 9bre 1792, puis j. h. frobisher, Esq. ensaisiné le 25 avril 1796.

N^o 181 I i

Pl. 7—(Partie de No 285)—

47 pieds sur 72 vendus par les religieuses le 23 aoust 1688 a jean grivau dit bois joly chargé de 6d. de cens.

acquis par adrien betourné dit laviolette ensaisiné le

24 avril 1691, puis pierre chicouene, puis le sr. clement sabre-vois de bleury ensaisiné le 1er juillet 1746, puis felix Graham ensaisiné le 28 9bre 1792, puis M. jh. frobisher ensaisiné le 25 avril 1796.

N^o 182

un arpent de front sur le niveau de rue st. gabriel sur 1-2 arpent de profondeur et courant le long de rue st. paul, concédé par les seigneurs en 1755 (sic) a nicolas millet dit le beauceron et dont nous n'avons pas le contrat de concession, chargé pour le tout de 2s. 6d. de cens.

acquis par jean renauld, ensaisiné le 11 juin 1691, puis divisé comme il suit.

N^o 182 A

Pl. 7—(No 283 et partie de No 282)—

60 pieds sur le niveau de rue st. gabriel sur 70 acquis par le sr. jean guichard dit lasonde, ensaisiné le 27 juin 1721, puis Mr. de bleury heritier lasonde, Puis M. McTavish ensaisiné le 7 7bre 1796 pour 54 pieds sur environ 28.

N^o 182 B

Pl. 7—(Partie de No 279)

30 pieds sur le niveau de rue st. gabriel sur 70 de profondeur acquis par laurens trudeau ensaisiné le 9 xbre 1721, puis francois dumest ou demers a payé ses lods, non ensaisiné, puis le sr. joseph gamelin lods payés le 22 aoust 1760, puis le sr. richard dobie ensaisiné le 23 mars 1775.

N^o 182 C

Pl. 7—(Partie de No 279 et tout 278)—

80 pieds ou environ sur le niveau de rue st. gabriel et

70 de profondeur le long de rue st. paul, acquis des heritiers arnauld par le sr.f rancois l'huilier dit chevalier, ensaisiné le 7 7bre 1753, mr richard dobie ensaisiné le 14 7bre 1765 pour un lopin irrégulier et Louis Coiteux ensaisiné pour le restant le 19 aoust 1767.

N^o 183

un arpent de front sur le niveau de rue st. jean et 1.2 arp. de profondeur sur et le long de rue st. paul, concedé le 21 aoust 1655, a charles hubert dit lacroix, nous n'avons pas ce contrat, chargé de 2s. 6d. de cens pour le tout.

possédés en 1688 par nicolas hubert dit lacroix, puis acquis par pierre chicoine ensaisiné le 24 7bre 1693, puis divisé comme il suit.

N^o 183 A

Pl. 7—(Partie de No 284)—

quelques pieds sur 72 de profondeur reunis par ledit chicouane a l'emplacement marqué cy devant No 181 D d 2, selon l'ensaisinement de jean Brunet en datte du 12 9bre 1711, chargés de 2s. de cens selon ledit ensaisinement, et puis passé aux successeurs de jean Brunet comme au dit No 181 D d 2.

N^o 183 B

170 pieds ou environ sur le niveau de rue st. J.B. sur differentes profondeurs acquis de pierre chicouane par charles cabasier, ensaisiné le 26 mars 1710, puis par ledit cabasier sous divisé comme il suit.

N^o 183 B 1

Pl. 7—(Partie de No 282)—

43 pieds sur rue St. J. B. et environ 72 de profondeur

acquis de cabasier par Bertrand trudeau, ensaisiné le 30 Sbre 1713, M. McTavish ensaisiné en 1796, le 7 7bre.

N^o 183 B 2

Pl. 7—(Partie de No 282)—

35 pieds sur rue st. J. B. et environ 72 de profondeur acquis de cabasier par hustache prevost le 28 7bre 1714, puis pierre jousset dit laloire par echange du 20 juillet 1717, puis catherine demers ditte dessermons ensaisinée le 1er mars 1726, puis pierre descomps dit labadie le 26 7bre 1727, puis sr. francois marie decouagne ensaisiné le 9 9bre 1756, puis les srs. jean Thomson et jean lisly ensaisinés le 21 xbre 1768, M. McTavish ensaisiné le 7 7bre 1796.

N^o 183 B 3

Pl. 7—(Nos 280 et 281)—

30 pieds sur le niveau de rue st. J. B. et environ 70 de profondeur acquis de cabasier par louis menard ensaisiné le 25 aoust 1721.

N^o 183 B 4

Pl. 7—(No 276)—

60 pieds ou environ sur le niveau de rue st. J. B. et environ 31 de profondeur acquis de cabasier par prudent vinet, ensaisiné le 21 Sbre 1717, puis charles demers dessermons, ensaisiné le 17 juin 1719, puis raymond menard ensaisiné le 27 mars 1772, puis le sr. adrien berthelot ensaisiné le 21 mars 1778.

N^o 183 C

Pl. 7—(No 277)—

30 pieds sur le niveau de rue st. paul sur environ 60,

acquis de pierre chicouene vers l'an 1710, par sr. pierre la roque, lequel ensaisiné pour une augmentation acquise de cabasier en mars 1720.

puis charles lefevre dit lendreville ensaisiné le 26 fevrier 1746; puis le sr. marie rimbault de st. Blain, par echange du 3 avril 1751, puis charles demers dessermonts ensaisiné le 7 may 1751, puis le sr. raymond menard ensaisiné le 27 mars 1772.

N^o 184

un demy arpent en superficie scavoir 1-2 arp. (moins 9 pieds pris pour la rue st. gabriel) sur le niveau de rue st. paul, et un arpent de profondeur le long de la rue st. gabriel (moins le terrain de la rue ste thérèse pris sur ledit terrain) concédé le 30 aoust 1655, a jacques de laporte dit st. george, chargé de 2s. 6d. de cens pour le tout.

puis acquis par jean deniau le 10 aoust 1665, puis rené lanceleur le 21 8bre 1669, puis le sr. jean mailloth le 20 juillet 1683 ensaisiné audit tems. puis charles testard de la forest le 23 fevrier 1686, puis sr. charles lemoine de longueil le 16 juillet, ensaisiné le 10 avril 1686, puis le sr. jean vincent philippes de hautmenil, et demoiselle lambert son epouse le 9 7bre 1694, ensaisiné le 8 fevrier 1696, puis cédé aux seigneurs de montréal par les héritiers de hautmenil le 9 7bre 1713, puis par les dits seigneurs concédé et divisé comme il suit.

N^o 184 A

Pl. 7—(Partie de No 335)—

42 pieds sur rue st. gabriel et environ 40 le long de rue ste thérèse vendus par les seigneurs le 15 xbre 1713, a pierre

janson dit lapalme, chargé de 6d. de cens par toise carrée, et d'une rente fonciere de 10ll amortie en 1734.

Ledit terrain retrocedé par ledit lapalme le 21 fevrier 1714, et ledit jour 21 fevrier 1714, reconcedé aux conditions cy dessus a francois josph paire dit carpentras qui doit de cens pour le tout; argent de france 18s. 4d.

puis acquis par antoine cadiliest dit toulouse ensaisiné le 11 juin 1734, puis jean maignard en 1755, ensaisiné le 6 juil. 1760, puis pierre lecerf dit la chasse ensaisiné le 9 7bre 1767, puis pierre frolin en janvier 1766, puis le Sr. Benjamin frobisher ensaisiné le 30 janvier 1783.

N^o 184 B

Pl. 7—(Partie de No 335)—

40 pieds ou environ sur le niveau de rue ste therese et 42 de profondeur vendus par les seigneurs le 15 xbre 1713, a daniel madox, chargé de 6d. de cens par toise carrée, et d'une rente fonciere de 5ll 12s. 6d., la rente fonciere a eté amortie le 15 xbre 1781, reste dû pour cens et rentes seigneuriales 17s. 8d.

puis acquis par hubert lacroix ensaisiné, puis josph demers ensaisiné, puis Mr. jh. frobisher ensaisiné le 25 avril 1796.

N^o 184 C

Pl. 7—(Partie de No 335)—

environ 40 pieds sur le niveau de rue st. gabriel sur environ 80 de profondeur vendus par les seigneurs le 15 xbre 1713, a nicolas choué dit laliberté, chargé de 6d. de cens par toise carrée, et d'une rente fonciere de 15s. amortie vers 1720 par Bourbonniere.

acquis par nicolas gaudry dit Bourbonniere ensaisiné le 17 mars 1716, puis charles lefevre heritier Bourbonniere, puis le sr. thomas Waker Requete ensaisiné, puis le Sr. Benjamin frobisher ensaisiné le 30 janvier 1783.

N^o 184 D

Pl. 7—(No 337)—

40 pieds ou environ sur le niveau de rue st. paul sur 85 de profondeur sur le niveau et le long de rue st. gabriel vendus par les seigneurs le 15 xbre 1713, a ejan guichard dit la sonde, chargé de 6d. de cens par toise carrée et 200ll de rente foncière, amortie vers l'an 1720.

acquis par le sr. simon guillory ensaisiné le 6 fevrier 1717, puis le sr. philippes dagnau de la Saussay en deux contrats ensaisiné le 19 7bre 1744, et le 6 7bre 1747.

N^o 184 E

Pl. 7—(No 338)—

40 pieds sur le niveau de rue st. paul sur environ 85 de profondeur vendus par les seigneurs le 12 xbre 1713 a paul hotesse, puis par lesdits seigneurs retiré le 20 mars 1738.

(Nota.—il y a dans les archives une liasse de procedures marquée No 184E, qui regarde ce contrat).

puis par eux vendus comme il suit.

charles desery dit latour acquéreur le 21 mars 1738, doit 6d. de cens par toise carrée, fait pour le tout argent de france 2ll, 5s. 3. et une rente constituée de 40ll, la rente amortie le 6 xbre 1740.

N^o 185

un arpent en superficie carrée, concédé par les seigneurs le 20 aoust 1655, a jean leduc, chargé de 5d. de cens.

puis acquis le 2 xbre 1655 par marin jannot, puis par les heritiers jannot vendus aux seigneurs vers l'an 1711 en differents contrats, puis par lesdits seigneurs vendu et divisé comme il suit.

N^o 185 A

Pl. 7—(No 336)—

42 pieds de large sur le niveau de rue st. denis et 43 de profondeur le long et sur le niveau de rue ste therese, vendus par les seigneurs le 28 janvier 1712, a pierre des roches, chargé le 9 ll 5s. de cens et d'une renté foncière de 4 ll 10s., amortie le 2 avril 1750.

acquis par pierre lecerf ensaisiné le 13 avril 1750, puis antoine jansom dit la palme le 18 xbre 1765, ensaisiné le 17 janvier 1766, puis Etienne Duchenois ensaisiné le 25 avril 1796, puis Mr. jh. frobisher ensaisiné le 25 avril 1796.

N^o 185 B

Pl. 7—(Partie de No 336 et 339)—

42 pieds sur le niveau de rue st. denis et 43 de profondeur vendus par les seigneurs le 24 janvier 1712 a jean daveluy dit larose, chargé de 1ll 5s. de cens et d'une rente foncière de 4ll 10s. amortie vers l'an 1720.

acquis par andré jodouin le 27 juillet 1720, puis pierre Botquin dit st. andré le 23 mars 1721, puis J: B. rondeau mary de la veuve Botquin, puis rené gassien ensaisiné le 10 fevrier 1737, puis en 1746 claude cazelet dit jolicoeur.

puis antoine jamson a acquis de claude caselet 4 pieds de frond sur 29 pieds de profondeur venant a rien en superficie 58 pieds, ensaisiné le 31 xbre 1768, puis le Sr. thomas Waker a acquis le Reste Requeté ensaisiné, puis le Sr. Benjamin frobisher ensaisiné le 30 janvier 1783, puis mr. johnson

t acquis, puis Etienne duchenois ensaisiné le 25 avril 1796, (pour les 4 pieds de front sur 29 quil a acquis d'antoine jamson), puis jh. frobisher ensaisiné le 25 avril 1796, pour ce qu'avoit Duchenois, Puis le Chev. Johnson ensaisiné le 26 janvier 1797, pour ce que possedoit Benjamin frobisher.

N^o 185 C

Pl. 7—(Partie de No 339)—

42 pieds sur le niveau de rue st. denis et 43 de profondeur vendus par les seigneurs le 25 janvier 1712, a jean paul daveluy dit larose, chargé de 111 5s. de cens et d'une rente foncière de 411 10s. amortie vers l'an 1720.

acquis par J. B. daveluy ensaisiné le 6 juillet 1722, puis en 1758 louis daveluy puis le sr. mesiere, puis le sr. jean Bap. rapin, puis le sr. jaque hupé dit picard tous trois ensaisinés le 20 juillet 1768, puis le Sr. frobisher ensaisiné le 30 janvier 1783, puis le Chevalier Johnson ensaisiné le 26 janvier 1797.

N^o 185 D

Pl. 7—(Partie de No 339)—

42 pieds sur le niveau de rue st. denis et 43 le long et sur le niveau de rue st. paul, vendus par les seigneurs le 15 janvier 1712 a marguerite daveluy larose, chargé de 111 5s. de cens et de 511 10s. de rente foncière amortie en 1723.

acquis par le sr. claude Benoit ensaisiné le 16 janvier 1723, puis en 1738 nicolas moraut ensaisiné le 3 Sbre 1768, puis le Sr. Walker ensaisiné le 22 fevrier 1770, puis Mr. frobisher ensaisiné le 30 janvier 1783, puis le chevalier johnson ensaisiné le 26 janvier 1797.

N^o 185 E

Pl. 7—(Partie de No 340)—

42 pieds sur le niveau de rue st. denis et 43 le long et sur le niveau de rue ste. therese, vendus par les seigneurs le 30 janvier 1712, a J. B. maréchal dit lepine, chargé de 111 5s. de cens et d'une rente foncière de 411 10s. la rente foncière a été amortie en mars 1768.

acquis par rené gassien, ensaisiné le 14 juillet 1747, puis le sr. lartigue ensaisiné le 13 fevrier 1772, puis le sr. jean porteous, ensaisiné le 30 juin 1778.

N^o 185 F

Pl. 7—(Partie de No 340)—

42 pieds sur le niveau de rue st. denis et 43 de profondeur vendus par les seigneurs le 27 janvier 1712, a paul dumouchel, chargés de 111 5s. de cens et d'une rente foncière de 411 10s. amortie en 1715.

acquis par pierre hubert dit lacroix ensaisiné le 5 9bre 1713, puis le sr. jean porteous ensaisiné le 18 may 1772.

N^o 185 G

Pl. 7—(Partie de No 340)—

42 pieds sur le niveau de rue st. denis et 43 de profondeur vendus par les seigneurs le 29 janvier 1712 a paul hantesse, chargé de 111 5s. de cens et d'une rente foncière de 411 10s. amortie le 28 7bre 1773.

acquis par antoine Vermet ensaisiné le 16 xbre 1721, puis paul labrosse, puis le sr. porteous ensaisiné le 18 may 1772.

N^o 185 H

Pl. 7—(Partie de No 340)—

42 pieds sur le niveau de rue st. denis et 43 le long et sur le niveau de rue st. paul vendus par les seigneurs le 29 janvier 1712 a genevieve Ruot veuve la prairie dit st. denis, chargé de 111 de cens et d'une rente foncière de 511 10s. que je crois amortie.

acquis par etiene augé ensaisiné le 27 avril 1751, puis le sr. de Clignancourt ensaisiné le 15 juin 1752, puis le sr. Delorimier comme heritier, puis Jean Bap. crevier ensaisiné puis le sr. jean porteous ensaisiné le 18 may 1772.

N^o 185 I

Pl. 7—(Partie de No 340)—

42 pieds sur le niveau de rue st. vincent et 43 de profondeur le long et sur le niveau de rue ste. therese, vendus par les seigneurs le 30 janvier 1712, a J. B. marest dit lepine, chargé de 111 5s. de cens et de 511 de rente foncière.

la rente foncière a été amortie en mars 1768.

acquis par rené gassien ensaisiné le 10 Sbre 1746, puis le sr. larthigue, ensaisiné le 13 fevrier 1772, puis le sr. jean porteous ensaisiné le 30 juin 1778.

N^o 185 L

Pl. 7—(Partie de No 340)—

42 pieds sur le niveau de rue st. vincent sur 43 de profondeur vendus par les seigneurs le 30 janvier 1712, a alexis picard, chargé de 111 de cens, et d'une rente foncière de 511 amortie le 2 mars 1746.

acquis par pierre hubert dit lacroix ensaisiné le 2 mars 1746, puis en 1747 mathieu castagnet, puis en 1754 jean petit

dit lamarche, puis en 1757 J. B. decoste, puis le sr. jean porteous ensaisiné le 18 may 1772.

N^o 185 M

Pl. 7—(Partie de No 340 et 341)—

42 pieds sur le niveau de rue st. vincent et 43 de profondeur vendus par les seigneurs le 31 janvier 1712, a anne lemyre veuve rupalais, chargé de 1 ll 5s. de cens et de 5 ll de rente foncière, amortie le 28 7bre 1773.

acquis par denis jourdain labrosse ensaisiné le 26 juin 1712, puis paul labrosse. M. Porteous ensaisiné pour 40 pie sur 43 le 30 juin 1778.

N^o 185 N

Pl. 7—(Partie de No 341)—

42 pieds sur le niveau de rue st. vincent sur 43 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. paul, vendus par les seigneurs le 15 janvier 1712 chargé de 1 ll de cens, et d'une rente foncière de 6 ll amortie en 1749.

acquis par rancfois marie picoté sr. de Belestre ensaisiné le 17 7bre 1749, puis en 1756 désautels.

N^o 186

115 pieds sur le niveau de rue st. paul sur 190 pieds de profondeur le long et sur le niveau de rue st vincent, concédés par les seigneurs le 2 janvier 1668, chargé de 2s. 6d. tournois de cens, a dame elizabeth moyen veuve du sr. lambert closse.

puis posédé par Mr. Bisard comme ayant epousé Mlle closse, puis par les heritiers Bizard divisé comme il suit.

N^o 186 A

Pl. 8—(Partie de No 346 et tout No 345, partie de No 344)—

115 pieds ou environ de front sur le niveau de rue st. vincent sur 113 de profondeur, possédés par Mme la veuve dubuisson, heritiere Bisard, puis le sr. pierre foretier ensaisiné pour le tout en xbre 1778. Puis Denis Viger a acquis par deux contrats sur le susdit numero un lopin de 65 pds. de front sur le niveau de la rue St. Vincent sur 113 de profondeur, ensaisiné pour une partie le 8 juin 1785, et pour l'autre le 24 may 1796, puis Louis Truteau ensaisiné (pour 41 pieds sur 113 acquis de M. foretier) le 23 mars 1797.

N^o 186 B

Pl. 8—(Partie de No 346)—

80 pieds de front sur le niveau de rue st. paul sur 75 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. vincent vendus par Mr Bisard le 10 9bre 1716 a J. B. daguille dit leguille, ensaisiné le 30 9bre 1716.

denis viger pour une partie du terrain ensaisiné le 30 aoust 1768, denis viger pour le restant de l'emplacement le 16 fevrier 1775.

N^o 186 C

Pl. 8—(Partie de No 346)—

33 pieds sur le niveau de rue st. paul sur 75 de profondeur acquis de Mr. Bisard par olivier quenel vers l'an 1696, puis acquis par pierre lancogne le 22 mars 1702, puis vers 1716 marie stori femme du sr. J. B. daguille, puis le 19 janvier 1722, Jacques viger ensaisiné le 14 juillet 1734, puis denis viger ensaisiné le 9 fevrier 1779.

N^o 187

2 arpens de front a prendre a un arpent au dessus de la rue st. paul, sur 4 arp. ou environ de profondeur faisant partie du terrain concédé en fief le 2 fevrier 1658 au sr. lambert closse, marqué au rang des concessions des terres de l'isle No 948D, pour 2 arp. sur 25 de profondeur, tout ledit terrain acquis dudit sr. colsse le 22 9bre 1669 par Mr. gabriel souard curé et superieur du seminaire lequel a concédé de nouveau en fief a dame catherine gauchet veuve du sr. J. B. migeon sr. de Branssac le 12 xbre 1665, 2 arp. sur 21, ledit sr. souard s'étant réservé 2 arp. sur 4 de la devanture dudit terrain qui commençoit dans l'enceinte de la ville, puis les deux dits arpens sur 4 de profondeur réservés par ledit sr. souard, par luy donnés, avec plus grande quantité de terrain le 4 janvier 1676, au sr. vincent philippes ecuyer sr. de hautmenil, puis par ledit sr. de hautmenil distribué comme il suit, scavoir.

N^o 187 A

10.—la partie A par luy réservée pour sa maison et emplacement, chargé d'un sol de cens pour le tout ainsi qu'il parroît par le contrat de cession et vente fait aux seigneurs en datte du 11 7bre 1692, marqué cy-après 187B, puis laditte partie A acquise par le sr. migeon de la gauchetiere, ensaisiné le 27 aoust 1712.

N^o 187 B

20.—la partie B contenant 21 emplacements vendus d'abord a differens particuliers par ledit sr. de hautmenil, et puis cédé aux seigneurs avec quelques autres lopins de terrain a luy restans par ledit contrat de cession du 11 7bre

1692 a la charge par lesdits seigneurs d'entretenir a perpetuité la lumiere de la lampe de la paroisse de montreal, au moyen de 50 ll 18s. 6d. de rente tnnuelle dont lesdit 21 emplacements étoient chargés au profit dudit sr. de hautmenil, et dont par ledit acte il a fait cession aux seigneurs.

N^o 187 C

30.—la partie C par ledit sr. de hautemenil vendue avec plus grande quantité (c'est a dire avec les No. . . . cy-après), le 28 avril 1692, sur quoy voyés les contrats qui sont au nombre des concessions des terres de l'isle, marqués No 949.

et au moyen de tout ce que dessus tout le present terrain se trouve distribué en detail comme il suit.

N^o 187 A 1

Pl. 7—(Partie de No 325)—

114 pieds de ront sur le niveau de rue notre dame et environ 45 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. gabriel, partie du terrain reservé par Mr. de hautmenil dans la vente quil a faite aux seigneus le 11 7bre 1692, chargés de un sol de cens, puis vendu au sr. migeon de la gauchetiere, ensaisiné le 27 aoust 1712.,

possedés en 1745 par Mr. de lignery heritier lagauchetiere, puis le sr. gabriel franchère ensaisiné le 9 aoust 1781, Puis le major Hughes ensaisiné le 2 juillet 1792. Puis Thomas forsyth Esqr. a acquis, ensaisiné le 2e juillet 1792 (cette propriété a eté acquise de mr. hughes, le 3 juillet 1792, Nre Papineau, avec A2, B5, B8,) par Mrs. Thomas Forsyth, John Richardson et John Forsyth, ensaisinés le 2 juillet 1792.

N^o 187 A 2

Pl. 7—(Partie de No 325)—

32 pieds sur le niveau de rue st. gabriel et 48 de profon-

deur vendus par Mr. de la gauchetiere a jean lalande ensaisiné le 2 may 1717, doit 3d. de cens, puis pierre Brossard ensaisiné le 22 xbre 1723, puis le sr. gabriel franchère ensaisiné le 9 aoust 1781. Puis le Major Hughes a acquis, ensaisiné. Puis Thomas forsyth a acquis du Sr. Hughes, ensaisiné le 2 juillet 1792.

N^o 187 B 1

57 pieds sur le niveau de rue notre dame et 45 de profondeur, en superficie 8 perches 5 pieds, vendus par Mr. de hautmenil le 28 xbre 1689 a antoine dalmas, chargé de 5s. de cens et d'une rente foncière de 1 ll 12., qui est a raison de 4s. par perche, puis le dit terrain retiré par ledit sr. de hautmenil en 1692, et par luy vendu de nouveau le 16 juillet 1692 a rené alarie aux memes charges que cy dessus, puis divisé comme il suit.

N^o 187 B b 1

Pl. 7—(No 326)—

40 pieds sur le niveau de rue notre dame et 45 de profondeur acquis des heritiers alarie par charles drouillard dit laprise, ensaisiné le 27 9bre 1750, puis mr. daniel robertson ensaisiné le 27 janvier 1772.

N^o 187 B b 2

Pl. 7—(Partie de No 327)—

39 pieds sur le niveau de rue notre dame et 45 de profondeur acquis des heritiers alarie par michel frapier, ensaisiné le 20 fevrier 1721, puis J. B. rielle le 29 janvier 1745, puis andré Baudin ensaisiné le 17 avril 1749, puis charles drouillard laprisé ensaisiné le 3 janvier 1758, puis le sr.

joseph hector roger dartigni ensaisiné le 5 janvier 1758, puis sr. jean meirand ensaisiné le 17 mai 1766.

N^o 187 B 2

Pl. 7—(Partie de No 327)—

39 pieds sur le niveau de rue notre dame et 45 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. vincent, en superficie 7 per. 1-2 et 80 pieds, vendus par Mr. de hautmenil le 28 xbre 1689, a francois Blot, chargé de 4d. de cens et d'une rente foncière de 11l 11s. qui est a raison de 4s. par perche.

acquis par rené alarie ensaisiné le 8 may 1696, puis en 1709 vincent menesson heritier alarie, puis J. B. l'archeveque ensaisiné pour 18 pieds sur 45 le 6 juin 1747 et sr. hector roger dartigni qui ensaisine pour 22 pieds sur 45 le 3 may 1746, puis ledit sr. hector roger dartigni ensaisiné le 14 juin 1747, puis sr. jean meirand ensaisiné le 14 mai 1766.

N^o 187 B 3

Pl. 8—(Partie des Nos 342 et 343)—

terrain irregulier contenant 96 pieds de front sur le niveau de rue notre dame la parallèle 116 pieds, et 20 pieds de profondeur sur le niveau de rue st. vincent et la parallèle 73 pieds 1-2, en superficie 126, vendus par les seigneurs le 10 aoust 1701 a gabriel Beaudrau dit graveline, chargé de 31l 3s. de cens, ce terrain lors de la vente faite aux seigneurs par Mr. de hautmenil en 1692 etoit hors de la ville et y a été renfermé depuis.

acquis des heritiers graveline par le sr. louis charly st. ange ensaisiné le 15 avril 1744.

N^o 187 B 4

Pl. 8—(Partie de Nos 342 et 343)—

39 pieds sur le niveau de rue st. vincent sur 97 de pro-

fondeur, terrain en pointe, en superficie 5 perches 1-2 et 109 pieds 1-2 vendus par Mr. de hautmenil le 19 xbre 1689, à michel devaux sr. descormiers, chargé de 3d. de cens, et d'une rente foncière de 11l 3s. 4d. qui est a raison de 4s. par perche.

acquis vers 1715 par Mr. rené derouville ensaisiné le 30 mars 1779.

N^o 187 B 5

Pl. 7—(Partie de No 325)—

33 pieds 1-2 sur le niveau de rue st. gabriel et 114 de profondeur, en sup. 11 per. 1-2 et 94 pieds, vendus par Mr. de hautmenil le 28 xbre 1689 à urbain Baudreau dit graveline, chargé de 7d. de cens, et d'une rente foncière de 21l 6s. 11d. qui est a raison de 4s. par perche.

acquis avant 1692 par pierre ducharme, puis le sr. ponget, puis le sr. de lafrenière ensaisiné le 26 aoust 1712, puis le sr. pierre hertel de beaubassin ensaisiné le 27 9bre 1766, puis le sr. gabriel franchère ensaisiné le 9 aoust 1781, puis Mr. le major hughes ensaisiné le 2 juillet 1792, puis Thomas Forsight Esq. ensaisiné le 2 juillet 1792.

N^o 187 B 6

60 pieds de front sur le niveau de rue st. vincent et 115 de profondeur, en superficie 21 perches 96 pieds, vendus par Mr. de hautmenil le 14 janvier 1690, a demoiselle de roybon dallone, chargé de 1s. de cens et d'une rente foncière de 41l 9s. qui est a raison de 41l par perche.

acquis par jean Brunet dit lasablionière, ensaisiné le 24 may 1721, puis divisé comme il suit.

N^o 187 B 6-1

Pl. 7—(No 328)—

30 pieds sur 115 acquis par rené leboeuf puis antoine

Iacombe ensaisiné le 25 juillet 1760, puis Jean Bap. Deroussel, ensaisiné le 7 xbre 1775, puis le sr. Pierre Guy ensaisiné le 7 xbre 1775.

N^o 187 B 6-2

Pl. 7—(Partie de No 329)—

30 pieds sur 115 acquis par François Piet dit St. François, puis René Lebeuf, ensaisiné le 19 xbre 1755, puis Jean Petit dit Lamarche par retrait, puis le 30 May 1760 André Gay, lods payés ledit jour, ensaisiné le 23 juin 1760, puis Fr. Trinque ensaisiné le 25 juin 1795, pour 30 pieds sur toute la profondeur.

N^o 187 B 7

Pl. 8—(Partie de No 343)—

44 pieds sur le niveau de rue St. Vincent et la parallèle 18 pieds sur 97 de profondeur, en superficie 11 perches 63 pieds, vendus par Mr. de Hautmenil le 19 xbre 1689, à Jacques Arrivé, chargé de 6d. de cens et d'une rente foncière de 2ll 4s. 5d. qui est à raison de 4ll par perche.

acquis par Jacques Campault ensaisiné le 25 May 1708, puis vers 1715, Mr. de Rouville ensaisiné le 30 Mars 1779.

N^o 187 B 8

Pl. 7—(Partie de No 325)—

33 pieds sur le niveau de rue St. Gabriel et 114 de profondeur, en superficie 11 perches 1-2 et 136 pieds, vendus par Mr. de Hautmenil le 22 Janvier 1690 au nommé Jean de Dieu, chargé de 7d. de cens, et d'une rente foncière de 2ll 7s. 6d. qui est à raison de 4s. par perche.

acquis par Louis Ducharme possesseur en 1692, puis Mr.

de la freniere ensaisiné le 16 aoust 1766, puis sr. hertel de beaubassin, ensaisiné le 27 9bre 1766, puis le sr. gabriel franchère, ensaisiné le 9 aoust 1781, Mr. le hajor hughes ensaisiné le 2 juillet 1792, puis Mr. forsaith ensaisiné le 2 juillet 1792.

N^o 187 B 9

Pl. 7—(Partie de No 329)

32 pieds sur le niveau de rue st. vincent et 115 de profondeur, en superficie 11 perches 40 pieds, vendus par Mr. de hautmenil le 16 xbre 1689, a nicolas gaudry dit Bourbonnière, chargé de 6d. decens et d'une rente foncière de 2ll 2s. 6d. qui est a raison de 4s. par perche.

acquis par dlle gautier de varenne ensaisiné le 20 9bre 1692, puis Mr. thimotée silvain heritier varenne par sa femme, puis nicolas moraut ensaisiné le 8 avril 1736, puis michel langevin ensaisiné le 29 avril 1749, puis repris par nicolas moraut puis vendus a jean charles chaubert, ensaisiné le 16 fevrier 1773, puis francois trinque heritier, puis jh. perrault, charpentier, ensaisiné le 19 Sbre 1795.

N^o 187 B 10

Pl. 8—(Partie de No 344)—

31 pieds sur le niveau de rue st. vincent et 96 de profondeur, en superficie 9 perches 60 pieds, vendus par Mr. de hautmenil le 15 janvier 1690, a louis tetreau, chargé de 5d. de cens et d'une rente foncière de 1ll 16s. 9d. qui est a raison de 4s. par perche.

acquis par pierre mallet, puis catherine demers dessermans ensaisinée le 17 aoust 1723, puis pierre jousset dit la loire ensaisiné le 1er mars 1726, puis le sr. louis charly st.

ange, ensaisiné le 2 xbre 1754, Fuis acquis par Madame veuve Duplessis ensaisinée.

N^o 187 B 11

Pl. 7—(Partie de No 330)—

72 pieds sur le niveau de rue st. gabriel et 115 de profondeur, vendus par Mr. de hautmenil en deux contrats, scavoir 36 pieds sur 115 le 11 xbre 1689 a martin foisy, puis ledit sr. de hautmenil retirés et vendus avant 1692 a andré hunault dit des champs.

plus encore 36 pieds sur 115 a pierre richaume, puis par ledit sr. de hautmenil retirés et vendus le 20 9bre 1689 a andré forant, puis avant 1692 acquis par louis fontaine.

puis le tout acquis par rené huguet, puis par philippes larrivé dit delisle.

puis titre nouvel en datte du 8 mars 1736 au dit philippe larrivé dit de lisle de tout le dit terrain contenant selon le verbal y joint en superficie 233 toises, chargé de 6d. tournois par toise carrée.

acquis par Mme la veuve lestage ensaisinée le 4 mars 1745, puis jean Bap. desery ensaisiné le 25 7bre 1776.

N^o 187 No 12

Pl. 7—(Partie de No 329)—

50 pieds sur le niveau de la rue st. vincent et la parallèle 66 pieds et 118 de profondeur, en superficie 21 perches 83 pieds 1-2, comme il parroit par une addition au bas du contrat, vendus par Mr. de hautmenil le 12 xbre 1689 au sr. gedeon de catalogne, chargé de 10d. de cens et d'une rente foncière de 4ll 5, qui est a raison de 4s. par perche.

acquis par le sr. pierre alexis monière ensaisiné le 10 fevrier 1751, puis le 4 avril 1759, jean charles chaubert en-

saisiné le 18 avril 1759, puis francois trinque heritier, puis jh. perrault chapentier ensaisiné le 19 Sbre 1795.

N^o 187 B 13

Pl. 8—(Partie de No 344)—

34 pieds sur le niveau de rue st. vincent sur 100 pieds de profondeur, en superficie 10 perches 1-2, vendus par Mr. de hautmenil le 26 xbre 1689, à jean lorain et Michel Boivin, chargé de 6d. de cens, et d'une rente foncière de 2ll 2s. qui est a raison de 4s. par perche.

acquis par jean peladeau dit st. jean, puis par J. B. marest dit lepine possesseur en 1746, puis paul Brossard heritier marest, puis catherine marest par echange avec paul Brossard pour la partie B 14 cy-après, puis francois filliau dit dubois ensaisiné le 9 aoust 1756.

N^o 187 B 14

Pl. 8—(Partie de No 344)—

31 pieds sur le niveau de rue st. vincent sur 105 de profondeur, en superficie 10 perches 15 pieds, vendus par Mr. de hautmenil le 11 xbre 1689, a jean peladeau dit st. jean, chargé de 6d. de cens et d'une rente foncière de 2ll 0s. 2d. qui est a raison de 4s. par perche.

acquis par J. B. marette dit lepine, puis par francois gassien le 15 juin 1702, puis par J. B. daveluy la rose le 29 9bre 1746, puis jean l'huillier dit lacombe ensaisiné le 9 may 1753.

N^o 187 B 15

Pl. 7—(No 331)—

47 pieds sur le niveau de rue st. gabriel, la parallèle

30 pieds sur 117 pieds de profondeur, en superficie 12 perches 139 pieds, vendus par Mr. de hautmenil le 29 9bre 1689, a antoine poudret, chargé de 8d. de cens, et d'une rente foncière de 21l 9s. 5d. qui est a raison de 4s. par perche.

acquis en par lavimaudière, puis en 1742 pierre Brassard, puis en 1744 joseph du faux.

N^o 187 B 16

50 pieds sur le niveau de rue st. vincent et 117 de profondeur, en superficie 18 perches et 18 pieds, vendus par Mr. de hautmenil le 10 xbre 1689 a paul agnier, chargé de 10d. de cens, et d'une rente foncière de 31l, 12s. 6d. qui est a raison de 4s. par perche.

acquis par le sr. gedeon de catalogue, ensaisiné le 29 xbre 1695, puis par luy distribué comme il suit.

N^o 187 B 16-1^o

Pl. 7—(No 334)—

50 pieds sur le niveau de rue st. vincent et 40 le long et sur le niveau de rue ste therese acquis par pierre payette dit st. amour ensaisiné le 22 7bre 1721, puis françois coiteux ensaisiné le 8 fevrier 1729, puis Delles françoise et catharine delaunay, ensaisinées le 3 may 1764, puis paul ponget le 26 7bre 1764 ensaisiné.

N^o 187 B 16-2^o

Pl. 7—(No 333)—

40 pieds sur le niveau de rue ste therese et 50 de profondeur acquis de Mr. de catalogue vers 1720 par jean moran, puis le 11 xbre 1731 jean Brunet, puis françois gatineau dit larègle ensaisiné le 22 may 1743, puis antoine samson

lapalme ensaisiné le 7 9bre 1771, puis Sr. Dufaux ensaisiné le 22 mars 1797.

N^o 187 B 16-3

Pl. 7—(No 332)—

40 pieds sur le niveau de rue ste therèse vendus par Mr. de catalogue vers l'an 1723 a francois filiau dit dubois, non ensaisiné, a payé les lods en 1756.

N^o 187 B 17

Pl. 8—(Partie de No 344)—

38 pieds sur le niveau de rue st. vincent et 105 de profondeur, en superficie 10 perches 15 pieds, vendus par Mr. de hautmenil le 30 9bre 1689 a andré hunault, chargé de 8d. de cens et d'une rente foncière de 2ll 9s. qui est a raison de 4s. par perche.

acquis en . . . par jeanne meyrand veuve dubreuil, puis en . . . par Madame falaise de lavalère, puis denis jourdain dit labrosse ensaisiné le 9 xbre 1706.

N^o 187 B 18

Pl. 7—(No 309)—

72 pieds ou environ sur le niveau de rue st. gabriel sur 107 1-2 de profondeur vendus par les Jesuites le 10 xbre 1680 a paul aguenier chargé envers les Jesuites de 5ll 6s. et 5sols de cens envers les seigneurs, et dont nous n'avons aucun titre dans nos archives, possédés en 1725 par hertel.

N^o 187 B 19

Pl. 7—(No 310)

40 pieds sur le niveau de rue st. gabriel et 106 pieds de

profondeur, concédés par les seigneurs avec plus grande quantité le 27 7bre 1709 a jean fontenelle dit champagne, puis par ledit champagne vendu aux Jesuites le 28 juillet 1703.

puis par lesdits Jesuites vendu vers l'an 1707 a jean berger, chargé de 5s. de cens, et d'une rente foncière envers les Jesuites de 2ll qui est a raison de 4s. par perche.

puis acquis par michel l'huilier dit chevalier ensaisiné le 28 juin 1709, puis le sr. J. B. levreau de langy, ensaisiné le 13 mars 1754, et le 30 mars 1654 titre nouvel audit sr. langy du present terrain et de celui marqué B20 cy-après.

barbe viger ensaisiné le 1er juillet 1766, puis le 8 avril 1766 madame de langy a reprise l'emplacement par default de payment, et le meme jour par le sr. pierre lefevre duchouquet, le meme acte a été donné pour heritage au sr. pierre hertel de beaubassin, tous lods payés.

N^o 187 B 20

Pl. 7—(Partie de No 311)—

40 pieds sur le niveau de rue st. gabriel sur 106 de profondeur, dont une partie sur la devanture en figure irrégulière avoit été vendue par Mr. de hautmenil le 8 juin 1690 a elie Beaujan, puis la veuve Beaujan retrocedé le 8 7bre 1692, et par ledit sr. de hautmenil ledit jour 8 7bre 1692 vendu a jean fontenelle dit champagne, et le restant dudit terrain pour finir la ditte profondeur concédé par les seigneurs audit champagne avec plus grande quantité le 2 7bre 1700, puis par ledit fontenelle ou champagne vendu aux jesuites le 28 juillet 1703, puis vendus par les jesuites le 28 juillet 1708 a pierre le boeuf, chargé envers les dits pères jesuites d'une rente foncière de 3ll 2s. 10d. la ditte rente par lesdits jesuites transportée aux seigneurs par accord

du 24me mars 1713, puis ledit emplacement acquis par le sr. etienne robert ensaisiné le 9 mars 1722, puis louis divelac dit quimper ensaisiné le 17 juin 1727, puis le sr. guillaume chamb. .n en 1753, puis sr. J. B. levrau de langy, ensaisiné le 13 mars 1754, titre nouvel au dit sr. langy du present terrain et de celuy marqué cy dessus B19, par lequel titre les dits 2 emplacements B19 et B20 se trouvent chargés conjointement envers les seigneurs de 3ll 17s.

possèdent en 1761 le sr. pierre le fevre duchouquet.

N^o . 187 B 21

Pl. 7—(No 312, partie de No 311 et partie de No 313)—

60 pieds sur le niveau de rue st. gabriel sur 106 de profondeur, dont une partie sur la devanture en figure irrégulière avoit été vendue par Mr. de hautmenil le 8 juin 1690 a mathurin moquin, puis acquis en 1692 par jean fontenelle dit champagne; et le restant dudit terrain pour finir laditte profondeur, concédé par les seigneurs avec plus grande quantité audit fontenelle le 27 7bre 1700, puis par ledit fontenelle ou champagne vendu aux jesuites le 28 juillet 1703, puis vendu par les jesuites le 28 juillet 1709 à philippes larche, chargé envers lesdits pères jesuites d'une rente foncière de 4ll, la ditte rente par les dits jesuites transportée aux seigneurs par accord du 24 mars 1713.

puis ledit emplacement acquis du nommé larche le 9 9bre 1728 par nicolas pertuis, puis le sr. pierre lesagé ensaisiné le 3 aoust 1731, puis le sr. courteau heritier lestage, puis nicolas francois robert ensaisiné le 20 fevrier 1754, puis les heritiers Baby réputés ensaisinés pour 30 pieds sur 54, puis le Sr. pierre foretier ensaisiné le 30 7bre 1796, pour la meme quantité.

N^o 187 B 22

54 pieds sur le niveau de rue st. gabriel et 72 de profondeur le long et sur le niveau de rue notre dame vendus par Mr. de hautmenil le 10 xbre 1689 a mathurin parent, chargé de 6d. de cens et d'une rente foncière de 2ll 8s. qui est a raison de 4s. par perche.

acquis par francois jobin ensaisiné le 29 may 1711, puis nicolas francois robert ensaisiné le 28 xbre 1753, puis divisé comme il suit.

N^o 187 B 22-1

Pl. 7—(Partie de No 313)—

30 pieds sur le niveau de rue notre dame sur 54 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. gabriel restés audit nicolas francois robert, puis les heritiers Baby réputés ensaisinés pour 30 pieds sur 54, puis le Sr. pierre foretier ensaisiné le 30 7bre 1796, pour la meme quantité.

N^o 187 B 22-2

Pl. 7—(Partie de No 314)—

42 pieds sur le niveau de rue notre dame et 54 de profondeur acquis du sr. robert par le sr. francois rimbault de st. Blain ensaisiné le 28 xbre 1753.

puis madame verchère veuve de Sr. pierre rimbault ensaisiné le 5 7bre 1764, puis sr. lazare david ensaisiné le 29 mars 1767.

N^o 187 B 23

Pl. 7—(Partie de No 314)—

36 pieds sur le niveau de rue notre dame et 79 de pro-

fondeur d'un côté et 54 pieds de l'autre en superficie 7 perches 126 pieds des tires? d'abord pour jacques l'huilier dit des vignes, puis vendus par Mr. de hautmenil le 21 xbre 1689, a jean drapeau, chargé de 8d. de cens et d'une rente foncière de 11l 9s. 4d. qui est a raison de 4s. par perche.

acquis vers 1690 par jean mare, puis louis ducharme.

puis par le sr. michel phili-guerigon ensaisiné le 4 xbre 1712.

N^o 187 B 24

Pl. 7—(Partie de No 314)—

72 pieds sur le niveau de rue notre dame sur 57 de profondeur d'un côté et de l'autre finissant au triangle irrégulier, en superficie 6 perches 103 pieds, vendus par Mr. de hautmenil le 21 xbre 1689 à pierre patenote, chargé de 5d. de cens et d'une rente foncière de 11l 5s. 4d.

acquis par les jesuites le 10 juin 1699 lesquels par contrat du 24 juillet 1699, au bas de leur contrat d'acquisition se sont chargés de payer aux seigneurs 10d. de cens et de 21l 10s. 8d. de rente foncière, laquelle rente foncière, par transaction avec les dits jesuites en datte du 24 mars 1713, a été annulée et confondue avec celle qui sera portée cy-après sur le compte des dits jesuites en No 191.

les jesuites ont vendu vers 1715 partie dudit terrain au sr. michel phili-querigon chargé d'une rente foncière en faveur des dits jesuites et envers les seigneurs 6d. de cens seulement.

N^o 187 B 25

Pl. 7—(Partie de No 315)—

terrain irrégulier contenant 9 perches 36 pieds en su-

perficie concedé par les seigneurs le 24 juillet 1699 aux reverands pères jesuites, chargé de 311 15s de cens lequel cens par transaction des seigneurs avec les dits jesuites, en datte du 24 mars 1713 a eté annulé ou confondu avec celui qui sera porté cy après sur le compte des dits jesuites en No 191.

N^o 187 C

Pl. 7—(Partie de No 315)—

terrain acquis de Mr. de hautmenil par les jesuites avec plus grande quantité le 28 avril 1692, pour lequel ensaisinés le 23 9bre 1711, et par laquelle acquisition ils etaient chargés de payer a la fabrique de montreal 5011 de rente annuelle pour l'entretien de la lampe de l'eglise selon la fondation qu'en avoit fait Mr. Souard superieur du seminaire le 5 Sbre 1673, avant qu'il remit a Mr. de hautemenil tout le terrain du present No 187, et des deux suivants, et dont il avoit chargé le dit sr. de hautmenil par contrat du 4 janvier 1676, de laquelle rente de 50 11 en faveur de la paroisse les dits jesuites ont été dechargés, et elle a eté imposée aux seigneurs de montreal par la cession que ledit sr. de hautmeny leur a fait le 11 7bre 1692, de tout le terrain marqué cy devant No 187 B.

N^o 188

Pl. 7—(Partie de No 315)—

un arpent en quarré faisant partie d'une terre de 30 arpens en superficie qui prenoit un arpent de large, en cet endroit, le tout concedé en 1754 (1654) a etienne Brossard, sur quoy voyés la note dans le livre des concessions d'habitations de l'isle de montreal a No 949.

ledit terrain acquis le 15 7bre 1658 par le sr. mederic

Borduceau le 21 7bre 1661, demoiselle Borduceau femme du sr. louis artus de chaly, puis le 13 aoust 1672 le sr. gabriel souard, et le 5 8bre 1673 fondation par ledit sr. souard en faveur de la fabrique sur ledit terrain de 5ll de rente pour l'entretien de la lampe devant le st. sacrement, et le 4 janvier 1676, cession par Mr. Souard dudit terrain en faveur de Mr. de hautmenil a la charge de la ditte rente, (sur quoy voyés le contrat de Mr. de hautmenil aux jesuites en datte du 28 avril 1692 vers la concession d'habitations no 949) puis le 11 7bre 1692, dechargé des jesuites pour laditte rente transportée sur les seigneurs par le contrat marqué No 187 B.

N^o 189

Pl. 7—(Partie de No 315)—

autre arpent en quarré avec plus grande profondeur le 24 janvier 1654 a sebastien adiot dit laflèche, sur quoy voyés parmy les concessions d'habitations No 950, puis en 1672 urbain Brossard, puis le 2 janvier 1673 le sr. gabriel souard, puis le 4 janvier 1676, le sr. de hautmenil avec plus grande quantité.

N^o 190

Pl. 7—(Partie de No 315)—

un arpent de large et un de profondeur faisant partie de un arp. entier, dont il est parlé au rang des concessions de terres a No 951, concedé le 24 fevrier 1654, en commun a jean aubuchon dit lesperance et jacques picot dit labrye, acquis le 25 aoust 1677 par Mr. Souard, puis Mr. de hautmenil le 28 avril 1692, Les pères jesuites qui se sont reservés la partie A, B et C, en ont vendu des parties comme dans le mémoire cy-joint.

N^o 190 B

Pl. 9—(Partie de No 316)—

42 pieds sur le niveau de rue notre dame et . . . de profondeur vendus par les jesuites en . . . a Mr. claudé rame-say, chargé de 5s. de cens, puis acquis par pierre sarrau en 1720, ensaisiné le 17 juin 1727.

N^o 190 C

Pl. 9—(No 317)—

36 pieds sur le niveau de rue notre dame et de . . . de profondeur, vendus par les jesuites en . . . a ignace bien chargé de 5s. de cens, puis le 8 may 1717 francois Brossard, puis le 9 juillet 1725 claudé Brossard, puis charles Brazeau ensaisiné le 11 juillet 1725, puis le 28 Sbre 1750 urbain Le-compte, puis en 1753 Mr. deschambault, ensaisiné le 4 Sbre 1764, puis Mr. Deadvick Bochaw ensaisiné le 1er avril 1785.

N^o 191

Pl. 8—(No 347)—

un arpent de front sur le niveau de rue notre dame et 1-2 arp. de profondeur le long et sur le niveau de rue st. charles, concedé vers 1654 a paul Benois dit livernois chargé de 2s. 6d. de cens, nous n'avons pas ce contrat.

acquis par jacques mailloth le dernier juin 1659, puis en 1660 par jacques testard sr. de la forest, et laditte année, le dit terrain retiré par Mr. de Chaumeday faisant pour les seigneurs et par le dit sr. de chaumeday concedé le 15 xbre 1660 au sr. charles dailboust de musseau, puis le sr. dailboust de mantet, puis les pères jesuites ensaisinés le 26 juin 1708, puis par eux divisé comme il est marqué en la page suivante.

par transaction des seigneurs avec les jesuites du 24 mars 1713 marquée No 187 B. C., 188, 189, 190 et 191 les pères jesuites demeurent chargés envers les seigneurs pour toute redevence tant pour ce qui leur reste du present terrain que pour ceux marqués des dits presents Nos et pour la terre attenante a No 188, marquée parmy les concessions No 949, de la somme de 811 8d. sauf la reduction, reste 611 6d.

N^o 191 A

54 pieds sur le niveau de rue notre dame sur environ 84 de profondeur vendus par les jesuites le 20 janvier 1709 a charles chaboulier, chargé par les dits jesuites de 5s. de cens puis divisé comme il suit.

N^o 191 A 1

Pl. 8—(Partie de No 347)—

environ 25 pieds de large vendus par angelique du sablé veuve chaboulier le 22 juin 1713 a marguerite cadieux, puis rené desbaufs mary de la ditte cadieux, puis en 1745 agathe larcheveque veuve jean Brunet ensaisiné le 1er aoust 1758, puis joseph dufour dit la tour ensaisiné le 14 mars 1759, puis Mr. pierre rigaud le vaudreuil ensaisiné le 15 mars 1759, puis Michel marquis de lotbiniere ensaisiné le 6 octobre 1791.

N^o 191 A 2

Pl. 8—(Partie de No 347)—

32 pieds sur le niveau de rue notre dame sur 84 de profondeur vendus par Angelique dusablé veuve chaboulier le 27 7bre 1709 a nicolas gaudry dit bourbonnière, puis charles

lefevre mary de francoise gaudry, puis philippes vinet dit préville ensaisiné le 13 Sbre 1719, puis J. B. decoste ensaisiné le 22 aoust 1737, puis Mr. pierre rigaud de vaudreuil ensaisiné le 15 mars 1759, puis Michel marquis de Lotbinière ensaisiné le 6 octobre 1791.

N^o 191 B

Pl. 8—(Partie de No 347)—

62 pieds sur le niveau de rue notre dame et 84 de profondeur vendus par les jesuites vers 1709 a guillaume lasserre, puis acquis par Mlle demuy ensaisinée le 10 7bre 1718, puis Mr. pierre rigaud de vaudreuil ensaisiné le 15 mars 1759, puis Michel marquis de Lotbinière ensaisiné le 6 octobre 1791.

N^o 191 C

Pl. 8—(Partie de No 347)—

restant de terrain appartenant aux RR. pp. Jesuites.

N^o 192

Pl. 8—(Partie de No 347)—

1-2 arp. en superficie, en 1-2 arp, de front sur le niveau de la rue st. charles et un arpent de profondeur, ce terrain parroit faire partie de la concession faite vers 1754 (1654) a paul Benois dit livernois dont il est parlé cy-dessus a No 191, ou il n'est parlé que de 1-2 arp. et il semble que la concession devoit estre d'un arpent en superficie et que pour le present 1-2 arp. est du de ce cens 2s. 6d.

puis possédé le present terrain en 1689, par le sr. jean jacques patron, puis par le sr. charles dalyboust mantet, puis le sr. daniel du lud de greslon ensaisiné le 10 xbre 1691, puis Mr. pierre rigaud de vaudreuil.

N^o 192 A

Mr. de vaudreuil.

N^o 192 B

Mr. de rigaud cavagnol, 50 pieds en quarré.

N^o 192 C

40 pieds sur 50 acquis vers 1720 par le nommé latour, Mr. de vaudreuil a retiré.

N^o 193

Pl. 8—(Partie de No 347)—

un arpent en superficie carrée le long des rues st. paul et st. charles, concedés par les seigneurs le 20 aoust 1655 a andré demers dit chedeville par le contrat marqué 544 au rang des concessions de terres de l'isle de Montreal chargé de 5s. de cens.

puis acquis le 5, 9bre 1655 par pierre gaudin dit châtillon, puis le sr. etienne Bouchard le 3 8bre 1661, puis le sr. daniel dulud de greslon ensaisiné le 20 juin 1676, puis Mr. pierre rigaud de vaudreuil.

N^o 193 A

le terrain A appartient a Mr. de vaudreuil, puis Michel marquis de Lotbinière ensaisiné pour tout le terrain A le 6 octobre 1791, puis la fabrique de Montreal ensaisiné pour le Terrain.

N^o 193 B

Pl. 8—(Partie de No 347)—

40 pieds sur 55 appartenant au nommé jean filiau dit

dubois, ensaisiné le 26 mars 1735, puis la fabrique de mont-real ensaisiné.

N^o 194

1-2 arp. en superficie tenant 80 pieds sur le niveau de rue st. paul et environ 160 le long et sur le niveau de rue st. charles (le surplus ayant été pris pour servir a former en partie les dittes rues) concedé vers 1654 a paul Benois dit Livernois et dont nous n'avons point de contrat dans nos archives, chargé de 2s. 6d. de cens, puis acquis par Mr. charles dailboust de musseau possesseur en 1674, puis le sr. dailboust de mantet, et par les heritiers mantet divisé comme il suit.

N^o 194 A

Pl. 8—(No 358)—

30 pieds sur le niveau de rue st. charles et 90 de profondeur vendus par la dame veuve mantet a denis Bernard dit la terreur, puis en 1732 michel gastongay ensaisiné le 30 may 1736, puis J. B. prat ensaisiné le 14 janvier 1739.

N^o 194 B

Pl. 8—(No 360 et partie de No 359)—

40 pieds sur le niveau de rue st. charles et 80 de profondeur vendus par la dame veuve mantet en 1726 a nicolas louis Boulay, ensaisiné le 22 7bre 1744, puis antoine teillier dit lesperance, ensaisiné ledit jour 22 7bre 1744, puis françois trudeau ensaisiné le 28 may 1777, puis le sr. manquin ensaisiné le 26 avril 1779.

N^o 194 C

Pl. 8—(Partie de No 359)—

40 pieds sur le niveau de rue st charles et 90 de profondeur vendus par la dame veuve mantet en ... a sebastien malidor, puis en 1749 J. B. larcheveque dit la promenade.

N^o 194 D

80 pieds sur le niveau de rue st. paul et 50 le long et sur le niveau de rue st. charles demeuré aux heritiers mantet, et divisé comme il suit.

N^o 194 D 1

Pl. 8—(Partie de No 359)—

40 pieds sur le niveau de rue st. paul et 50 de profondeur le long et sur le niveau de rue st charles, possédés par Mr. de noyant mary de dame louise dailboust de mantet, madame raimbault st. blain ensaisiné le 5 9bre 1767 pour 20 pieds sur 30.

N^o 194 D 2

Pl. 8—(Partie de No 359)—

40 pieds sur le niveau de rue st. paul et 50 de profondeur acquis des heritiers mantet par Mr. de Verchères ensaisiné le 13 juin 1742, pour une augmentation acquise de Malidor, puis sr. joseph pierre rimbault de st. blain mary d'une demoiselle verchère, puis le sr. hertel de rouville ensaisiné le 30 mars 1749.

N^o 195

1-2 arp. en superficie concedé a louis loisel en 1658, et puis audit loisel titre nouvel dudit terrain, avec 18 pieds de plus sur la largeur en datte du 6 juin 1674 (sur quoy voyés le contrat marqué No 71) chargé de 2s. 6d. de cens.

ce terrain dans sa profondeur qui est de un arpent est traversé par la rue st. paul, qui a été formée depuis, puis acquis ledit terrain par francois Blot ensaisiné le 20 juillet 1686, jean drapeau parroit ensaisiné pour le meme terrain le 6 fevrier 1694 puis divisé comme il suit.

N^o 195 A

35 pieds sur 124 acquis par alexis tabeau ensaisiné le 22 xbre 1715, puis joseph parent ensaisiné le 16 aoust 1729, puis divisé comme il suit.

N^o 195 A 1

P. 8—(N^o 363)—

35 pieds sur enviorn 50 demeurés audit joseph parent.

N^o 195 A 2

Pl. 8—(Partie de No 362)—

35 pieds sur 71 vendus par parent seavoir sur 31 pieds a auguste guillet de chaumon, lors possesseur de la partie B. cy-après, ensaisiné le 26 7bre 1747, et sur 40 a sr. jacques lemoine des pins ensaisiné le 26 aoust 1754, puis le Sr. john Gray ensaisiné le 3 aoust 1796.

N^o 195 B

Pl. 8—(Partie de No 362)—

55 pieds sur le niveau de rue st. paul et 130 de profon-

deur, faisant partie de plus grande quantité, vendus par la veuve Blot a sr. nicolas auguste guillet de chaumon ensaisiné le 26 7bre 1747.

puis le sr. jacques le moine des pins ensaisiné le 4 avril 1753, puis le Sr. John Gray ensaisiné le 3 aoust 1796.

N^o 196

un arpent de large traversant la rue st. paul qui n'étoit pas formée alors, concédé le 25 aoust 1662, a claude robutel de st. andré, chargé de 5s. de cens.

plus dans le meme contrat, addition du 15 8bre 1664 pour le dit sr. de st. andré d'un quart d'arpent joignant le cy dessus, chargé de 1s. 6d. tournois puis divisé comme il suit.

1-2 arp. sur le niveau de rue st. paul et environ 100 pieds de profondeur vendus par Mr. de st. andré a francois Blot, ensaisiné le 6 7bre 1684, puis divisé comme il suit.

N^o 196 A 1

Pl. 8—(Partie de No 362)—

25 pieds sur le niveau de rue st. paul et environ 100 de profondeur faisant partie de plus grande quantité, vendus par la veuve Blot a sr. nicolas auguste guillet de chaumon ensaisiné le 26 7bre 1747, puis le sr. jacques despins lemoine ensaisiné le 4 avril 1753. puis le Sr. John Gray ensaisiné le 3 aoust 1796.

N^o 196 A 2

Pl. 8—(No 364)—

50 pieds sur le niveau de rue st. paul et 100 de profondeur vendus par j. francois Blot père a francois Blot fils

ensaisiné le 19 Sbre 1740, puis denis labrosse heritier Blot par sa femme.

puis le Sr. John Gray ensaisiné le 3 aoust 1696.

N^o 196 B

3-4 d'arp. sur le niveau de rue st. paul sur environ 100 pieds de profondeur vendus par Mr. claudé robutel de st. andré vers l'an 1689 a pean petit de Boismorel, puis vers 1699, sr. claudé de ramesay de la gesse, puis par les heritiers ramezay divisé comme il suit.

N^o 196 B 1

Pl. 8—(Partie de No 366)—

45 pieds sur le niveau de rue st. paul et environ 100 de profondeur vendus par Melle de ramezay a jacques mauquin, ensaisiné le 5 janvier 1728, puis le sr. louis de chap de la corne ensaisiné le 29 avril 1742, puis le 2 février 1764, sr. francois augustin balli ensaisiné, puis mr. roch de st.ours, ensaisiné le 26 fevrier 1780.

RUE ST-CLAUDE

icy est la rue st. claudé d'environ 20 pieds de large percée en 1733.

N^o 196 B 2

43 pieds sur le niveau de rue st. paul sur 50 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. claudé, vendus par Mr. de ramesay a joseph guerin, ensaisiné le 24 mars 1733, puis par ledit guerin divisé comme il suit.

N^o 196 B 2-1

Pl. 9—(No 376)—

21 pieds sur le niveau de rue st. paul et 50 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. claude, vendus par joseph guerin a charles lefevre le 24 aoust 1731 (nre. Adhemar) ensaisiné le 4 may 1732 et par arrangement du 27 mai 1744 (nre. Simonet) il y a 22i-6 sur la profondeur d'environ 30, et de la 21i-6 pes jusqu'au bout des 50i.

N^o 196 B 2-2

Pl. 9—(Partie de No 377)—

22 pieds de front sur le niveau de rue st. paul et 50 de profondeur, demeurés a joseph guerin.

N^o 196 C

Pl. 9—(Partie de Nos 377 et 375)—

62 pieds sur le niveau de rue st. claude sur environ 43 de profondeur, vendus par Melle de ramesay en deux contrats a charles lefevre pere et fils ensaisinés le 27 et 28 fevrier 1746.

N^o 196 D

Pl. 9—(Partie de No 373)—

34 pieds sur le niveau de rue st. paul sur toute la profondeur demeurés au sr. j. petit de boismorel lorsqu'il a vendu son terrain a Mr. de ramesay vers 1699, lesquels dits 34 pieds ont suivy après le sort du terrain marqué cy-après No 198.

N^o 197

Pl. 9—(Partie de No 375 et tout No 374)—

110 pieds sur le niveau de rue st. claude la parallèle

104 sur 50 pieds de profondeur d'un coté et 48 de l'autre faisant partie d'une plus grande etendue de terrain concédé le 29 mars 1695 a jean petit de bois morel chargé de 6d. de cens par toise carrée (Le surplus dudit terrain est presentement occupé par partie de rue st. claude).

acquis vers 1699 par le sr. claude de ramesay de la gesse, puis nicolas morant ensaisiné le 11 may 1749.

puis joseph texier ensaisiné le 11 fevrier 1773 pour 80 pieds de frond sur toute la profondeur.

N^o 198

Pl. 9—(Partie de No 373)—

50 pieds de front sur le niveau de rue st. paul, ou plutot 84, dont 50 ont été concédés comme il suit (sur quoy voyés la partie D en No 196 cy dessus) concédés le 13 9bre 1689 a sr. abraham Bonat, chargé de 6d. de cens par toise carrée.

puis acquis par jean petit de boismorel possesseur en 1712, puis le 8 juillet 1722 joseph guyon després adjudicataire, puis le sr. jean martel ensaisiné avec plus grande quantité le 10 juin 1749, puis le sr. daniel chabert de joncaire ensaisiné le 22 9bre 1757, puis mr. rybot ensaisiné le 5 avril 1777.

N^o 199

80 pieds de front sur le niveau de rue st. paul et environ 200 de profondeur, concédés le 4 janvier 1681 a francois Brunet dit Belhumeur, chargé de 6d. tournois de cens par toise carrée.

acquis par le sr. papin vers l'an 1699, puis vers 1700 madame vinet, puis jean riday dit le boceron ensaisiné le 11 aoust 1713, puis divisé comme il suit vers l'an 1718.

N^o 199 A

Pl. 9—(Partie de No 373)—

40 pieds de front sur le niveau de rue st. paul et environ 160 pieds de profondeur sont restés audit jean riday dit le boceron, puis nicolas Lefebvre heritier.

N^o 199 B

Pl. 9—(No 372)—

40 pieds de front sur le niveau de rue st. paul et 160 pds. de profondeur acquis vers 1718 par nicolas jetté, puis Gabriel Bourlisse pour avoir epousé genevieve jetté, puis J. B. Bourlis.

puis joseph montigni papineau ensaisiné le 28 8bre 1777.

N^o 200

2 arpens en superficie dont nous n'avons point de contrat de concession et possédés dès l'an 1660 par le sr. charles dalyboust de musseau, et chargés originairement de 5s. de cens pour chaque arpent puis divisé comme il suit.

N^o 200 A

Pl. 8—(No 357)—

1-2 arp. de front sur le niveau de rue notre dame et un arpent de profondeur le long et sur le niveau de rue st. charles, cedés vers l'an 1700 par ledit sr. dailboust a Mr. dmuy son gendre, puis acquis par Mme portneuf de Mr. demuy son père, et ensaisiné le 21 7bre 1718, puis le sr. jacques lemoine despins, ensaisiné le 23 juillet 1755.

Puis James Walker Esqr. a acquis du Sr. Lemoine ensaisiné le 8 juillet 1797. Puis fr. Radgley ensaisiné, pour la part de Mr. Walker le 30 7bre 1797.

N^o 200 B

environ un arpent et demy en superficie vendu par Mr. dailboust de mussau vers l'an 1700 a Mr. claud de ramesay sr. de la gesse, et puis par luy distribué comme il suit.

N^o 200 B 1

Pl. 8—(No 361)—

152 pieds de front sur le niveau de rue notre dame sur 213 de profondeur pour lesquels titre nouvel aux heritiers ramesay le 10 avril 1745, chargé de 6d. de cens par toise carrée.

puis par les dits heritiers ramesay vendu au sr. francois de chalet faisant pour la compagnie des indes, ensaisiné le 14 avril 1745, puis mr. guillaume grant ensaisiné.

N^o 200 B-2

Pl. 8—(Partie de No 365)—

50 pieds sur le niveau de rue notre dame sur 47 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. claud, vendus par les heritirs ramesay a sr. antoine salvage de tremont ensaisiné le 12 may 1745, puis le sr. rené amable de boucherville ecuyer ensaisiné le 7 may 1782, le sr. isaac clark ecuyer ensaisiné le 6 xbre 1784.

N^o 200 B-3

Pl. 8—(Partie de Nos 365 et 366)—

170 pieds sur le niveau de rue st. claud sur 50 de profondeur, terrain restant aux heritiers ramesay, puis le Sr. roch st. ours ensaisiné pour une partie le 26 fevrier 1780.

N^o 201

Pl. 9—(Partie de No 367)—

69 pieds sur le niveau de rue notre dame, la parallèle 80 pieds sur 108 de profondeur, en superficie 223 toises, concédé le 3 juin 1698 au sr. gédéon de catalogue, chargé de 6d. de cens par toise carrée. fait pour le tout 5ll. 11s. 9d.

acquis vers l'an 1700 par le sr. claud de ramesay de la gesse, puis le sr. J. B. de ramesay fils, puis le sr. jacques porlier et compagnie le 26 mars 1759 (Nre. Barolet) ensaisiné le 4 juillet 1760, pour 150 pds. sur 80 pds. puis les Srs. Derivierres beaubien et foretier ensaisinés le 29 juillet 1782, puis mr. frazer ensaisiné le 13 juin 1783.

N^o 202

Pl. 9—(Partie de No 367)—

40 pieds sur le niveau de rue notre dame et 115 de profondeur concédés vers l'an 1690 a pierre hunault ou aux auteurs de sa femme, chargés de 6d. de cens par toise carrée (nous n'avons pas ce contrat dans nos archives) puis acquis par jean feron dit sancere, ensaisiné le 15 may 1696.

acquis par marguerite daveluy larose ensaisiné le 15 xbre 1706, puis le sr. joseph Benoit père ensaisiné le 16 janvier 1723, puis sr. claud Benoit fils ensaisiné le 19 aoust 1750, puis le sr. daniel chabert de joncaire ensaisiné le 15 février 1754, puis le sr. jacques porlier ensaisiné le 14 juin 1765, le sr. jacob jordain ensaisiné le 24 aoust 1782, pus mr. frazer ensaisiné le 15 juin 1783 (comme No 203).

N^o 203

Pl. 9—(Partie de No 367)—

terrain d'abord concédé avant 1693 a antoine courte-

manche, puis retiré par les seigneurs et concédé comme il suit.

40 pieds sur le niveau de rue notre dame et 115 de profondeur concédés le 7 aoust 1703 a nicolas Brazau fils, chargé de 3ll. 3s. de cens qui est a raison de 6d. par toise.

puis acquis par marguerite daveluy larose ensaisiné le 22 may. 1709, puis le sr. joseph Benoit ensaisiné le 16 janvier 1723, puis sr. claud Benoit ensaisiné le 19 aoust 1750, puis le sr. daniel chabert de joncaire ensaisiné le 15 fevrier 1754, puis le sr. jacques porlier le 10 Avril 1765 (Nre Meziere) ensaisiné le 14 juin 1765, puis le Sr. Jacob Jordain ensaisiné le 24 aoust 1782, puis mr. frazer ensaisiné le 13 juin 1783.

N^o 204

60 pieds sur le niveau de rue notre dame, et pareille largeur de 60 pieds dans la profondeur sur le niveau de rue st. paul, concédés a nicolas Brazeau père en deux contrats, savoir pour la partie A le 29 juillet 1684, chargé le 6d. tournois par toise carrée, l'autre pour la partie B le 20 juillet 1690, chargé de 6d. par toise carrée, puis le tout possédé vers l'an 1703, par guillaume tougard, et ensuite par le dit tougard divisé comme il suit.

N^o 204 A

Pl. 9—(Partie de No 371)—

60 pieds sur le niveau de Rue st. paul sur la moitié de la profondeur jusques en rue st. paul, c'est-a-dire 150 pieds de profondeur acquis partie par succession du dit tougard partie par achat vers l'an 1735 par adrien fournier dit prefontaine fils, puis en 1748 adrien fournier dit prefontaine père, puis antoine lupien dit baron, ensaisiné le 23 juillet 1773, puis les heritiers d'adrien fournier ont acquis par in-

solvabilité, puis Monsieur le Colonel Campbell, ensaisiné le 1er Sbre 1779.

N^o 204 B-1

Pl. 9—(Partie de No 367)—

20 pieds sur le niveau de rue notre dame et 150 de profondeur échus en eritage a gabriel tougard puis en 1734 par pierre robereau dit duplessis, puis en 1742 par le sr. claudé Benoit ensaisiné le 19 aoust 1750, puis le sr. daniel chabert de joucaire ensaisiné le 15 fevrier 1754, puis le sr. jacques porlier ensaisiné le 14 juin 1765, puis jacob jourdain ensaisiné le 24 aoust 1782, puis mr. frazer ensaisiné le 13 juin 1783.

N^o 204 B-2

Pl. 9—(Partie de No 368)—

20 pieds sur le niveau de rue notre dame et 150 de profondeur possédés vers 1720 par pierre Leduc par dot de marie tougard son epouse, puis en 1757 noel piquet, puis Augustin fremont a acquis et a Vendu une partie ainsi qu'il est dit ci dessous, il reste au dit fremont 20 pds. sur environ 50i.

N^o 204 B-3

Pl. 9—(Partie de No 368)—

20 pieds sur le niveau de rue notre dame sur 150 de profondeur echus vers 1720 de l'heritage de tougard a pierre cadieux puis le 31 may 1726, acquis par louis roy dit portelance, puis francois Bisailon ensaisiné le 23 mars 1735, puis gabriel Bourlis, puis en 1754 noel piquet, puis Augustin premont a acquis et a vendu une partie ainsy qu'il est dit ci dessous, et il reste audit premont 20i sur environ 50i.

Pl. 9—(Partie de No 371)—

augustin premont a acquis les deux emplacemens ci des-

sus scavoir 204 B-2 et B-3, puis le Colonel Campbell a acquis dudit Premont le 9e avril 1779 environ 40 pieds de front sur le derrière sur 54i de profondeur et a été ensaisiné le 1er Sbre 1779, puis Made. Campbell a acquise au bout des 54i de ci-dessus 40i de front sur 23i de profondeur, et a été ensaisiné le 22me avril 1791.

N^o 205

Pl. 9—(Partie de No 371)—

40 pieds sur le niveau de rue st. paul sur 24 toises d'un coté et 24 1-2 de l'autre, en superficie 161 toise 1-2, concédé le 28 mars 1692 a andré demers dit chedeville, chargé de 6d. de cens par toise carrée.

acquis par pierre hay ensaisiné le 24 Sbre 1694, puis paul chevalier ensaisiné le 21 may 1712, puis le sr. jean lechelle ensaisiné le 4 fevrier 1754, puis le sr. pierre le gardeur de repentigni ensaisiné le 15 may 1755.

N^o 206

Pl. 9—(Partie de No 371)—

40 pieds sur le niveau de rue st. paul et environ 140 de profondeur le long et sur le niveau de la rue de bonsecours, concédés le 10 juin 1685 a J. B. demers dit chedeville, chargé de 6d. tournois par toise carrée.

puis acquis par pierre engrave dit laviolette possesseur en 1712, puis paul chavalier ensaisiné le 30 avril 1713, puis le sr. jean lechelle ensaisiné le 4 fevrier 1754, puis le sr. pierre legardeur de repentigni ensaisiné le 15 may 1755.

N^o 207

80 pieds sur le niveau de rue notre dame et environ 140 le long et sur le niveau de rue de bonsecours, concédés le 21

Sbre 1691 a pierre hunaux, chargé de 6d. de cens par toise carrée, puis divisés comme il suit.

N^o 207 A

Pl. 9—(Partie de No 371)—

24 pieds sur le niveau de la rue notre dame de bonsecours sur 80 de profondeur acquis gabriel Bourlis possesseur en 1740, puis le sr. jean lechelle le 29 mars 1754, ensaisiné le 28 juin 1755, puis le sr. pierre legardeur de repentigni ensaisiné le 15 may 1755.

N^o 207 B

Pl. 9—(Partie de No 371)—

37 pieds sur le niveau de rue de bonsecours et 80 de profondeur acquis J. B. daveluy dit larose possesseur en 1730, puis joseph papineau dit montigni, ensaisiné le 20 juin 1753, puis Mr. le colonel Campbell ensaisiné le 1er Sbre 1779.

N^o 207 C

Pl. 9—(No 369)—

30 pieds sur le niveau de rue notre dame et 50 de profondeur, francois picard puis acquis le 29 Sbre 1727 par jacques jouslan dit laffriquin.

N^o 207 D

Pl. 9—(No 370)—

50 pieds sur le niveau de rue notre dame et environ 32 de profondeur le long et sur le niveau de bonsecours.
possédés en 1725 par jacques picard.

N^o 208

Pl. 9—(Partie de No 318)—

40 pieds sur le niveau de rue notre dame sur toute la profondeur jusques aux terres du coteau, concedés le 12 avril 1707 a louis agnier, chargé de 6d. de cens par toise carrée.

puis retrocedé aux seigneurs par ledit agnier le 26 avril 1708, et le même jour par eux reconcedé aux mêmes conditions a claude Brossart.

puis en 1755 charles plessis Belair heritier, puis antoine papineau ensaisiné le 1er xbre 1781.

N^o 209

Pl. 9—(Partie de Nos 318 et 319)—

40 pieds sur le niveau de rue notre dame sur toute la profondeur jusques aux terres du coteau, concedés le 12 avril 1707 a claude Brossard, chargé de 6d. de cens par toise carrée.

puis acquis par

puis vers 1745 urbain Brossard, charles plessis belair pour 20 pieds sur la profondeur heritier, puis antoine papineau ensaisiné le 1er xbre 1781 pour 20 pieds sur

N^o 210

40 pieds sur le niveau de rue notre dame sur toute la profondeur jusques aux terres du coteau, concedés le 27 avril 1707, a hyacinte Bouchel dit st. amour, puis par luy retrocedé aux seigneurs le 9 juillet 1711, puis le 11 juillet 1711 reconcedé a sebastien cholet dit laviolette, chargé de 6d. de cens par toise carrée.

puis acquis par vincent trudeau ensaisiné pour 45 pieds

de front le 18 janvier 1715, puis Bernard Beigné, dit Jarry ensaisiné le 4 9bre 1724, puis divisé comme il suit.

N^o 210 A

Pl. 9—(No 320)—

22 pieds sur le niveau de rue notre dame sur toute la profondeur, acquis de Jarry en par jacques jouslan dit laffriquain, puis en 1748 ensaisiné J. B. dubreuil dit st. felix, puis jacques jouslan dit laffriquain a repris par insolvabilité, puis Louis tribot dit laffriquain héritier, puis antoine Boutheller ensaisiné le 10 avril 1795.

N^o 210 B

Pl. 9—(No 321)—

22 pieds sur le niveau de rue notre dame sur toute la profondeur (sur 60 pieds) vendus par jarry a jean Valade dit Lajeunesse ensaisiné le 23 mars 1726, puis le 24 mars 1738 acquis par barile pigeon, puis le 28 juillet 1748 mathieu tillière dit st. jean, ensaisiné le 2 8bre 1772, puis jean rigaud ensaisiné le 26 juin 1780.

N^o 211

60 pieds sur le niveau de rue notre dame sur toute la profondeur jusques aux terres du coteau, concedés a henri catin le 15 juillet 1707 (et dont nuos n'avons pas le contrat dans nos archives, mais il est fait mention dans le contrat de vente a francois deguir dit larose, qui est marqué comme cy-après No 212 parmy nos titres). chargé de 6d. de cens par toise carrée puis divisé comme il suit.

N^o 211 A

50 pieds sur le niveau de rue notre dame sur toute la

profondeur, acquis par jean develis dit larose ensaisiné le 16 fevrier 1712.

Louis Bertrand aubry dit la ramée ensaisiné le 9 9bre 1712, puis vincent trudeau ensaisiné le 18 janvier 1715, puis divisé comme il suit.

N^o 211 A-1

Pl. 9—(Partie de No 322)—

25 pieds sur le niveau de rue notre dame possédés en 1727 par jeanne mention veuve trudeau, puis en 1733 jacques marot dit labonté, ensaisiné le 20e avril 1779.

N^o 211 A-2

Pl. 9—(Partie de No 322)—

25 pieds sur le niveau de rue notre dame acquis des heritiers trudeau vers 1726, par le sr. rené choret de st. romain, puis francois gassien ensaisiné le 26 9bre 1727, puis le 4 8bre 1731, jaquet marot dit labonté, ensaisiné le 20e avril 1779.

N^o 211 B

Pl. 9—(Partie de No 322)—

10 pieds sur le niveau de rue notre dame restans dudit terrain No 211, et qui, joints a 40 pieds concédés pour No 212 cy après, font un emplacement de 50 pieds de front.

N^o 212

Pl. 9—(Partie de No 322)—

40 pieds sur le niveau de rue notre dame sur toute la profondeur jusques aux terres du coteau, concédés le 6 mars 1707 a sebastien gouin dit champagne, chargé de 6d. de cens par toise carrée.

puis acquis par henri catin ensaisiné le 1er may 1708, puis francois deguir dit larose ensaisiné pour 50 pieds le 27 7bre 1715, puis pierre piemontay dit la fleur, puis michel groux, puis pierre Brunet dit lasabloniere ensaisiné le 30 8bre 1739 pour 50 pieds sur 48 d'un coté et 32 de l'autre, en sup. 55 toises 20 pieds.

N^o 213

70 pieds sur le niveau de rue notre dame sur toute la profondeur jusques aux terres du coteau st. louis, concedés le 21 juillet 1717 a louis (?) poistras, chargé de 6d. par toise carrée, et d'une rente constituée de 5ll., la ditte rente amortie en 1754. Le present emplacement divisé comme il suit.

N^o 213 A

Pl. 9—(No 323)—

35 pieds sur le niveau de rue notre dame sur toute la profondeur vendus par poistras à J. B. denau dit destailis, ensaisiné le 30 8bre 1722.

N^o 213 B

Pl. 9—(No 324)—

35 pieds sur le niveau de rue notre dame sur tout la profondeur demeurés aux heritiers poistras.

possede en 1753 charles senet dit lachenaye, puis jacque noel ensaisiné le 3 fevrier 1775.

N^o 214

Pl. 9—(Partie de No 389)—

60 pieds sur le niveau de rue notre dame sur toute la profondeur jusques aux terres du coteau st. louis, concedés

le 17 aoust 1716 à pierre pelot dit la flèche, chargé de 6d. de cens par toise carrée.

puis acquis vers 1720 par Mr. Claude de ramezay de la gesse, puis le dit terrain pris par le roy pour la citadelle ou batterie royale et les fortifications conjointement avec le No 215 cy.

N^o 215

Pl. 9—(Partie de No 389)—

terrain appelé anciennement le coteau st. louis, ou le moulin du coteau, parceque c'étoit une elevation ou les seigneurs avoient fait batir un moulin à vent pour le service de la ville, puis le moulin etant detruit, ce terrain qui etoit d'abord tout entier hors de l'enceinte de la ville a été concedé le 1er juillet 1721, au sr. charles de ramezay de la gesse, comprenant tout ce qui se trouvoit non concedé alors entre No 214 cy dessus et la terre de francois campault, marquée aux rangs des concessions de terres de l'isle No 956, c'est a dire environ 4 arpens de long sur toute la largeur non concedée entre les terres du coteau et les emplacements de ville cy devant concedés chargé de 5s. de cens pour le tout.

par l'alignement des fortifications vers 1725 ce terrain a été divisé et partie se trouve dedans et partie hors de la ville, et tout ou presque tout occupé par les dittes fortifications, et c'est ce qu'on nomme aujourd'huy la citadelle ou batterie royale.

N^o 216

Le present terrain contient 164 pieds 1-2 sur le niveau de rue bon secours, la parallele 107 pieds, et 159 1-2 sur le niveau de rue st. paul, le tout concedé en differens contrats dont les limites seront marquées sur la carte par des lignes

ponctuées et noir, et une ancienne rue supprimé appelée la rue st. martin sera marquée par des points en rouges. tout ce terrain chargé de 6d. de cens par toise est venu en la possession de nicolas Brazeau, et puis divisé par les heritiers Brazeau, comme il sera marqué par les lignes rouges, suivant les contrats de concessons suivant leurs Nos.

N^o 216-1

66 pieds sur le niveau de rue ste anne ou de bon secours et 50 de profondeur concedés le 6 avril 1692 à charles Brazeau, chargé de 6d. par toise carrée.

N^o 216-2

21 pieds sur le niveau de rue ste anne ou de bon secours et la parallele 42 sur 125 de profondeur (c'est partie de l'ancienne rue st. martin et plus un bout de terrain qui n'etoit pas concedé au dessus de la ditte rue entre Brazeau et la chapelle) concedé a nicolas Brazeau le 2 juin 1714, chargé de 6d. de cens par toise carrée.

N^o 216-3

50 pieds sur le niveau de rue st. paul sur toute la profondeur jusques à la rue st. martin, concedés le 15 juin 1689 a silvain guerin et Brazeau sa femme, chargé de 6d. par toise carrée, acquis par nicolas Brazeau ensaisiné le 8 may 1696.

N^o 216-4

C'est partie de la concession faite à henri catin le 11 mars 1706, et dont il sera parlé cy-après vers No 217.

N^o 216-5

terrain irrégulier entre la rue st. paul et la rue st. martin concédé le 4 janvier 1706 a nicolas Brazeau, chargé de 6d. de cens par toise carrée.

tous ces terrains cy dessus appartenants a nicolas Brazeau, et en 1739, a été divisé entre ses heritiers comme il suit.

N^o 216 A

Pl. 9—(No 390)—

49 pieds de front sur le niveau de rue de bonsecours et 174 de profondeur finissants en pointe echus par l'acte de partage du 8 mars 1739, a esprit senet dit lachenaye, puis le 5 avril 1747, titre nouvel audit lachenaye, chargé de 6d. tournois par toise carrée.

puis acquis par sr. jacques gadois maugé ensaisiné le 27 avril 1747, puis joseph Brazeau adjudicataire le 26 7bre 1755, puis jacques picard ensaisiné le 21 fevrier 1758.

N^o 216 B

Pl. 9—(No 391)—

31 pieds de front sur le niveau de rue de bonsecours et 174 de profondeur (terminés a 27 pieds) echus par l'acte de partage du 8 mars 1739 a jeanne martinot fille de jeanne Brazeau.

puis vers 1750 joseph Brazeau par echange pour la partie marquée cy après E, ensaisiné le 9 8bre 1792, puis andré papineau ensaisiné le 16 7bre 1793.

N^o 216 C

Pl. 9—(No 392 et partie de 395)—

31 pieds sur le niveau de rue de bonsecours et la parral-

lele 271 (?) pieds 1-2 echus par l'acte de partage du 8 mars 1739 a nicolas Brazeau.

puis acquis le 2 9bre 1752 par etienne Blot, ensaisiné le 16 9bre 1752. Le 2 juin 1764 francois blot fils, puis louis viger ensaisiné le 3 aoust 1766, puis joseph Dufort bourgeois ensaisiné pour 28 jieds sur environ 40 a 50 pieds le 16 8bre 1780.

Nota—

Les 28 pieds sur env. 40 a 50 pds. possédé par Th. dufort, appartiennent actuellement (1793) a Richard Wragg, et ne forment qu'un emplacement avec les Nos. 216 I et 216 L.

N^o 216 D

Pl. 9—(Partie de No 393)—

52 pieds sur le niveau de rue de bonsecours et 30 de profondeur le long et sur le niveau de rue st. paul, decretés sur les biens de la succession de nicolas Brazeau et adjudés vers 1732 a Mr. celoron de Blainville, puis en 1757 pierre jousiaume dit st. pierre ensaisiné le 19 may 1760, puis le sr. decalvet ecuyer ensaisiné le 24 avril 1770.

N^o 216 E

Pl. 9—(Partie de No 394)—

20 pieds 1-2 sur le niveau de rue st. paul et 52 de profondeur echus par l'acte de partage du 8 mars 1739 a joseph Brazeau.

puis vers 1750, par echange dudit terrain pour la partie B cy dessus, jeanne martinot puis Mr. de Blanville, puis en 1757, avec la partie D cy-dessus, pierre jousiaume dit st. pierre ensaisiné le 19 may 1760, puis le sr. pierre decalvet ensaisiné le 27 avril 1770.

N^o 216 F

Pl. 9—(Partie de No 394)—

20 pieds 1-2 sur le niveau de rue st. paul et 52 de profondeur echus par l'acte de partage du 8 mars 1739 a J. B. Brazeau, puis en 1766 le 20 (10) mai pierre jousiaume dit st. pierre ensaisiné , puis le sr. pierre decalvet ensaisiné le 27 avril 1770.

N^o 216 G

Pl. 9—(Partie de No 394)—

20 pieds 1-2 sur le niveau de rue st. paul et 52 de profondeur echus par l'acte de partage du 8 mars 1739 a charles jousiaume et marie Brazeau, puis pierre jousiaume dit st. pierre ensaisiné le 10 mai 1766, puis le sr. pierre de calvé ensaisiné le 27 avril 1770.

N^o 216 H

Pl. 9—(Partie de No 394)—

20 pieds 1-2 sur le niveau de rue st. paul et 52 de profondeur, echus par l'acte de partage du 8 mars 1739, a jacques martel et francoise Brazeau. Le Sr. pierre ducalvé en saisiné le 27 avril 1770.

N^o 216 I

Pl. 9—(Partie de No 395)—

20 pieds 1-2 sur le niveau de rue st. paul et 52 de profondeur echus par l'acte de partage du 8 mars 1739, pour le lot d'etienne Brazeau, acquis avant le partage par charles poupart, puis Jh. Dufort dit Bougret Requeté ensaisiné.

N^o 216 L

Pl. 9—(Partie de No 395)—

20 pieds sur le niveau de rue st. paul et 52 de profondeur echus par l'acte de partage du 8 mars 1739 a charles poupart et agnès Brazeau, puis jh. dufort dit Bougret Requeté ensaisiné.

N^o 217

120 pieds sur le niveau de rue st. martin la parallele 105, sur 25 du coté du sud ouest et 56 du coté du nord est, dont partie avoit été concédée le 10 aoust 1690 a jacques robitard dit manyau, puis acquise le 30 juin 1704 par henri catin, et puis dans toute la quantité cy dessus concédés a henri catin le 11 mars 1706, chargé de 6d. par toise carrée.

acquis par philippes larcheveque ensaisiné le 8 may 1708, puis gabriel antoine dit la charpente ensaisiné le 13 juin 1710, puis titre nouvel audit la charpente le 23 7bre 1713, et concession du terrain de la rue st. martin qui repondoit audit emplacement et jusques sur le niveau de la rue st. paul. Le tout dans le meme contrat que cy-dessus a henri catin en datte du 11 mars 1706, puis autre augmentation sur la devanture a la charpente le 15 juin 1722. Le tout chargé de 6d. par toise carrée, puis divisé comme il suit.

N^o 217 A

Pl. 9—(No 396)—

40 pieds sur le niveau de rue st. paul sur toute la profondeur (dont 35) acquis vers 1720 par antoine desrosiers dit la nielle, puis rené viger, ensaisiné le 28 avril 1729, et audit viger concession (ou plutôt titre nouvel) de 5. pieds de large sur 48 de profondeur le 16 fevrier 1746 au moyen de

quoy l'emplacement dudit viger se trouve avoir 40 pieds de large.

N^o 217 B

Pl. 10—(No 397)—

50 pieds sur le niveau de rue st. paul sur toute la profondeur donnés par la charpente le 25 avril 1728 a vincent morant dit la charpente, auquel lacharpente titre nouvel pour le present terrain en datte du 4 mars 1730 pour 50 pieds sur 60, doit de cens 2ll. 3s. 9d.

puis hustache prevost ensaisiné le 6 avril 1755.

N^o 217 C

Pl. 10—(No 398)—

40 pieds sur toute la profondeur acquis de la charpente par michel demers dit chedeville ensaisiné le 7 9bre 1724, titre nouvel audit demers du 16 mars 1730 (Nre rimbault) portant 40 pieds de frond et la parallele de 30 sur 56 de profondeur, et chargé pour le tout de 1ll. 17s. 1d. de cens, et de 20ll. de rente constituée, la ditte rente constituée a eté amortie le 17 avril 1760 par ledit michel demers, et ledit jour 17 avril 1760 ledit demers a vendu l'emplacement a jacques sauvage, ensaisiné le 15 8bre 1766.

N^o 218

Pl. 10—(Partie de No 399)—

40 pieds sur le niveau de rue st. paul sur 60 de profondeur concedés le 14 xbre 1692 a joseph chevalier, puis par luy retrocedés le 5 fevrier 1705, puis par les seigneurs reconcedé le 6 may 1705 a charles viger, chargé de 6d. de cens par toise carrée.

acquis le 11 mars 1711 par le sr. philippes saulnier de st. michel, auquel titre nouvel dudit emplacement en datte du 7 mars 1727, selon lequel titre est dû de cens 2ll. 9s. 1d. puis

en 1735 le sr. laforce heritier st. michel, puis en 1762 martin guerbois ensaisiné le 15 may 1762.

N^o 219

Pl. 10—(Partie de No 399 et 400)—

80 pieds sur le niveau de rue st. paul et environ 60 de profondeur, concedés a charles viger le 7 aoust 1703, chargé de 6d. de cens par toise carrée, echu en 1757 a francois coiteux, heritier viger.

N^o 220

80 pieds sur le niveau de rue st. paul et environ 50 de profondeur concedés le 16 fevrier 1705 a J. B. prevost, chargé de 6d. de cens par toise carrée, acquis par seraphin lauzon, ensaisiné le 29 avril 1716, puis divisé comme il suit.

N^o 220 A

Pl. 10—(No 401)—

40 pieds sur toute la profondeur, acquis par antoine viger, ensaisiné le 27 9bre 1747.

N^o 220 B

Pl. 10—(No 402)—

40 pieds sur toute la profondeur acquis vers 1720 par francois Bonairon dit dumaine puis jean Bap. picard comme heritier.

N^o 221

Pl. 10—(No 403 et partie de 404)—

60 pieds sur environ 70 de profondeur concedés le 19

janvier 1703 a jean senecal, chargés de 6d. de cens par toise carrée.

acquis par J. B. valade ensaisiné le 23 avril 1719, puis paul dumouchel ensaisiné le 16 juillet 1754, puis jones tinsley ensaisiné le 2 aoust 1781, puis thomas busby, ensaisiné le 2 aoust 1781.

N^o 222

Pl. 10—(Parti de No 404)—

40 pieds sur le niveau de rue st. paul sur environ 70, concédés le 18 may 1709 a charles cabasier chargé de 6d. de cens par toise carrée.

acquis par joseph senecal, puis vers 1730 nicolas lauzon, puis le 9 fevrier 1734 M^{me} soumandre, puis le sr. francois marie bonat ensaisiné le 8 juillet 1744, puis thomas busby ensaisiné le 3 juillet 1782.

N^o 223

Pl. 10—(No 405)—

60 pieds sur le niveau de rue st. paul sur 61 de profondeur concédé le 21 janvier 1712 a louis chevrefils dit Belisle, chargé de 6d. de cens par toise carrée.

N^o 224

Pl. 10—(Cet emplacement est en suite du No 405)—

54 pieds de front sur le niveau de rue st. paul et environ 60 de profondeur, concédés le 1er mars 1714 a gofroy Lefevre, chargé de 6d. de cens par toise carrée, puis en 1757, nicolas lefevre.

néant pour ce terrain, il est occupé par les fortifications de la ville, dans l'endroit ou est a présent la porte de québec.

Emplacemt. bon secours—(No 224)—

(Geoffroy lefevre) Pardevant Le Notaire Royal de Lisle de montréal resident a villemarie soussigné, fut présent Messire francois Vachon de Belmont un des pretres du seminaire de st. sulpice de Paris, superieur de Messrs les Ecclesiastiques du seminaire de Ville marie, Procureur de messire francois Leschassier pretre Docteur en theologie de la faculté de Paris, superieur de messieurs les Ecclesiastiques du seminaire de Saint Sulpice de Paris, Seigneurs propriétaires de lad. isle de montreal et autres Lieux, lequel assisté de Mre. francois Citoys de Chaumaux pretre secretaire et oeconome audit seminaire de Ville marie, a Volontairement Reconnu et Confessé avoir Baillé et Concedé a titre de Cens, dès maintenant a toujours a geoffroy lefevhe habitant de la Cote St. Martin en cette isle, a ce present preneur audit titre pour luy ses hoirs et ayans Couse a Iavenir un emplacement sis sur le niveau de la Rue st. Paul, au dehors de cette ville, proche le Cotteau St. Louïs de la Contenance de Cinquante quatre pieds sur le niveau de la ditte Rue, sur soixante un pieds de profondeur du Costé et joignant Chevrefils dit Belisle et Cinquante quatre pieds ou environ du Costé du nord est ainsy quil sera marqué, Pour dudit emplacement jouir et disposer par ledit Preneur sesd. hoirs et ayans Cause a Lavenir aux charges Clauses et Conditions suivantes, scavoir de batir sur le niveau de lad. rue, clore ledit emplacement et le tout entretenir en bon estat et valeur a toujours, faire par ledit preneur sesd. hoirs et ayans Cause moudre leurs grains aux moulins de mesd. Srs. Seigneurs et non a d'autre, a peine de Confiscation desd. grains et d'amande arbitraire, et d'en payer par chacun an a mesd. Srs. Seigneurs en leur hotel Seiglle. ou lieu de leurs recepte audit Villemarie au onzième novembre six deniers de Cens a rente seigneuriale pour Chaque toise quarrée de la superficie dudit emplace-

ment, Ledit Cens portant profit de Lots et vente saisinnes deffauts et amandes quand le Cas y Escherra suivant la Coutume de Paris, avec tous autres droits seigneuriaux. Et mondit Sr. de Belmont s'est reservé pour mesd. Srs. Seigneurs le droit de retirer par preference aux acquereurs et a chaque vente ou alienation equipolente ledite emplacement ou partie en remboursant au detempteur lors du retrait le prix principal et loyaux Couts, sans que ledit Preneur, sesd. hoirs et ayans Cause, puissent vendre donner ceder ny autrement transporter ledit emplacement, ny partie a aucune mains-morte ny Communauté, et tant que ces presentes puissent nuire ny prejudicier aux droits de mesdits Srs. Seigneurs ny a Ceux d'autruy, a toutes lesquelles Clauses et Conditions cy dessus ledit Preneur s'est soumis et obligé pour luy ses hoirs et ayans Cause et a promis les suivre et executer et fournir Copie du procès verbal de bornage qu'il fera faire a ses depens dudit emplacement avec autant des presentes, en cas de Contrevention a quelques des Clauses cy dessus, et en Consequence Ledit emplacement demeurera des lors reunie de plain droits au Domaine de mesd. Srs. Seigneurs pour en disposer a leurs volonté sans pour et observer aucune formalité de Procez en vertu de la preste. Clause, Car ainsy et Promettant et obligeant et Renonceant, etc., etc.

Fait et passé au dit villemarie en une des salles dudit seminaire L'an mil sept cent quatorze le premier jour de mars, presence de jacques de la Celle archers et Etienne Gibault menuisier tesmoins demeurant audit Villemarie qui ont avec mondit Sr. de Belmont, ledit Sr. chaumaux et notaire signé a la minutte des presentes, ledit preneur a déclaré ne scavoir signer de ce Interpellé, après lecture faite suivant Lordce.

P. RAIMBAULT.

N^o 225

54 pieds de front environ 60 de profondeur concédés le 6 juin 1714 a charles Brazeau, chargé de 6d. de cens par toise carrée.

néant pour ce terrian, il est occupé par les fortifications de la ville dans l'endroit ou est a present le fossé joignant la porte de quebec.

RUE ST PAUL

N^o 225

(Charles Brazot)—Par devant le Notaire Royal de l'isle de montreal en la nouvelle france resident a ville-marie sous-signé, fut present Messire francois Vachon de Belmont l'un des pretres du seminaire de saint sulpice de Paris, superieur de messieurs les Ecclesiastiques du seminaire de St. Sulpice de Villemarie Procureur de Messire francois Leschassier pretre Docteur en theologie de la faculté de Paris, superieur de messrs. Les Ecclesiastiques du seminaire de St. Sulpice de Paris Seigneurs propriétaires de lad. isle de montreal et autres Lieux, lequel assisté de mre. francois citoys de Chaumau pretre secretaire et oeconome dudit seminaire de ville marie, a volontairement reconnu et Confessé avoir baillé et Concedé à titre de Cens dès maintenant et a toujours a Charles Brasot habitans de la Rivières des prairies, a ce present et acceptant preneur pour luy ses hoirs et ayans caus a Lavenir, un emplacement de terre scis audehors de cette ville sur le niveau de Rue St. Paul proche le costeau St. Louis Contenant neuf toise ou environ de front sur lad. rue sur sept toise ou environ de profondeur, tenant d'un costé a Geoffroy Lefebvre, d'autre costé et d'un bout par derriere aux terres non concédés et d'autre part devant a la rue St. Paul, et suivant Lalignement qui luy sera donné, Pour dudit emplacement jouir

faire et disposer par led. preneur ses hoirs et ayans cause de ce jour a l'avenir aux charges Clauses et Conditions cy-après, scavoir de faire incessamment aligner ledit emplacement le borner et mesurer et en fournir un procès verbal d'un juré arpenteur ou de Monsr. Lingenieur en cette ville, avec copie des presentes dans huit jourd'huy, a peine de nullité des presentes, batir sur led. emplacement sur le niveau de lad. Rue st. paul et le clore dans un an d'huy au plus tart, entretenir lesd. Batimens et Clotures en bon estat, faire moudre ses grains aux moulins desd. Seigneurs et non a d'autre, a peine de Confiscation des grains que ledit preneur sesd. hoirs et ayans cause auroient fait moudre ailleurs, et d'amende arbitraire, même de paier a mesd. Sieurs Seigneurs ou a leurs meuniers le droit de monture des grains qui auroient esté fait moudre aillieurs, Et de payer par chacun an a mesd. Sieurs Seigneurs en leurs hotel seigneurialle ou lieu de leurs recepte audit villemarie au onzieme novembre six deniers de Cens et rente seigneurialle pour chaque toise quarrée de la superficie dudit emplacement, ledit Cens portant profit de lots et ventes saisinnes deffault et amendes avec tous autres droits seigneuriaux quand le cas y eschera suivt. la Coutume de Paris, et mond. sieur de Belmont s'est reservé pour mesdits sieurs seigneurs le droit de retirer par preference aux acquereur et a chaque vente ou aliénation équipolente ce qui aura este vendu dudit emplacement soit le tout ou partie en rembourseant au detempteur lors du retrait le prix principal et loyaux Couts, sans que ledit preneur et ses hoirs puissent vendre, donner, cedder ny autrement transporter Ledit emplacement ny partie a aucune main morte ny Communauté, et sans que les presentes puissent Nuire ny prejudicier aux droits de mesd. sieurs seigneurs ny a Ceux d'autruy a toutes lesquelles Clauses et Conditions, servitudes

et usures, ledit Preneur s'est soumis pour luy ses hoirs et ayans Cause, et a promis les suivre et executer, et en cas de Contravention a quelqu'unes desd. Clauses Charges et Conditions Servitudes et reserves ces presentes demeureront nulles et en consequence led. emplecemt. Reuny de plain droit au Domaine desd. seigneurs pour en disposer ainsi que bon leurs semblera, en vertu de la presente Clause, et sans observer aucune autres formalité. Car ainsy Promettans et obligéant et Renonceant, fait et passé audit villemarie estude dudit notaire, Lan mil sept cent quatorze le sixieme jour de juin, presence de jacques de la celle archer et Etienne Gibault menuisier, temoins demeurans aud. Villemarie qui ont signé a la Minutte des presentes avec led. Sr. de Belmont, led. Sr. de Chaumaux et Notaire soussigné led. preneur a déclaré ne scavoir signer de ce Interpellé Lecture faite suivant L'ordce.

P. RAIMBAULT.

INDEX DES NOMS DU LIVRE-TERRIER

*avec indication des numéros d'ordre sous
lesquels ils s'y trouvent.*

Adhemard, Ant., 98, 102 Q, 112, 135, 172, 196 B2.

Adhemard, J. B., 129C, 152F.

Aguenier, Paul, 181 Aa, 187 B18, 187 B16.

Aguenier, Louis, 208.

Alavoine, Chs., 4, 5, 25, 181G.

Alavoine, Delle, 130.

Alarie, René, 181Bb, 187B2, 187B1.

Allard, J. B., 34.

Amiot, J. B., 136.

Amiot, Raymond, 140B.

Anderson, Robert, 12.

Andreguy, Sr., 105K.

Antoine-Lacharpente, Gabriel, 217.

Archambault, Vve Anne, Gervais, 156.

Archambault, Jacques, 163, 165.

Archambault, Laurent, 58.

Arel, Despointe Frs., 25.

Arel, Jean, 181Ff.

Arel, Jos., 101F, 181G.

Arnaud, Bertrand, 98, 105M, 137, 142.

Arrivé, Jacques, 187B7.

Artus de Chaly, Louis, 188.

Atinville, Ant., 102DD

Aubert de Lachenaye, Chs., 40, 124.

Aubertin, J. B., 181I.

Aubry Laramée Louis, Bertrand, 211A.

- Aubuchon, Jean, 59, 112, 173, 174, 190.
Audoin-Laverdure, Frs., 134.
Audy-Leroy, Simon, 75, 76 1.
Auger, Sr., 24.
Auger, Etienne, 60, 125B1, 138, 139, 185H.
Auger Lajeunesse, Frs., 23B.
Auger, Baron Jacques, 164B, 164C.
Auger, Baron Jean, 172.
Auger Grandchamp, Julien, 47H, 105H.
Auger, J. B., 48F, 75, 115B, 179B.
Auger, Michel, 137.
Auger Desnoyers, Pierre, 102G, 106C1.
Augustine, rue, 101, 101H.
Aul, Alex., 57.
Aversole, Michel, 35.
Averty-Leger, Maurice, 112.
Avrard, Michel, 47G, 152C.
Baby, Sr., 7, 8, 187B22, 187B21.
Baby de Chenneville, Jos., 42C, 43, 44, 45.
Baby, Dame, 114C.
Baby, Raymond, 114D, 118.
Bagnet, Jerome, 35, 121B, 122, 123B.
Baillarget, J. B., 17.
Bailly, Frs., 128, 196B1.
Barbier, Gilbert, 111, 177.
Bardet, Frs., 172.
Bardet-Boisdoré, Jean, 85.
Bardet-Lapierre, Pierre, 105C, 161.
Bariteau, Joseph, 4.
Barolet, Not., 201.
Baron, Tho., 7, 8.
Baron, Sr. Cibard Léon, 38.
Baron, Antoine, 127C.

- Baron, Veuve, 163C1.
Baronet, Sr., 176.
Barrois, J. B., 102R.
Barte, Sr., 114I.
Bartzoch, Guill., 103, 108, 180D, 181Bb3.
Barsalon, Gérard, 132A.
Barsalon, J. B., 163B2.
Basset, Benigne, 25, 67, 68, 69, 70, 110, 135, 157, 181.
Batterie Royale, 214, 215.
Baubin, 114E.
Baudin, André, 1, 181Cc, 187Bb2.
Baudouin, Gervais, 41.
Baugy, Michel, 34.
Bayard, Jacques, 181D.
Beaux, Frs., 68.
Beaux, Vve Frs., 67.
Beaux, J. B., 181Hh.
Beaubien-Desrivières, 27, 201.
Baudreau-Graveline, Urbain, 79, 80, 187B5.
Baudreau-Graveline, Gabriel, 181E, 187B3.
Beaudry, Toussaint, 41.
Beaugrand, Jean, 174.
Beaujean, Elie, 82, 187B20.
Beaujeu (voir De Beaujeu).
Beaumont-Pistolet, Ant., 102N, 116E, 116F, 120C3, 130A, 134.
Beaumont-Pistolet, Frs., 116F, 117A.
Beauregard, Vve A. J., née Anthiaume, 181Cc.
Beauvais, J. B., 39.
Beauvais, Raphael, 21, 105D.
Becancour, Portneuf de, 130A.
Becquet-St-Sauveur, Frs., 105L2.
Begon, 76 5.

- Beek, Gerbrand, Nre., 58.
Belair, Michel, 102cc.
Belestre, Picoté de, Frs., 163c4, 185N.
Benard-Jolicoeur, Jean, 25.
Benard-Beausoleil, Jean, 10. .
Benard, Denis, 194A.
Bender, Dr., 102D.
Bendon, Jos., 48F.
Benoit, Claude, 151, 185D, 102B, 202, 203, 204B1.
Benoit, Joseph, 202, 203.
Benoit-Livernois, Paul, 191, 192, 194.
Berger, Jean, 187D19.
Bergevin, Prisque, 35.
Berlinguet, Mtre., 154, 156D.
Bernard-Lafontaine, Frs., 124B3.
Berthelet, Nicolas, 150A.
Berthelet-Savoyard, François, 7.
Berthelet, Pierre, 16, 110, 114H, 114I, 120A1, 120A3, 141,
142A.
Berthelot, Adrien, 181Bb3, 183B4.
Bertin-Aubertin, J. B., 181C.
Bertrand, Jacques, 181H, 181I.
Bertrand, Laurent, 161D.
Bétourné, Laviolette Adrien, 53, 181Ii.
Bezeau, Jean, 102DD, 102EE.
Bien, Ignace, 190C.
Bigeau, Pierre, 181C, 181I.
Bigot-Lagiroflée, Jacques, 114K1, 114K2, 135.
Billeron-Lafatigue, Etienne, 138.
Billeron-Lafatigue, Pierre, 139.
Birnié, Samuel, 103D, 103E, 108.
Biron, Jean, 133.

- Biron, Pierre, 33, 106C1, 127B, 127D, 154, 171, 181U.
Bisaillon, Frs., 204B3.
Bissonnet, René, 152F.
Bisard, Sr., 186, 186B.
Blain, Pierre, 101H.
Blégnier-Jarry, Bernard, 124B1, 124B2, 181F, 210.
Bleury, Clément de Sabrevois, 181Hh, 181Ii, 182.
Blois, Julien, 64.
Blondeau, Maurice, 27, 38, 39, 42C, 43, 44, 105B2, 117B1,
120C, 121A, 132A.
Blot, Etienne, 85, 88, 89, 90, 216C.
Blot, Frs., 73, 85, 88, 89, 90, 187B2, 195, 196, 216C.
Bochaw, Deadwich, 190C.
Boileau, Pierre, 163C5.
Boisseau, Angelique, 181Ee.
Boisseau, Antoine, 181Ee.
Boisseau, Pierre, 181Ee.
Boivin, Michel, 187B13.
Bonairon-Dumaine, Frs., 220B.
Bonsecours, Eglise de, 75 5, 78, 93.
Bonat, Dame, 13A.
Bonat, Abraham, 198, 147, 146, 145, 144, 16, 117.
Bonat, Frs. M., 222.
Botquin, Sr., 185B.
Bouchard, Etienne, 193.
Bouchard, Guill., 60.
Bouchard, Jean, 124A3.
Bouchard, Jos., 124A3.
Bouchard, Paul, 101M, 102cc, 143A, 101I, 101L.
Boucher, de Boucherville, Pierre, 37.
Boucher, de Belleville, J. B., 133.
Boucher, de La Brocquerie, Jos., 74 2.

- Boucher, Sr. de Grosbois, Pierre, 181D.
Boucher, de Laperrière, Claude, 84.
Boucher-St-Amour, Hyacinthe, 210.
Boucherville, René Amable de, 200B2.
Bondor, Jean, 43, 46.
Bondron, Moper Louis, 105A2.
Boulay, Nic. Louis, 194B.
Bourassa, Ignace, 47H, 47I.
Bourassa, Laronde, 104L, 104M, 104N.
Bourassa, René, 169.
Bourdon, Marin, 120A1.
Bourduceau, Mederic, 188.
Bourg-Lachapelle, J. B., 115A2.
Bourgeac, Provençal Paul, 127D.
Bourgeois, Marg. 78.
Bourque, Hilaire, 110, 111.
Bougret-Dufort, Pierre, 106A.
Bourlis, Gabriel, 199B, 204B3, 207A.
Bourlis-Lebreton, Jean, 135.
Bourlis-Lebreton, J. B., 199B.
Bousquet, Jean, 164, 171.
Bouthillier, Antoine, 210A.
Bouthillier, Jean, 42C, 42D, 110.
Bouthillier, Pierre, 36, 105L5, 124A3, 124B1, 138, 124B3,
124B4, 139, 140D.
Boutin, Pierre, 34, 163D1.
Bouvier, Michel, 173, 181G.
Boveli, Jos, 171, 172.
Boyer, Nic., 139, 163D.
Bracard, René, 25, 102Y, 102Z.
Brault, Jacques, 133.
Brazeau, Agnès, 216L.

- Brazeau, Charles, 216-1, 190C, 79, 225.
Brazeau, Etienne, 216I.
Brazeau, Fronçoise, 216H.
Brazeau, J. B., 216F.
Brazeau, Jeanne, 216B.
Brazeau, Joseph, 216F, 216A.
Brazeau, Marie, 216G.
Brazeau, Nicolas, 181N, 203, 204, 216, 216D, 216-5.
Brebion-Sanscartier, Frs., 54.
Brillard-Barreau, Jean, 181I.
Brossard, Claude, 190C, 208, 209.
Brossard, Etienne, 188.
Brossard, Frs., 25, 190C.
Brossard, Paul, 187B13.
Brossard, Pierre, 187B15, 187A2.
Brossard, Urbain, 123, 189, 209.
Brunet-Bellehumeur, Frs., 105L4, 112, 199.
Brunet-Lasablonnière, Jean, 47N, 52, 181Dd, 183A, 187B6,
187B16.
Brunet-Lasablonnière, Pierre, 212.
Brunet-Letang, Mathieu, 5.
Bugues, Jerome, 10.
Buleau-Picard, Ant., 176.
Bureau-Bourbonnais, Frs., 105A1.
Busby, Thomas, 101E, 221, 222.
Cabanas, Sr. de, 181Y.
Cabasier, Nre., 103D.
Cabasier, Charles, 222, 183B.
Cabasier, Pierre, 65.
Cadet, Jos., 27, 79, 80.
Cadieux, Pierre, 204B3.
Cadiliest,-Toulouse, Antoine, 184A.

- Caillé, Jacques, 105F, 105I3.
Caillé-Larochelle, Pierre, 154,
Cailloux-Baron, Jean, 162G.
Caldwell, Sr., 181Cc, 181Bb2, 181Bb3.
Calvé, Jean M., 124A3.
Campagna, Chs., 114E.
Campbell, Colonel, 204A, 204B3, 207B.
Campeau, Etienne, 65, 66, 180D.
Campeau, Frs., 215.
Campeau, Henri, 71-3.
Campeau, Jacques, 41, 187B7.
Campeau, Michel, 88.
Campeau, Pierre, 114K2, 115A1.
Campion-Labonté, Etienne, 10, 122, 121B, 123B, 106D1,
106D2.
Canoterie royale, 98.
Caraquille-Lespagnol, Bernard, 181L.
Cardinal (Cardinau), Gabriel, 160.
Cardinal, Jacques, 19, 102S, 102T, 105G, 105H, 144, 145,
162G2, 176.
Cardinal, Pierre, 62, 128B, 161B, 181F.
Cardinal, Simon, 177.
Carion-Dufrenois, Philippe, 36.
Carion de Lachenaye, Sr., 153.
Carrière, Sr., 54.
Caron, Claude, 19, 162F, 169, 170.
Caron, Joseph, 170.
Caron, Louis, 7.
Carleton, Denis, 176.
Cartier-Larose, Jos., 105G.
Casail, Ambroise, 181I.
Castagnet, Mathieu, 185L.

- Castonguay, Mathieu, 163c3.
Castonguay, Michel, 194A.
Catalogne, Gédéon de (voir de Catalog.), 201.
Catin, Henri, 47A, 47F, 47D, 83, 84, 90, 152c, 211, 212, 216-4,
217.
Catin, Nicolas, 127E, 128A.
Cavelier, Guillaume, 105C, 105K.
Cavelier, Jacques, 124A1.
Cavelier, J. B., 105K, 106B4.
Cavelier, Jeanne, 105C.
Cavelier, Michel, 105L.
Cavelier, Pierre, 169, 170, 102BB.
Cavelier, Pierre, Jr., 169.
Cavelier, Robert, 106.
Cavelier, Toussaint, 36, 105K, 34, 159, 121.
Cazeau, Frs., 106B1.
Cazeau, Pierre, 106B3.
Cazelais-Jolicoeur, Claude, 185B.
Cedilot-St-Jean, Jean, 102DD, 102EE.
Celoron de Blainville, J. B., 34, 102EE, 216D, 216E.
Cerat-Coquillard, Frs., 115C.
Cesar-Lagardette, Marguerite, 47M.
Chabert de Joncaire, Daniel, 8, 101H.
Chaboilelz, Dame, 37.
Chaboillez, Louis, 104K, 105K.
Chaboillez, Charles, 110, 191A.
Chabot, Jean, 102L.
Chaguoanimignon, rue, 5, 6, 15, 17, 14.
Chagué, Michel, 102DD, 102EE.
Chabrand, Delile, 74-1.
Chamaillard, Vincent, 65.
Cham, Guill., 187B20.

- Champeau, J. B., 104M4, 105M5.
Chancerel, Etienne, 136.
Chanteloup, 181c.
Chantereau, Pierre, 171.
Chapeau, Louis, 181Gg.
Chapelle de la Congrégation, 181Z.
Chapleau, Jean, 179.
Chapron, Jacques, 34.
Charland, J. B., 116A.
Charland-Francoeur, Pierre, 105M1.
Charly-St-Ange, André, 49, 51, 180.
Charly-St-Ange, J. Bte., 23A, 23C.
Charly-St-Ange, Louis, 23B, 151, 152B, 152C, 152E, 181Dd,
187B3, 187B10.
Charpentier, Chas., 71-3.
Charron, Claude, 44, 45.
Chartier, Pierre, 146A.
Chartrand, Pierre, 163D1, 105Aa.
Chassé, Nicolas, 105M3.
Chaubert, Jean Chs., 187B9, 187B12.
Chaumaux, Frs. Citois de, 224, 225.
Chauvin, Barbe, veuve Lacroix, 29.
Chauvin, 152F.
Chèdeville-Lagarenne, Max., 18, 65, 66.
Chenier, J. B., 102P.
Chesne, Edouard, 47H, 47I.
Chesne-St-Onge, Pierre, 91, 92, 165C, 173, 174.
Chevalier, Jos., 218.
Chevalier, Paul, 205, 206.
Chevalier, Sr., 93, 95.
Chevautier, Jos., 105I2.
Chevrefils-Belisle, Louis, 223, 224.

- Chevrier, Frs., 10.
Chevrier, Ignace, 47A.
Chèze, Frs., 93, 95.
Chicoine, Pierre, 181Dd, 181Ii, 183.
Chorette-Laviolette, Sébastien, 210.
Chorel de St-Romain, Frs., 40, 48A, 105B1.
Chorel de St-Romain, René, 181U, 211A2.
Christin-St-Amour, Isaac, 152C.
Citadelle, 214, 215.
Cimetière, 102P, 103A, 104N, 106D2, 124A2, 157, 103FH.
Clarke, Isaac, 200B2.
Clignancourt, Sr. de, 185H.
Closse, Lambert, 181, 186, 187.
Cochois, Jacques, 32, 102Q, 102BB.
Cochois, J. B., 134.
Coderre, Pierre, 139.
Coiteux, Frs., 187B16, 219.
Coiteux, Louis, 182C.
Collet, 114K2.
Comartin, Sr., 42D.
Compagnie des Indes, 200B1.
Compain-Lespérance, Pierre, 181Cc.
Comte-Dupré, Louis, 40.
Comtois, F. X., 102X.
Congrégation Notre-Dame, 48, 128, 162G, 177, 179, 180, 181,
181Z.
Constant, Isaac, 110.
Contrecoeur, Sr. de, 75, 80.
Corbière-Languedoc, Louis, 102R.
Coron, Chs. Frs., 129A.
Coron, Jean, 171.
Corps de Garde, 8, 9, 71-1.

- Cosme, St-Cosme, Pierre, 124B1, 134, 180B.
Côte St-Martin, 224.
Coteau (Le), 208, 209, 210, 211, 212, 213.
Coteau St-Louis, 213, 215, 214, 224, 225.
Cotté, Gabriel, 120C1, 120C.
Cotté, Veuve, 120B3.
Coulon Villiers, Antoine, 102M.
Coulon, Villiers, Jos., 114D, 118.
Couraud-Lacoste, Pierre, 143A, 143B.
Courcambèque, 101I.
Courtemanche, Antoine, 203.
Courtiau, Sr., 187B21.
Cousineau, Jean, 79.
Cousineau, J. B., 101F.
Couturier, François, 86, 102CC.
Couturier, J. B., 102B, 102A.
Couturier-Bourg, Michel, 102B.
Couturier, Pierre, 102M.
Couvret, Jos., 102B.
Crepeau, Pierre, 105I.
Crevier-Duvernay, Jacques, 45.
Crevier-Duvernay, Jos., 105B1, 132A.
Crevier, Jean-Bte., 185H.
Croisier, Jean, 176.
Cruickshank, 166.
Cuillerier, Jean, 39.
Cuillerier, René, 60, 105Aa, 111, 160, 58, 172.
Curot, Amable, 106B1.
Curot, Martin, 37.
Cushing, Elmer, 103A.
Cusson, Jacques, 91.
Cusson-Lacroix, Jean, 116C.

- Cyriar, Antoine, 176.
Dagnau-Deguindre, Cesar, 127D, 127E.
Dagnau de la Saussaye, Philippe, 184D.
Daguille, J. B., 59, 186B, 186C.
Dailleboust de Coulonge, Chs., 71, 102D, 102E, 129C, 153.
Dailleboust de Coulonge, Louis, 129C.
Dailleboust d'Argenteuil, 165.
Dailleboust de Cusy, Alex., 102C, 102D, 102E.
Dailleboust de Cusy, Phil., 101I, 101K, 101L, 102C, 102D,
102E, 129B.
Dailleboust de Musseaux, Chs., 23, 26, 71, 191, 194, 200.
Dailleboust de Mantelet, Chs., 191, 192, 194.
Dailleboust de Perigny, Paul, 26, 58, 65.
Dalmas, Antoine, 187B1.
Dandoneau-Dusablé, Adrien, 166.
Dangrolle-Lamarche, Jacques, 181Cc.
Danis, Jean, 101I.
Danré de Blanzzy, 9, 171, 172.
Dargenteuil, Dame, 163B2.
Dartigny, Hector Roger, 187B2, 187Bb2.
Daux, Frs., 60.
Daveluy, Frs., 181G.
Daveluy-Larose, J. B., 91, 185B, 187B14, 207B, 211A, 185C.
Daveluy-Larose, Marguerite, 185D, 202, 203.
Daveluy de Mezière, Louis, 185C.
Davenne, Chs., 216G.
David, Jacques, 73-1.
David, Lazare, 187B22.
David, Samuel, 40.
Dazé, Paul, 181R.
De Bagneuil, Sr. de, 134.
De Barthsch, (voir Barthsch).

- De Beaujeu, Liénard, 103A, 104, 104K.
Debeaume, Louis, 102Y.
De Belestre, Picoté, 150B, 163C3.
Deberth, Sr. de Chaly, Gabriel, 111, 112.
De Berey, Sr. de, 47A, 47D.
De Berey, Dame, 112.
Debrenne, Ignace, 102B.
De Bruçy, Sr., 102EE.
De Bruyères, Sr., 102EE, 68.
De Bondy (voir Doire).
De Budmont, Sr., 38, 39, 102C, 102D, 102E, 105M.
De Belmont, Vachon de, 93.
De Budmont, Pierre Rivin, 114P, 114Q.
De Calvet, Pierre, 105M5, 216D, 216E, 216F, 216G, 216H.
Decarie, Frs., 35.
Decarie, Jean, 35, 40.
Decarie, Louis, 35.
Decarie, Michel, 35.
Decarie, Paul, 35.
De Catalogne, Gédéon, 47A, 47B, 57, 77, 201, 187B12, 187B16.
De Chalet, Frs., 200B1.
Descomps-Labadie, Pierre, 183B2.
Decoste, Jean Bte., 71-2, 185L, 191A2.
Decouagne, Chs., 7, 39, 103F, 103G, 103H.
Decouagne, Frs. Marie, 49, 52, 183B2.
Decouagne, J. B., 104M, 104N3.
Decouagne, René, 13, 13B, 13D, 19, 38, 39, 40, 104H, 104I,
104L, 104M, 104N, 109, 111, 114, 114P.
Dedieu, Jean, 187B8.
Defaye, Jacques, 39.
Deganes, J. B., 102Y.
Deguir-Larose, Frs., 90, 212, 211.

- Deguir-Larose, J. B., 106C1, 124B, 125.
Deguir-Larose, Pierre, 102H.
De Hautmenil, Vincent Phil., 45, 49, 51, 184, 187, 189, 190.
De Joncaire, Daniel Chabert, 103A, 104G.
De Joncaire, Thomas, 48, 48F.
De Joncaire, Philippe Thomas, 103A, 104G.
Dejordis, Sr., 47F.
De Laroche, Sr., 121B, 122, 123B.
De Launay, Chs., 61, 62.
De Launay, Delles, 187B16.
• Delienne-Belanger, Alex., 34.
Delierre-Bonvouloir, Jules, 105A1.
De Lignery, Sr., 120A, 187A1.
Delique, Chs. Frs., 130A.
• Delisle, Clem. Nic., 102S.
Delisle, Jean, 134.
Delisle, J. B., 135.
Delisle, Chartrand Rev., 103A, 104G.
De Liviliers, Sr., 115.
De Lorimier, Jos., 114B, 114L, 181Y, 185H.
De Lotbinière, Michel, Marquis, 69, 70, 191A, 191B, 193.
De Lugas, Pierre, 65, 66.
De mers de Chedeville, André, 181Aa, 181Gg, 193, 205.
Demers de Chedeville, J. Bte., 21, 125, 127, 206.
Demers de Chedeville, Michel, 217C.
Demers, M. Jos., 161A, 163D, 184B.
Demers-Dessermons, Charles, 17, 18, 57, 181Aa, 183B4, 183C.
Demers-Dessermons, Catherine, 183B2, 187B10.
Demers-Dessermons, Magdeleine, 161B.
Demers-Montfort, Frs., 47E, 48T.
Demers, Robert, 181Aa.
Demontigny, Sr., 79, 80.

- Demuy, Delle, 191B.
Demuy, Sr., 200A.
Deneau-Destailles, Jacques, 115C.
Deneau-Destailles, J. B., 213A.
Deneau-Destailles, Jos., 40, 62.
Deniau, Jean, 184.
Denis-Lionais, Denis, 46.
Denis, Jean, 165C.
Denis, Ths., 132B, 133.
Denigoret de Boismorel, Jean, 13.
De Noyan, Sr., 194D1.
De Noyel, Nicolas, 128B.
De Ramezay la Gesse, Chs., 215.
De Ramezay la Gesse, Claude, 190, 196B, 197, 200B, 201, 214.
De Ramezay, J. B., 201.
De Repentigny, Dame, 3, 151.
De Repentigny, Pierre le Gardeur, 138, 139, 140, 142, 205,
206, 207A.
De Repentigny, J. B. le Gardeur, 13, 117B1, 120A1, 120C,
129D, 132A.
De Rigaud Cavagnol, Sr., 192B.
Deroussel, J. B., 187B6.
De Rouville, Hertel, 194D2.
Desauniers, Pierre, 114, 114A.
Desautels-Lapointe, Frs., 105G, 105H, 181G.
Desautels-Lapointe, Gilbert, 181M.
Desautels-Lapointe, Pierre, 181G, 55.
Desautels, Ths., 102CC.
Desbaufs, Frs., 124B1.
Desbaufs, René, 191A1.
Deschambault, Jos. Fleury, 76-5, 80, 180C.
Deschamps de Boishebert, Henri, Louis, 181Dd.

- Desery, Amable, 55.
Desery-Latour, Chs., 47B, 73-2, 181Bb2, 184E.
Desery, Rod. Frs., 181Ee, 181Tb, 181Gg.
Desene, J. B., 165B.
Desfonds, Sr., 72.
Desforges-St-Maurice, Jean, 105I4.
Deslandes-Champigny, Jean, 105D.
Deslandes-Champigny, Pierre, 124B4.
Desmoulins, Sr., 128B.
Desnoyers, Nicolas, 161B.
Desrivières, Dame, 163C3.
Desrivières, Hipp., 120B1.
Desrivières, Jacques, 79.
Desrivières, Jean Noel, 13B, 13C.
Desrivières, Pierre, 26.
Desroches, Jean, 117, 120, 126, 159.
Desroches, Pierre, 185A.
Desrosiers-Laniel, Antoine, 217A.
De Vauchy, Pierre, 63, 76-2.
De Vassan, Jean Frs., 103H, 112.
De Vaudreuil, Pierre Rigaud, 191A1, 191A2, 191B, 192, 193.
Devaux-Decormiers, Michel, 187B4.
De Verchères, Dame, 187B22.
De Verchères, Demoiselle, 194D2.
Devoyelle, Chs. Jos., 68.
Diel, Jacques, 105M1, 113, 127B, 127C.
Dillon, M., 161B.
Divelec-Quimper, Louis, 187B20.
Dobie, Pierre, 114K2.
Dobie, Richard, 182B, 182C.
Doire, Charles, 47G.
Doire de Bondy, Jacques, 141.

- Dollier de Casson, 55, 98, 127, 156, 158, 177, 181Z.
Donay, Armand, Ptre, 51.
Dorval, Jos., 105L5.
Drapeau-Desforges, Jean, 72, 187B23, 195.
Drouet de Carqueville, Claude, 102A.
Drouillard-Laprise, Chs., 181Bb3, 187Bb1, 187Bb2.
Drouillard-Laprise, Marie, 181Bb2.
Drouillard-Laprise, René, 181Bb.
Dubeau-Chevalier, Pierre, 89, 90, 93, 94.
Dubois, Alexis, 181Aa, 181Bb1, 181Ee.
Dubois, Etienne, 105L4, 115A1.
Dubois-Lajoie, Pierre Ignace, 23A, 168, 181Aa.
Dubreuil-St-Félix, J. B., 210A.
Dubuc, Vve, 181Cc.
Dubuisson, Sr., 114Q.
Dubuisson, Subtil Pierre, 131.
Dubuisson, Veuve, 186A.
Du Calvaire, Rue, 121, 159.
Ducharme, Louis, 59, 60, 187B8, 187B23.
Ducharme, Pierre, 187B5.
Duchateau, Sr., 127B.
Duchesnois, Etienne, 185A, 185B.
Duchonquet (voir Lefebvre), 154.
Dudevoir, Claude, 105M1, 105A2, 106A, 14, 113.
Dufaux, Jos., 187B15, 185B16.
Dufeste, Jacques, 163B1, 163C1.
Dufort, Jos., 216C, 216L, 216I.
Dufort, Ths., 216C.
Dufort-Latour, Jos., 191A1, 192C.
Dufresne, Ant., 171, 172.
Dufresne, Sr., 105I6.
Dufresne, Janvrin, 145.

- Dufresne, Nicolas, 130B.
Dufy-Desaulniers, Thomas, 120A5.
Dugast, Jos., 105G, 105H.
Dugast-Lafontaine, Vincent, 144, 145.
Duguay-Boisbriant, Sidrac, 38, 65.
Dulong, Jacques, 53.
Dulong, René, 53.
Dulong, Richard, 181Ee.
Dulongpré, Sr., 123A, 123B.
Dulude de Greslon, Daniel, 69, 192, 193.
Dulude-Huet, Michel, 163B, 163B2.
Dumas, Sr., 102CC.
Dumbar, Guill., 74-1.
Dumergue, Frs., 173.
Dumest, Eustache, 163C3.
Dumest, Frs., 182B.
Dumeynion, Etienne, 58, 63, 64.
Dumouchel, Bern., 102M.
Dumouchel. Louis, 163A.
Dumouchel, Paul, 127E, 221, 120A2, 127D, 185F.
Dumoulin, Louis, 161B.
Duplessis, Faber, 48E, 47E.
Duplessis Jos., 180A, 181B.
Duplessis, Thos., 162E.
Duplessis, Vve, 181Dd, 187B10.
Diquet-Madry, Ant., 61, 102M.
Dupré-Lecomte, J. B., 103G, 148, 149.
Dupré-Lecomte, Ls., 40.
Durivage, Etienne, 152C.
Durocher, J. B., 25, 63, 64, 71-2.
Durocher, Jos., 23C, 152E.
Duroseau, Antoine, 163C4, 180D.
Duroussel, J. B., 102L, 124B3.
Dusable, Ang., Vve Chaboulier, 191A1.

- Dutremble-Desrosiers, J. B., 105E.
Duval, Louis, 156A.
Duvernay, Vve, 105B1.
Duvernay, Sr., 105C.
Duvivier-Fournier, Hector, 129.
Ecole, 127, 127A.
Ecuyer, Vve Jean, 181N.
Edge, Guill., 105L4, 116A.
Edge, Samuel, 36.
Eglise N.-D., 157.
Engrave-Laviolette, Pierre, 84, 206.
Ermatinger, Sr. Laurent, 47A, 47C.
Etienne-Durivage, Jos., 115B.
Etienne de Clairin, Denis, 10, 33.
Fabrique de Montréal, 78, 102M, 102P, 106D2, 124A2, 157,
158, 161D, 162A, 187B, 187C, 188, 193A, 193B, 103A.
Fairis, Hughes, 9.
Faucher, Sr., 128B.
Feltz, Ferdinand, 163A, 181U.
Feron-Sancerre, Jean, 128B, 202.
Feuilletot, Jos., 181R.
Fezeret, Claude, 41, 49.
Fezeret, René, 37, 107, 103D.
Filiau-Dubois, Frs., 187B13, 187B16.
Filiau-Dubois, Jean, 193B.
Fiset, Pierre, 174.
Fleurimont, Pierre, Sr. de Noyelle, 181OPX.
Flume, Nicolas, 127C.
Foisy, Martin, 187B11.
Fombrune, Jean; 166.
Fontaine, Louis, 187B11.
Fontaine, Pierre, 181Cc.
Fontblanche-Quesnel, Jacques, 17, 19.
Fontblanche-Quesnel, Jean, 21.

- Fontblanche-Quesnel, Rob., 18, 20.
Fontenelle-Champagne, Jean, 101H, 102C, 102G, 102H, 102I,
105G, 105H, 187B19, 187B20, 187B21.
Fontigny, Pierre, 63D1.
Forant, André, 187B11.
Forestier, Ant., 116, 121, 122, 181Cc, 181G, 201.
Foretier-Lafortune, Etienne, 181H.
Foretier, Pierre, 35, 102S, 102T, 105A1, 105B3, 105C, 121,
161A, 162A, 163C3, 163C4, 186A, 187B21.
Forget-Despatis, Nic., 116.
Fortifications, 31, 77, 215, 225.
Forsyth, John, 187A1.
Forsyth, Thos., 187A1, 187A2, 187B5, 187B8.
Foucher, Sr., 51, 105D.
Fouchet, Ant., 161B.
Fouchet, Jr., 161B, 161A, 124B2.
Fouilier, Sr., 21.
Fournier-Duvivier, Hector, 102DD.
Fournier-Préfontaine, Adrien, 204A.
Franchère, Gabriel, 47C, 180D, 181Bb2, 187A1, 187A2, 187B5,
187B8.
Frappier, Michel, 187Bb2.
Fraser, Sr., 201, 202, 203, 204B1.
Frobisher, Sr., 59, 60.
Frobisher, Benjamin, 184A,B,C, 185B.
Frobisher, J. H., 181Hh, 181Ii, 185A,B,C,D.
Frolin, Pierre, 184A.
Gadois-Maugé, Jacques, 216A.
Gadois-Maugé, J. B., 102Q, 103E.
Gadois-Maugé, Pierre, 102, 102AA, 103E, 102EE, 102G, 102K,
102M, 102P, 102Q, 102R, 102X, 108, 129.
Gagné, Basile, 102R.

- Gagné, Jacques, 164A.
Gagné, Pierre, 34, 37, 146, 148.
Galipeau, Gilles, 181H, 181T.
Gamelin, Delles, 162B.
Gamelin, Jos, 114C, 182B.
Gamelin, Ignace, 47L, 47M, 47N, 48A, 93.
Gamelin, Maugras, Pierre, 74-2, 106D1 106D2, 128A.
Gareau-Saintonge, Jean, 47F, 152C.
Gareau-Saintonge, Pierre, 152D.
Gareau-Vadboncoeur, Jacques, 102O.
Garnier, Gilles, 181Ff.
Gassien, Frs., 48C, 181H, 187B14, 211A2.
Gassien-Tourangeau, René, 48C, 102Y, 102Z, 185B, 185E,
185I.
Gatineau-Larègle, Frs., 187B16.
Gauchet, Catherine, Vve Migeon, 12, 187.
Gaudet, Dominique, 103F, 109.
Gaudin-Chatillon, Pierre, 193.
Gaudry-Bourbonnière, Nicolas, 79, 181N, 184C, 187B9, 191A2.
Gauthier, Jean, 181Gg.
Gauthier, Jos., 91, 102P.
Gauthier-St-Germain, Pierre, 162E, 164C.
Gauthier-Rabot, Pierre, 105L1, 106D1.
Gauthier de Varènnès, Delles, 187B9.
Gauthier de Laverendrye, 154.
Gay, André, 187B6.
Geo, Georges, 35.
Gervais, Chas., 163, 166.
Gervais, Jean, 156.
Gervais, Louis, 128A, 163D.
Gervais, Nicolas, 163B1, 181L.
Gervais-Dupuis, Pierre, 120C.

- Henry, Alexandre, 38, 39, 137.
Herault-St-Michel, François, 106C1.
Herbin, Sr., 102D, 117B1.
Hertel de Beaubassin, Pierre, 187B5, 187B8, 187B18, 187B19.
Hervieux, Jacques, 24.
Hervieux, J. B., 91, 92, 93, 95, 120Ax, 150A.
Hervieux, Léon J. B., 146A.
Hervieux, Pierre J. B., 16, 24.
Hery-Duplanté, Chs., 48E, 48F, 102H.
Hery-Duplanté, Jacques, 102H.
Hilarey, Moïse, 79, 88.
Histre, Jos., 176.
Hodiesne, Gervais, 114B, 114C.
Hostin-Marineau, Pierre, 181M, 181N.
Hôtel-Dieu, 28, 47, 48, 65, 66, 157, 172, 177, 178, 181.
Hotesse, Paul, 184E, 185G.
Houé-Laliberté, Nic., 127E.
Howard, Jos., 5, 6, 15.
Huberdeau, J. B., 102X.
Huboux-Deslongchamps, Mathieu, 176, 177.
Huboux-Deslongchamps, Jean, 181M.
Hughes, Major, 103A, 103D, 104G, 107, 187A1, 187A2, 187B5,
187B8.
Hugron, Guill., 154.
Huguet, René, 187B11.
Hunault-Deschamps, André, 187B11, 187B17.
Hunault, Pierre, 202, 207.
Hunault, Toussaint, 91, 92.
Hurner, Will., 164A3.
Hurtebise, Louis, 133.
Hurtebise, Zacharie, 40.
Husard-Lamollière, François, 1.

- Gervais, Urbain, 156, 163.
Giasson, Diles, 115B, 115C, 120B2.
Giasson, Jacques, 137.
Giasson, Jean, 16.
Giasson, Vve, née Lemoine, 135.
Gibault, Etienne, 105L4, L6, 120B3, 181Ee, 225.
Gibault, Gabriel, 102U.
Girardin, Chas., 181N.
Giraudeau-Laprairie, Frs., 35.
Gitard-Lesperance, André, 175A.
Godé, Nicolas, 120A, 125, 126, 127.
Godefroy de Tonnancourt, Sr., 46.
Godefroy de Vieux-Pont, J. B., 180B, 181Dd.
Gonneville-Rapalais, Chs., 164A, 164B.
Gony, Sr., 47C.
Gouin-Champagne, Sebastien, 212.
Goyau-Lagarde, Guill., 154, 155.
Goyer-Belisle, Jos., 172.
Graham, Félix, 181Hh, 181Ii.
Grant, Guill., 152B, 152D, 152E, 200B1.
Grant, Jean, 156A.
Grasset de St-Sauveur, André, 79, 80.
Gray, John, 74-2, 84, 90, 93, 107, 195A2, 195B, 196A1, 196A2.
Gray, Josephite, 52.
Gray, Sherif, 137.
Greffe, 125A.
Grineau-Boisjoly, Jean, 181Gg, 181Ii.
Groulx, Michel, 212.
Guerbois, Martin, 218.
Guerin, Jean, 116C.
Guerin, Jos., 196B2.
Guerin, Silvain, 216-3.

- Guichard-Lasonde, Jean, 182A, 184D.
Guillet de Chaumont, Aug., 104N3, 195A2, 196A1.
Guillet de Chaumont, Nicolas, 195B.
Guillet, Mathurin, 125B2.
Guillet, Paul, 25, 111.
Guilmin, Chas., 120B1.
Guilmot-Lalande, Frs., 91, 181Ff.
Guillet-Duplessis, Noel, 181Dd.
Guillon, J B. 123A, 129A, 161B, 181L, 181M.
Guillory, Simon, 42, 43, 57, 57, 119, 184D.
Guyon-Després, Jos., 5, 6, 15, 47G, 47N, 74, 75, 104K, 198.
Guiotte, Revd. Etienne, 65, 66, 177.
Guy, André, 46, 114A.
Guy, Jean, 20, 21.
Guy, Pierre, 17, 19, 72, 104N4, 120Ax, 152C, 179B, 179C,
180B, 187B6.
Hallé, Pierre, 181C.
Hallowell, James, 181Ff, 181Gf.
Hamelin, Sr., 72.
Hardy, Thos., 106D1.
Hantelay, Richard, 152B2, 152C.
Hauterive, Sr., 75.
Hay, Alexander, 103A, 103D, 104G, 107.
Hay, Pierre, 205.
Haywood, Sr., 103A, 103D, 104G, 107, 127C.
Hazur-Petit, François, 4, 119, 120B. 140.
Hébert-Leger, 106B4.
Heleret, Moïse, 93.
Henderson, Robert, 9, 10.
Henery, Alex., 103D, 107.
Hengard des Seigneurs, 20.
Henry, Michel, 124B2.

- Hyvon-Leber, Pierre, 101D.
Incendie, 78.
Imbeau, Pierre, 101C.
Isembart, Tobie, 131.
Jacob, Dame, 40, 114L.
Jacob, Samuel, 5, 6, 15.
Janson-Lapalme, André, 58, 64, 185A, 185B, 187B16.
Janson-Lapalme, Domin., 102A, 102B, 161B, 162D.
Janson-Lapalme, Pierre, 127D, 187A.
Jarry, Henri, 101K, 102K, 101I, 102G, 102H, 102L, 181Hh.
Jarry, J. B., 102G, 102I, 181Hh.
Jean-Lamarche, Frs., 139.
Jeannot, Frs., 62.
Jeannot, Marin, 185.
Jeannot, Pierre, 62.
Jésuites, 187B18, 187B19, 187B20, 187B21, 187B24, 187B25,
187C, 188, 190, 191, 191B, 191C.
Jetté, Jos., 35.
Jetté, Nicolas, 199B.
Jobert, J. B., 102H, 114L, 181O, 181F, 181X, 181Y.
Jobin, Frs., 187B22.
Jodoin, André, 185B.
Johnson, Chevalier, 59, 60, 76-5, 185B, 185C, 185D.
Joliet, Frs., 103C1.
Joncaire, Daniel de Chabert, 8, 101H, 198, 202, 203, 204B1.
Jordan, Jacob, 63, 64, 75, 84, 103E, 202, 203, 204B1.
Jourdain, Guill. Alex., 154, 156D, 181F, 181G.
Jourdain-Labrosse, Denis, 185M, 187B17.
Jurlan-Lafricain, Jacques, 116E, 210A.
Joussiaume, Léonard, 105M5, 105M4.
Joussiaume-St-Pierre, Pierre, 105M4, 105M5, 216D, 216E,
216F, 216G.

- Jousset-Laloire, Pierre, 52, 187B10, 183B2.
Jutras-Desrosiers, J. B., 47D.
Juchereau, Chs., 143.
Judah, Samuel, 48F.
Juillet, Chs., 181F.
Kay, Guillaume, 152B, 152C, 152E.
Kergrecolet, Nicolas, 105L2.
Labeaume, Sr. de, 155.
Labitte-Crepin, Frs., 134.
Labrosse, Chs., 35.
Labrosse, Denis, 196A2.
Labrosse, Paul, 185G, 185M.
Lacelle, Jacques, 105L5, 115B, 224, 225.
Lachaussée, Sr., 47B, 47D.
Lachenaie, Philippe, 102M, 102O.
Lacombe, Ant., 105D. 187B6.
Lacorne, Josué de Chapt, 39, 40.
Lacorne, Louis, de Chapt, 111, 196B1.
Lacorne, St-Louis, 40, 152, 153.
Lacorne, Luc de Chapt, 140C, 144, 145, 146B, 146A, 147, 151,
152B.
Lacroix, Chs. Hubert, 183.
Lacroix, Jacques Hubert, 19, 53, 184B.
Lacroix, Jean, 181G.
Lacroix, Jos., 181S, 181T.
Lacroix, Ignace, 17, 18, 47F, 114A.
Lacroix, Nicolas, 183.
Lacroix, Paul, 180D, 181Bb2.
Lacroix, Pierre, 104N.
Lacroix, Vve née Catherine Giasson, 181Y.
Lafargue-Ste-Foye, Frs., 117, 120C4.
Lafaye, Louis, 127.

- Lafontaine, Frs. Bern., 120B3.
Lafresnière, Sr. de, 187B5, 187B8.
Lagauchetière, Sr. de, 12.
Lagenois, Vincent, 181F.
Lagenois, Zacharie, 124B1, 124B2.
Lajeunesse, Sr., 181C.
Lalande, Jean, 152C, 187A2.
Lamarque-Marin, Paul, 106D2, 121, 122.
Lambert, Sr., 105I6.
Lambert, Delle, 184.
Lamonodière, Dame, 13A, 13B, 13C.
Lamothe, Claude, 167.
Lamothe, Joseph, 101H.
Lamothe, Pierre, 124B2, 125.
Lamoureux-St Germain, Pierre, 43, 44, 45.
Lamy-Desfonds, Louis, 52, 133.
Lamy, J. B., 148.
Lanceleur, René, 184.
Lancogné, Pierre, 186C.
Landry, Louis, 102EE.
Langevin-Lacroix, Mathieu, 111.
Langevin, Michel, 187B9.
Langlois, Jacques, 33, 35.
Langlois, Louis, 163C3.
Langlois, Robert, 17, 18.
Langloiserie, Piot de, Chs. G., 98.
Laperle, Dame, 65.
Lapipardière, Sr. de, 150A.
Laporte-St-Georges, Jacques, 184.
Laporte, Jean Louis, 105M5.
Laprarie-St-Denis, Vve, née Huot, 185H.
Larche, Chs., 48C.

- Larche, Philippe, 181M, 187B21.
Larcheveque, Agathe, Vve Fraunet, 191A1.
Larcheveque, Alex., 116C.
Larcheveque, Jacques, 102D, 102E.
Larcheveque, Jean, 138.
Larcheveque-Lapromenade, J. B., 187B2, 194C.
Larcheveque, Phil., 217.
Lardy, Louis, 105I5, 106C1.
Larisay, Chs., 165C.
Larivé-Delisle, Phil., 187B11.
Laroche, Sr., 72, 106D2.
Laroche, Vve, 120A5.
Larocque, Pierre, 183C.
Laronde, Sr., 103D.
Laronde-Bourassa, 104H, 104I, 104L.
Lartigue, Sr., 185E, 185I.
Lasalle, J. B., 131.
Lassaut-Desruisseaux, Pierre, 112.
Laserre-Laforme, Claude, 51.
Laserre, Guill., 191B.
Latouche-St-Jean, Jean, 102M, 102N.
Latour, Jean de, 47G, 47H, 47I, 134.
Laurent, Pierre, Jr., 177.
Laurent-Berichon, Sylois, 114K2, 120A5, 120A4.
Lauzon, Chs. de, 101.
Lauzon, Nicolas, 222.
Lauzon, Séraphin, 87, 220.
Lavaltrie, Séraphine, Margane de, 165A, 173, 165C, 174, 181M,
181O, 181P.
Lavaltrie, Seigneur de, 165C.
Lavimodière, Sr., 187B15.
Lebeau, Jacques, 48D.

- Lebeau, Joseph, 12, 124B5, 125B2, 125B1.
Lebeau, Louis, 133.
Lebeau, René, 105D.
Leber de Senneville, Jacq., 1, 12, 23, 24, 98, 150, 151.
Leber de Senneville, Jean, 47H, 47I.
Lebel de St-Paul, 24
Leblond, Michel, 160.
Leboeuf, Pierre, 187B20.
Leboeuf, René, 187B6-1, 187B6-2.
Lebreton, Henri, 125B1.
Lecavalier, Dame, 51.
Lecavalier, Louis, 106D1.
Lecavalier, Robert, 106EE, 104, 104M, 104N, 105.
Lecerf-Lachasse, Pierre, 102DD, 102EE, 105I3, 184A, 185A.
Lechassier, Frs., 69, 93, 95, 224, 225.
Lechelle, Jean, 115B2, 120C, 120C1, 130A, 205, 206, 207A.
Lecompte-Dupré, J. B., 103G, 148, 149.
Lecompte-Dupré, Louis, 23, 23C, 40, 124.
Lecomte, Urbain, 190C.
Lecours, Denis, 101I, 101L.
Lecours, Michel, 102EE.
Lecuyer, Jean, 105I3.
Lecuyer, Jos. M., 3.
Leduc, Jean, 41, 102Q, 185, 102A, 102B.
Leduc, Pierre, 103H, 112, 204B2.
Leduc-St-Omer, Lambert, 134, 169.
Leduc, Souigny, 13C.
Lefebvre, Chas., 65, 66, 67, 184C, 191A2, 196B2, 196C, 58,
183C.
Lefebvre, Geoffroy, 224, 225.
Lefebvre, Hippolyte, 162B, 162C.
Lefebvre-Auger, J. B., 63, 64, 102x.

- Lefebvre-Duchonquet, Louis, 35, 131, 101H, 175, 176, 154.
Lefebvre-Duchonquet, Pierre, 181H, 181U, 187B19, 187B20,
199A.
Lefebvre, Nicolas, 199A, 224.
Lefebvre, Rod., 102Q.
Lefoureur-Champagne, Louis, 102C.
Lefourreau, Ls., 124B2.
Legardeur de Courtemanche, Frs., 173.
Legardeur de St-Pierre, Jacques, 168.
Leger, Sr., 141.
Legrand, J. B., 1, 21, 105B3, 105C, 127B, 151, 152B, 152C.
Legras, Jean, 21, 162G.
Legras, J. B., 38, 39.
Legras-Pierreville, Sr. de, 181N.
Leguay, Alexis, 47H.
Leguay, Frs., 181Ee.
Leguerche, Ant., 115B.
Lehone-Laliberté, Nicolas, 184C.
Lemaitre-Lamorille, Frs., 146.
Lemay-Delorme, Paul, 163C1.
Lemire-Marsolet, J. B., 154.
Lemoine de Chateauguay, Charles, 1, 13, 23, 24, 25, 76, 91,
92, 101, 110, 150, 151, 152, 184.
Lemoine, Chs., Baron de Longueuil, 47L, 47M, 47N, 48A.
Lemoine de Longueuil, Jacques, 1, 2, 3, 13, 126.
Lemoine des Pins, Jacques, 196A1, 195A2, 200A, 195B.
Lemoine de Ste Hélène, Jacques, 153.
Lemoine de Bienville, J. B., 152B.
Lemoine de Chateauguay, Louis, 152B.
Lennox, Sr., 153.
Lenoir, J. B., 105A2.
Lenoir, Jos., 181S.

- Lenoir-Tourangeau, Vincent, 76-1, 102R, 181L, 181S, 181T.
Leodle, Docteur, 181Y.
Lepage, Jos. Frs., 87.
Lepallieur-Laferté, Chs., 162D.
Lepallieur, Michel, 104Aa, 105C.
Leroux, Hubert, 160.
Leroux, Louis, 47B.
Leroy, Pierre, 181Q.
Lesly, Jean, 183B2.
Lestage, Pierre, 48F, 49, 102O, 124A, 152B, 181G, 181Q,
187B21.
Lestage, Vve, 187B11.
Lesueur, Pierre, 49.
Leverrier, Frs., 106B, 106B4, 106C.
Levesque, Frs., 120C4.
Leveston, Sr., 42.
Levrau de Langy, J. B., 187B19 187B20.
Levy, Salomon, 103D, 103E, 108.
L'huilier-Chevalier, Frs., 182C.
L'huilier-Desvignes, Jacq., 181F, 187B23.
L'huilier-Chevalier, Michel, 187B19.
Lilly, Jean, 52, 152C, 152D, 152C.
Linctot, Sr. de, 39.
Loatman, J. B., 102T.
Lobinois, Sr., 181U.
Loisel, Ls., 72, 195.
Lorrain, Jean, 187B13.
Lorrain, Pierre, 65, 66.
Lory-Gargot, Frs., 62.
Loubet, Philippe, 9, 10, 47C.
Loupe, Jacques, 102CC.
Lucas, Fierre, 113.

- Lupien-Baron, Ant., 113, 171, 172, 204A.
Lupien-Baron, Jos, 163C1.
Lupien-Baron, Pierre, 181C.
Lusignan, Chs., 120C4.
Madelaine, J. B., 35.
Madore, Chs., 105I6.
Maddox, Daniel, 102T, 105L5, 184B.
Madry, Vve, née Jeanne Renaud.
Magasin du roy, 98.
Magnan-Lespérance, Ant., 23D, 95.
Magnan-Lespérance, Jean, 17, 20, 23C, 23D.
Magué-Lacroix, Sébastien, 114F.
Maignard, Jean, 184A.
Maillot, Frs, 42, 114K1, 114K2.
Maillot, Jacques, 191.
Maillot, Jean, 184.
Maisonneuve, Paul de Chomedy, 115, 191.
Malidor, Louis, 181Cc.
Malidor, Sébastien, 194C, 194D2.
Mallet, Jean, 102O.
Mallet, Louis, 2.
Mallet, Pierre, 1, 7, 62, 187B10.
Malo, Jean, 105I2.
Manassé, Pierre, 47B.
Maray de la Chauvignerie, Michel, 181R.
Marc, Jean, 187B23.
Marchand, Nicolas, 71.
Marché (place du), 9, 20.
Marcheteau-Desnoyers, J. B., 120C4.
Marcheteau-Desnoyers, Jos., 114C.
Marcheteau-Desnoyers, Laurent, 114D.
Marcheteau-Desnoyers, Pierre, 114H.

- Marest-Lepine, J. B., 185E, 185I, 187B13, 187B14.
Marier-Ste-Marie, Louis, 7, 14, 19.
Marin, Pierre, 163B1.
Marot-Labonté, Jacques, 211A1, 211A2.
Marquis, Sr., 71-3.
Mars, Etienne, 102C.
Mars, Jean, 133.
Mars, Simon, 39.
Mars-Comtois, Frs., 102D, 102H, 102L.
Martel, Etienne, 120A1, 120A2, 120A3.
Martel, Jacques, 216H.
Martel, Jean, 198.
Martel, Jos., 102I, 102H, 102G, 120A5.
Martel, Pierre, 120C1, 117B1.
Martinet-Fontblanche, Jean, 102BB, 102Q, 115, 165.
Martinot, Jeanne, 216B, 216C.
Massis, Jos., 161B.
Massé, Martin, 16.
Massé, Michel, 2.
Maublanc de St-Amant, J. B., 136.
Maugé, Claude, 108.
Marin de Lamarque, Sr., 14.
Maugue, Claude, 14, 51, 52, 135, 167, 171, 177, 181.
Maurice-Lafontaine, Bernard, 120C4.
Maurice-Lafontaine, Claude, 173, 174.
Maurice-Lafontaine, Frs., 174.
Mauriceau, Sr., 120A2, 142B.
Mayrand, Jean, 187B2, 187Bb2.
Mayrand, Jeanne, Vve Dubreuil, 187B17.
McCord, Sr., 104H, 104I, 104L, 104M, 104N.
McFarlane, Pierre, 105L2.
McGill, John, 48F, 181T, 181U.

- McKeaney, Sr., 114K2, 120A4, 120A5.
McKindlay, Sr., 181T, 181S.
McLoud, André, 101E.
McTavish, 182A, 183B1 183B2.
Menard, J. B., 102M.
Menard-Saintonge, Louis, 60, 183B2.
Menard, Raymond, 3, 4, 183B4, 183C.
Menesson, Vincent, 187B2.
Mention, Jeanne, Vve Trudeau, 211A1.
Mercereau, Pierre, 27.
Mercil, André, 74-1.
Merkelle, John, 105L2.
Metivier, Barthel., 129B.
Mezière-Lepellé, Alexis, 32, 102BB, 140A, 140B.
Mezière, Pierre Frs., 68, 106D2, 121, 122, 123B, 140A, 140B,
203.
Michalet, Melchior, 134.
Michilimakinac, (rue), 4, 15, 16.
Migeon de Bransat, J. B., 27, 103A, 104, 187.
Migeon de Lagauchetière, 187A, 187A1.
Mignot-Lafrenaye, René, 53.
Miler, Valentin, 174.
Millet-Beauceron, Nicolas, 55, 182.
Millet, Frs., 40, 163B1.
Millot, Charles, 113.
Millot, Jacques, 114, 114D, 118.
Millot, Jean, 42, 43, 45, 114, 115.
Miot-Printemps, Jean, 115C.
Miville, Chs., 105E, 162G4, 164C.
Miran, Bernard, 125B1.
Mittleberger, John, 35, 40, 58.
Moignard, Jean, 52.

- Moison, Ant., 120A4, 120B2, 120B3.
Moison, Jean, 105L3, 105L6, 105M2.
Moler (Lalonde).
Moler-Lasonde, Frs., 35.
Monarque, Pierre, 34.
Monier-Languedoc, Jean, 101E.
Monnié, Jos., 40.
Monnier, Alexis, 27, 62, 102M, 104B12, 187B12.
Montgolfier, Rvd., 68, 179B.
Montigny, Sr. de, 117A.
Montreuil, René, 76-3.
Moquin, Jacques, 71-2, 83, 196B1.
Moquin, Mathurin, 83, 88, 187B21, 194B.
Morand, Jean, 187B16.
Morand, Nicolas, 187B9, 197, 185D.
Morand-Lacharpente, Vincent, 57, 74-1, 217B.
Moreau, Edme, 51, 71-3, 180, 181Cc.
Moreau-Laporte, Marie, 106B4.
Moreau, Urbain Frs., 152E.
Moreau-Jolicoeur, Jean, 160.
Morel-Madore, Frs., 105M3.
Morin, Joseph, 162E, 162F, 181E.
Morin de Lamarque, Paul, 14, 123A, 123B, 123A2.
Morrison, Sr., 164A, 164B.
Moulin à eau, 101.
Moulin du côteau St-Louis, 215.
Murray, Will. Cap., 27, 88.
Nafrechoux, Dominique, 17, 20, 167.
Nafrechoux, Isaac, 168, 181T.
Neveu, J. B., 14, 102U.
Nivard-Toulouse, René, 105I2.
Noel, Jacques, 213B.

Noel, Pierre, 181H, 181I.
Noel, Veuve, 124B1.
Nolan-Lamarque, Claude, 16.
Nolan-Lamarque, Jacques, 150.
Nolan-Lamarque, J. B., 40.
Nolin, Frs., 140C, 142B.
Oakes, Thomas.
Odiot-Laflèche, Sébastien, 189.
Orillac, Jean, 18, 20, 120A1, 120A3, 120A5.
Outaoise, rue, 6, 7, 21.
Pacaud, Antoine, 152B.
Pacaud, Dame, 120C.
Pachot, Frs. Vianney, 143.
Paero, Marie, 162G.
Paillé (voir Payette).
Paire-Carpentras, Frs. Jn., 128A, 184A.
Palin d'Abonville, Frs., 34.
Pampanon, Jos, 162G3.
Panet, Juge, 128B.
Panet, Notaire, 54.
Panet, Pierre, 122, 123B, 120C.
Panet, Sr., 25, 117B2, 128B, 161B.
Panneton, Eustache, 181Q.
Panneton, Sr., 104K.
Pepin, Gilles, 18, 37, 199.
Papineau de Montigny, Jos. Ant. 207B, 208, 209.
Papineau, André, 216B.
Papineau, Jos., 163A, 31, 101, 102AA, 199B.
Papineau, Notaire, 128B, 163C5, 187A1.
Paquet-Vanier, Pierre, 1.
Paradis, Pierre Roland, 181Cc.
Parent, J. B., 105M6.

- Parent, Joseph, 63, 101C, 195A.
Parent, Mathurin, 181N, 181D, 181P, 181X, 187B22.
Parent, Pierre, 173.
Parmier-Beaulieu, Michel, 114H.
Paroisse de Montréal, 127 (voir aussi Fabrique).
Patenotre, J. B., 101D.
Patenotre, Pierre, 187B24.
Patron, Jean Jacques, 69, 192.
Payette-St-Amour, J. B., 180A, 181D, 181E, 181G.
Payette-St-Amour, Leonard, 85, 105L3, 120A2.
Payette-St-Amour, Louis, 180A, 181E.
Payette-St-Amour, Pierre, 187B16.
Payne, Samuel, 152E.
Peladeau, J. B., 101C, 102B, 102X, 102Y, 104K, 105B3.
Peladeau, Jean, 104K.
Peladeau-St-Jean, 187B13, 187B14.
Pelot-Laflèche, Pierre, 214.
Penissant, Louis, 27.
Pénisseau, Sr., 79, 80.
Pepin, Frs., 101I.
Perineau, Denis, 131.
Perineau, Frs., 114L.
Perineau-Lamarche, Jacques, 102M, 116E.
Perineau, J. B., 114L.
Perineau, Jos., 5, 6, 15, 74-1, 101H, 116D, 120B2.
Perineau, Thomas, 115B, 115C.
Perineau-Lamarche, Toussaint, 116D.
Perras, Pierre, 156B, 156C, 156D, 169.
Perrot, Basile, 106B1.
Ferrot, Claude, P.S.S., 124, 165.
Perrot, Frs. Marie, 40.
Perrot, Frs., 105A2, 105I3.

- Perrot, Jacques, 65.
Perrot, J. H., 180D, 181Bb2, 181Bb3, 181Cc, 187B9, 187B12.
Perrot-Vildaigne, Jos., 137.
Ferreault, Jos., 42C, 43, 44, 45, 47B, 155, 156C.
Perry, James, 116D, 116C.
Pertuis, Vve, née Mersan, 155.
Perthuis, Nicolas, 27, 187B21.
Perthuis-Lalime, Pierre, 59, 175, 176, 179C.
Petel, Jos., 1.
Petit, Frs., 105A2, 105B1.
Petit, Gédéon, 154.
Petit du Boismorel, Jean, 15, 73, 74, 75, 142, 196B, 196D,
197, 198.
Petit, J. B., 105B2.
Petit-Lamarche, Jean, 10, 185L, 187B6-2.
Phili-Guerigon, Michel, 187B23, 187B24.
Philippe-Belhumeur, Bernard, 65.
Philippeau, Louis, 110.
Picard, Alexis, 185L.
Picard, Frs., 116E, 207C.
Picard, Jacques, 160, 207D, 216A.
Picard, J. B., 220B.
Picard, Pierre, 59.
Picot-Labrie, Jacques, 45. 49. 65. 67. 189.
Piémontay-Lafleur, Pierre, 212.
Piette-St-François, Frs., 187B6-2.
Picoté de Belestre, Pierre, 26, 41, 163C3, 163C4, 185N.
Pigeau-Lajeunesse, René, 102R.
Pigeon-Barile, 210B.
Pigeon-Pierre, 169.
Pillet, J. B. Pascal, 102B, 124B5, 51, 125B8.
Pillamet, Phil., 117B1.

- Pineau, Nicolas, 40.
Pinguet, Jacques, 7.
Pinguet de Repentigny, Vve, 141.
Piquet, Noel, 204B2, 204B3.
Pivert-Parisien, Louis, 13A.
Place d'Armes, 161C, 162A.
Place du Marché, 22.
Planchard, Jean, 67, 68, 69.
Platte, Jean, 35, 103A, 104G.
Plessis-Belair, Chs., 208, 209.
Plessis-Belair, Jos., 163B2.
Plessis-Belair, Louis, 160.
Plicher, Daniel, 35.
Plichon-Duvernois, Antoine, 162G.
Plichon, Vve, née Marie Pacro, 15.
Plinguet-St-Vincent, Vincent,, 181Bb2.
Pointe aux Trembles, 177.
Poirier, Jacques, 114Q.
Poirier, Jean, 101H, 101K.
Poisset, François, 4, 5.
Poitier-Laverdure, Jean, 13.
Poitier, J. B., 102R.
Poitier, Toussaint, 24.
Poitras, Etienne, 102CC.
Poitras, Joseph, 3, 181L, 181Y.
Poitras, Louis, 213.
Polingen, Ant., 123A.
Polingre, 105L2.
Pomereau, 146.
Porlier, Jacques, 47L, 47M, 47N, 48A, 201, 202, 203, 204B1.
Porte de Québec, 224, 225.
Porteous, Jean, 102A, 185E, 185F, 185G, 185H, 185I, 185L,
185M.

- Portneuf de Becancour, 130A.
Portneuf, Dame, 200A.
Pothier-Laverdure, Claude, 47B, 48F.
Pothier-Dubuisson, Claude, 115A, 132, 133.
Pothier, Toussaint, 9, 13.
Poudres (Magasin des), 102P.
Poudret, Antoine, 47E, 47F, 139, 140D, 187B15.
Poudret, Dame, 120A3.
Pouget-Grisdelin, J. B., 54, 61, 187B5.
Pouget, Paul, 187B16.
Pougnnet, Frs., 60.
Pougnnet, Jean, 43, 44.
Poulin de Francheville, Frs., 47C, 103H, 114L.
Poulin, Jean, 79.
Poupart-Lafleur, Chs., 102A3, 216I, 216L.
Poupart, Jacques, 48C.
Poupart, Jos., 33.
Pournin, Marie, 150.
Powell, Guill., 74-1.
Pow, Thomas, 53.
Prat, J. B., 194A.
Prémont, Augustin, 204B2, 204B3.
Prevost, Eustache, 102V, 104K, 105F, 136, 181Q, 181R, 183B2,
217B.
Prevost, J. B., 181F, 181G, 220.
Price, Sr., 103A, 103D, 104G, 107, 127C, 127B.
Proulx, Basile, 69, 70.
Proulx, Sr., 128B.
Proulx, Mtre, 161A, 161B.
Provencher, Jos., 180D.
Prison, 163C6, 167.
Puybureau, Pierre, 155, 156B, 156C, 181Bb2.

- Puygibeau, 47H.
Puyperon-Lafosse, Ant., 115B, 115C, 120A2.
Prud'homme, Dame, 103H, 110, 111, 112.
Prud'homme, Frs., 31, 102AA, 102Y, 102Z.
Prud'homme, J. B., 102Z.
Prud'homme, Louis, 11, 25.
Prud'homme, Pierre, 31.
Querbois, Martin, 117B1.
Quenet, Jean, 11.
Quenneville, Charles, 126, 130B.
Quenneville, 130.
Quesnel-Fontblanche, Jacques, 17, 19, 114G, 121A1.
Quesnel-Fontblanche, Jean, 21.
Quesnel, Robert, 18, 20.
Quesnel, Olivier, 186C.
Quesnel, Raymond, 105M4.
Queylus, Mr. de, 115.
Radgley, Frs., 200A.
Radisson, Volant de, 47D, 47E.
Raimbault, Claude, 109, 173.
Raimbault, Pierre, 52, 77, 93, 95, 105C, 105D, 105E, 105L5,
105L6, 115, 115A2, 131, 146, 148, 149, 194D2, 217C, 224,
225.
Raimbault-Duverger, Frs., 58.
Raimbault-St-Blain, Jos. M., 51, 58.
Raimbault-St-Blain, Dame, 194D1.
Raimbault-St-Blain, Frs., 187B22.
Raimbault-St-Blain, M., 183C.
RangeréDeslauriers, Jacques, 181M.
Ranger, Pierre, 13C, 21, 102DD, 115B, 115C, 125B1, 127B,
132B, 133, 134, 162E, 162F.
Rapin, André, 102P.

- Rapin, J. B., 106D2, 121B, 122, 123B, 185C.
Randot, Intendant, 18.
Raymond-Lajeunesse, Aug., 104H, 106D1, 116C, 116D.
Raymond-Lajeunesse, Guill., 116A.
Raymond, Jos., 35.
Raymoneau, S., 40.
Ramezay (voir de Ramezay).
Reboul-Leveillé, Toussaint, 175A.
Recollets, 98, 101, 102, 102B, 102Q, 102BB, 102EE.
Remigard, Etienne, 57.
Renaud, Charles, 7, 163C2.
Renaud, Jean, 55, 182.
Renaud, Laurent, 47A.
Renaud, Vve, 163C3.
Rheaume, Chs. Aug., 7, 27, 101B.
Rheaume, Hyacinthe, 105L5.
Rheaume, Simon, 114G, 119.
Ricard, Jacques, 181F.
Richard, Guill., 162F.
Richard, Jacques, 105F.
Richardson, 187A1.
Richaume, Pierre, 187B11.
Riday-Beauceron, Jean, 60, 199.
Rielle, J. B., 187Bb2.
Rigaud, Jean, 210B.
Rigaude de Vaudreuil, Pierre, 191A1, 191A2, 191B, 192, 193.
Rigaude de Vaudreuil, Phil., 68, 69, 70.
Rouville, Hertel de, 194D2.
Rivard, Julien, 38, 48D.
Rivard, St-Dizier, 120B3.
Rivest, Pierre, 169, 170.
Robereau-Duplessis, Jos., 113, 130B, 204B1.

- Robert de la Morandière, Etienne, 116B, 187B20.
Robert, Nicolas Frs., 187B21, 187B22.
Robertson, Sr., 47D.
Robertson, Daniel, 181U, 181T, 187Bb1.
Robidoux, Frs., 35.
Robillard, Claude, 14.
Robillard, Jacques, 79.
Robineau, Pierre, 131.
Robitaille, Philippe, 120B, 136.
Robitard, Manyan Jacques, 217.
Robutel de St-André, Claude, 73, 74, 102EE, 120A, 196.
Robert, Etienne, 6, 7, 33, 101A, 102P.
Rondeau, J. B., 185B.
Rose, Nicolas, 143B.
Rouillier, Dominique, 127.
Rousseau, Dominique, 124B2.
Rousseau-St. Jean, Jean, 162D, 181B.
Roussel, Pierre, 63, 64.
Rouville, Hertel de, 194D2.
Rouville, Mde de, 41.
Rouville, René de, 187B4, 187B7.
Roy, André, 75.
Roy, Jacques, 168.
Roy, Jean, 170.
Roy, Laurent, 181Gg.
Roy, Pierre, 71, 72.
Roy-Deschats, Jean, 19, 181Gg.
Roy-Lajeunesse, Aug., 120C1.
Ranger-Paquet, Pierre, 102EE.
Roy-Portelance, Louis, 204B3.
Roybon, Dallene de, Melle, 187B6.
Ruet-Dauteuil, Chs., 119B.

- Rupalay, Veuve, née Lemire, 127C, 187M.
Rybot, Sr., 198.
Sabatier, Frs., 59.
Sabourin-Chauvanière, Denis, 181Aa.
Sadé-Lalune, J. B., 102G, 102I.
S alomon, Ezéchiél, 129A.
Salvage de Tremont, Ant., 200B2.
Sanguinet, Christophe, 27, 47C.
Sanguinet, Simon, 7, 52, 101B, 151, 152B, 152B2, 152C, 153.
Sarazin, Sr., 119.
Sareau-Laviolette, Jean, 89.
Sareau, Pierre, 190B.
Sargnac-Lafond, Jean, 28.
Saulnier-St-Michel, Phil., 218.
Sauvage, Jacques, 110, 111, 141, 217C.
Sauvage, Dame, 42D.
Sauvageau de Maisonneuve, Pierre, 62.
Schiefflin, Jacob, 53, 57.
Scott, Sr., 47H, 47I.
Seguin, Jacques, 79.
Seminare (ancien), 149.
Senecal, Jean, 65, 66, 221.
Senecal, Jos., 85, 95, 222.
Senet-Lachenaye, Chs., 213B.
Senet-Lachenaye, Esprit, 216A.
Serre, Jean, 181.
Shandy, Louis, 102EE.
Sibile, Sr., 110.
Simon, Levi, 105L2.
Simonet, Frs., 35, 114P, 130B, 196B2.
Simonson, Guill, 135.
Soeurs Grises, 54.

- Souard, Rod. Gabriel, 49, 127, 187, 187C, 188, 189, 190.
Soumande, Jean, 40.
Soumande, Dame, 47D, 47F, 222.
Soumande, Dlle, 76-1.
Soumande-Delorme, Frs., 27.
Soumande, Pierre, 120B.
Soustre, André, 102S, 102T.
St-Arnaut, Dame, 63, 64, 137.
St-Aubin, Pierre, 114C.
St-Claude, (rue), 196B1.
St-Dizier, Etienne, 31, 48E, 101.
St-Germain, Amable, 153.
St-Germain, Lamoureux, Frs., 38, 39.
St-Germain-Lamoureux, Pierre, 41, 42, 43, 44, 45, 132.
St-George-Dupré, Sr., 114P.
St-Gilles (rue), 92.
St-Guillaume (rue), 102I, 102F, 102H.
St-Mars, J. B., 152E.
St-Martin, (rue), 97, 216, 217.
St-Michel, 57.
St-Michel-Messier, 101.
St-Nicolas, 104N.
St-Olive, Sr. de, 112, 146.
St-Ours-Deschaillons, J. B., 48E, 132A.
St-Ours, Pierre de, 181U.
St-Ours, Roch de, 196B1, 200B3.
St-Paul de Senneville, 75.
St-Per, Agathe de, 140.
St-Per, Jean de, 129.
Stenhouse, John, 114K2, 120A4, 120A5, 176.
Sunderland, Daniel, 63, 64, 74-2.
Sunderland, Jean de, 151.

- Sureau-Oudin, Hilaire, 120A1.
Silvain, Timothée, 74-2, 181M, 181N, 181O, 181P, 181X,
187B9.
Tabeau, Alexis, 195A.
Tabeau, Jean, 4, 120A.
Tabeau, J. B., 105F, 106C1.
Tardif, Claude, 110, 111.
Tardif, Soeur Cong. N.-D., 177.
Tartre-Larivière, Guill., 116A.
Tavernier, Julien, 161D, 163C3.
Teillier-Lespérance, Antoine, 194B.
Tessier-Latessonnière, Laurent, 164A, 164B.
Tessier, Chs., 127C.
Tessier, Jacques, 162D, 162E.
Tessier, Jean, 162E, 162F.
Tessier, Jos., 197.
Tessier, Paul, 162A, 163C4.
Tessier, Urbain, 161, 162, 162B.
Testard de Folleville, Chs., 61.
Testard de Laforest, Jacques, 150, 184, 191.
Testard de Montigny, Louis, 124B2.
Tetreau, Louis, 7, 187B10.
Tetreau, Sr., 47G, 47I.
Thaumur-Lasource, Dom., 137.
Thibierge, Sr., 20.
Thomas, Sieur, 89, 90, 93, 94, 52.
Thomas, Jean, 183B2.
Tiersan, Sr. de, 37, 103D, 107.
Tillière dit St-Jean, Mathieu, 210B.
Tinslay, Jones, 221.
Tison, J. B., 130B.
Todd, Sr., 181T, 181U.
Tonty, Sr. de, 41, 181Y.
Tougard, Guillaume, 204, 204B1.

- Toupin, Chs., 101I, 129A.
Toupin, Noel, 35.
Tourneret, Sr., 92.
Tournois, Jean, 65, 66.
Tribot-Lafricain, Louis, 210A.
Trinque, François, 187B6, 187B9, 187B12.
Tronson, Rod., 102, 102Q.
Trottier-Desrivières, Eustache, 13B, 13C.
Trottier-Desrivières, Julien, 95.
Trottier-Desrivières, Pierre, 12, 27.
Trottier-Desrivières, Sr. de, 150A.
Trottier-Desauniers, Thomas, 47D.
Trudeau, Bertrand, 183B1.
Trudeau, Etienne, 65, 66, 67, 73-1, 181Y.
Trudeau, Frs., 194B, 65, 66, 67.
Trudeau, Jos., 55.
Trudeau, Laurent, 182B.
Trudeau, Louis, 68, 186A.
Trudeau, Vincent, 210, 211A.
Trudeau, Sr., 13C.
Tunay-Dufresne, Ant., 120A4.
Tuilier-Desvignes, Jacques, 65, 66.
Tuilier-Lacombe, Jean, 17, 132A, 134, 135, 187B14.
Tuilier-Lacombe, René, 23A.
Turner, John, 9, 10, 48C.
Turpin, Alex, 38.
Vachon de Belmont, Rvd., 95, 224, 225.
Vacher, Thomas, 40.
Vacine, Chs., 162G1, 162G2.
Vadeau-Vadeboncoeur, Jacq., 132A.
Valade, Chs., 105F, 105I1, 105I3.
Valade-Lajeunesse, Jean, 181F, 210B.
Valade, J. B., 221.
Vallée, J. B., 46.

- Vallée, Pierre, 102H, 102I, 102K, 102L, 102M, 102N, 104B4,
106B3, 106B1, 120C3.
- Vanier, J. B., 163D.
- Varennnes, Sr. de, 153.
- Varin, Jacques, 114B.
- Varin-Lapistole, J. B., 114B.
- Varin-Lapistole, Louis, 104N3, 114F.
- Varin-Lapistole, Nic., 114A, 152E.
- Varin, Victor, 8, 9.
- Vaudreuil, Philippe, Rigaud de, 68, 69, 70.
- Vaudreuil, Pierre, Rigaud de, 191A1, 191A2, 191, 192, 193.
- Vaudry, Vve Jacq., née Jeanne Renaud, 135, 181Cc.
- Verchères, Frs. Jarret de, 181Bb, 181Dd.
- Verdon, Pierre, 101L.
- Verger-Desjardins, Jean, 47A, 47H.
- Vermet, Antoine, 105C, 185G.
- Vermet-Bourguignon, Nic., 127E, 128A, 130A.
- Viau-Lespérance, Jean, 127.
- Vienne, J. B., 116B.
- Viens, Ignace, 47A.
- Viger, Antoine, 220A.
- Viger, Augustin, 163C5.
- Viger, Barbe, 187B19.
- Viger, Charles, 218, 87, 92, 93, 219.
- Viger, Denis, 23C, 23D, 186B, 186C, 186A.
- Viger, Jacques, 71-3, 79, 84, 87, 91, 92, 186C.
- Viger, Louis, 216C.
- Viger, René, 217A.
- Vilbon, Sr. de, 163C3.
- Vincent, James, 92.
- Vinet, Frs., 65.
- Vinet, Dame, 199.
- Vinet, Prudent, 65, 181Cc, 183B4.
- Vinet, Philippe, 181Cc.

- Vinet-Preville, Philippe, 191A2.
Volant de Radisson, Frs., 16, 47D, 47E, 105L.
Volant de Radisson, Etienne, 116.
Walker, James, 102A, 200A.
Walker, Thomas, 184C, 185B, 185D.
Wiggans, M., Epouse Jacob, 35.
Wragg, Richard, 216C.
Yon de Lacouverte, Sr., 23B, 35, 36.
Yvon ou (Hyvon) dit Leber, Gabriel, 101E.
Yvon-Rochefort, Etienne, 136.

TABLE DE CONCORDANCE

des numéros qui figurent sur le plan

avec les numéros d'ordre du texte et le chiffre numérique de la planche où ils se trouvent. Les numéros du plan sont mis entre parenthèses dans le texte, au commencement des alinéas.

Numéro sur le plan	Chiffre de la planche	Numéros d'ordre	Numéro sur le plan	Chiffre de la planche	Numéros d'ordre
1	3	31	23	"	" H
2	"	32	24	"	" I
3	"	33	"	"	partie de " L
4	"	34	25	"	" K
5	"	"	"	"	" L
6	"	101	26	"	102A
"	"	partie de 102AA	27	"	" B
7	"	"	28	"	" C
8	"	102BB	29	"	" D
9	"	" CC	30	"	" E
10	"	" CC	31	"	101K
"	"	partie de " EE	32	"	partie de 102H
11	"	" "	"	"	" I
12	"	" "	33	"	103G
13	"	" "	"	"	" 102H
"	"	" DD	34	"	" L
14	"	" Z	"	"	" I
15	"	" X et Y	35	"	" M
16	"	" U	"	"	" N
17	"	" S et T	36	"	" "
18	"	" R	37	"	" O
19	"	101G	38	"	" P
"	"	102Q	39	"	" Magasin
20	"	101A			des poudres " P
20A	"	101B	40	4	Cimetière
21	"	" C			des
22	"	" D E F			Anglicans " "

Numéro sur le plan	Chiffre de la planche	Numéros d'ordre	Numéro sur le plan	Chiffre de la planche	Numéros d'ordre
41	“	106A	71	“	“ “
42	“	partie de “ B1	72	“	“ I 6
43	“	“ “	73	“	“ I 5
“	“	“ B3	74	“	“ I 3
44	“	“ “	75	“	“ I 4
“	“	“ B4	76	“	“ I 1
45	“	partie de “ C1	77	“	“ I 2
46	“	“ “	78	“	105L1
47	“	“ D1	79	“	“ L2
48	“	121A	80	“	116C
49	“	106D	80A	“	“ D
“	“	121B	“	“	partie de “ A
“	“	122	81	“	“ F
“	“	123B	82	“	“ “
50	“	123A	“	“	“ 117A
51	“	124A1	83	“	“ “
52	“	124A3	84	“	120C4
53	“	“ A2	85	“	“ C5
54	“	“ B1	86	“	105L3
55	“	“ B3	87	“	“ L4
“	“	“ B4	“	“	“ 106A
56	“	125A	88	“	116B
57	“	124B2	89	“	“ 117B1
58	“	partie de “ B5	“	“	“ B2
“	“	“ 125B2	“	“	“ 120C1
59	“	“ 124B5	90	“	“ 117B1
59	“	“ 125B1	“	“	“ 120C1
“	“	“ B2	“	“	“ C2
60	“	105B3	91	“	105L5
61	“	“ C	92	“	“ M1
62	“	“ D	93	“	“ M3
63	“	“ B2	94	“	“ M4
64	“	“ B1	95	“	“ M5
65	“	“ A2	96	“	partie de “ L6
66	“	“ A3	“	“	“ M2
67	“	“ G	“	“	“ A1
“	“	“ H	97	“	“ M6
68	“	“ F	98	“	114Q
69	“	“ E	97	“	115A2
70	“	partie de “ K	100	“	“ B

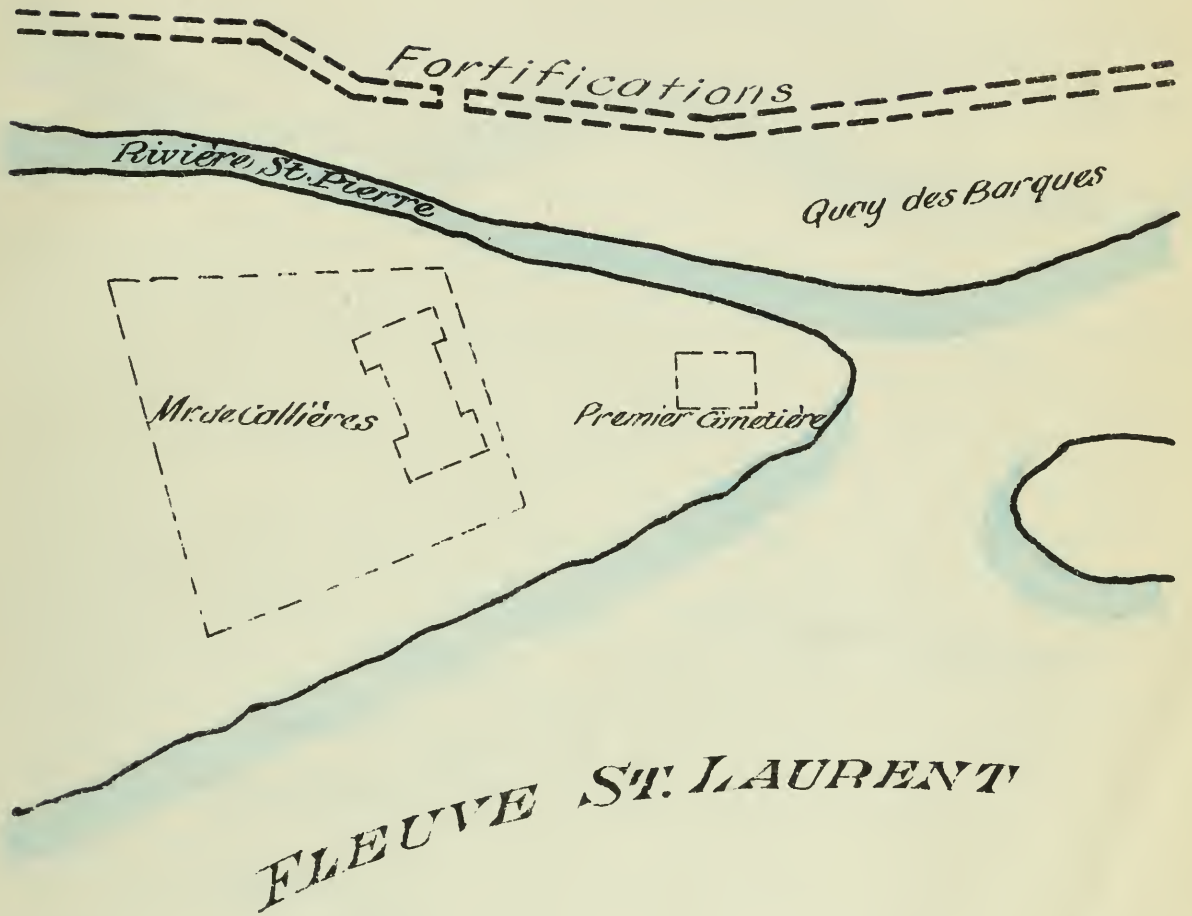
Numéro sur le plan	Chiffre de la planche	Numéro d'ordre	Numéro sur le plan	Chiffre de la planche	Numéro d'ordre
101	"	" B2	"	"	120A1
"	"	" C	"	"	" A2
"	"	120B2	"	"	" A3
102	"	115C	128	"	" Ax
103	"	120B3	129	"	119B
104	"	114P	130	"	114G
105	"	120B1	"	"	119A
106	"	104H I L	131	"	118
"	"	" M N	132	"	partie de 35
107	"	partie de 35	133	"	"
"	"	103A	134	"	"
"	"	104G	135	"	36
108	"	103D	136	"	37
"	"	" F	137	"	38 et 39
"	"	108	138	"	40
109	"	35	139	"	40
110	"	"	140	"	41
111	"	103D	141	"	42D
"	"	107	142	"	" D
112	"	103F	"	"	" C
"	"	109	"	"	43, 44, 45
113	"	104N3	143	"	43
"	"	114E	"	"	46
"	"	" F	144	"	43
114	"	" L	"	"	46
115	"	103	145	5	127B
116	"	" G	"	"	146A
117	"	" H	"	"	127E
118	"	110 et 111	"	"	128A
119	"	114D	146	"	127D
120	"	partie de " C	"	"	146B
121	"	" "	"	"	127A et C
122	"	114A	"	"	" B
123	"	112	147	"	128B
124	"	113	148	"	129A
125	"	114K1	149	"	" B
126	"	" K2	150	"	" C
"	"	120A4	151	"	126
"	"	" A5	152	"	157
127	"	114H I	"	"	158

Numéro sur le plan	Chiffre de la planche	Numéros d'ordre	Numéro sur le plan	Chiffre de la planche	Numéros d'ordre
153	"	156A	181	"	136
154	"	" B	182	"	137
155	"	155	183	"	138 et 139
"	"	partie de 156C	"	"	140D
156	"	154	184	"	140A
"	"	" 156D	185	"	" B
157	"	" 151	185A	"	partie de 13B
"	"	" 153	185	"	13A et 13 C.
158	"	" 153	186	"	141 et 142A
159	"	" 153	186A	"	partie de 14 et 13D
160	"	152F	186A	"	partie de 13B
161	"	" D	187	"	140C et 142B
"	"	" E	187A	"	16
162	"	" B	188	"	" 17 et 18
"	"	" E	189	"	15
"	"	" C	190	"	20
163	"	" B	"	"	" 18
"	"	" E	191	"	21
"	"	" C	192	"	19
164	"	" B	"	"	" 17
165	"	151	193	"	1
166	"	150B	194	"	2
167	"	"	195	"	3 et 4
168	"	148	196	"	5 et 6
169	"	" 150A	197	"	" 7
170	"	149	198	"	" 7
171	"	partie de 147	"	"	8
172	"	" 144	199	"	" 23C et D
"	"	" 145	200	"	" B
"	"	" 146B	200A	"	22
"	"	" 147	201	"	" 23 C et D
173	"	146A	202	"	23A
"	"	" B	203	et	
174	"	143A	204	"	" 24
175	"	130A	205	et	
176	"	" D	206	5	partie de 25
177	"	131	207	"	26
178	"	132A	208	"	27
179	"	133	209	"	partie de 9
180	"	134 et 135	210	"	" 9 et 10

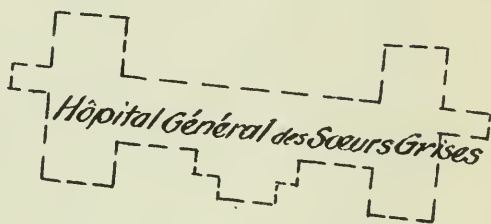
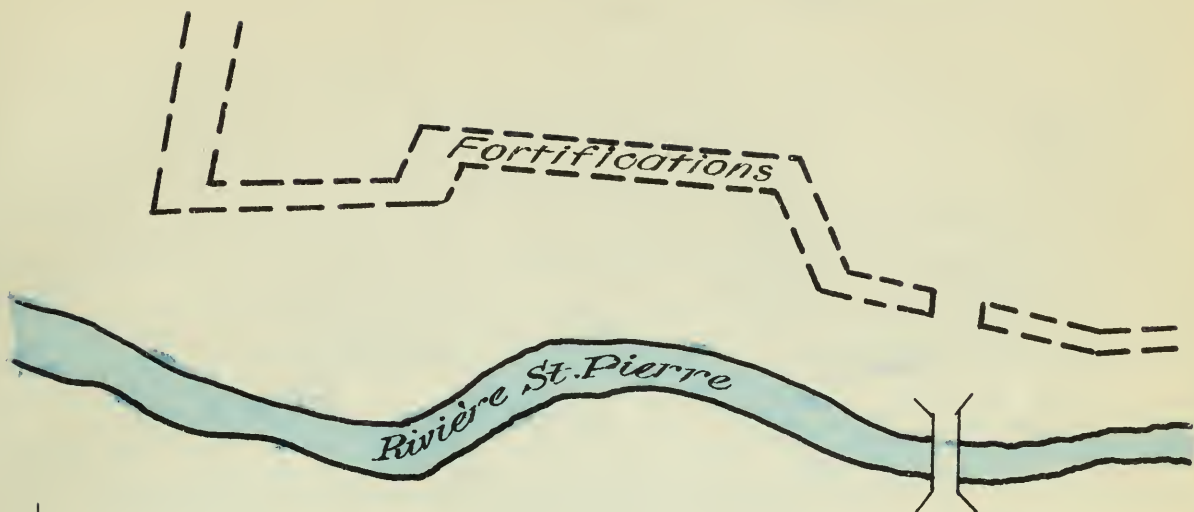
Numéro sur le plan	Chiffre de la planche	Numéros d'ordre	Numéro sur le plan	Chiffre de la planche	Numéros d'ordre
211	"	10	244	"	168
212	"	11	245	" compris dans (255)	
213	"	12	246	"	169
214	"	160	247	"	170
215	"	161A	248	"	171-172
216	"	161B	249	"	173
217	"	161D	250	"	174
"	"	partie de 162A	251	"	175A
218	"	162B	252	"	" B
219	"	162C	253	"	176
220	6	" D	254	"	177 et 179A
221	"	" E	"	"	180A et 181Z
222	"	" E et F	255	"	178
223	"	" F	256	"	179B
224	"	" F	257	"	" C
225	"		"	"	180B et C
226	"	partie de 163A	258	"	" D
227	"		259	"	47A
228	"	163B1	260	"	" C
229	6	163B2	261	"	" E et F
230	"	162G3	262	"	" G
231	"	163C1	"	"	partie de " H
232	"	163C2	263	"	" H et 47 I
"	"	partie de " C3	264	"	" L M et N
233	"	" "	"	"	48A
"	"	" C4	265	"	" C
234	"	" C5	266	"	47B
235	"	" C6	267	"	47
"	"	167	268	"	48D
236	"	163D1	269	"	" E
"	"	" D2	270	"	" F
237	"	162G2	271	"	49
237A	"	" G1	272	"	51
238	"	partie de 164B	273	7	52
"	"	164C	273A	"	53
239	"	" A et D	274	"	54
240	"	165A	275	"	55
241	"	" B	276	"	183B4
242	"	" C	277	"	" C
243	"	166			

Numéro sur le plan	Chiffre de la planche	Numéro d'ordre	Numéro sur le plan	Chiffre de la planche	Numéros d'ordre
		" B9	352	"	62
		" B12	353	"	63 et 64
330	7	187B11	354	8	partie de 65
331	"	187B15	355	"	" 65
332	"	" B16-3	"	"	" 66
333	"	" B16-2	"	"	" 67
334	"	" B16-1	356	"	"
335	"	184A B et C	"	"	" 68
336	"	185A	356A	"	69 et 70
337	"	184D	357	"	200A
338	"	184E	358	"	194A
339	"	185B C et D	359	"	"
340	"	185E F et G	360	"	"
"	"	185H I et L	361	"	200B1
"	"	partie de 185M	362	"	195A2
341	"	" N	"	"	" B
"	"	" M	"	"	196A1
342	8	187B3	363	"	195A1
"	"	" B4	364	"	196A2
343	"	187B4	365	"	200B2
"	"	" B7	"	"	partie de 200B3
"	"	" B3	366	"	196B1
344	"	186A	"	"	200B3
"	"	187B10	367	9	201
"	"	187B13	"	"	202
344	"	187B14	"	"	203
"	"	" B17	"	"	204B1
345	"	partie de 186A	368	"	204B2
346	"	" B	"	"	204B3
"	"	" C	369	"	207
"	"	" A	370	"	" D
347	"	191A1	371	"	204A
"	"	191A2	"	"	partie de " B2
"	"	191B et C	"	"	" " B3
"	"	192A B et C	"	"	205
"	"	193A et B	"	"	206
348	7	57	"	"	207A
349	"	58	"	"	" B
350	"	59 et 60	372	"	199B
351	"	61	373	"	196D

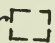
Numéro sur le plan	Chiffre de la planche	Numéro sur d'ordre	Numéro sur le plan	Chiffre de la planche	Numéro sur d'ordre
"	"	198	"	"	" C
"	"	199A	396	"	217A
374	"	partie de 197	397	10	217B
375	"	"	398	"	217C
"	"	196C	399	"	218
376	"	" B1-2	"	"	partie de 219
377	"	" B2-2	400	"	" 219
"	"	partie de " C	401	"	220A
378	8		402	"	" B
379	"	partie de 71	403	"	partie de 221
380	"		404	"	"
381	"	" 72	"	"	222
382	9	72	405	"	223
383	"	73 1°	406	"	78
384	"	73 2°	406A	"	79 et 80
385	"	74 1°	406B	"	" "
386	"	74 2°	407	"	88
387	"	75	408	"	89
388	"	76	409	"	partie de 90
389	"	214	410	"	" "
"	"	215	411	"	82
390	"	216A	"	"	83
391	"	" B	"	"	84
392	"	partie de " C	412	"	85
393	"	" D	"	"	91
394	"	" E	"	"	partie de 92
"	"	" F	413	"	" 92
"	"	" G	414	"	86
"	"	" H	415	"	87
395	"	" I	415	"	98
"	"	" L			







Pressoir à cidre 

Maison du meunier 

Le Moulin 

FLEUVE ST. LAURENT

Planche 3^{ème}

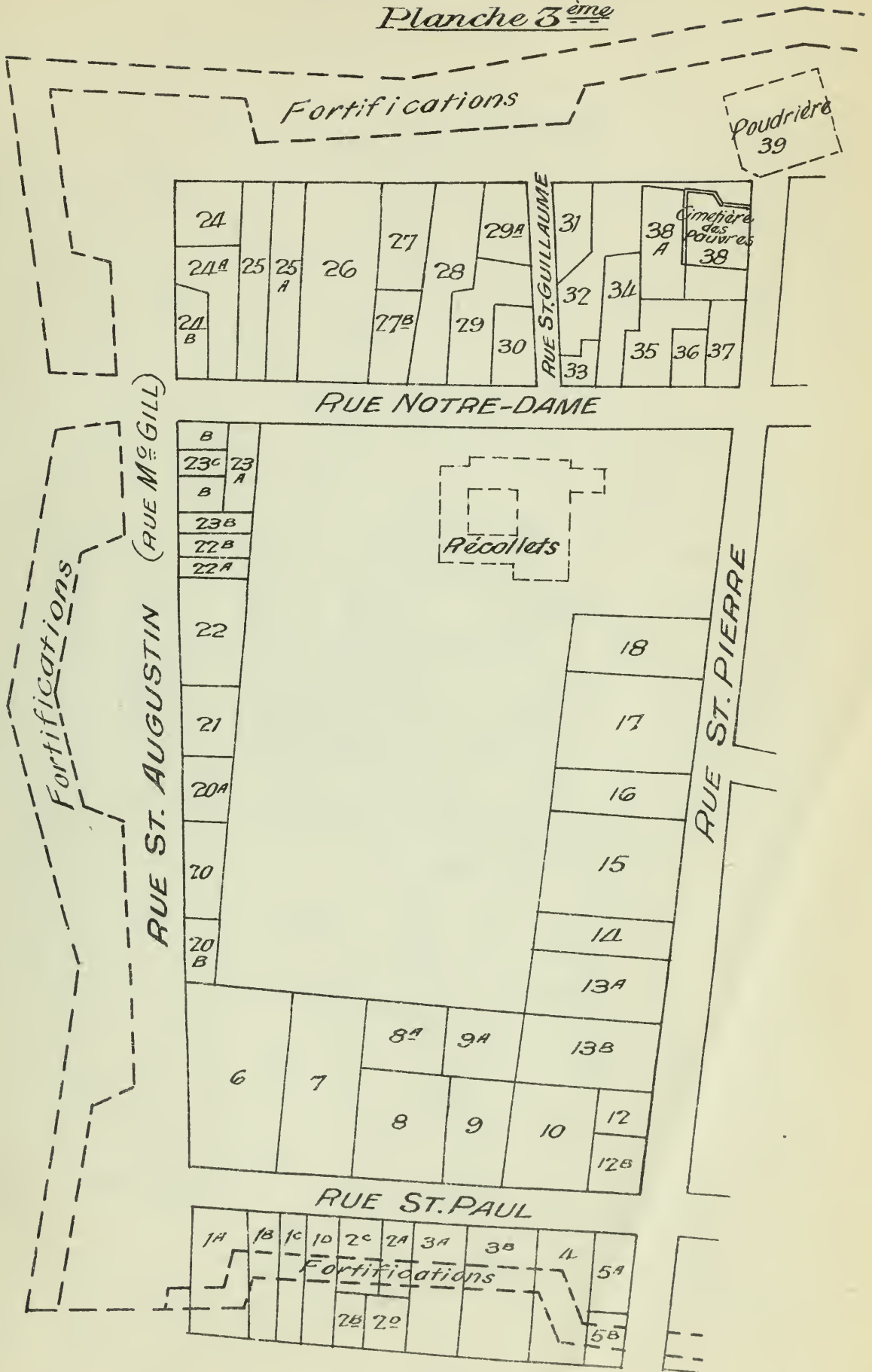


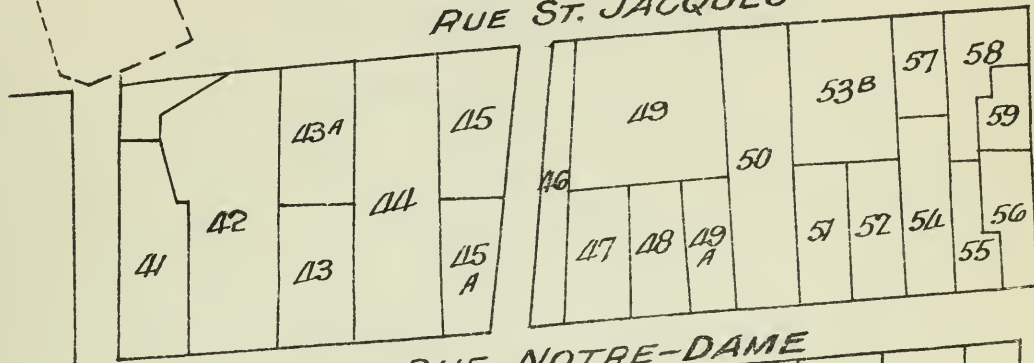
Planche 4^{ème}

Ancien Cimetière

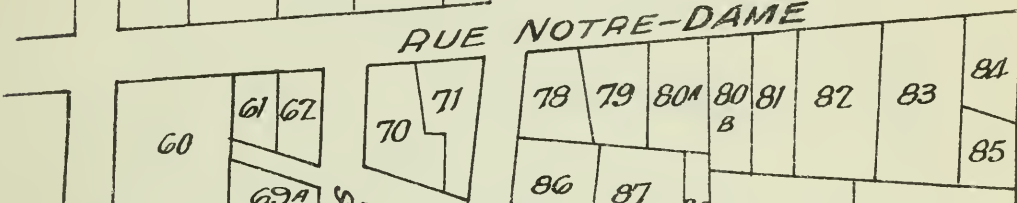
Fortifications

40

RUE ST. JACQUES



RUE NOTRE-DAME



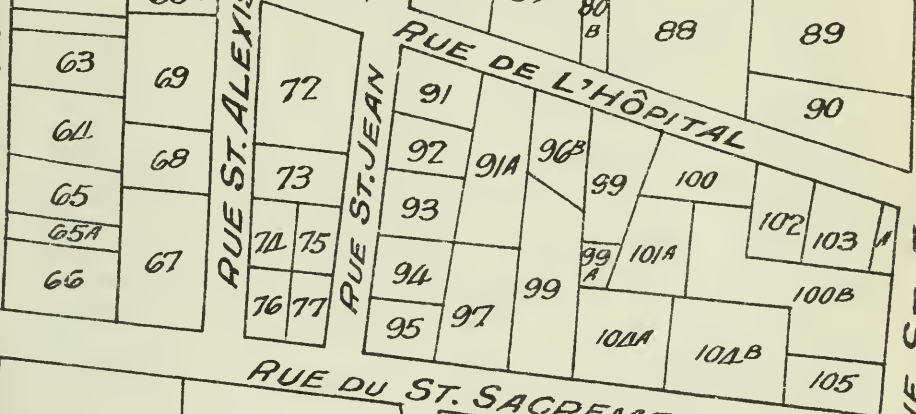
RUE DE L'HÔPITAL

RUE ST. PIERRE

RUE ST. ALEXIS

RUE ST. JEAN

RUE ST. FRANÇOIS



RUE DU ST. SACREMENT

RUE ST. PAUL

Fortifications

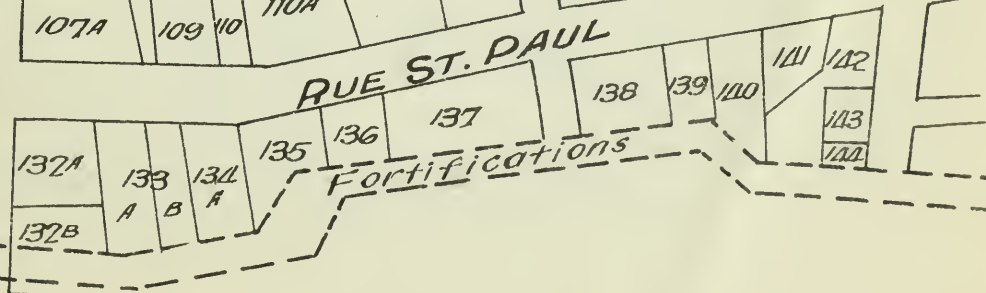
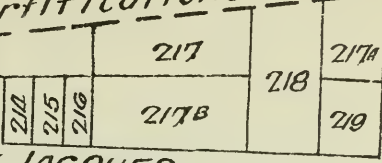
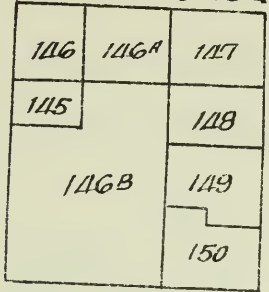


Planche 5^{ème}

Fortifications



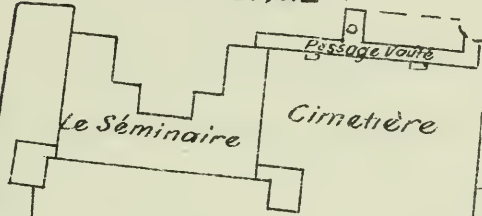
RUE ST. JACQUES



Puits

Eglise Paroissiale

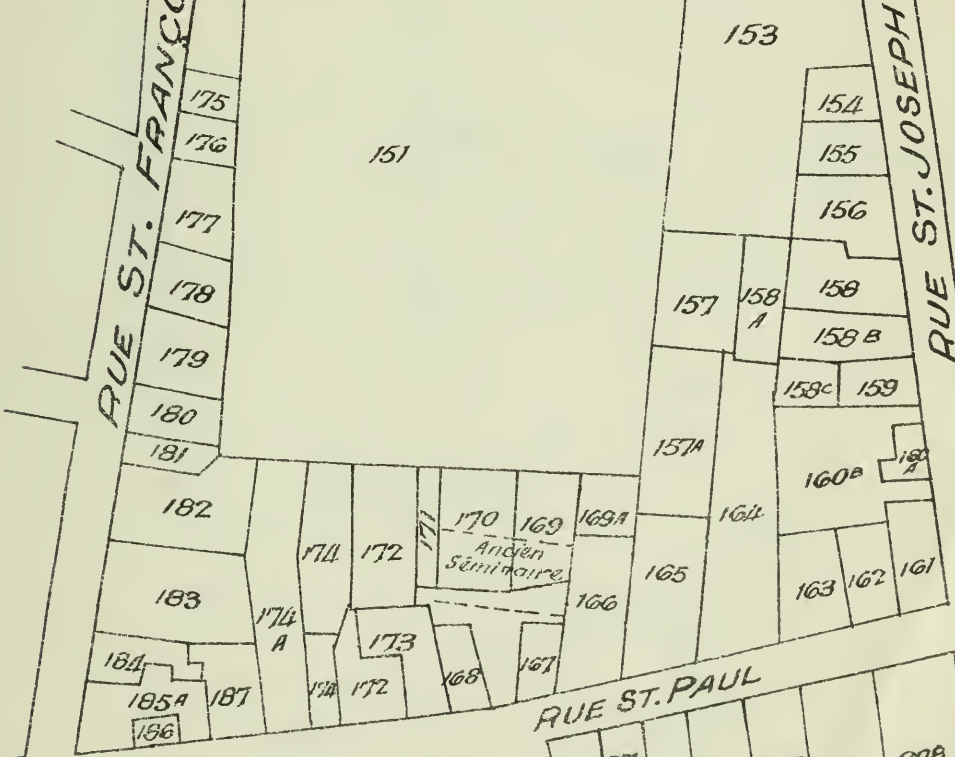
RUE NOTRE-DAME



152

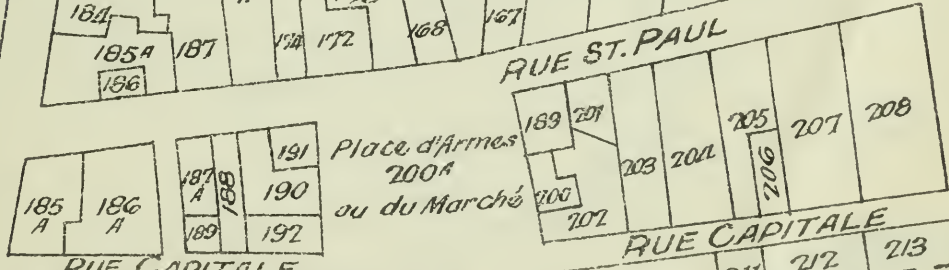
RUE ST. FRANÇOIS

RUE ST. JOSEPH (ST. SULPICE)



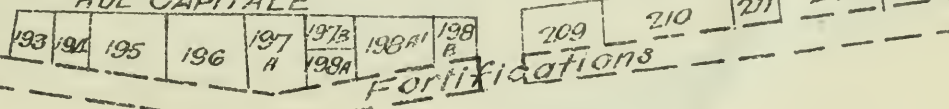
RUE ST. PAUL

Place d'Armes
200A
ou du Marché



RUE CAPITALE

RUE CAPITALE



Fortifications

Planche 6^{ème}

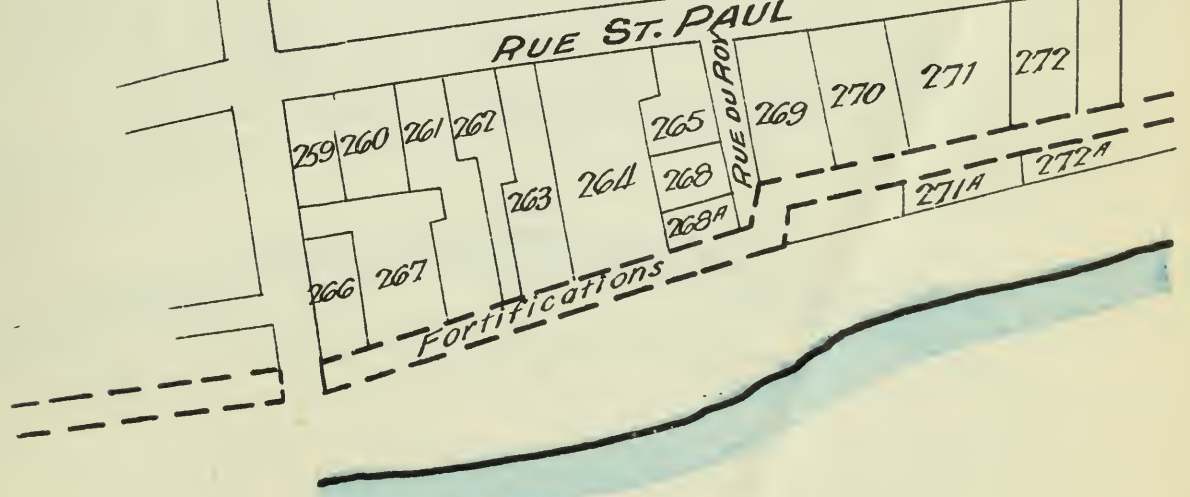
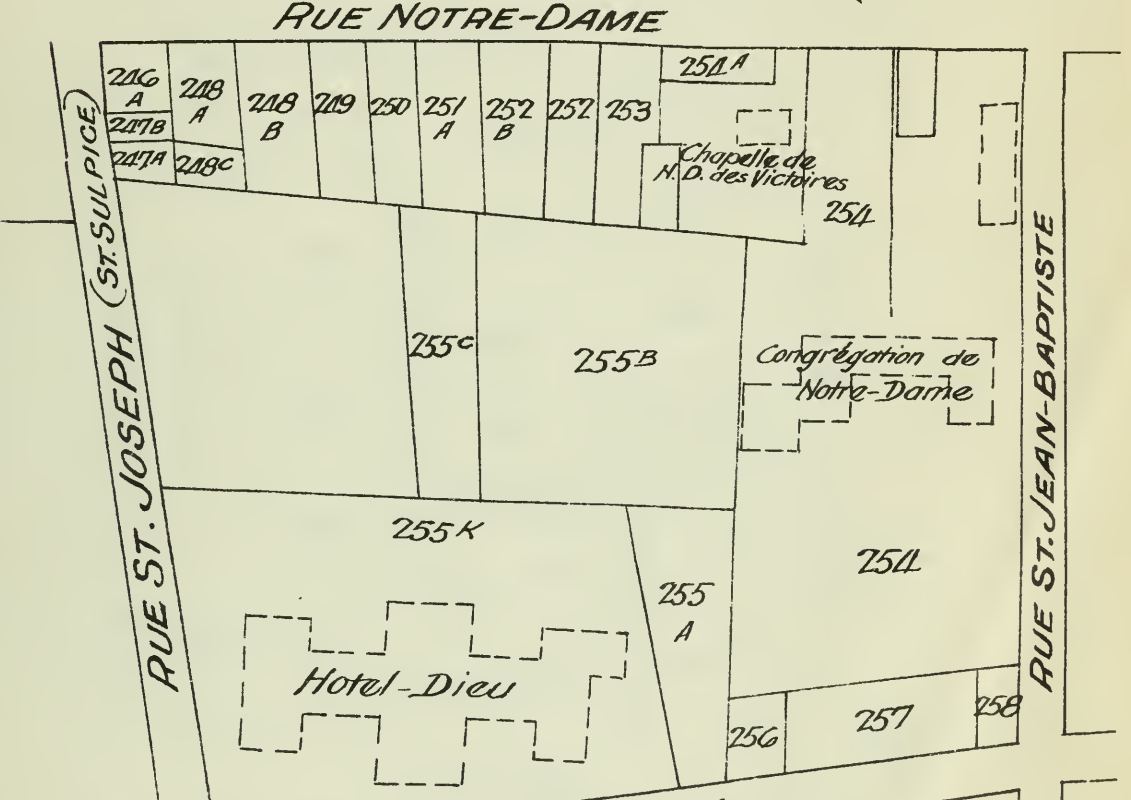
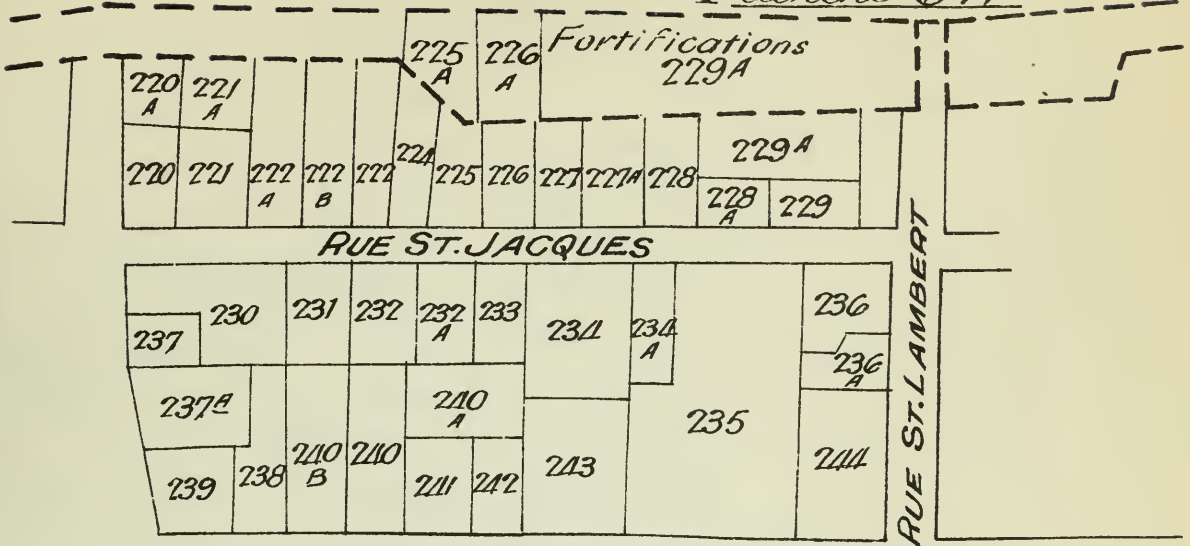
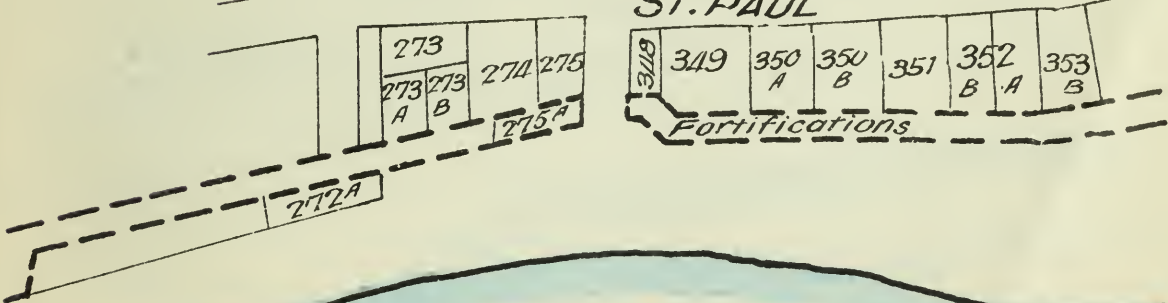
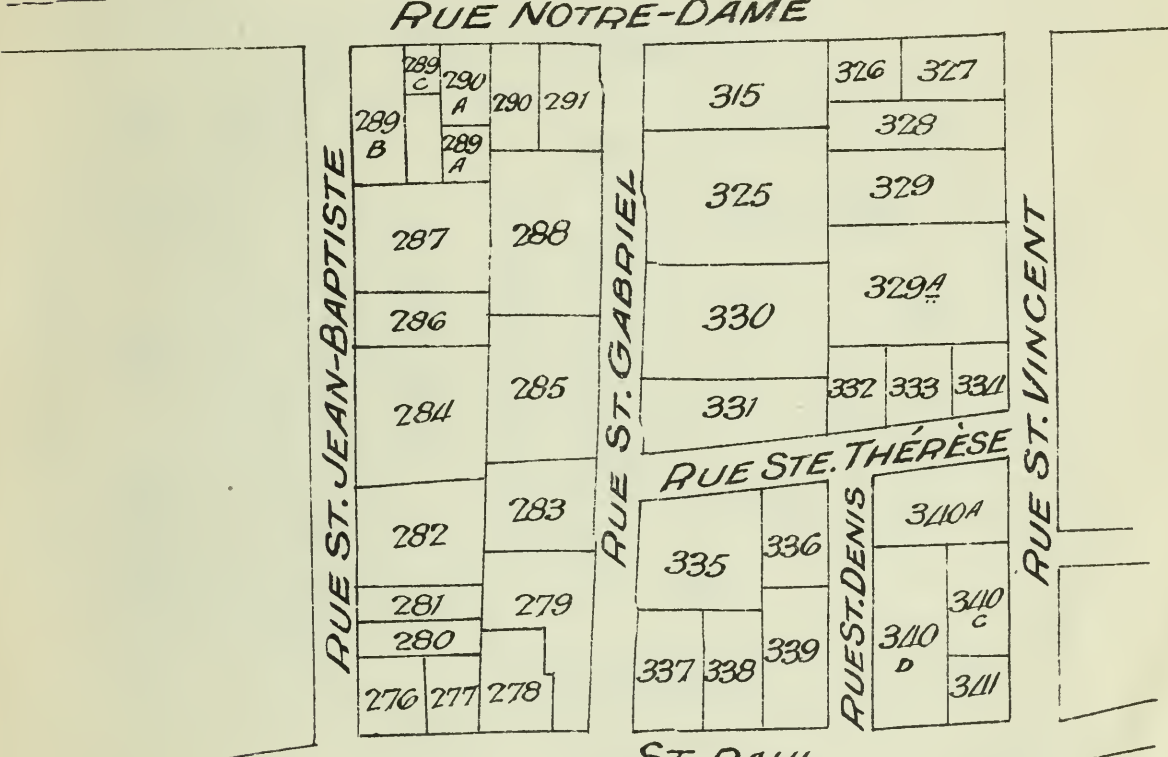
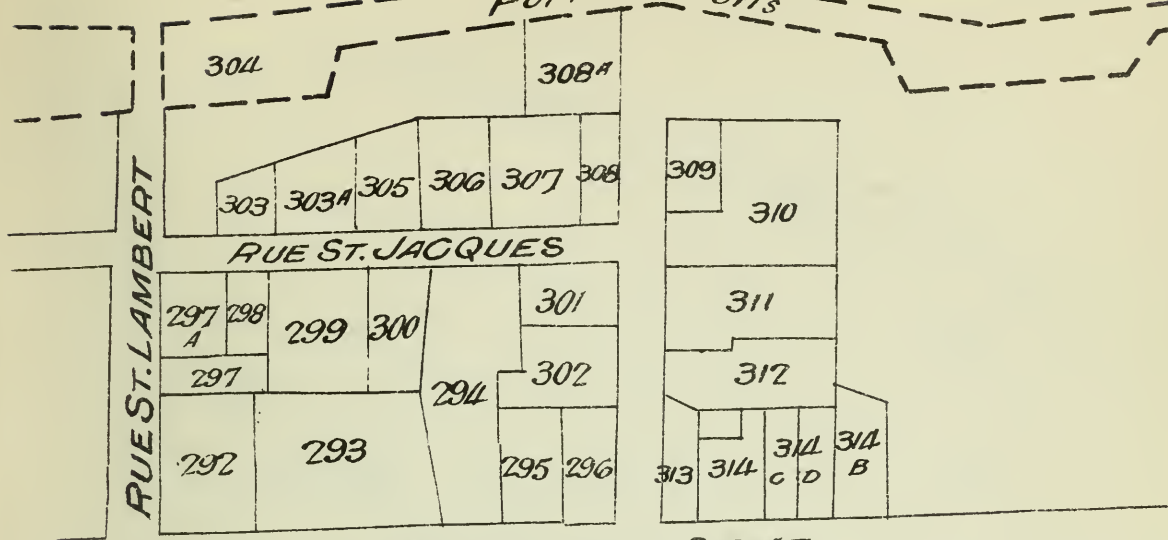
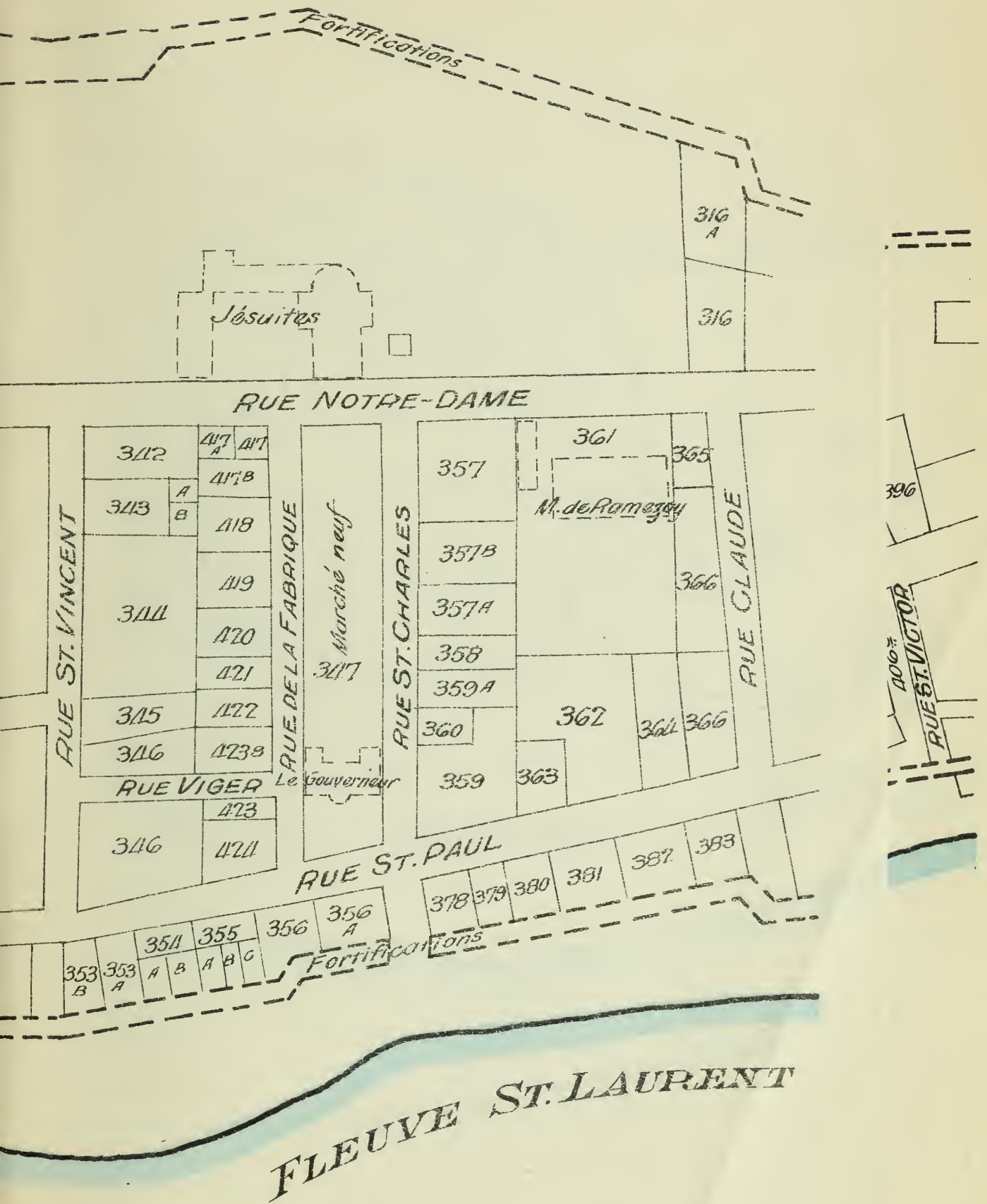


Planche 7^{ème}

Fortifications

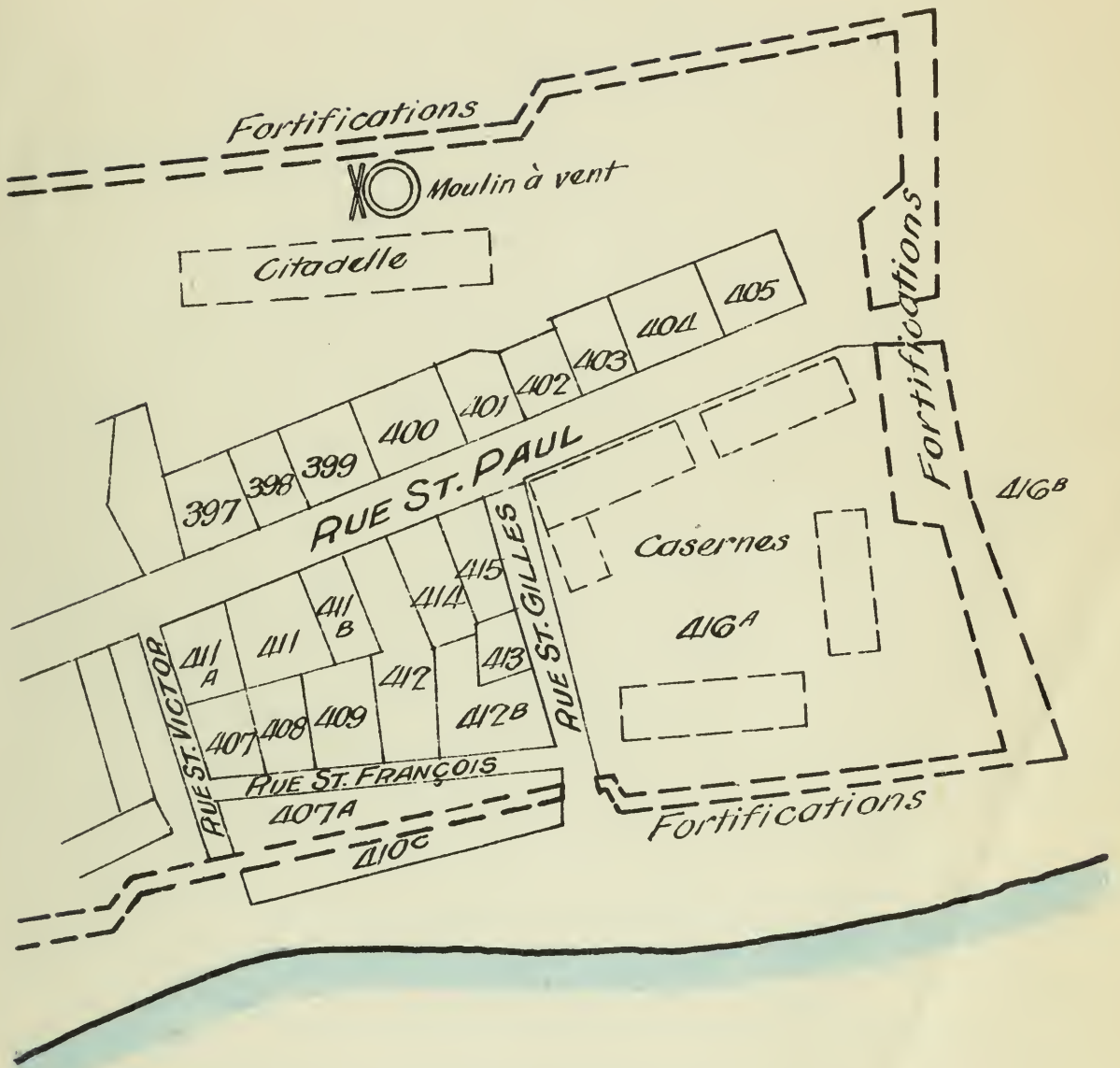


FLEUYE ST. LAURENT



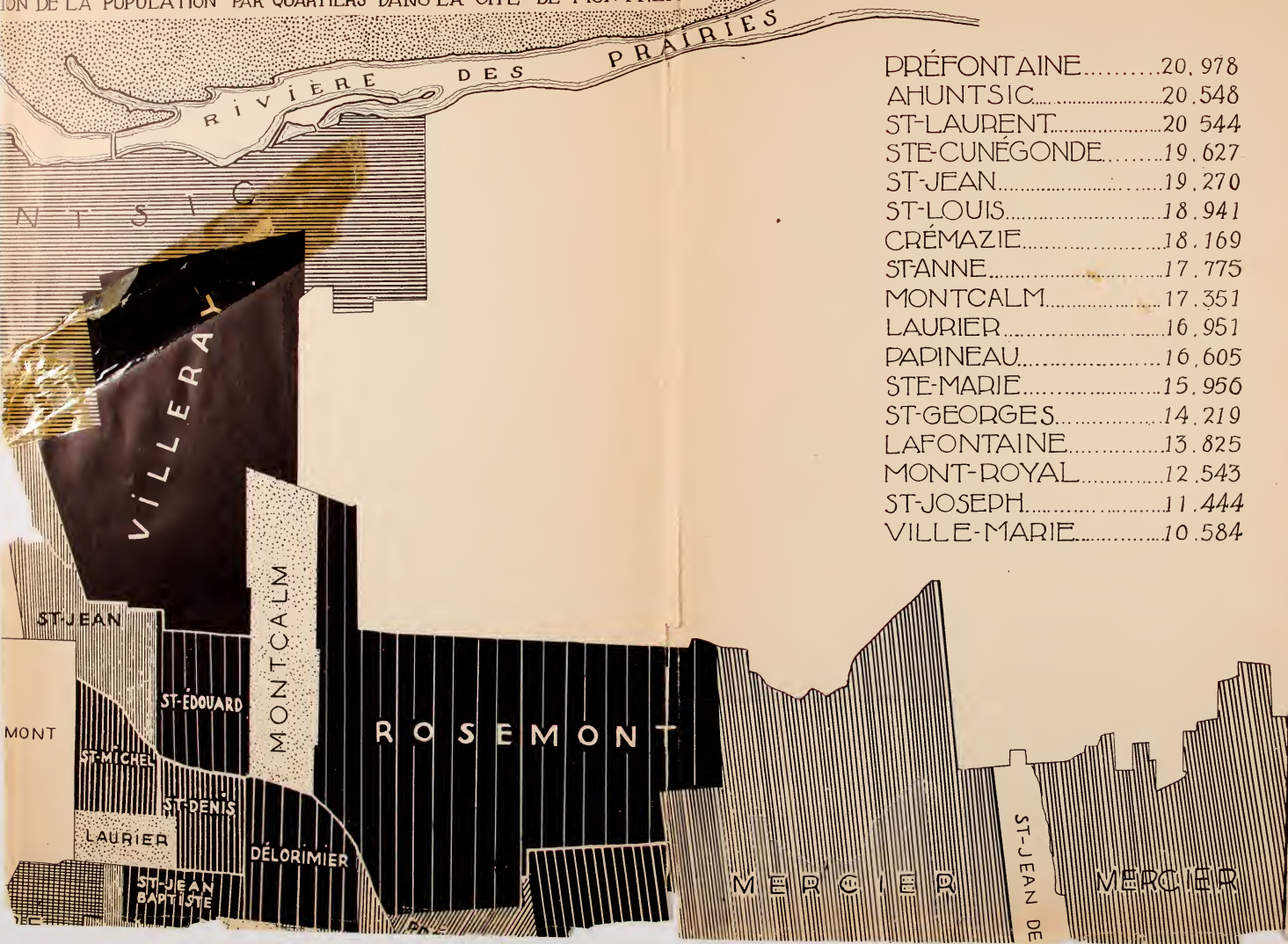


FLEUVE ST. LAURENT



FLEUVE ST. LAURENT

ION DE LA POPULATION PAR QUARTIERS DANS LA CITÉ DE MONTREAL



PRÉFONTAINE.....	20,978
AHUNTSIC.....	20,548
ST-LAURENT.....	20,544
STE-CUNÉGONDE.....	19,627
ST-JEAN.....	19,270
ST-LOUIS.....	18,941
CRÉMAZIE.....	18,169
STANNE.....	17,775
MONTCALM.....	17,351
LAURIER.....	16,951
PAPINEAU.....	16,605
STE-MARIE.....	15,956
ST-GEORGES.....	14,219
LAFONTAINE.....	13,825
MONT-ROYAL.....	12,543
ST-JOSEPH.....	11,444
VILLE-MARIE.....	10,584

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

27

~~XXXXXXXXXXXX~~
P.E.B.
22 OCT. 1996
MORISSET



a39003



004164652b

F C 2 9 4 7 . 4 . 0 7 2 1 9 1 7

O R I G I N E S D E M O N T R E A L

FC

CE

2947.4

.072 1917

-

O R I G I N E S D E M O N T R E A L

1518727

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	06	12	09	17	18	4